هكذا من الاصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15895 – 7 F | MARDI 5 MARS 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Pérès menace les Palestiniens d'intervenir dans leurs territoires

Nabil Chaath, conseiller de M. Arafat, répond aux questions du « Monde »

FRAPPÉ par trois attentats meurtriers en une semaine, Israël a décidé de créer une « zone de sécurité » *le long de la Cisjordanie. Engagé* dans une campagne électorale indécise, le premier ministre Shimon Pérès a durci le ton en n'excluant pas de procéder à des opérations militaires à l'intérieur même des zones autonomes palestiniennes. Dans un entretien au *Monde*, Nabil Chaath, conseiller politique de Yasser Arafat, déclare être *« convaincu que ces attentats n'ont pu être perpétrés qu'avec la coopération d'extrémistes israéliens »*. Le nouvel attentat-suicide dans un autobus, perpétré dans la partie ouest de Jérusalem, dimanche 3 mars, a tué dix-neuf personnes. Comme le précédent qui, le 25 février, avait causé la mort de vingt-huit personnes, cet attentat a été commis par un kamikaze extrémiste. Le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a annoncé une trêve de trois mois.

Lire pages 4 et 5 et notre éditorial page 15



Victorieuse, la droite espagnole ne pourra pas gouverner seule

Le Parti populaire de José Maria Aznar est talonné par les socialistes

DONNÉ largement vainqueur par les sondages, le Parti populaire de José Maria Aznar n'a remporté que d'une courte tête les élections législatives espagnoles qui ont eu lieu dimanche 3 mars. Avec seulement 38,85 % des suffrages et 156 députés – soit vingt de moins que la majorité absolue –, contre 37,48 % et 141 députés pour le Parti socialiste de Felipe Gonzalez, la droite va devoir mener de difficiles négociations avec les formations nationalistes de Catalogne et du Pays basque pour tenter de former un gouvernement. Les discussions promettent d'être ardues, compte tenu des divergences entre le Parti populaire et les régionalistes, notamment sur l'importance des pouvoirs à accorder aux provinces.

José Maria Aznar devra aussi compter avec une opposition socialiste qui, grâce une nouvelle fois au charisme de Felipe Gonzalez, a procédé à un retournement spectaculaire au cours des dernières semaines de la campagne électorale. Eclaboussé par de nombreux scandales, victime de l'usure du pouvoir et confronté à *une situation économique difficile*, le chef du gouvernement a réussi à conserver la quasi-totalité de son électorat. Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) obtient 37,48 % des suffrages contre 38,8 % aux élections de 1993. Les socialistes l'ont, de plus, emporté, pour la cinquième fois consécutive, aux élections pour le Parlement régional qui se déroulaient dimanche dans la plus grande région du pays, l'Andalousie, terre natale du chef du gouvernement sortant.

Le scrutin témoigne d'une grande stabilité de l'électorat de la Péninsule puisque, à peu de chose près, tous les autres partis se retrouvent avec le même nombre de députés à la Chambre. Ainsi Izquierda Unida, la coalition de gauche dominée par les communistes, ne fait pas la percée attendue et Herri Batasuna, le bras politique des terroristes de l'ETA, est loin d'avoir « profité » du durcissement du pouvoir à son égard à la veille du scrutin. Deux députés *du mouvement régionaliste galicien* entrent pour la première fois au Parlement.

Les incertitudes pesant sur l'avenir politique du pays ont eu un effet négatif sur le cours de la peseta, qui, lundi matin, s'inscrivait en net recul lors des premières transactions entre banques européennes. Elle s'échangeait à 84,90 pesetas pour un deutschemark contre 84,12 vendredi à la clôture. Les investisseurs internationaux, qui avaient misé sur une large victoire du parti conservateur, préfèrent se tenir à l'écart du marché espagnol tant que la situation politique n'est pas éclaircie. L'accès de faiblesse de la peseta est également susceptible de retarder une baisse des taux d'intérêt en Espagne.

Lire pages 2 et 3 et l'entretien avec Fernando Savater page 14

Vendanges tardives sous la neige



LUC ALPHAND

SON TRIOMPHE est venu sur le tard. A trente et un ans, Luc Alphand, vainqueur de la Coupe du monde de descente pour la deuxième année consécutive, a effacé un passé de malchances marqué par de nombreuses blessures. Depuis sa double victoire sur la vertigineuse Streiff de Kitzbühel, en janvier 1995, il est devenu la coqueluche du public français et une valeur sûre pour les sponsors. Samedi 2 mars, à Nagano, il a conservé le globe de cristal récompensant *le lauréat de la Coupe du monde* de descente sans avoir eu besoin de chausser ses skis.

Après l'annulation – il neigeait trop – des deux épreuves prévues dans la station nippone qui accueillera les Jeux olympiques d'hiver en 1998, son rival autrichien Patrick Ortlieb ne peut plus marquer assez de points pour le dépasser lors de la dernière course de la saison, le 6 mars à Lillehammer. Le skieur de Serre-Chevalier a gagné trois descentes cet hiver alors que l'Autrichien ne s'est imposé qu'une fois. Luc Alphand devrait terminer sa carrière en 1997 aux championnats du monde de Sestrières. Il espère obtenir mieux que sa médaille *de bronze gagnée* le 17 janvier dans la descente des championnats du monde en Sierra Nevada.

Lire pages 13 et 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 28 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0305 - 7,00 F

Mille milliards de sabords optiques à la seconde

ALORS que le commun des mortels se contente de lignes téléphoniques transmettant 14 400 unités d'information (bits) par seconde, des chercheurs japonais et américains viennent de passer le mur des 1 000 milliards de bits par seconde sur une fibre optique. Les détenteurs de ce nouveau record du monde ont annoncé avoir découvert le *« Saint-Graal »* des télécommunications. Les équipes des japonais Fujitsu et Nippon Telegraph and Telephone (NTT) et des américains AT&T Research et Lucent Technologies (anciens membres des Bells Laboratories) se sont associées pour accomplir cet exploit révélé par l'édition datée 2-3 mars du quotidien américain *International Herald Tribune*.

Un débit de 1 000 milliards de bits (terabits) par seconde – *« mille milliards de sabords ! »*, dirait le capitaine Archibald Haddock – représente l'établissement de 12 millions de conversations téléphoniques simultanées ou la transmission du contenu de 300 années de publication d'un quotidien en une seule seconde... L'exploit multiplie par 2,5 le précédent record de 400 milliards de bits (gigabits) par seconde établi par NTT en 1995. Et représente 400 fois le débit maximal utilisé commercialement aujourd'hui (2,5 gigabits par seconde). Pour atteindre ce résultat, les chercheurs envoient simultanément dans la fibre plusieurs rayons lumineux de longueurs d'onde légèrement différentes. Fujitsu a ainsi transmis en même temps 55 signaux de 20 gigabits chacun sur une distance de 150 kilomètres. L'entreprise estime qu'il lui faudra cinq ans pour commercialiser ses derniers développements.

Le recours à la fibre optique, plus coûteuse que le câble en cuivre, est au cœur du développement des applications multimédia. Elle permet, grâce à son débit, l'accès à de nouveaux services tels que la fameuse « vidéo à la demande », qui permettra au téléspectateur *de voir un film au moment où il le souhaite.* L'amélioration de la qualité d'Internet dépend également de la capacité du réseau à transmettre rapidement des quantités très importantes d'informations. En augmentant le débit, la simple consultation de texte et d'images fixes qui limite aujourd'hui l'attrait du réseau mondial cédera rapidement la place à des présentations plus animées combinant du son de qualité CD et de la vidéo.

Le seuil des 1 000 milliards a également été franchi par les supercalculateurs. Le dernier-né de Cray Research peut effectuer jusqu'à 1 200 milliards d'opérations à virgule flottante (teraflops) par seconde. L'ordinateur Deep Blue d'IBM, battu par le champion d'échecs Garry Kasparov, analyse un milliard de déplacements de pièces par seconde. D'où l'importance du débit d'alimentation. Le multimédia et la télévision numérique ont des besoins comparables. La transmission des 25 images par une seule chaîne de télévision représente un débit de 200 millions de bits par seconde. Un simple lecteur de CD assure le transfert de 1,5 million de bits par seconde. Le record battu par les chercheurs américano-japonais va probablement accélérer la mise en place de réseaux de transmission à très haut débit. En juillet 1995, AT&T annonçait un investissement de 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs) pour multiplier par cinq sa capacité de production de fibre optique en deux ans. Au-delà de la quête du Graal des télécommunications, il faudra apprendre à utiliser ce raz de marée d'informations.

Michel Alberganti

Marguerite Duras ou l'écriture mise à nu

ALORS, quelle place dans le siècle, Duras ? Quelle survie au siècle prochain ?

Pourquoi la mort, qui n'apprend jamais rien, permettrait-elle, tout à coup, de classer un artiste, d'augurer sa postérité ? Marguerite Duras s'est tue, voilà la seule certitude, énorme. Le silence a eu raison de celle pour qui écrire, c'était défier le silence, justement, à en devenir folle.

Si la taille d'un écrivain tient à ce qu'il se reconnaît au premier coup d'œil, au point de fasciner les pasticheurs, alors Duras domine. On dit aussitôt *« C'est d'elle ! »*, comme pour Malraux ou Ionesco. Cela se devine aux contours estompés des personnages, des choses, aux hésitations de la voix narratrice entre le doute tremblant et la conviction assénée. Les allergiques ont crié au maniérisme. Les autres sont devenus des militants illuminés du plaisir qu'ils y prenaient, durant deux générations.

Il ne s'agissait pas seulement de quelques professeurs en mal de théories ou de féministes en mal d'emblèmes. Le gros du public a suivi. Dès avant le succès monstre de *L'Amant* (Goncourt 1984), *Un barrage contre le Pacifique* et *Le Marin de Gibraltar* ont conquis les lecteurs du premier degré. Seuls les ricaneurs rebelles aux aventures se sont plaints de trop d'ingénuité sous trop de complication.

Une veuve se bat contre l'Océan qui envahit ses terres pourries ; sa fille découvre le plaisir dans les bras d'un Chinois muet ; un couple de banlieue tue par ennui ; des amours se nouent, se délitent ; la mousson inonde un consulat ; des vieilles féroces se vengent, des jeunes femmes attendent d'improbables abandons ; l'Asie et Trouville alternent leurs charmes : où est la complexité, là-dedans ? Duras déchaîne les exégèses savantes, mais ce n'est pas l'intellectuelle contorsionnée que peignent ses détracteurs. Plutôt une sensorielle illuminée, ennemie des artifices, casse-cou.

Lorsque ce petit bout de personne aux vastes lunettes et à la voix de lendemains de meeting fait de la résistance ou de la politique, lorsqu'elle croit au communisme, puis qu'elle l'exècre, lorsqu'elle tranche de faits-divers, c'est avec ses tripes, sans retenue ni prudence.

Bertrand Poirot-Delpech

Lire la suite page 15 et nos informations pages 24 à 26

■ La surveillance des marchés publics

Une circulaire du ministre de la justice destinée à surveiller les passations de marchés publics décrit les procédés utilisés par certains élus et certaines entreprises pour contourner la réglementation. p. 10

■ Baisse des charges dans le textile

Le gouvernement devrait annoncer, mardi 5 mars, de nouvelles baisses des charges sociales patronales pour l'industrie textile en difficulté. p. 18

■ L'euro à la banque

Les grandes banques privées allemandes utilisent l'arrivée de la monnaie unique, l'euro, comme argument commercial. Les banques françaises restent prudentes. p. 17

■ Crédit à la consommation

La majorité parlementaire s'apprête à vider de son contenu le projet du gouvernement visant à encourager le crédit à la consommation. p. 8

■ Aimables garagistes

Les réparateurs automobiles veulent effacer leur mauvaise réputation (devis hasardeux, délais élastiques, accueil renfrogné...). p. 22

■ La semaine du football

Trois clubs français de football jouent cette semaine en coupe d'Europe. Bordeaux, Nantes et le PSG ne sont pas au mieux de leur forme. p. 20

LÉGISLATIVES Le Parti populaire (PP) de José Maria Aznar est arrivé en tête aux élections législatives du dimanche 3 mars en obtenant 38,85 % des suffrages. Talonné de près par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), qui obtient 37,48 % des voix, le PP ne dispose pas de la majorité parlementaire qu'il escomptait et doit désormais engager de délicates tractations avec les formations nationalistes. ● CETTE COURTE VICTOIRE du PP est la consécration du renouveau engagé par José Maria Aznar, soucieux de démarquer la droite de ses origines franquistes. Le parti devra toutefois tenter de trouver une synthèse entre ses différentes composantes. ● FELIPE GONZALEZ, au pouvoir depuis 1982, quitte la Moncloa avec la satisfaction du devoir accompli. Il a annoncé son intention de mener une opposition constructive.

La droite espagnole obtient une majorité insuffisante pour gouverner seule

Contrairement aux sondages qui le donnaient largement battu, le Parti socialiste de Felipe Gonzalez talonne le Parti populaire. Celui-ci devra rechercher une alliance difficile avec les partis nationalistes catalan et basque

MADRID
de notre correspondant

Si le Parti populaire a remporté, comme prévu, les élections générales du 3 mars, sa victoire est bien trop courte pour qu'il espère pouvoir gouverner tout seul. Avec seulement 156 députés, soit 3 de moins que les socialistes lors de la précédente législature, José Maria Aznar aura du mal à former le gouvernement « *fort et efficace* » qu'il souhaitait. Les Espagnols se sont bien prononcés pour « *une nouvelle majorité* » – slogan du PP pendant la campagne électorale –, mais celle-ci est loin d'être suffisante puisque la majorité absolue est de 176 sièges. Seulement 15 députés (156 contre 141) et 340 000 voix (38,85 % à 37,48 %, soit 1,37 %) séparent le PP du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol).

Les socialistes, après treize années de pouvoir et une multitude de scandales, ont donc parfaitement contenu l'avancée de la droite. Ils ont même amélioré leur score de juin 1993 en gagnant 150 000 suffrages. De plus, ils n'ont pas perdu leur fief d'Andalousie – contrairement à ce que prédisaient les sondages – où ils frôlent même la majorité absolue en gagnant 7 sièges par rapport aux élections de juin 1994. « *Il nous a manqué une semaine et un débat* (face-à-face avec José Maria Aznar) », a plaisanté, un Felipe Gonzalez particulièrement souriant. A cinquante-quatre ans, ce dernier va pouvoir quitter ses fonctions, ce qu'il souhaitait, tout en continuant à monter la garde pour défendre « *les intérêts de l'Espagne nouvelle par une opposition rigoureuse mais avec responsabilité* ». « *Ce fut une grande campagne et un grand résultat* », s'est-il exclamé devant une foule enthousiaste.

Au siège du PP, Calle Genova, la fête battait aussi son plein (*lire ci-dessous*), mais, au balcon, les mines étaient légèrement contrites et le sourire de José Maria Aznar quelque peu figé. Le président du PP n'a pas atteint son objectif – « *une majorité suffisante* » – et cette victoire, tant attendue, prend des allures de revers. Son discours de vainqueur fut surtout un appel « *au dialogue, à la conciliation, à l'accord pour le bien de tous les citoyens, de l'Espagne* ». Pourtant, cette « *main tendue pour qu'un grand parti du centre puisse prendre la relève* », personne ne semble pressé de la saisir. L'« *ère nouvelle* » qui s'est ouverte dimanche est peuplée d'incertitudes. Ainsi, les nationalistes basques et catalans ont l'intention de faire payer très cher leur soutien à un Parti populaire qui ne les a jamais ménagés par le passé. Il a chassé sur leurs terres, sans aucune vergogne ; il a polémiqué à de nombreuses reprises avec eux, que ce soit sur la question du terrorisme basque avec les premiers ou sur les appétits jugés excessifs des seconds.

Ces deux formations gardent pratiquement intact leur poids électoral. Le Parti nationaliste basque (PNV) conserve ses 5 députés et Convergence et Union (CIU), le parti de Jordi Pujol, président de Catalogne, ne perd qu'un représentant (16 au lieu de 17) au Congrès des députés de Madrid. Une nouvelle fois, CIU apparaît donc comme une force clé sur l'échiquier politique national comme ce fut le cas lors de la précédente législature avec les socialistes. Cette fois, cependant, les choses se présentent beaucoup moins bien en raison des attaques permanentes dont a eu à souffrir CIU de la part du PP du fait de sa collaboration avec le PSOE. De plus, des divergences profondes séparent ces deux partis tant pour ce qui concerne le statut d'autonomie que pour la question linguistique, sans parler de la mésentente entre les deux dirigeants. Il y a moins d'un an, en mai 1995, à l'occasion des élections municipales et régionales, Jordi Pujol avait dit de José Maria Aznar qu'il « *n'avait pas la stature pour être chef du gouvernement* ».

Aujourd'hui, si l'accord n'est pas impossible, il paraît néanmoins difficile. Comme par un coup du sort, la situation s'est complètement retournée et ceux qui dénonçaient avec tant de virulence l'accord passé entre le PSOE et CIU sont aujourd'hui dans la même position que les socialistes hier. Jordi Pujol, fidèle à son habitude, s'est bien gardé de dévoiler ses intentions. Le président catalan a demandé au PP « *qu'il réfléchisse sur la peur qu'il engendre en Catalogne* » tandis que Joaquim Molins, tête de file de CIU, a annoncé que son groupe parlementaire ne votera pas l'investiture du nouveau président du gouvernement. « *Nos programmes sont opposés. Le PP devra énormément changer, pratiquement se retourner comme un gant* » pour qu'une collaboration puisse s'instaurer.

Mis à part le renversement de majorité, le panorama politique ne s'est guère modifié. Izquierda unida (IU, Gauche unie), formation dominée par le Parti communiste, a gagné 3 sièges (de 18 à 21) mais n'a pas progressé autant qu'annoncé. Son score reste bien en deçà des 3 millions de suffrages espérés. Julio Anguita, coordonnateur de cette coalition regroupant aussi les Verts, a qualifié ce résultat de « *timide avancée* ». En revanche, en Andalousie, IU a sévèrement été châtiée par les électeurs en raison de son parti pris d'obstruction qui a paralysé la vie politique locale et a conduit à ces élections anticipées.

Si, au Pays basque, Herri Batasuna conserve ses 2 députés mais continue de perdre du terrain, les nationalistes galiciens du BNG (Bloc national galicien) ont obtenu plus de suffrages (219 000) et auront désormais deux représentants à Madrid, ce qui constitue une première.

José Maria Aznar a lancé un appel « à la conciliation, à l'accord pour le bien de tous les citoyens, de l'Espagne »

La forte participation (78,06 %) a indéniablement favorisé le PSOE, de même que le bon score obtenu en Andalousie. Une fois de plus, les sondages ont failli aussi bien au cours de la campagne qu'à la clôture des urnes, où le PP était donné gagnant avec une confortable majorité. En fait, les premiers résultats étaient favorables au PSOE et la tendance ne s'est inversée que tard dans la soirée, laissant planer un incroyable suspense. Ce qui n'a pas empêché Francisco Alvarez-Cascos, numéro deux du PP, de continuer à clamer victoire, annonçant même l'obtention de 166 sièges. Finalement, tout est rentré dans l'ordre. A l'aube, le perdant faisait figure de vainqueur et le vainqueur avait une tête de perdant.

Michel Bôle-Richard

Attentat à la voiture piégée à Irun

Une voiture piégée a explosé, lundi 4 mars vers 8 heures, dans une rue d'Irun (Pays basque), blessant un policier autonome basque, a indiqué le maire de cette ville située sur la frontière française, Alberto Guen Lacambra. Cette action, qui porte la marque du mouvement terroriste ETA, n'avait pas été revendiquée, lundi en fin de matinée. Des affrontements entre les forces de l'ordre et des sympathisants de l'ETA s'étaient déjà déroulés, samedi, à la veille des élections. A Bilbao, une cinquantaine d'individus cagoulés ont brûlé une voiture des postes et blessé au visage, à coups de pierre, un passant qui tentait de les empêcher d'incendier un autobus. Les fauteurs de trouble se sont ensuite affrontés pendant près d'une heure, dans le vieux centre de Bilbao, avec l'Ertzaintza, la police autonome basque. Des incidents ont aussi eu lieu, samedi, dans la ville de Hernani, près de San Sebastian, où les militants indépendantistes extrémistes exercent fréquemment des pressions violentes contre leurs adversaires. Près de cinq cents jeunes, armés de cocktails Molotov, se sont heurtés aux forces de l'ordre et ont mis le feu à un autobus. Un policier a été hospitalisé dans un état grave.

Par ailleurs, selon le quotidien *Egin*, qui fait office d'organe de l'ETA, un juge de la Haute Cour a interdit au journal de publier une lettre de l'organisation terroriste appelant à voter Herri Batasuna, l'aile politique de l'ETA, qui a obtenu deux députés aux élections de dimanche. – *(AFP, Reuter.)*

Dans les rues de Madrid, la fête contrariée des « populares »

MADRID
correspondance

La rue Genova ressemble, en ce dimanche soir, à une immense discothèque en plein air. Sympathisants et militants du Parti populaire ont tout prévu : banderoles, écharpes et drapeaux flottent allègrement au rythme des derniers tubes à la mode, dans une ambiance de kermesse. On peut apercevoir des joues féminines peinturlurées avec les deux lettres « PP », des couples plus âgés tirés à quatre épingles, ou encore des jeunes enthousiastes brandissant d'immenses drapeaux espagnols. La jeunesse semble s'être donné le mot pour se réunir devant le siège du Parti populaire. Les plus anciens, assez rares, ne manquent pas de le faire remarquer : « *Ils sont tous là, ils sont tous passés du Parti socialiste au PP* », tous venus pour « *le changement, le changement radical* ». Certains d'entre eux ont déjà commencé à vider les bouteilles de champagne, et ne se soucient plus guère des résultats. Mais les plus malins – ou les plus prudents – se promènent, la radio collé à leur oreille, comme s'ils écoutaient les dernières minutes d'un match de football.

Incompréhension, surprise et déception se lisent alors sur leur visage, à mesure que les résultats se précisent. Finalement, le Parti populaire, donné grand vainqueur, serait très loin de la majorité absolue. Qu'importe, « *enfin, le Parti populaire va gouverner* », lance au passage un jeune Espagnol pressé de se mêler à la fête. Tandis que des groupes d'étudiants euphoriques ne cessent de chanter : « *Felipe, déménage !* » « *Enfin, l'honnêteté* », « *En finir avec la corruption, l'ETA et le chômage* » : ces mots sont sur toutes les bouches. Pour Ana, vingt et un ans, « *les plus âgés et les ruraux ont eu peur de voter PP au dernier moment* ». Et elle finit par avouer, quelque peu gênée, que Gonzalez a sûrement gagné des voix grâce à son charisme. « *Aznar, ce sont les idées, pas le charisme* », renchérit son ami.

Un peu plus loin, les abords du siège du Parti socialiste commencent à se noircir. Déserte auparavant, la rue de Ferraz se remplit au fur et à mesure que le dépouillement avance. Et les militants ne peuvent cacher leur satisfaction. « *Ils nous ont donnés comme battus à plate couture dans tous les sondages. Je crois que les électeurs ont réalisé ce qu'avait fait Gonzalez depuis 1982* », explique Sagrario, une rose à la main. Une militante socialiste, les yeux brillants, assure que « *si le face-à-face Gonzalez-Aznar avait eu lieu, nous aurions gagné* ».

Pour Carolina, une déçue du socialisme, ces résultats représentent « *davantage un échec pour le Parti populaire qu'un succès pour les socialistes* ». « *A mon avis, ce sont les humoristes qui vont s'en donner à cœur joie ces jours prochains* », ajoute-t-elle, avec ironie. Puis son visage redevient sérieux : « *Aznar aura des difficultés, mais ce seront surtout les Espagnols qui vont en baver.* » Sur ce point, militants du PP et du PSOE semblent tous d'accord.

Valérie Demon

Sa courte victoire pourrait raviver les tensions entre les différentes composantes du Parti populaire

MADRID
de notre correspondant

Comment définir le Parti populaire ? Droite, centre droit, conservateur, libéral de droite : quelle est la plus appropriée de ces appellations ? Toutes ont été utilisées et le seront encore, avant que l'on sache quelle sera la politique que mettra en œuvre le gouvernement de José Maria Aznar. Pour le moment, le PP est une sorte de conglomérat rassemblant tous les courants de la droite espagnole sans que l'on puisse assurer avec certitude lequel prendra le dessus sur les autres. Certes, le PP se veut un parti du centre, prône une politique économique libérale, tient un discours modéré et offre une façade unie grâce au patient travail accompli par son président depuis qu'il en a pris les commandes en avril 1990. « *Il n'y a pas de courants internes* », avait averti José Maria Aznar avant le XII[e] congrès, en janvier. « *Le courant, c'est du 220 volts,* avait-il assuré. *La prise, c'est moi qui la détiens, et celui qui y met le doigt s'électrocute.* »

Cette unité résistera-t-elle à l'épreuve du pouvoir ? José Maria Aznar aura-t-il l'autorité suffisante pour taire les appétits et éviter les affrontements d'autant que les résultats des élections générales n'ont pas été à la hauteur des espérances ? Pour le moment, il ne dispose pas de véritables concurrents mais une sourde rivalité est déjà apparue avec le nouveau président de la communauté autonome de Madrid, Alberto Ruiz Gallardon, trente-sept ans, considéré comme plus ouvert et plus libéral et qui jouit de l'estime générale, y compris au sein de la nouvelle opposition.

LE POIDS DU PASSÉ

Héritier de l'ancienne Alliance populaire (AP) fondée par Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco et tout-puissant président de Galice, le Parti populaire s'est constitué sur le terreau de la droite traditionnelle, sur les résidus du franquisme. Le poids du passé a longtemps pesé sur l'AP, déchirée entre les caciques du parti, écartelée entre ses présidents successifs et éphémères jusqu'au jour où un groupe de jeunes turcs s'imposa auprès du père fondateur, Manuel Fraga, pour remettre un peu d'ordre dans une formation qui ne parvenait pas à rassembler plus du quart de l'électorat. Le congrès de Séville, en avril 1990, au cours duquel José Maria Aznar fut élu officiellement président fut celui de « *la régénération idéologique et du changement de direction* ». Le coup de barre vers le centre fut donné sans rompre totalement pour autant avec les traditions de la droite. Le glissement progressif s'est concrétisé lors du XI[e] congrès, en février 1993, à Madrid, dont les travaux ont servi à présenter une alternative crédible de gouvernement sur le thème : « *Parti populaire, parti de gouvernement.* »

Ce cheminement de cinq ans jusqu'au début de 1996 vers un PP revigoré s'est en outre effectué sur les décombres de l'UCD, l'Union du centre démocratique devenue le CDS (Centre démocratique et social) d'Adolfo Suarez. De nombreux transfuges venus de ce parti, qui fut à l'origine de la transition démocratique de la fin des années 70, ont adhéré au PP pour lui donner sa couleur centriste. Cet apport a contribué à forger une nouvelle image du parti, à l'éviction de personnalités comme Miguel Herrero de Miñon, à l'intégration de nombreux jeunes et d'encore plus de femmes. Aujourd'hui, le PP est le parti le plus féminisé de la Péninsule. Les résultats ont rapidement suivi puisque le PP a remporté sa première victoire aux élections européennes de juin 1994 et, surtout, a pris le contrôle de la presque totalité des grandes villes et de dix des treize régions en jeu lors du renouvellement des municipalités et des autonomies de mai 1995. Comme pour les socialistes avant le succès d'octobre 1982, cette conquête constituait le tremplin vers la victoire finale.

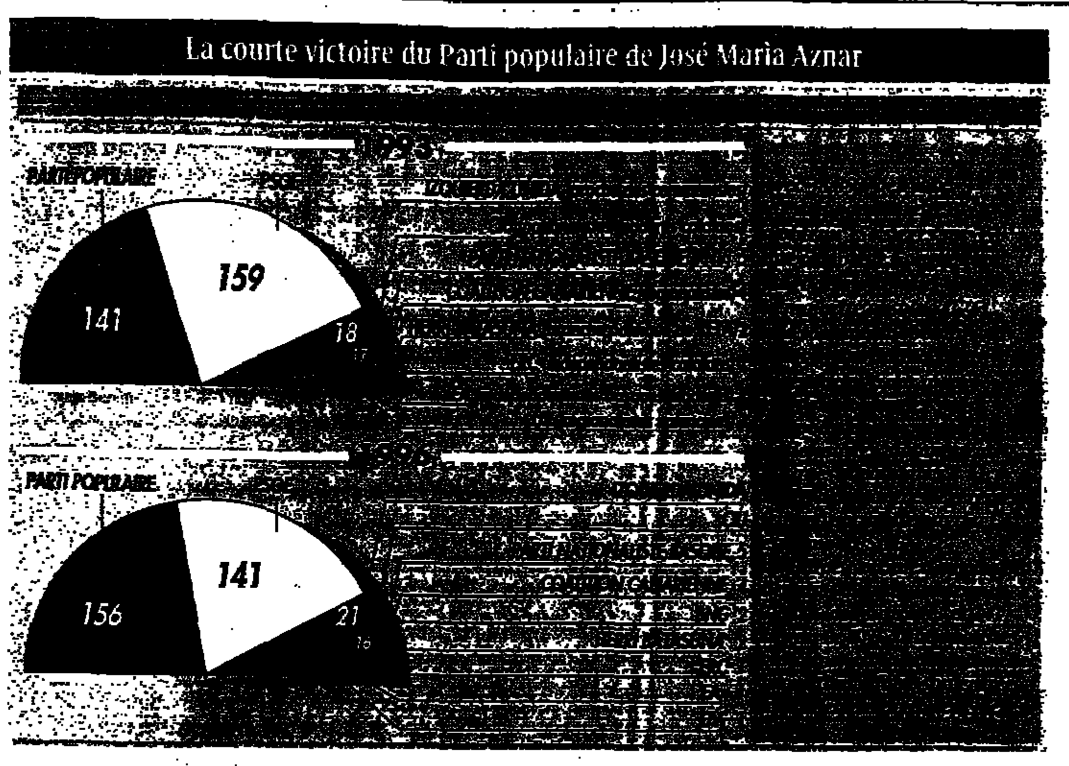
La droite traditionnelle et une partie du centre constituent aujourd'hui l'ossature principale de la formation de José Maria Aznar. Lequel des deux camps est le plus important ? Difficile à dire. L'un l'emportera-t-il sur l'autre ou l'état-major national parviendra-t-il à préserver l'équilibre ? Telle est la question qui se pose. L'extrême droite, peu nombreuse et peu influente, s'est aussi rangée discrètement sous la bannière du PP. Jusqu'à présent, elle a peu fait parler d'elle et les nostalgiques purs et durs du franquisme sont pratiquement réduits à l'état de reliques.

« MELTING POT »

Le PP apparaît comme un parti neuf même si ses origines plongent dans la droite réactionnaire, nationaliste et conservatrice. Celle-ci sera-t-elle en mesure de pouvoir relever la tête ou le « melting pot » a-t-il été suffisant pour l'en empêcher ? Ricardo de La Cierva, biographe de Franco et ancien ministre de la culture d'Adolfo Suarez, estime que « *la nouvelle droite n'a pas de racines, pas d'idéologie. Elle souffre du complexe d'Œdipe* » et « *elle fait semblant d'avoir rompu avec l'ancienne droite. Ce sont des bureaucrates du pouvoir, sans idées, sans principes* », regrette-t-il. Felipe Gonzalez a, pour sa part, souvent ironisé sur cette droite qui ne veut pas dire son nom, qui prétend n'être que le parti du centre et qui renie ses origines pour mieux gagner des voix.

Le maître à penser de José Maria Aznar est l'ex-président de la Deuxième République en 1936, Manuel Azaña, libéral, démocrate et modéré qui s'est rendu célèbre en luttant farouchement contre la Phalange de José Antonio Primo de Rivera et fut un adversaire de Franco. Mort en exil en France en 1940, il a laissé une trace profonde dans la pensée politique espagnole et ses livres constituent la Bible du futur chef du gouvernement, selon ses dires. Lors de la campagne électorale, José Maria Aznar fit de nombreuses références à ce républicain modèle qui fut chef du gouvernement en 1931.

M. B.-R.



COMMENTAIRE

FELIPE, LA TÊTE HAUTE

Les sondages se sont encore trompés. Donné largement perdant, *comme en 1993*, Felipe Gonzalez a de nouveau failli créer la surprise. Il s'en est fallu d'une poignée de voix pour que le PSOE remporte le scrutin de dimanche. Avec 37,48 % des voix, Felipe Gonzalez peut donc quitter le pouvoir la tête haute. Lui qui aurait préféré ne pas mener cette campagne, sa septième depuis 1977, ne pouvait finalement rêver de meilleur résultat ; le PSOE s'offre une cure d'opposition mais dans une position de force.

Pour José Maria Aznar, c'est l'un des plus mauvais cas de figure possibles : faute de *« nouvelle majorité »* pour reprendre le slogan de son parti, la droite, tout comme les socialistes il y a trois ans, est contrainte d'engager d'épineuses négociations avec les partis nationalistes, notamment les Catalans de Jordi Pujol.

La victoire est donc amère pour le PP et la défaite sereine *pour les socialistes*, à en juger par la mine réjouie affichée, dimanche soir, par Felipe Gonzalez qui fêtait aussi, ce jour-là, son cinquante-quatrième anniversaire.

En dépit des *« affaires »* qui ont ponctué la dernière législature, le président du gouvernement n'a, en effet, pas de quoi rougir du bilan de treize ans de pouvoir. Il laisse un pays profondément modernisé, ancré en Europe et démocratiquement consolidé. Tout comme l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1982 avait marqué une importante rupture par rapport à la sortie du franquisme, la victoire de la droite en 1996 était sans doute nécessaire pour parachever l'exemplaire transition démocratique espagnole.

En portant à la Moncloa José Maria Aznar, qui n'a certes pas le pouvoir de séduction de Felipe Gonzalez, les Espagnols ont sereinement tourné la page *sur l'époque « héroïque »* du post-franquisme pour entrer dans une phase « normalisée » de l'alternance tranquille.

Commentant ce changement de style et d'époque, *El Pais* relevait récemment avec malice qu'après les turbulentes années « Felipe », l'Espagne s'apprête désormais à être gouvernée *« à la manière d'un Jean-Luc Dehaene en Belgique ou d'un Wim Kok aux Pays-Bas »*. Si, en Espagne aussi, est venu le temps des gestionnaires, il n'est pas inconvenant de saluer une dernière fois la passion des années Gonzalez.

Yves-Michel Riols

« Sans ressentiment ni colère »

Felipe Gonzalez quitte la Moncloa, mais pas la politique

MADRID
de notre correspondant

Depuis Fernando VII, « le Désiré » (1784-1833), aucun personnage politique, dit-on, n'a été autant aimé en Espagne que Felipe Gonzalez. Pendant plus de treize ans, le président du gouvernement socialiste *a été admiré, apprécié* à tel point qu'il paraissait le seul dirigeant possible de cette monarchie parlementaire et reléguait tous ses adversaires et ses amis au rang de simples figurants. Seul le roi Juan Carlos était placé au-dessus de lui. Mais les plus belles histoires d'amour ont une fin. Les Espagnols ont finalement préféré un Castillan rigide à l'Andalou séducteur. Vont-ils le regretter ? Peut-être, mais ils voulaient voir autre chose, voir s'ils pouvaient se passer de lui, lui faire comprendre que quelques manquements au droit avaient terni le nom de l'Espagne et qu'il en portait, en tant que chef de gouvernement, la responsabilité.

Felipe Gonzalez ne va pas disparaître de la scène politique. Il continuera d'assurer la direction du Parti socialiste afin de le régénérer et de le préparer pour la revanche. Il sera là, aux créneaux de l'opposition, prêt à pourfendre tout errement, toute erreur de la nouvelle majorité sans lui faire de cadeaux, puisqu'elle ne lui en fit aucun ces derniers mois. Cet avocat de profession avait pourtant toujours refusé de devenir un professionnel de la politique. De plus, après treize ans de pouvoir, il est légitimement fatigué, soucieux de changer d'air, de souffler. Voilà plus de vingt ans, depuis le congrès de Suresnes – sous le régime franquiste, le Parti socialiste ouvrier espagnol *était interdit de* séjour en Espagne – en 1974, qu'il est à la tête du PSOE. Eh bien non, même battu – et cette défaite plus que toute autre est la sienne, comme la victoire du 6 juin 1993 fut aussi la sienne –, Felipe Gonzalez refuse de baisser les bras. Il veut aller jusqu'au bout de l'oeuvre qu'il s'est juré d'accomplir. Après avoir sorti son pays du passé, comblé une bonne partie de son retard, il souhaite le placer définitivement dans l'orbite des grandes nations européennes.

Pense-t-il immodestement être le seul en mesure de le faire ? Pour le moment en tout cas, son expérience et son influence internationale le rendent indispensable. Tel est son sentiment. Ensuite, on verra. Par-dessus tout, Felipe Gonzalez estime avoir une immense dette envers les citoyens de son pays. *« Personne ne peut dire en Espagne avoir reçu autant de confiance et autant d'appui »*, avait-il déclaré au quotidien *El Pais* il y a quelques années. Alors, battu ou pas, le nouveau chef de l'opposition se refuse à laisser tomber tous ceux qui ont tant investi en lui, tous ceux qui ont fait de lui *« le plus heureux des Espagnols »*.

FOSSÉ

A cinquante-quatre ans, Felipe Gonzalez, qui se définit comme *« un social-démocrate, un homme de progrès »*, espère pouvoir refaire une bonne partie du terrain perdu pour cause de corruption, d'arrogance, d'idéaux trahis, notamment auprès des nouvelles générations qui ne le suivent plus. Le politicien décontracté, au verbe facile, à l'assurance tranquille, n'est plus en phase avec la jeune Espagne. Le fossé s'est creusé. Aujourd'hui, il porte plus souvent le costume que le blouson, a perdu un peu de son élan et de sa force de conviction, a tempéré son caractère *dans la pratique du pouvoir*. Mais il affirme avoir gardé intactes ses convictions depuis qu'en 1962, à vingt ans, il adhérait aux Jeunesses socialistes de Séville après avoir milité dans les Jeunesses ouvrières catholiques. *« Personne ne me fera renoncer à mes idées »*, a-t-il encore répété à de nombreuses reprises au cours de la campagne.

Il entre au PSOE, alors clandestin, en 1964 et prend le surnom d'« Isidoro ». Etudiant en droit, il se passionne pour la défense des travailleurs. En 1966, ce fils de fermier *« qui sent la vache »*, selon Carmen Romero, qui deviendra son épouse, sort de l'université et décide d'ouvrir un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit du travail pour donner des conseils et défendre le monde ouvrier. Partisan d'une revitalisation du PSOE, élu membre de sa commission exécutive lors du congrès de Toulouse en 1970, il se heurte aux dirigeants historiques qui veulent mener la lutte contre le franquisme de l'extérieur. La rupture interviendra deux ans plus tard. Un congrès est convoqué à Suresnes, en octobre 1974, pour désigner la nouvelle direction. Felipe Gonzalez est nommé secrétaire général surtout parce qu'il présente l'énorme avantage de ne déplaire à personne et parce que son ami, le syndicaliste Nicolas Redondo, n'est pas très chaud pour prendre la place. Tout le monde pense à l'époque qu'il ne sera qu'un leader de transition.

Trois ans plus tard, lors des premières élections de l'après-franquisme, en juin 1977, non seulement il est toujours là mais le PSOE, avec presque 30 % des voix, devient la deuxième force politique du pays. Cinq ans plus tard, le 28 octobre 1982, les socialistes sont au pouvoir avec une confortable majorité (202 députés sur 350). Ce succès – personne ne le conteste – est celui de Felipe Gonzalez. Pragmatique, mesuré, fin tacticien, persuasif, il n'a été mis en minorité qu'une seule fois, lors du congrès de mai 1979, lorsqu'il propose de retirer le terme de « marxiste » des textes de référence du parti. Quatre mois plus tard, lors d'un congrès extraordinaire, il est triomphalement réélu à la tête d'un PSOE délesté de son ancienne étiquette.

BOOM ÉCONOMIQUE

Sa plus grande bagarre fut sans doute celle du référendum sur le maintien dans l'OTAN du 12 mars 1986 alors que le retrait faisait partie du programme du parti. Ce ne fut pas une mince affaire que de convaincre les militants et les citoyens des vertus de ce retournement. Comparativement, persuader son pays d'entrer dans le Marché commun fut une broutille, les difficultés venant surtout des *voisins. La fin des années 80 et le* boom économique ont ensuite porté l'Espagne et le président de son gouvernement à croire que la nation avait rompu de façon irréversible avec son passé et définitivement opté pour la modernisation.

« La vérité est qu'en politique, on n'achève jamais rien », comme l'a dit un jour Felipe Gonzalez. La courte victoire de 1989 est venue lui rappeler que sa majorité était fragile. Ce fut un premier avertissement rapidement oublié dans les *préparatifs de l'Exposition* universelle de Séville et des Jeux olympiques de Barcelone qui devaient marquer le retour triomphal de l'Espagne au sein des nations modernes. En juin 1993, l'avertissement se transforme en sanction et, pour la première fois, le PSOE perd la majorité absolue et est contraint de faire alliance avec les nationalistes catalans pour gouverner. Trois années de trop, disent aujourd'hui beaucoup de gens, en songeant aux scandales qui se sont succédé au cours de cette période.

L'ami de Willy Brandt et surtout d'Olof Palme, le dirigeant suédois assassiné en 1996, a-t-il perdu, à la Moncloa – le siège du gouvernement –, le sens de certaines réalités, le contact avec le monde extérieur ? Son ancien ami Nicolas Redondo, dirigeant du syndicat UGT (Union générale des travailleurs), lui en a fait le reproche. La rupture entre l'UGT et le PSOE en 1988 aboutira à la première grève depuis un demi-siècle. Ce fut la première grande cassure. Ensuite Felipe Gonzalez a perdu lentement le contact. Il n'était déjà plus *« ce jeune inconnu sans cravate »* dont parlait François Mitterrand, ce chef de gouvernement de quarante ans qui avait porté l'espoir d'un pays encore accepté seulement du bout des lèvres par ses voisins. Il confia un jour à *El Pais* : *« Quelquefois, j'ai envie de raconter les choses que je pense, que je sens, que je fais et de dire pourquoi je les fais. Je veux les dire avec les tripes et non pas donner une explication officielle. A qui me confier ? A personne. Cela s'est raréfié autour de moi et peut-être que c'est dû à une mauvaise organisation du travail de ma part... »*

Depuis quelques années, Felipe Gonzalez manifestait le souhait de prendre du champ. Les événements et le Parti en ont décidé autrement. Pendant l'été 1995, cependant, le désir s'est transformé en décision ferme. Il aura fallu la nomination de son successeur désigné à la tête du PSOE, le ministre des affaires étrangères Javier Solana, au poste de secrétaire général de l'OTAN, pour que Felipe Gonzalez soit remis en selle une septième fois.

C'est sans doute avec un certain soulagement, *« sans ressentiment, ni colère »*, qu'il va quitter le palais de la Moncloa. Finie la solitude du pouvoir, de la décision qu'en fin de compte, comme il l'a dit, on est seul à devoir prendre. *« C'est vrai qu'ici* [à la Moncloa], *on paye le prix de la solitude, qu'il y a des carences affectives, que cela me plairait d'être avec mes amis, mes enfants »*, a-t-il confessé au *Mundo*. Felipe Gonzalez va donc retrouver les plaisirs de l'opposition, la fréquentation de ses amis, la chaleur de ses terres andalouses, les spectacles et le cinéma... la vie. Une régénération salutaire avec la légère *amertume d'avoir été battu, de si* peu, par un adversaire qu'il n'apprécie guère.

M. B.-R.

La procédure officielle

José Maria Aznar, le nouveau président du gouvernement, ne devrait être officiellement désigné par les députés que vers le 3 avril, après un mois de procédures et de consultations diverses. Selon la Constitution de 1978, le président du gouvernement est élu par le Parlement sur proposition du roi.

Le nouveau Parlement se réunira pour la première fois le 27 mars, pour élire son président et les différentes commissions. Les nouveaux groupes parlementaires devront être constitués dans un délai de cinq jours. Après cela, le roi Juan Carlos ouvrira une ronde de consultations au cours de laquelle il recevra les chefs de tous les partis ayant obtenu une représentation parlementaire. Le souverain proposera ensuite aux députés un candidat à la présidence du gouvernement. En théorie, le roi est totalement libre de son choix mais c'est généralement le chef du parti ayant obtenu le plus de voix qui est proposé. Le candidat doit alors effectuer une déclaration de politique générale devant le Congrès des députés, qui doit ensuite l'élire à la majorité absolue, soit 176 voix sur 350. Si cette majorité absolue n'est pas atteinte, un deuxième vote a lieu deux jours plus tard, au cours duquel une majorité simple suffit. L'ancien président du gouvernement reste en place jusqu'à l'élection définitive de son successeur. – *(AFP.)*

De la mort du général Franco à la victoire du Parti populaire

● **1975**
20 novembre : mort du général Franco.
22 novembre : le roi Juan Carlos prête serment devant les Cortes. Carlos Arias Navarro, nommé par Franco en décembre 1973, est à la tête du gouvernement.
● **1976**
1er juillet : Carlos Arias Navarro démissionne. Le roi nomme Adolfo Suarez pour lui succéder.
18 novembre : les Cortes entérinent un projet de loi de réformes, qui consacre leur dissolution et l'élection au suffrage universel d'un Parlement.
15 décembre : lors du référendum sur les réformes démocratiques, le « oui » l'emporte à 94 % des suffrages.
● **1977**
17 février : le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et le Parti socialiste populaire sont légalisés.
9 avril : le Parti communiste espagnol (PCE) est légalisé.
15 juin : à l'issue des premières élections après quarante ans de franquisme, l'Union du centre démocratique (UCD) d'Adolfo Suarez remporte 165 sièges (34 % des suffrages), contre 118 au PSOE (29 %) et 20 sièges au PCE. M. Suarez forme son gouvernement le 4 juillet.
● **1978**
6 décembre : lors du référendum constitutionnel, le projet de monarchie parlementaire recueille 88 % des voix.
● **1979**
1er mars : avec 167 sièges sur 350 (34,96 %), l'UCD d'Adolfo Suarez emporte les élections législatives, devançant le PSOE, 121 sièges (30,50 %), l'Alliance populaire ne recueillant que 5,76 % des suffrages. M. Suarez forme son gouvernement le 6 avril.
25 octobre : lors du référendum sur les projets d'autonomie au Pays basque et en Catalogne, le « oui » l'emporte à 88 %.
● **1981**
29 janvier : Adolfo Suarez démissionne. Le roi nomme, le 10 février, Leopoldo Calvo Sotelo (UCD) pour lui succéder.
23 février : tentative de putsch du lieutenant-colonel Antonio Tejero.
● **1982**
28 octobre : le PSOE de Felipe Gonzalez emporte les élections législatives avec 201 sièges sur 350 (46,7 % des suffrages) devant l'Alliance populaire de Manuel Fraga Iribarne, 105 sièges (25,35 %) et l'UCD, 11 sièges (7,26 %). Felipe Gonzalez forme son gouvernement le 2 décembre.
● **1986**
12 mars : lors du référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN, le « oui » obtient 52,6 % et le « non », 39,8 %.
22 juin : aux élections législatives, le PSOE emporte 184 (-18) sièges (44,06 %), devant la Coalition populaire (opposition) qui obtient 105 sièges (26 %).
● **1989**
29 octobre : lors des élections législatives anticipées, le PSOE conserve 176 (-8) sièges (39,55 %), contre 106 (+ 1) au Parti populaire (PP, conservateur) et 17 (+ 10, 9,5 %) à la Gauche unie, dirigée par le PCE.
● **1993**
6 juin : aux élections législatives anticipées, le PSOE remporte 159 (- 16) sièges (38,68 %), contre 141 (34,82 %) au Parti populaire de José Maria Aznar et 18 (+ 1) à la Gauche unie.
● **1996**
3 mars : victoire, lors des *élections législatives anticipées*, du Parti populaire, qui obtient 156 sièges (+ 15), devant le PSOE (141 sièges, -18) et la Gauche unie.

Israël menace d'intervenir dans les territoires palestiniens autonomes

Le premier ministre Shimon Pérès, dont la position dans les sondages d'opinion ne cesse de se dégrader, annonce une augmentation du nombre des policiers à Jérusalem ainsi que la création d'une zone de sécurité le long de la Cisjordanie

Le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a réagi au nouvel attentat suicide, commis par un kamikaze palestinien, dimanche 3 mars, dans un bus, à Jérusalem, en déclarant la guerre aux extrémistes du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), de plus en plus clairement divisé entre pragmatiques et jusqu'au-boutistes. Ce Mouvement a revendiqué cette opération qui a coûté la vie à 19 personnes et que le chef de l'Autorité palestinienne autonome, Yasser Arafat, a *« vivement »* condamné, déplorant un acte *« horrible »*. Ce nouvel attentat, commis juste une semaine après ceux de Jérusalem et d'Ashkélon, place le premier ministre, engagé dans une campagne électorale indécise face au Likoud, dans une position critique. Tout en annonçant la création d'une « zone de sécurité », le long de la Cisjordanie, le gouvernement israélien a laissé planer la menace d'interventions armées à l'intérieur même des territoires autonome palestiniens, en violation des accords de paix.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Douleur, colère et impuissance. Combien de fois un gouvernement, déstabilisé en pleine campagne électorale par des attentats sanglants, peut-il déclarer *« la guerre totale »* au terrorisme ? Comment une superpuissance régionale comme Israël peut-elle se défendre contre une poignée de fanatiques islamistes déterminés à mourir pour venger un autre meurtre, couler le processus de paix ou faire passer un message ? Comment, enfin, rassurer une population civile traumatisée, tétanisée par trois attentats-suicides, 44 morts et plusieurs dizaines de blessés graves en une semaine ?

Shimon Pérès a essayé, dimanche 3 mars, lors d'une conférence de presse retransmise en direct sur les chaînes de la télévision nationale, de résoudre la quadrature du cercle. A en juger par le ton des commentateurs aussi bien que par les manifestations de droite qui ont réuni plusieurs milliers de jeunes militants juifs, dimanche, à Jérusalem, le premier ministre ne semble pas avoir convaincu ses concitoyens. Oublieux des appels au calme lancés, toute la journée, par leurs dirigeants politiques, les manifestants qui voulaient passer à Jérusalem-Est pour *« casser de l'Arabe »* ont jeté des pierres sur la police, défoncé des vitrines, insulté et menacé le chef du gouvernement : *« Pérès, assassin, ton tour arrive... »* Dix-sept ont été arrêtés.

Perpétré, à une semaine de distance, le même jour, pratiquement à la même heure matinale, contre la même ligne d'autobus – nº 18 – et dans la même rue que celui du 25 février, l'attentat du 3 mars, commis encore une fois au cœur de Jérusalem-Ouest, face à la grande poste centrale, a fait 19 morts, dont 3 jeunes soldats et 15 civils, parmi lesquels deux Palestiniens chrétiens de Jérusalem-Est, ainsi que 14 blessés. Le 19e corps, non identifié, pourrait être celui d'un militant islamiste âgé de vingt-quatre ans, originaire de Hébron, la dernière grande ville palestienne toujours occupée par Tsahal. S'agit-il du kamikaze qui a fait exploser le bus nº 18, ce dimanche ? Certaines sources palestiniennes, notant que le jeune homme a disparu de chez lui la semaine dernière, le pensent. L'enquête le dira.

En attendant, à trois mois des élections générales prévues pour le 29 mai, M. Pérès, prisonnier de sa vision d'un Proche-Orient *« nouveau, ouvert et prospère »*, s'enfonce doucement dans les sondages et voit ses chances de diriger le pays, les quatre prochaines années, s'éloigner rapidement. Pour parer au plus pressé, il annonce des mesures de renforcement de la sécurité dans les autobus – 800 gardes *« spécialement entraînés »* seront chargés de la protection des 7 000 bus qui roulent quotidiennement en Israël – et une augmentation du nombre des policiers, soit 1 200 de plus à Jérusalem.

> Un homme politique d'envergure est peut-être en train de couler en Israël. Et pour se sauver, il compromet sa propre vision : « Nous avons décidé de séparer les populations israélienne et palestinienne. »

Ces mesures sont plus psychologiques qu'opérationnelles. Quelle sera l'attitude du prochain kamikaze repéré par un garde à la station ou à bord de l'autobus ? *« Il se fera exploser – et les passagers avec – un peu avant l'heure prévue, voilà tout »*, résume un ancien agent du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël. Il n'y a pas de mesures efficaces contre un homme prêt à mourir pour tuer. Le bouclage des territoires palestiniens – *« punition collective contre-productive »*, note Betselem, principale organisation israélienne de défense des droits de l'homme –, la destruction annoncée des maisons des familles des kamikazes, voire leur bannissement à l'étranger comme la rumeur le laisse prévoir, tout cela constitue un catalogue de mesures qui ont déjà été mises en œuvre dans le passé. Avec l'insuccès que l'on sait.

Mais il fallait bien réagir, faire et peut-être surtout annoncer quelque chose de neuf à une nation endeuillée, angoissée et qui ne comprend guère ce qui se passe puisque, à défaut d'une information complète et honnête sur les complexités du conflit, on lui livre surtout, avec l'habituel bouc-émissaire en keffieh qu'elle adore haïr, des incantations. *« Guerre totale »*, *« priorité absolue »*, *« mesures d'urgence »*, *« démolition des structures terroristes islamistes »*... L'opinion israélienne a déjà entendu tout cela des dizaines de fois. Sous le règne du Likoud naguère, puis sous celui des travaillistes.

Deux nouveautés pourtant. Sans le dire ouvertement mais avec le ton qu'il faut, M. Pérès laisse d'abord planer la menace d'une intervention armée de Tsahal à l'intérieur des zones palestiniennes autonomes et en violation des accords conclus avec l'OLP : *« Nous ne nous interdisons rien. Chaque opération nécessaire et possible sera conduite. »* Et le directeur des services de presse du gouvernement, Ouri Dromi, précise : *« S'il le faut, oui, absolument »*, l'armée opérera dans les territoires autonomes.

Benyamin Netanyahou, le chef de l'opposition de droite, applaudit. Ne réclament-ils pas depuis des mois, lui et les siens, *« une liberté d'action complète »* pour les services de sécurité nationale, *« y compris, si nécessaire »* à l'intérieur des enclaves de l'OLP ? M. Pérès, un œil sur les sondages, l'a rejoint. Que les kamikazes soient tous venus de Hébron, région toujours contrôlée par Israël, et non des zones administrées d'une main de fer par Yasser Arafat, ne change rien à l'affaire.

Au chef de l'Etat Ezer Weizmann qui demande l'arrêt de tous les contacts avec les Palestiniens, M. Pérès réplique : *« Il n'y a pas, en ce moment, de négociation avec les Palestiniens, il n'y a que nos exigences envers les Palestiniens. »* Alors, le processus de paix est-il suspendu comme le recommande le président? demande-t-on au premier ministre. *« Processus ? Je ne sais pas ce que c'est. Il y a un accord signé et des engagements que nous avons honorés, que nous continuerons d'honorer à la condition absolue que l'autre partie en fasse autant. »*

Un homme politique d'envergure est peut-être en train de couler en Israël. Et pour se sauver, il compromet sa propre vision : *« Nous avons décidé de séparer les populations israélienne et palestinienne. »* M. Pérès se rallie-t-il à la fameuse stratégie de *« séparation permanente »* envisagée par son prédécesseur assassiné et relayée depuis par divers ministres dont celui de la police, Moshé Shahal ? Pas tout à fait.

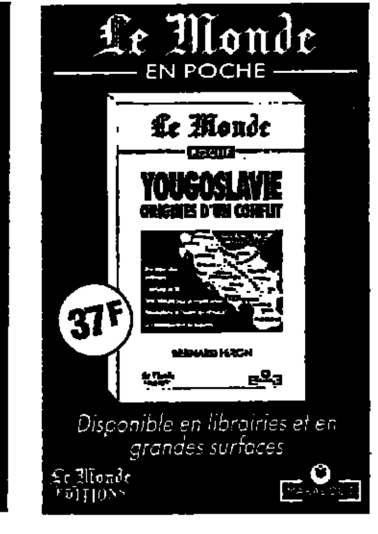
« Dorénavant, précise le premier ministre (qui sait bien que toute séparation hermétique et durable entre Israël et les territoires palestiniens est techniquement impossible, sauf à rapatrier 140 000 colons juifs et à accepter l'Etat palestinien indépendant), *les mouvements entre une partie et l'autre* [de l'ancienne Palestine] *seront attentivement scrutés. Il y a aura des points de transit bien déterminés. Pour financer ce programme nous avons décidé de lui allouer 240 millions de shekels* [environ 500 millions de francs] *sur deux ans. »* D'ici là, ou bien la situation se sera stabilisée, ou bien il faudra dépenser beaucoup plus pour édifier une vraie frontière...

Patrice Claude

Deux ans de violences

L'attentat-suicide à la bombe de dimanche, à Jérusalem, suit de sept jours deux autres attentats similaires qui ont été perpétrés dans la ville sainte et à Ashkelon, dans le sud du pays, et qui ont tué 28 personnes et blessé 85 autres. Tous les trois ont été revendiqués par la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), connue sous le nom d'Ezzedine El Kassam. Les actes de violence des extrémistes palestiniens se sont multipliés, en Israël, depuis la signature, le 13 septembre 1993, à Washington, des accords de paix entre l'Etat juif et l'OLP.

- **6 avril 1994 :** un Palestinien lance une voiture piégée contre un autobus à Afula, dans le nord du pays ; huit Israéliens sont tués et 44 autres blessés. Cet attentat, destiné à venger le massacre de 29 Palestiniens par un colon juif, en février, à Hébron, est revendiqué par le Hamas.
- **13 avril :** le Hamas revendique un attentat à l'explosif, commis dans la gare routière de Hadera, située à 45 kilomètres au nord de Tel-Aviv ; cinq Israéliens sont tués et 30 autres blessés.
- **19 octobre :** un militant du Hamas fait exploser une bombe à bord d'un autobus, à Tel-Aviv ; 21 personnes sont tuées dont une Néerlandaise, et 47 autres blessées.
- **22 janvier 1995 :** deux kamikazes du Djihad islamique se font sauter, l'un après l'autre, à un arrêt de bus, à Beit Lid, au nord de Tel-Aviv ; 21 personne sont tuées, dont 20 soldats, et 65 autres blessées.
- **24 juillet :** un kamikaze du Hamas tue 5 Israéliens en se faisant sauter avec une bombe dans un bus, à Ramat Gan, près de Tel-Aviv.
- **21 août :** un kamikaze de la branche armée du Hamas se fait sauter dans un autobus, à Jérusalem ; 4 passagers sont tués et 89 personnes sont blessées.



Yasser Arafat décrète hors la loi tous les groupes armés

Les ultras suspendent leurs « activités militaires » pendant trois mois

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la mise en place, en juin 1994, de l'autonomie palestinienne sur une partie de la bande de Gaza, des véhicules blindés frappés aux couleurs palestiniennes et surmontés de mitrailleuses ont fait, dimanche 3 mars, leur apparition dans les rues de l'enclave contrôlée par Yasser Arafat. Cette démonstration de force, couplée avec *« la mise hors la loi,* a précisé un porte-parole, *de tous les groupes paramilitaires »* encore présents dans les neuf enclaves autonomes administrées par l'OLP, s'apparente à une gesticulation destinée à impressionner l'opinion publique du *« partenaire de paix israélien »* plus que l'*« ennemi terroriste »* proprement dit, lequel est peu nombreux et terré dans la clandestinité.

Les groupes armés, islamistes ou marxisants, était *de facto* interdits d'activité par les forces palestiniennes dans tous les territoires évacués, ces derniers mois, par Tsahal. Il y a quelques jours, pour la troisième fois depuis son retour en Palestine, M. Arafat avait ordonné à tous les intéressés de remettre leurs armes – nombreuses sinon sophistiquées – aux autorités compétentes. Un nouveau délai de grâce, qui expirait, vendredi 1er mars, avait été accordé aux contrevenants, qui risquent entre cinq et quinze ans de réclusion. Cet appel a été peu suivi d'effet. Il est probable, comme cela s'était produit en 1967, lors de l'entrée d'Israël à Gaza et en Cisjordanie, que beaucoup de détenteurs d'armes ont caché ou enterré les leurs.

Cependant, soumis à la pression conjuguée d'Israël et des Etats-Unis pour qu'*« il frappe plus durement les terroristes »*, et bien que les auteurs des derniers attentats-suicides soient tous venus de la région de Hébron, toujours occupée par Israël, M. Arafat doit donner des signes de bonne volonté. Depuis le double attentat du 25 février, il a fait arrêter près de trois cents militants islamistes présumés.

Ces arrestations, pas plus que le bouclage total rétabli, il y a une semaine, sur l'ensemble des territoires palestiniens – le dix-septième depuis mai 1994 – n'ont empêché les kamikazes islamistes de passer à l'action. Apparemment choqué, et grave, M. Arafat a *« fortement condamné »* le nouvel *« attentat terroriste »* de Jérusalem, *« ainsi,* a-t-il ajouté, *que ceux qui sont derrière (...) »*. *« Nous poursuivrons notre coordination avec le gouvernement israélien,* a-t-il promis, *pour empêcher ces horribles activités terroristes. »*

Le gouvernement de l'Etat hébreu, pour sa part, n'avait pas pris au sérieux l'ultimatum conjoint lancé, jeudi, par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et sa branche armée, les Kataëb (brigades) Ezzedine el-Kassam. *« Ce n'est pas sérieux »*, avait dit Shimon Pérès. Le premier ministre israélien avait raison. Car ceux qui, exigeant une réponse *« d'ici au 7 mars »*, proposaient une trêve indéfinie des attentats en échange, entre autres, de la libération des quelque 1 500 détenus palestiniens affiliés au Mouvement et emprisonnés en Israël – avec environ 1 500 autres Palestiniens – ne sont apparemment pas les auteurs des trois derniers attentats-suicides.

Perceptible, depuis des mois, à l'échelon politique de la nébuleuse du Hamas, la scission entre ultras et pragmatiques islamistes des territoires est désormais évidente, profonde et publique au sein de sa branche « militaire ». Les « cellules des disciples de Yéhia Ayache », qui avaient émergé après le 5 janvier, lors de l'assassinat, à Gaza, par des agents israéliens de l'artificier des Kataëb, surnommé l'« ingénieur », semblent désormais agir indépendamment de la direction politique et militaire intérieure du Mouvement.

> Quand on sait que, selon les services israéliens eux-mêmes, les Kataëb Ezzedine el Kassam ne comptent guère plus d'une centaine de membres actifs, eux-mêmes divisés en petites équipes très cloisonnées et très secrètes de cinq ou six hommes, on imagine la difficulté d'identifier ces cellules

Quand on sait que, selon les services israéliens eux-mêmes, les Kataëb Ezzedine el-Kassam ne comptent guère plus d'une centaine de membres actifs, eux-mêmes divisés en petites équipes très cloisonnées et très secrètes de cinq à six hommes, on imagine la difficulté d'identifier ces cellules apparemment dissidentes des *« disciples d'Ayache »*.

Dans leurs revendications écrites, très détaillées et diffusées, dimanche, auprès des agences de presse, les « disciples » en question avertissent directement les *« frères qui ont offert une trêve à Israël au nom d'Ezzedine el-Kassam de cesser immédiatement de diffuser ce genre d'appel car nous avons un programme clair et nous nous y tiendrons »*.

Selon le communiqué, la première partie de ce « programme » est désormais accomplie. *« Avec l'attaque de ce matin,* écrivent les auteurs du tract, *prend fin notre réponse au martyre de l'ingénieur. Nous cesserons aujourd'hui toute activité militaire pour donner au gouvernement israélien et au leadership politique intérieur du Hamas le temps de parvenir, par la médiation de l'Autorité palestinienne, à une trêve d'ici trois mois. »* Officiellement, pour ne pas *« déstabiliser Arafat »*, Israël refuse de négocier avec le Hamas. Mais, dans la coulisse, et en dépit de démentis réguliers, des « contacts » sont effectivement maintenus avec divers cheikhs de l'aile islamiste pragmatique.

La trêve n'est donc pas impossible à négocier. Pour autant, menacent les ultras, celle-ci serait *« immédiatement annulée si le Shin Beth* (service de sécurité intérieure d'Israël) *s'en prend au Hamas ou aux membres d'Ezzedine el-Kassam en Cisjordanie et à Gaza »*. Hamas affirme que, en presque deux ans d'autonomie, une trentaine de ses militants ont été « liquidés » à l'intérieur des enclaves autonomes par des agents du Shin Beth. *« Certains,* affirme un chef local à Gaza, *ont été assassinés avec la coopération de l'Autorité palestinienne. »*

Aux *« frères de l'Autorité palestinienne »*, les auteurs du communiqué de dimanche donnent le conseil suivant : *« Nul besoin de poursuivre la campagne d'arrestations et de torture des militants du Hamas. Nous agissons de l'intérieur de l'entité occupée. Ne laissez pas le Shin Beth vous transformer en bouc émissaire de ses échecs. »*

S'adressant enfin au *« peuple israélien »*, les disciples d'Ayache l'avertissent *« calmement »* : *« Ni les travaillistes ni le Likoud ne peuvent vous offrir la sécurité tant que votre gouvernement usera du terrorisme contre nous (...). Pas plus que le bouclage* [des territoires], *les mesures de sécurité prises ne nous empêcheront de frapper où et quand nous le voudrons (...). En conséquence, poussez plutôt votre gouvernement à accepter nos propositions. Alors seulement le calme et la stabilité pourront régner en Palestine. »*

P. C.

Les adeptes de la « guerre sainte »

Acronyme, en arabe, du Mouvement de la résistance islamique, Hamas a été fondé, le 14 décembre 1987, peu après le début de l'Intifada, la « révolte des pierres ». Sa charte prône le « Djihad » (la guerre sainte), et affirme que *« tout Juif et tout colon* (juif) *est une cible et doit être tué »*. Soutenu par l'Iran, notamment financièrement, ce Mouvement a deux bastions, la bande de Gaza et la ville de Hébron.

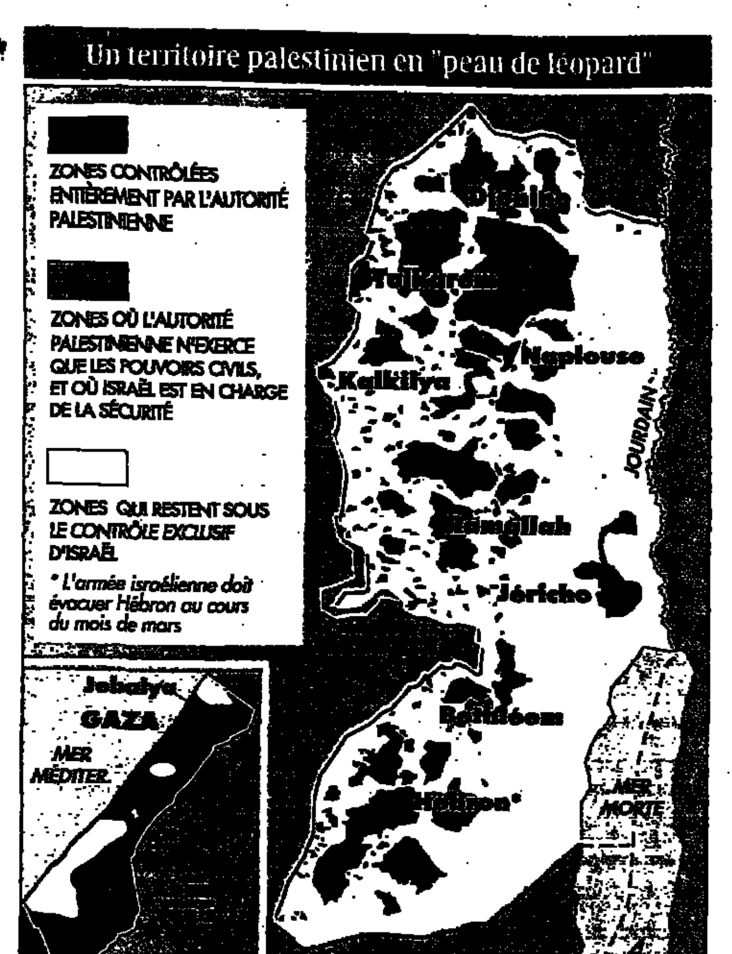
Son dirigeant spirituel, Cheikh Ahmad Yassine, 65 ans, est en prison depuis mai 1989. Il a été condamné, en octobre 1991, à la prison à vie, après avoir été reconnu coupable par un tribunal militaire israélien d'incitation à la violence et d'implication dans le meurtre de deux soldats israéliens.

La branche armée du Hamas, connue sous le nom d'Ezzedine El Kassam, du nom d'un militant nationaliste arabe du début du siècle, a mené, ces dernières années, des attaques sanglantes contre des militaires et des civils israéliens, et assassiné de nombreux Palestiniens soupçonnés de collaboration avec l'Etat juif.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Nabil Chaath, « ministre » du plan de l'Autorité palestinienne

« Ces attentats n'ont pu être perpétrés qu'avec la coopération d'extrémistes israéliens »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Nabil Chaath est conseiller de Yasser Arafat et président du comité du Conseil national palestinien. Homme d'affaires prospère, il est « ministre » du plan et de la coopération internationale dans le « gouvernement » autonome de l'OLP.

« Pourquoi n'avoir annoncé l'interdiction des groupes armés que ce dimanche ?

– Nous avons annoncé une décision politique. En réalité, notre sécurité nationale et notre police répriment ces organisations depuis que nous sommes là. Nous avons saisi récemment un dépôt entier d'armes à Gaza. Nous continuons la confiscation avec détermination. Nous avons arrêté plusieurs centaines de militants mais ces groupes armés sont très secrets. Ils n'ont ni bureau ni activité publique.

» Les trois derniers attentats anti-israéliens sont le fait des cellules Ezzedine el-Kassam d'Hébron, région qui n'est pas sous notre juridiction. Ces gens sont des renégats, coupés aussi bien du leadership politique que de la direction « militaire » intérieure de leur mouvement. Les chefs politiques intérieurs du Hamas et du Djihad islamique nous affirment – et je pense que c'est vrai – qu'ils n'ont aucune autorité sur ces groupes armés. Au fil des mois, nous avons effectivement constaté que les ordres lancés [aux branches armées des deux mouvements islamistes] viennent toujours de l'extérieur.

– D'où ?

– De Jordanie et de Syrie. En Jordanie, vous avez la direction historique du Hamas. En Syrie et au Liban, il y a l'aile militante la plus dure. La connexion iranienne – Téhéran a une très grande influence sur ces gens – passe par Amman *via* un certain Imad Al Halami. Je n'accuse pas la Jordanie mais pourquoi sommes-nous accusés [par Israël] de ne pas nous en prendre à l'infrastructure du Hamas ? Si des gens [en Jordanie] ont le droit d'opérer et de donner des ordres, pourquoi sommes-nous toujours désignés comme boucs émissaires ?

– Pourquoi la trêve de sept mois a-t-elle pris fin la semaine dernière ?

– A cause des facteurs internationaux dont je viens de parler et à cause de l'assassinat de Yéhyé Ayache – dit l'*« ingénieur »* –, le 5 janvier, à Gaza. Cela a fourni à l'aile dure internationale du mouvement le prétexte à la reprise des opérations. Son assassinat [probablement par le Shin Beth israélien, NDLR] fut une expérience quasi traumatisante pour l'opinion palestinienne. Nous avions garanti la sécurité de ces personnes, nous avions obtenu d'Israël l'assurance absolue qu'aussi longtemps que la trêve des attentats existerait, ses services ne toucheraient pas un de leurs cheveux. Oui, l'assassinat, la vengeance fut le prétexte à la reprise des attentats. Encore que cela n'explique pas la seconde et épouvantable boucherie de ce dimanche [3 mars].

– La trêve de trois mois annoncée par les auteurs de l'attentat a-t-elle une chance de tenir ?

– Je ne sais pas. C'est totalement hors de notre juridiction. Tout dépend de Shimon Pérès. Je comprends sa position. Il est l'objet de fortes pressions. Je comprends le sentiment israélien, la colère et l'angoisse. Mais M. Pérès semble passé d'un mode de coopération avec nous à un mode de confrontation.

– Etes-vous prêts à servir de médiateur entre Hamas et Israël, comme le réclament les auteurs de l'attentat ?

– Mais oui. Nous l'avons déjà fait. C'est ainsi, avec le feu vert et l'aide de feu Itzhak Rabin, que nous étions parvenus à une trêve de sept mois. Il y a eu des contacts secrets entre Israël et Hamas et les deux parties avaient demandé et obtenu notre accord pour ces contacts.

– Est-il possible de négocier un nouveau cessez-le-feu ?

– Honnêtement, aujourd'hui, je ne sais plus à qui parler. Quel est l'interlocuteur valable chez Hamas ? Avec qui et comment reprendre la négociation ? Quel est le rôle dans cette affaire de l'extrême droite israélienne ? Personnellement [à l'instar de Yasser Arafat], *je suis convaincu que ces attentats n'ont pu être perpétrés qu'avec la coopération d'extrémistes israéliens*. Posez-vous la question : à qui profite le crime ?

– Selon vous ?

– A la droite israélienne et à la nôtre qui, ensemble, veulent détruire le processus de paix. Il est évident que le Likoud bénéficie politiquement de ces meurtres. Qui, au-delà des innocents massacrés, sont les victimes de ces attentats ? L'Autorité palestinienne autonome, notre peuple, Shimon Pérès et son Parti travailliste. Enfin, ouvrez les yeux, c'est pourtant clair... »

Propos recueillis par Patrice Claude

M. Clinton est sûr des « efforts » de M. Arafat

EN PRÉSENTANT ses condoléances à M. Pérès, le président américain Bill Clinton a estimé que *« le peuple palestinien et ses dirigeants, tout comme la promesse de la paix, vont être les véritables victimes si les responsables* [des attentats] *ne sont pas arrêtés »*. M. Clinton a estimé, en la matière, que *« M. Arafat a fait des efforts et qu'il va en faire plus »*.

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a déclaré que les *« terroristes cherchant à tuer le processus de paix devraient être discrédités, isolés et vaincus »*. La Russie a condamné, par la voix du ministère des affaires étrangères, *« un acte criminel insensé d'extrémistes qui tentent d'entraver la marche* [du Proche-Orient] *vers la paix »*.

En France, Jacques Chirac a exprimé *« l'horreur »* que lui inspire cet acte qu'il a *« totalement condamné »*. *« La France est avec vous dans l'épreuve. La route de la paix est dure, mais je sais que le terrorisme et le fanatisme n'auront pas le pouvoir de vous en détourner »*, a notamment écrit à M. Pérès le président de la République. Dans l'opposition, Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a invité les Israéliens et les Palestiniens à lutter *« ensemble »* contre le terrorisme.

Côté arabe, le roi Hussein de Jordanie, *« dégoûté par ce crime lâche et inhumain »*, a estimé que l'attentat constituait *« une nette provocation destinée à pousser Israël à une vengeance susceptible d'affecter le processus de paix »*. L'attentat de Jérusalem *« montre l'insistance des extrémistes des deux côtés à saboter le processus de paix, mais ils ne doivent pas avoir l'occasion de le mettre à bas »*, a, pour sa part, affirmé le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa. Seuls l'Iran et la Libye se sont démarquées de cette réprobation internationale. – *(AFP, Reuter.)*

La perspective d'un rapprochement entre l'Etat juif et la Syrie inquiète l'Iran

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

L'attentat commis, dimanche 3 mars, à Jérusalem, et ceux qui avaient endeuillé Israël une semaine plus tôt *« sont bien la preuve que les objectifs du processus de compromis n'ont pas été atteints, contrairement aux attentes de ceux qui l'on mis en route »* : fidèle à la ligne suivie par l'Iran, dès 1990, Radio-Téhéran a vu, dans l'attentat de Jérusalem, non seulement la preuve que l'Intifada palestinienne n'a pas pris fin, mais aussi la démonstration que ce qu'on appelle ici le *« processus de compromis »* ou le *« processus de capitulation »* a en quelque sorte permis de trier le bon grain – le *« combattant »* – de l'ivraie – le *« capitulard »* – palestinien. Et la radio de tirer sa propre conclusion : *« L'intensité des attaques* [palestiniennes] *et la faiblesse d'Israël ébranleront davantage encore »* le processus en cours.

Sur les ondes de la radio d'Etat iranienne, ce commentaire n'a rien de très original. A la prière du vendredi déjà, il y avait encore eu quelques *« Mort à Israël »* scandés par le prédicateur et répétés par la foule. Ce qui est nouveau en revanche, c'est que l'hostilité au processus de paix et à l'Etat juif n'est plus une rengaine que l'on répète à l'envi et en toute occasion dans les journaux et sur les ondes. Les informations sur les négociations de paix israélo-arabes ou sur la situation dans les territoires palestiniens autonomes – y compris lorsqu'il s'agit d'arrestations de *militants islamistes* – sont reproduites dans la presse brutes de toute réflexion assassine, les analyses et les éditoriaux étant réservés aux seuls attentats.

L'hostilité de l'Iran au processus de paix israélo-arabe lui coûte cher. Elle est l'un des points du contentieux du « dialogue critique » avec l'Union européenne (UE) et l'un des arguments forts brandis par les Etats-Unis – qui, avec Israël, accusent Téhéran de soutenir les islamistes – *pour justifier les sanctions unilatérales de Washington* à l'encontre du régime iranien.

Qui plus est, ce refus de toute négociation avec l'Etat juif commence à brouiller les relations avec un allié régional de poids, la Syrie, le seul pays arabe à avoir soutenu Téhéran lors de la guerre contre Bagdad – de 1981 à 1988 –, le seul aussi qui abrite les organisations palestiniennes hostiles au processus de paix. Le seul enfin, grâce auquel le Hezbollah libanais peut continuer d'attaquer Israël. La querelle avec Damas a même failli éclater au grand jour, en décembre 1995, lorsque la visite du vice-président iranien, Hassan Alabibi, avait été reportée *sine die* après que Damas eut pris position en faveur des Emirats arabes unis dans la querelle de souveraineté contre l'Iran au sujet des trois îles du détroit d'Ormuz : Abou Moussa, la grande et la petite Tomb.

DÉCHAÎNEMENT

La frange la plus conservatrice de la presse de Téhéran avait fait feu de tout bois contre la Syrie, accusée d'*« ingratitude »* et de *« vouloir manger à la même table que l'ennemi sioniste »*. Mais l'affaire des îles n'était qu'un prétexte, la Syrie ayant toujours défendu la même position à leur sujet. La vraie raison de ce déchaînement était à trouver du côté de la reprise, à Wye Plantation, près de Washington, de pourparlers israélo-syriens dont chacun, y compris les Syriens eux-mêmes, prédisait une issue heureuse à plus ou moins moyen terme.

M. Alabibi a fini par se rendre la semaine dernière à Damas. La nouvelle philosophie de la politique iranienne semble être de séparer les relations bilatérales des négociations israélo-syriennes et de tenter d'obtenir de Damas de laisser les coudées *franches aux groupes palestiniens* et libanais hostiles à l'Etat juif. Dans son compte-rendu de la visite, qui *« fut un succès »*, le quotidien *Tehran Times* rapportait, dimanche 3 mars, que les relations entre Damas et Téhéran étaient *« stables »* et que les opinions des deux pays étaient identiques.

Toujours selon le *Tehran Times*, le vice-président iranien a rencontré, outre les dirigeants, les responsables du Mouvement de la résistance au Liban auxquels il a affirmé que *« toutes les forces loyales à la résistance islamique dans ce pays devrait élaborer un programme commmun pour faire face aux complots ourdis par les Etats-Unis et le régime sioniste »*. Mais la partie avec les Syriens est peut-être seulement remise en attendant l'évolution de pourparlers avec Israël. L'Iran espère peut-être que les dirigeants syriens ne braderont pas leurs relations avec lui sur l'autel de la paix avec l'Etat juif.

Mouna Naïm



Le roi confirme que le Maroc aura un Parlement bicaméral

LE ROI HASSAN II a annoncé, dimanche 3 mars, à Rabat, à l'occasion du 35e anniversaire de son accession au trône, qu'un projet d'amendement à la constitution, visant à créer un Parlement bicaméral, serait présenté à l'issue de la deuxième session de la Chambre des députés, prévue d'avril à juin. Actuellement, deux tiers des trois cent trente-trois députés sont élus au suffrage universel direct, le dernier tiers étant désigné au suffrage indirect.

Le retour au système bicaméral permettra aux Marocains de *« participer plus activement »* à la vie publique, a estimé le souverain chérifien. Ce projet d'amendement, déjà annoncé en août, devrait conduire à la création d'une chambre de représentants entièrement élue au suffrage direct, ainsi qu'à la création d'un sénat, où se retrouveraient notamment les représentants des chambres professionnelles.

Dans ce discours de près de cinquante minutes, le roi a assuré que son état de santé s'était *« totalement »* rétabli. Evoquant les questions de politique intérieure, Hassan II a annoncé la poursuite des privatisations et confirmé le bien-fondé de la campagne anti-corruption, entamée il y a deux mois. Le roi a aussi évoqué le conflit du Sahara occidental, *« créé de toutes pièces par les ennemis de l'intégrité territoriale du Maroc »*. A la fin 1995, Rabat avait demandé à l'Algérie, président en exercice de l'Union du Maghreb arabe (UMA), de suspendre provisoirement les activités de cette institution, l'Algérie ayant, selon le Maroc, *« outrepassé son statut d'observateur »*, en s'érigeant *« en partie directement concernée dans l'affaire du Sahara »*.

Le prince-héritier, Sidi Mohamed, se trouvait aux côtés de son père, tout au long de la cérémonie d'allégeance, organisée dimanche après-midi, et au cours de laquelle Hassan II a reçu, debout et pendant près d'une heure, ambassadeurs et dignitaires du royaume. Le souverain s'est ensuite entretenu avec le président de l'Assemblée nationale française, Philippe Seguin, qui achevait une visite officielle de trois jours au Maroc. Devant la presse, M. Seguin a jugé *« regrettable et dangereux pour l'avenir »* que *« des formules intermaghrébines telles que l'UMA n'aient pas de réalité »*, privant la rive sud de la Méditerranée d'outils efficaces *« face au partenaire européen »*. Dans un message au roi, le président Jacques Chirac s'est félicité de la prochaine visite d'Etat que le souverain chérifien effectuera à Paris, les 6 et 7 mai. – *(AFP, Reuter.)*

Le sommet Europe-Asie s'est achevé sur un large consensus

Les 25 pays participants se retrouveront en 1998 en Grande-Bretagne

Le premier sommet mettant en présence les représentants de l'Union européenne et de dix pays asiatiques s'est achevé le 2 mars à Bangkok sur la promesse d'une nouvelle rencontre du même type en 1998 en Grande-Bretagne. D'ici à la fin de l'année, un premier Forum économique Europe-Asie devrait se tenir en France. La recherche du consensus a obligé à faire l'impasse sur certains sujets délicats, tels que les droits de l'homme et la « clause sociale ».

BANGKOK
de nos envoyés spéciaux

L'Asie et l'Europe se sont découvertes. Tout au moins au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement des dix pays asiatiques et des quinze membres de l'Union européenne, plus le président de la Commission de Bruxelles, qui se sont réunis à Bangkok, vendredi 1er et samedi 2 mars. Nombre des décisions qu'ils ont prises pour assurer le suivi de cette « première » ont justement pour but de permettre aux hommes d'affaires, aux intellectuels, aux scientifiques, aux étudiants, aux futurs dirigeants politiques et économiques de ces deux mondes de mieux se connaître (*Le Monde* daté 3-4 mars).

Ce sommet fut donc une incontestable réussite. C'est sans grandes difficultés que les participants se sont mis d'accord pour que les contacts restent nombreux entre leurs pays avant leur prochaine rencontre, à Londres en 1998. Et même si cela fut en discussion jusqu'au dernier moment, les ministres des affaires étrangères participeront à ce « suivi », ce qui prouve que le *« nouveau partenariat »* qu'il a été décidé de bâtir sera, finalement, autant politique qu'économique.

Pour parvenir à ce large consensus, les européens ont dû se montrer moins exigeants que nombre d'entre eux le souhaitaient sur la défense des droits de l'homme. Il n'a donc pas été question de la *« clause sociale »*, du travail obligatoire ni de celui des enfants. Ils ont même dû batailler jusqu'au bout pour empêcher que figure dans la *« déclaration de la présidence »* le principe de *« non-ingérence »*, mais simplement celui de *« non-intervention dans les affaires intérieures des autres partenaires »*.

Ils ont aussi réussi à obtenir de la part de tous les participants *« un ferme engagement vis-à-vis (...) de la déclaration universelle des droits de l'homme »*.

Une telle démarche pragmatique n'a pu que satisfaire Jacques Chirac, qui préfère n'aborder ce genre de sujets que lors d'entretiens bilatéraux et qui ne met publiquement en avant que sa défense des minorités chrétiennes en Chine et au Vietnam. Dans sa conférence de presse finale, il a même reconnu que, après en avoir parlé avec le Saint-Père, il avait fait au premier ministre chinois *« quelques propositions »* pour aider à un accord entre la Chine et le Vatican. Quant aux autres droits de l'homme, le président de la République est de ceux qui estiment que s'il y a des *« cultures différentes »*, une *« des caractéristiques de l'histoire mondiale, c'est qu'un certain nombre de valeurs universelles s'imposent progressivement par la force des idées et le caractère de plus en plus libéral de nos économies »*. Mais il a aussi qualifié de formule de *« bon sens »* celle utilisée par Fidel Ramos, président de la République des Philippines : *« Le premier des droits de l'homme, c'est de faire trois repas par jour. »*

La réelle connaissance du monde asiatique de Jacques Chirac lui a en fait permis de jouer les intermédiaires entre Européens et Asiatiques. Ces derniers lui en ont su gré. Non seulement il a eu des entretiens en tête-à-tête avec chacun des dix représentants asiatiques présents à Bangkok – samedi, il s'est entretenu longuement avec le nouveau premier ministre japonais pour *« tourner la page »* de la polémique née de la reprise des essais nucléaires français, et avec M. Suharto, président de la République d'Indonésie –, mais le roi de Thaïlande lui a accordé une audience particulière non prévue initialement. La presse de nombreux pays de la région a aussi largement rendu compte de son *« message à l'Asie »* adressé depuis Singapour (*Le Monde* du 1er mars). Le chef de l'Etat ne peut, ainsi, que se féliciter de ce premier voyage dans un continent qu'il aime et où il a bien l'intention de se rendre à nouveau très rapidement.

Thierry Bréhier et Jean-Claude Pomonti

« La faute à l'Italie »

Jacques Chirac a affirmé, samedi 2 mars, à Bangkok, que l'origine des difficultés dans l'industrie textile française ne venait *« pas de l'Asie mais de l'Italie »*, en raison des dévaluations compétitives. Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue du sommet Asie-Europe, M. Chirac a déclaré que *« le problème des niveaux des charges salariales et sociales ne devait pas être exagéré »* entre l'Europe et l'Asie. Citant l'exemple de l'industrie textile, il a ajouté que le *« vrai concurrent* [de la France], *c'est l'Italie, pas l'Asie »*. Dans son discours pour *« un nouveau partenariat euro-asiatique »*, jeudi à Singapour, Jacques Chirac avait déjà souligné que les productions françaises n'étaient *« pas toujours menacées »* par la concurrence asiatique, mais *« par les dévaluations compétitives »* à l'intérieur de l'Union européenne. – *(AFP.)*

Durement battus, les travaillistes australiens quittent le pouvoir

SYDNEY
de notre envoyée spéciale

Si la victoire de la coalition conservatrice était présivible à l'issue des élections législatives du samedi 2 mars, personne n'avait anticipé le *« raz-de-marée »* qui vient de chasser du pouvoir le parti travailliste. Celui-ci n'a pu conserver que 46 sièges tandis que la coalition conservatrice, qui regroupe le Parti libéral et le Parti national, a enlevé 94 sièges des 148 que compte la Chambre des représentants.

Le travailliste Paul Keating cède donc la place à la direction des affaires du pays au libéral John Howard. Agé de cinquante-six ans, ce fils de garagiste devenu avocat se compare volontiers à un « Lazare ressuscité », allusion à ses échecs répétés dans les années 80 face à la forteresse travailliste. Longtemps porte-drapeau de l'aile dure (*dry*) du Parti libéral, M. Howard n'avait jamais caché ses penchants monarchistes, son admiration pour Margaret Thatcher et sa réticence à l'égard du multiculturalisme prisé des travaillistes. Mais dès son retour à la tête du Parti libéral, début 1995, il adopta un profil plus consensuel afin de ratisser plus large. Toutefois, il n'a pas fait mystère durant la campagne électorale de son intention de revoir une législation jugée trop restrictive en matière de licenciements et de soulager les procédures administratives dont se plaignent les petites entreprises. Le principal défi qu'il aura à relever touche aux relations sociales. Il faudra probablement s'attendre à une sévère épreuve de force avec des syndicats encore tout-puissants dans certains bastions, tel celui de l'industrie portuaire.

Fort dépité par l'échec, Paul Keating, qui a dirigé le pays pendant quatre ans, a aussitôt annoncé sa démission de leader du Parti travailliste. Avec lui, huit ministres travaillistes, à qui on réserve habituellement des circonscriptions sûres, ont été emportés dans la débâcle. L'incertitude régnait toujours, lundi 4 mars, sur le sort de Kim Beazley, successeur pressenti de M. Keating à la tête du Parti travailliste.

Au chapitre de la diplomatie, le nouveau premier ministre, M. Howard, sera très attendu sur le terrain de la politique asiatique de l'Australie, qui fut la grande affaire des treize années de gestion travailliste. Si l'on en croit ses propres déclarations de campagne, l'insertion dans l'Asie restera une priorité pour l'Australie mais elle ne devra pas se faire au détriment des liens historiques avec l'Europe et les Etats-Unis.

Florence de Changy

Pékin voulait « punir » Haïti pour ses liens avec Taïwan

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ a finalement adopté, jeudi 29 février, une résolution prolongeant la *Mission des Nations unies en Haïti* (Minuha), quelques heures avant que son mandat n'expire. La Chine faisait obstruction, pour marquer son irritation face aux succès diplomatiques que remporte Taïwan auprès de nombreux petits Etats, dont Haïti.

Pékin a obtenu des concessions : le contingent onusien ne sera que de 1 200 hommes, plus 400 hommes fournis à titre national par le Canada, et ce *« pour une dernière période de quatre mois »*. Boutros Boutros-Ghali proposait le maintien pour six mois d'une force de 1 900 hommes (contre 4 800 actuellement), ce qui était considéré comme un minimum. La jeune police haïtienne, formée en quatre mois et opérationnelle seulement depuis juin 1995, ne peut encore garantir l'autorité de l'Etat. Ce constat avait conduit le président haïtien, René Préval, deux jours après son investiture le 7 février, à demander une prorogation de cette mission internationale, dont le Canada prendrait le commandement après le désengagement américain prévu pour le 15 de ce mois de mars. Cela semblait une formalité, étant donné la précarité du retour à l'ordre constitutionnel en Haïti et le montant des dépenses engagées par l'ONU depuis octobre 1994 (1 milliard de francs).

C'était compter sans Pékin, qui avait décidé de *« punir »* Haïti, coupable à ses yeux d'avoir reçu avec tous les honneurs le vice-président de Taïwan, Li Yuan-zu, lors des cérémonies de passation de pouvoir entre Jean-Bertrand Aristide et René Préval. Port-au-Prince, qui bénéficie avec quinze autres Etats de l'Amérique centrale et du Sud de la manne de Taïwan, ne pouvait pas faire moins. Taïpeh aurait ainsi, dans le cadre d'une aide exceptionnelle, apuré le tiers (17 millions de dollars) du déficit budgétaire du premier trimestre de l'exercice 1995-1996. Taïwan collabore en outre à des projets de modernisation agricole, comme celle de la riziculture dans la région de l'Artibonite, au nord de la capitale.

En menaçant d'opposer son veto à une résolution des Nations unies – le précédent remonte à 1972, à l'occasion du conflit entre l'Inde et le Bangladesh – Pékin a adressé un coup de semonce aux trente et un Etats qui entretiennent des relations officielles avec la République de Chine de Taïwan *« renégate et rebelle »*. Le message, sans ambiguïté, est qu'aucun Etat ne peut impunément bénéficier de la « diplomatie du chéquier » de Taïwan et solliciter, dans le même temps, le concours de la communauté internationale, dans le cadre de l'ONU.

La politique de Taïwan (exclue de l'ONU en 1971 au profit de la Chine) pour exister internationalement a été de nouer des *« relations privilégiées »* avec le maximum de pays. En dehors de l'Afrique du Sud, il s'agit de petits ou micro-Etats, du Swaziland au Belize, en passant par les îles Salomon. Avec cette stratégie, Taïwan s'assure environ 17 % de votes favorables à l'Assemblée générale des Nations unies, avec seulement 2,5 % de la population mondiale totale.

En octobre 1993, déjà, un incident avait rendu Pékin furieux. Devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide, chassé du pouvoir par les militaires en 1991, avait évoqué dans son discours, à la surprise générale, *« la République de Chine-Taïwan, qui retrouvera sa place, souhaitons-nous, au sein de la grande famille des Nations »*. C'était avant que l'intervention militaire américaine en Haïti ne reçoive l'onction de l'ONU. Le président en exil avait ensuite présenté des excuses à une Chine ulcérée.

Alain Abellard

Le SLPP, plus vieux parti de Sierra Leone, arrive en tête des élections

LES RÉSULTATS des élections présidentielle et législatives en Sierra Leone ont été publiés samedi 2 mars, cinq jours après le scrutin, qui avait mobilisé 60 % des électeurs dans ce pays d'Afrique de l'Ouest ravagé depuis cinq ans par la guerre civile. Le plus ancien parti sierra-léonais, le Parti du peuple de Sierra Leone (SLPP), qui fut au pouvoir de l'indépendance, en 1961, à 1967, arrive en tête. Son candidat à la présidence, Ahamad Tejan Kabbah, obtient 35,8 % des voix. Il devra affronter lors d'un second tour John Karefa-Smart, du Parti national populaire uni (UNPP) (22,63 %). Les deux formations ont recueilli des pourcentages voisins aux élections législatives organisées à la proportionnelle. En revanche, le parti de l'ancien chef de l'Etat, Joseph Momoh, déposé par la junte actuellement au pouvoir, et la formation jugée la plus proche des militaires, qui présentait John Karimu, ancien ministre des finances, n'ont recueilli que 5 % des suffrages chacun.

Les observateurs du Commonwealth qui ont surveillé les opérations électorales ont estimé qu'elles avaient été régulières, malgré les difficultés d'organisation et les violences, qui ont fait dix-sept morts à Freetown, la capitale, et Bo, la deuxième ville du pays. Aucun candidat à la présidence n'ayant obtenu 55 % des suffrages, un deuxième tour devra être organisé dans les quinze jours. Les militaires devraient ensuite quitter le pouvoir dans un délai d'un mois.

A Abidjan, les représentants de la junte et de la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF) se sont séparés dimanche, après une semaine de pourparlers, sur un constat de désaccord. Le RUF refuse de reconnaître les résultats des élections et de conclure un cessez-le-feu. Toutefois, les deux camps sont convenus d'organiser, dans un délai qui n'a pas été précisé, une rencontre entre le chef de la rébellion, Foday Sankoh, et celui de la junte, le général Julius Maada Bio. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Accord de gouvernement en Turquie entre les deux partis de centre droit

ANKARA. Soixante-dix jours après les élections, Mme Tansu Ciller et Mesut Yilmaz, les dirigeants rivaux du centre droit, se sont finalement engagés par écrit à former un gouvernement de coalition pour faire obstacle à l'arrivée au pouvoir des islamistes du Parti de la prospérité (Refah). La composition du cabinet et le programme préparé en commun par le Parti de la juste voie (DYP) et le Parti de la Mère patrie (ANAP) seront soumis mercredi à l'approbation du président Suleyman Demirel, après quoi le gouvernement entrera en fonctions.

Le protocole prévoit un système complexe de rotation à la tête de ce gouvernement, qui sera minoritaire à l'Assemblée nationale, mais bénéficiera du soutien, de l'extérieur, du Parti démocratique de gauche (DSP). Mesut Yilmaz, dont le parti s'était classé troisième lors des législatives, sera premier ministre jusqu'à la fin de l'année, puis cédera sa place à Mme Ciller pour deux ans, avant de revenir au pouvoir en 1999. Une tierce personne, du DYP, dirigera le gouvernement durant la cinquième année. – *(Corresp.)*

Une nouvelle localité tchétchène bombardée par l'armée russe

MOSCOU. Le village tchétchène de Sernovodsk (quinze mille habitants et autant de réfugiés), abritant un des rares hôpitaux de la région fontionnant hors contrôle russe, a été soumis, dimanche 3 mars à l'aube, à un violent bombardement d'artillerie de l'armée qui l'encercle depuis des mois. Des troupes sont ensuite entrées dans le village, situé à la frontière ingouche. Des combats se déroulaient au moins en deux endroits, selon des habitants qui ont réussi à fuir, au nombre d'un millier. Les militaires russes ont reconnu qu'il y a *« des morts et des blessés des deux côtés »* dans ce qu'ils appellent une opération *« visant à désarmer les bandits »*. L'administrateur local a lancé un appel à l'ONU et au Conseil de l'Europe, affirmant qu'il n'y a ni concentration de forces tchétchènes ni dépôts d'armes à Sernovodsk. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **IRLANDE DU NORD : les pourparlers *« de proximité »*** annoncés la semaine dernière par Londres et Dublin doivent s'ouvrir lundi 4 mars à Belfast après une rencontre entre les ministres britannique et irlandais des affaires étrangères. Les différents partis d'Irlande du Nord, catholiques et protestants, participeront à des degrés divers à ces rencontres qui devraient, selon le plan anglo-irlandais, déboucher sur des élections et une table ronde finale à laquelle le Sinn Fein ne serait admis qu'en cas de cessez-le-feu. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : décision sans précédent au sein de l'Union Européenne,** la Grèce a demandé le rappel des attachés militaires italien et néerlandais, qu'elle accuse d'avoir pris des notes sur ses installations militaires de l'île de Lesbos. Rome et La Haye ont jugé ces allégations absurdes. Cette décision, rendue publique samedi 2 mars, est interprétée comme un geste de mauvaise humeur d'Athènes à la suite du refus de ses partenaires européens de prendre partie dans le conflit qui l'oppose à Ankara pour la possession d'un îlot désert de la mer Egée. – *(AFP, Reuter.)*

■ **CHYPRE : Rauf Denktash a été victime d'un infarctus,** dimanche 3 mars. Le dirigeant chypriote turc a été hospitalisé et son état est *« stable »* selon son médecin. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : Bagdad aurait accepté la résolution 986** du Conseil de sécurité de l'ONU, dite *« pétrole contre nourriture »*. Un journal appartenant au fils de Saddam Hussein a mentionné pour la première fois cette résolution dont les termes, sinon le principe, ont été jusqu'ici rejetés par Bagdad. L'article en question évoquait la visite que doit rendre, lundi 4 mars, le ministre irakien du pétrole à Ankara, pour y évoquer la réouverture de l'oléoduc turco-irakien fermé depuis la guerre du Golfe. Cette réouverture ne serait possible que dans le cas d'une acceptation officielle par Bagdad de la résolution 986. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : un journaliste de la télévision d'Etat, Belkacem Sâadi,** a été enlevé et assassiné, près de Skikda, sur la côte est, a annoncé, samedi 2 mars, la télévision algérienne. C'est le cinquante-deuxième journaliste assassiné en Algérie depuis mai 1993. Un chauffeur de l'entreprise nationale de télédiffusion, Lakhdar Méziane, a lui aussi été tué, jeudi, à Bougara, près d'Alger. Par ailleurs, la Confédération des syndicats autonomes (CSA) a décidé de *« reporter »* sa grève de quatre jours, qui devait démarrer samedi. – *(AFP.)*

■ **BÉNIN : le premier tour de l'élection présidentielle** s'est déroulé dans le calme, dimanche 3 mars, malgré de nombreux problèmes d'organisation. A Cotonou, dans des quartiers considérés comme acquis à l'opposition, les bureaux n'ont pu ouvrir qu'à 14 heures faute de bulletins de vote. La participation aurait dépassé 60 %. – *(AFP.)*

■ **CAMEROUN : une manifestation a fait deux morts à Limbe,** un port pétrolier du sud du pays, selon un bilan officiel publié dimanche 4 mars. Selon l'opposition, il y a eu cinq tués lors de cette marche menée le 1er mars par les partis d'opposition pour protester contre la nomination de délégués du gouvernement à la place des maires élus dans les vingt plus grandes villes du pays. Lors des élections municipales de janvier, les partis de l'opposition avaient remporté treize de ces villes. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : des affrontements meurtriers** ont éclaté, samedi 2 mars, dans le nord du pays entre des combattants du Hezb-e-islami du chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar et la milice ouzbèque du général Rashid Dostom. Ces deux factions étaient jusque-là alliées contre les autorités de Kaboul. – *(Reuter.)*

■ **INDE-PAKISTAN : Islamabad ne tolérera pas** que l'Inde érige une barrière le long de la ligne de démarcation qui sépare les parties indienne et pakistanaise du Cachemire, a indiqué samedi 2 mars le ministre pakistanais des affaires étrangères Aseff Ali. Selon ce dernier, la construction d'une telle barrière défensive reviendrait à changer le statut de la ligne de démarcation du Cachemire en violation des résolutions de l'ONU. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

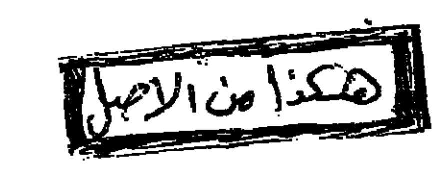
■ ***BRÉSIL* : les cinq membres du groupe rock « Mamonas Assassinas »**, très connu au Brésil, ont été tués, dimanche 3 mars, quand leur petit avion s'est écrasé dans une région montagneuse à l'ouest de Sao Paulo. Les neuf personnes à bord de l'appareil, qui a heurté une colline, sont mortes. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS-CUBA : le mauvais temps a perturbé l'hommage rendu en haute mer,** samedi 2 mars, par des anticastristes cubains vivant aux Etats-Unis aux quatre victimes d'Hermanos al rescate, dont les deux petits avions ont été détruits par des chasseurs cubains une semaine plus tôt. Etroitement surveillés par la marine et l'aviation américaines, une flotille de petits bateaux et quelques avions ont regagné en soirée la Floride sans incident. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke,** a déclaré lundi 4 mars, dans une interview au *Daily Telegraph*, *« avoir des sympathies »* pour l'idée de l'Union monétaire européenne. Si l'Union se faisait, le fait que la Grande-Bretagne en fasse partie ou non serait important, a-t-il dit. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les reventes de logements** ont diminué de 4,2 % en janvier, retombant à 3,71 millions, selon l'association des agents immobiliers. C'est le plus bas niveau enregistré depuis mai 1995. – *(AFP.)*





Le sauvetage du crédit immobilier au Japon est vivement critiqué

L'opinion est hostile au plan gouvernemental qui prévoit de recourir aux deniers de l'Etat pour liquider une énorme dette de 8 000 milliards de yens, soit 400 milliards de francs. L'affaire met en cause la pègre, l'administration et les banques

La Diète japonaise doit examiner cette semaine le projet de budget pour l'exercice 1996, qui prévoit une aide de l'Etat de 685 milliards de yens (32 milliards de francs) au sauvetage des organismes de crédit immobilier, qui ont accumulé 8 000 milliards de yens (400 milliards de francs) de mauvaises créances. L'affaire met en cause la responsabilité de la pègre, mais aussi des banques et de l'administration, qui a laissé ces organismes prêter sans mesure. Le projet gouvernemental rencontre une forte hostilité dans l'opinion. Lundi matin 4 mars, des députés du Parti de la nouvelle frontière, principale formation d'opposition, ont bloqué la réunion de la commission du budget qui devait étudier le projet de loi de finances. Le secrétaire général du Parti libéral-démocrate au pouvoir a promis de *« faire en sorte que les banques prennent en charge une part supplémentaire du fardeau »*. Aux Etats-Unis, le sauvetage des caisses d'épargne endettées a coûté 750 milliards de francs à l'Etat, la vente des actifs ayant permis de récupérer 2 000 milliards.

TOKYO
de notre correspondant

Le premier ministre Ryutaro Hashimoto pourrait s'adresser à la nation pour lui faire accepter son plan de sauvetage des organismes de crédit immobilier *(jusen)*, qui *prévoit de recourir aux deniers de* l'Etat pour liquider une énorme dette de 8 000 milliards de yens, soit 400 milliards de francs.

Selon un sondage de l'*Asahi*, 87 % des Japonais sont hostiles à ce plan. Devant la colère de l'opinion publique, qui s'est exprimée dimanche dernier par la fulgurante percée du candidat communiste dans l'élection du maire de Kyoto, le gouvernement envisage de demander aux banques-mères d'assumer une part plus grande que prévu de la liquidation des *jusen*. La suggestion du ministère des finances d'une démission des présidents des grandes banques a provoqué une levée de boucliers dans le milieu : elle a été jugée comme une *« ingérence »* dans des affaires privées.

L'affaire des *jusen* hypothèque le vote du budget 1996 qui doit commencer à s'appliquer le 1er avril ; surtout elle pèse sur la reprise de l'activité économique. Plus profondément, ce scandale financier est le plus grave survenu au Japon depuis la seconde moitié des années 80. Il est beaucoup plus qu'une nouvelle péripétie dans le long dégonflement de la *« bulle spéculative »*, qui a laissé aux banques l'équivalent de 2 000 milliards de francs de mauvaises créances. Il met en lumière l'existence d'un système spéculatif dans lequel les banques, la haute administration des finances et les milieux interlopes ont partie liée.

Le Japon étant le premier exportateur de capitaux, personne ne souhaite une crise financière qui aurait de graves répercussions internationales : la nécessité de conserver la confiance des pays étrangers est du reste la raison invoquée par le gouvernement Hashimoto pour faire assumer par l'Etat une partie du coût de la liquidation des *jusen* : 685 milliards de yens (32 milliards de francs) sont inscrits à ce titre dans le projet de budget 1996. En même temps, le gouvernement s'engagera par une déclaration solennelle à tirer au clair les responsabilités et à soutenir les *opérations de récupération* des créances douteuses en renforçant la loi sur l'exécution des décisions de justice en matière civile. Cela afin de contrer l'intervention de la pègre *(yakuza)* dans la vente des terrains hypothéqués par les débiteurs des *jusen*.

LA PÈGRE A BON DOS

Gouvernement et médias tentent de faire de la pègre le bouc émissaire de la débâcle des *jusen*. La pègre a certes été partie prenante dans l'« économie de casino » qui caractérisait le Japon de la fin des années 80. Elle a spéculé sauvagement par l'entremise de sociétés écrans et continue aujourd'hui de participer à une « économie souterraine » où les affaires se traitent en marge de toutes les règles de la société : récupération des dettes, accaparement de terrains hypothéqués, etc. Mais même si, comme l'avancent des experts, 10 % à 30 % du total des mauvaises dettes des banques ont pour débiteurs des sociétés naviguant en eaux troubles, les affairistes et les truands n'ont qu'une part de responsabilité dans la crise, n'ayant finalement joué que leur « rôle social » habituel. En revanche, les secteurs sains de l'économie et l'administration ont failli : les premiers à un minimum d'éthique dans les affaires, la seconde à sa mission de contrôle. En cela, le scandale des *jusen* est un révélateur de l'état pathologique du système financier nippon.



Afin de lutter contre les effets déflationnistes de la flambée du yen à la suite des accords du Plaza en 1985, le gouvernement avait pratiqué une politique de grande facilité monétaire, rendant le crédit pratiquement gratuit, entraînant une augmentation considérable de la masse monétaire et une inflation des actifs. Le basculement se produisit lorsqu'en 1990 les autorités décidèrent de réagir contre les excès de la spéculation en resserrant le crédit. L'indice Nikkei s'effondra, suivi par les prix des terrains.

Les banques se déchargèrent alors de leurs clients à risque, douteux ou insolvables, sur les organismes de crédit vivant dans leur mouvance, dont les *jusen*. Bénéficiant de réglementations laxistes qui ne prévoyaient ni capital minimum ni *ratio* de solvabilité, les *jusen* continuèrent à prêter, accordant même des prêts supérieurs à la valeur des biens gagés. Les banques comme le ministère des finances savaient déjà que l'on allait vers la rupture. Dès 1991-1992, époque où Ryutaro Hashimoto détenait le portefeuille des finances, une série d'audits gouvernementaux révélaient que 37 % des prêts des *jusen* (4 600 milliards de yens) étaient irrécupérables. Trois ans plus tard, le montant des mauvaises créances avait augmenté de 76 %, atteignant 8 000 milliards.

LE RÔLE DES ORGANISMES AGRICOLES

Le ministère des finances aurait dû être d'autant mieux informé de la situation des *jusen* qu'avaient été placés à leur tête des hauts fonctionnaires en retraite issus du sérail. Ce « pantouflage » (*amakudari* : « la descente du ciel ») est une pratique courante au Japon : il permet au secteur privé d'être informé à l'avance de la politique concoctée dans les ministères et à la bureaucratie d'exercer une discrète surveillance sur les entreprises. Mais *loin de faire preuve d'expertise*, les « parachutés » à la tête des *jusen* se sont montrés plus soucieux d'assurer leur prime de départ que de freiner les excès et ont pratiqué la fuite en avant. C'est sous leur houlette que les *jusen* se sont écartées de leur vocation première pour prêter aux ménages se lançant dans la spéculation. Et ce sont encore eux qui, sous la pression des banques-mères, ont poursuivi une politique de prêts suicidaire.

Le ministère des finances n'est pas seul en cause : celui de l'agriculture a également fermé les yeux, alors que les organismes de crédit agricole, principaux financiers des *jusen* avec les banques, ont fourni sans grand discernement 5 500 milliards de yens, dont il ne reste plus aujourd'hui que des mauvaises créances. C'est après – et non avant – l'éclatement de la « bulle » que les concours des organismes de crédit agricole ont fait un bond, atteignant 3 400 milliards de yens (170 milliards de francs) sur 1992. Ces fonds ont donc alimenté les opérations de cavalerie auxquelles se livraient les *jusen* et leurs débiteurs.

Les dessous peu reluisants de ce scandale expliquent que le gouvernement soit resté évasif sur les raisons qui l'ont amené à décider de recourir aux deniers de l'Etat – c'est-à-dire à l'argent des contribuables – pour tenter de *liquider* l'affaire. Les liens entre affairistes, truands de haute volée, promoteurs spéculateurs et banquiers sont trop étroits. Il en est ainsi de l'implication des coopératives agricoles dans les *jusen* : le monde paysan représente 5 millions de votes pour le camp conservateur. Il en est ainsi des fonds versés par les *jusen* à des politiciens, dont M. Hashimoto.

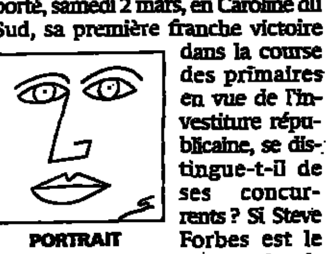
L'une des « sanctions » de la débâcle des *jusen* sera une réforme du ministère des finances donnée en pâture à l'opinion publique afin de détourner sur la bureaucratie un mécontentement bien réel. Car beaucoup ont souffert de la flambée des prix des terrains, chassés de leur logement par les promoteurs ou par l'Etat, en raison de droits de succession astronomiques. Des quartiers entiers de Tokyo et de Kyoto ont été défigurés. Aujourd'hui, c'est le contribuable qui doit assumer une partie du coût d'un jeu pour lequel il a déjà payé.

Philippe Pons

Bob Dole remporte sa première grande victoire dans les primaires républicaines

Son succès en Caroline du Sud relance sa campagne face à ses rivaux

WASHINGTON
de notre correspondant



PORTRAIT

En quoi « Bob » Dole, qui a remporté, samedi 2 mars, en Caroline du Sud, sa première franche victoire dans la course des primaires en vue de l'investiture républicaine, se distingue-t-il de ses concurrents ? Si Steve Forbes est le milliardaire qui propose un impôt unique *(flat tax)*, si Pat Buchanan, le candidat populiste, a un incontestable flair politique, si Lamar Alexander est *l'homme qui parle toujours*... de l'âge de Bob Dole, qui est le sénateur du Kansas ? Devant ses auditoires composés de militants raisonnables, le chef de la majorité sénatoriale développe peu ses idées et ne se risque pas à expliquer ce que seraient ses premières décisions, si d'aventure il devenait l'hôte de la Maison Blanche. Ce qu'il propose aux Américains, c'est Bob Dole, tout simplement : son personnage, sa réputation, son image.

Après trente-cinq ans de mandat parlementaire, onze années de leadership républicain au Sénat, deux tentatives infructueuses pour obtenir l'investiture présidentielle (en 1980 et 1988), un essai malheureux pour la vice-présidence (avec Gerald Ford, en 1976), que découvrir de neuf chez cet homme unanimement respecté mais sans charisme ? Robert Dole, grand soldat, homme courageux... Son passé militaire fait partie de son fonds de commerce électoral. Il sera à coup sûr le dernier candidat présidentiel à s'être illustré sur les champs de bataille de la seconde guerre mondiale.

Grièvement blessé en 1945 près de Bologne en Italie, paralysé pendant un an, il conserve de cette époque des souvenirs douloureux et d'importantes séquelles physiques. Combien de personnes veulent lui serrer la main, oubliant que son bras droit est définitivement inerte ? *« J'ai l'expérience, j'ai été testé, testé et testé de bien des façons. Je n'ai pas peur d'être un leader, et je sais ce que cela veut dire. »* Face à des adversaires qui exploitent férocement l'argument de l'âge, Bob Dole n'esquive pas le débat, il le retourne : son âge, c'est la garantie qu'il offre aux Américains.

Certes, il a subi cette opération chirurgicale, en 1991, pour un cancer de la prostate, mais justement, il est guéri, solide comme un roc. Et c'est vrai qu'à le voir s'infliger l'emploi du temps imposé par la pêche aux voix de la campagne électorale, on ne lui donne pas ses soixante-douze ans. Une fois pourtant, au plus mauvais moment de sa carrière, il s'est mis à nu : *c'était* le soir du 23 janvier, juste après le discours sur l'état de l'Union. Dans sa réponse au chef de l'exécutif, Bob Dole est apparu vieilli, lugubre, à des années-lumière du brio dont avait fait preuve ce formidable animal politique qu'est Bill Clinton.

L'Amérique, brusquement, a eu le sentiment que celui qu'elle considérait comme le candidat naturel du Parti républicain était un homme usé et ce doute, depuis, n'a fait que grandir. Lorsqu'on lui demande pourquoi son parcours dans les primaires est aussi décevant, notamment dans le New Hampshire, il répond : *« Je n'avais pas réalisé que les emplois et le commerce deviendraient* [des thèmes] *aussi importants. »* Certes, lui non plus, ne prétend pas posséder ce *« truc de la vision »*, mais est-ce vraiment là l'homme qui peut battre Bill Clinton ? A défaut de faire rêver, il est crédité d'une maîtrise dans l'art de « faire aboutir les choses », à Washington comme dans le Kansas : Bob Dole, fondamentalement, est un homme de compromis.

Tant pis si cet art du possible, acquis sur la colline du Capitole, fait plutôt mauvais effet dans cette Amérique profonde qui ne cesse de tirer à boulets rouges contre les *« politiciens de Washington »*. Bob Dole est un conservateur modéré, à l'ancienne mode, éloigné par nature de cet extrémisme républicain qu'incarne Pat Buchanan. Le sénateur, dont les origines sociales sont modestes, est instinctivement méfiant à l'égard d'un Steve Forbes qui a hérité de la richesse paternelle. C'est un homme qui croit à des valeurs comme le respect dû à l'ancienneté et à la parole donnée, et se méfie des idéologues et de la rhétorique.

Hormis, bien sûr, le talent de « grand communicateur », il a bien des points communs avec Ronald Reagan : *« Je veux bien être un autre Reagan, si c'est cela que vous voulez. »* Pourquoi donc choisir Bob Dole ? *« Les gens me disent : c'est ton tour ! »* L'autre jour, dans l'Iowa, devant un auditoire de fermiers qui piétinaient sur place pour se réchauffer, il avait lancé de sa voix rocailleuse : *« J'espère que vous êtes excités par cette campagne autant que je le suis. »* Dans l'assistance, il y eut quelques *« yeah ! yeah ! »* polis.

Laurent Zecchini

La première manche de la « bataille du Sud »

A l'issue des primaires républicaines de la Caroline du Sud, Etat très conservateur, le leader de la majorité au Sénat, Robert Dole, a obtenu 45 % des votes (124 658 voix), contre 29 % pour l'ultra-conservateur Patrick Buchanan, 13 % pour le milliardaire Steve Forbes et 10 % pour l'ancien gouverneur du Tennessee, Lamar Alexander. Bob Dole a remporté les 37 délégués en jeu dans cette primaire, la première de la « bataille pour le Sud » des Etats-Unis. Ses défaites devant Pat Buchanan dans le New Hampshire et devant Steve Forbes en Arizona avaient sérieusement entamé sa crédibilité de favori dans la course à l'investiture républicaine. M. Dole a par ailleurs remporté dimanche les 14 sièges de délégués en jeu dans la primaire de Porto Rico (Etat libre associé aux Etats-Unis), où il a obtenu 97,8 % des voix.

PARLEMENT L'Assemblée nationale doit examiner, à partir du mardi 5 mars, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, qui rassemble, notamment, les mesures de relance annoncées par le premier ministre en décembre et en janvier. Ces dispositions sont accueillies avec scepticisme par la majorité, qui regrette le manque de clarté et d'ambition de la politique économique du gouvernement. ● LES DÉPUTÉS ont sensiblement réduit, en commission des finances, la portée des déductions fiscales sur les crédits à la consommation annoncées le 30 janvier. ● FRANÇOIS LÉOTARD a appelé, dimanche 3 mars, à un « *renouvellement* » du gouvernement avant 1998. Le président du PR, candidat à la présidence de l'UDF, a adressé un hommage appuyé au président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (RPR).

La majorité fait grise mine devant les mesures de relance

L'examen, à partir du mardi 5 mars, du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier fournit aux députés une nouvelle occasion d'interpeller le gouvernement sur la « lisibilité » et la pertinence de sa politique économique

LE PROJET DE LOI portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), examiné à partir du mardi 5 mars par l'Assemblée nationale, aurait dû être une bonne occasion pour le gouvernement de réaffirmer la cohérence et la continuité de sa politique économique. Ce texte rassemble, en effet, trois grandes séries de mesures annoncées depuis le mois de novembre par Alain Juppé : il met en œuvre les dispositions présentées le 27 novembre 1995, dans le cadre du plan de soutien aux PME ; il met en forme législative les mesures de soutien à l'économie annoncées par le premier ministre, le 21 décembre, à l'occasion du sommet social ; il comprend enfin le plan complémentaire de soutien à l'activité annoncé le 30 janvier et, en particulier, de nouvelles mesures d'incitation à la consommation.

Bref, le DDOEF pourrait prendre l'allure d'une sorte de collectif budgétaire, répondant à la dégradation de la conjoncture, qui subit un sérieux ralentissement de la croissance espérée en 1996 et une nouvelle aggravation du chômage.

Or c'est l'inverse qui se produit. Une nouvelle fois, la discussion de ce projet de loi promet d'être, pour la majorité, l'occasion d'exprimer ses réserves sur la politique conduite et sur la capacité du gouvernement à tracer des orientations claires et mobilisatrices, de nature à restaurer la confiance des consommateurs et des entreprises. Le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR), ne mâche pas ses mots, en effet, sur ce projet de loi.

Les mesures en faveur des PME ? *Elles ne sont « pas négligeables »*, reconnaît M. Auberger ; mais il ajoute aussitôt qu'elles constituent plutôt « *des mesures d'ajustement de portée limitée* » et qu'elles ne font pas sauter les deux verrous qui brident le développement des PME : l'accès au crédit et le niveau d'imposition de ces entreprises. Les dispositions relatives à l'épargne ? Le député de l'Yonne n'est pas plus tendre : ces mesures, observe-t-il dans son rapport, « *ont un air quelque peu impressionniste* » et « *s'inscrivent assez difficilement dans une politique d'épargne stable aux orientations bien définies* ». En outre, « *il n'est pas sûr qu'elles participent à un mouvement significativement renforcé de consommation* ».



POINTILLISME

Exprimant un sentiment largement partagé par la commission des finances, M. Auberger administre une volée de bois vert au gouvernement. « *L'accumulation de mesures ponctuelles, voire pointillistes, d'un mois sur l'autre, les unes se succédant aux autres, alors que les premières ne sont pas encore entrées en application et quelques semaines après le vote définitif du budget, n'apparaît pas de bonne méthode* », assure-t-il. D'autant, enchaîne-t-il, que l'accumulation de ces mesures « *fait perdre à chacune de son effet* ». « *Faute de pouvoir leur donner une certaine ampleur, en raison de la situation budgétaire, le gouvernement donne l'impression de chercher sa voie, en prenant de-ci, de-là, des dispositions provisoires à caractère expérimental* », analyse le rapporteur général.

Autrement dit, la majorité déplore que le gouvernement s'en tienne, depuis des semaines, à un pilotage économique qui relève du bricolage et qui n'est pas de nature à restaurer durablement la confiance des consommateurs et des entreprises. « *Trop de plans tuent les plans* », estime Pierre Méhaignerie (UDF), président de la commission des finances. Il précise qu'il n'y a pas d'« *agressivité* » de la part de la majorité, comme en témoigne le soutien solide dont bénéficie le gouvernement sur sa politique de défense, sa politique européenne ou sa réforme de la protection sociale, mais il regrette le manque de « *lisibilité* » d'une politique économique qui, de plan en plan, multiplie les exonérations fiscales et alourdit la dépense publique dans des proportions inquiétantes, de l'ordre de 7 milliards à 8 milliards de francs pour 1996.

« *On peut se demander si, plutôt que de vouloir mettre en œuvre des politiques conjoncturelles pointillistes, il ne conviendrait pas de se concentrer sur quelques réformes structurelles fondamentales qui devraient être appliquées progressivement et avec persévérance* », conclut M. Auberger, en évoquant « *une véritable réforme fiscale* ».

A cet égard, l'attitude très réticente de la commission des finances à propos des déductions fiscales accordées sur les crédits à la consommation est significative : comment peut-on plaider pour une simplification de la fiscalité française quand on crée, à la première occasion, une nouvelle exonération ?, ont relevé bon nombre de députés de la majorité. Au contraire, en adoptant un amendement d'Yves Fréville (UDF-FD, Ille-et-Vilaine) visant à créer un plafond, au titre de l'impôt sur le revenu, limitant le cumul des réductions d'impôt à 15 % du revenu net imposable, la commission des finances a clairement indiqué au gouvernement *la volonté de la majorité d'aller vers la suppression des « niches fiscales »*.

Cette grogne persistante est d'autant plus gênante pour le gouvernement qu'elle rejoint les critiques formulées, ces derniers jours, par plusieurs caciques de la majorité. Le 29 février, c'était Charles Pasqua qui regrettait le manque d'un « *projet d'ensemble* » à l'action gouvernementale. Dimanche 3 mars, François Léotard, président du Parti républicain, a qualifié le premier ministre de « *mécanicien de l'économie* », impuissant à donner souffle et vision à son action. Le même jour, Simone Veil, sur TF 1, confiait, sans pitié pour M. Juppé : « [Il] *me donne l'impression de quelqu'un qui serait chef d'orchestre et qui voudrait se substituer à tous les musiciens*, [alors même] que *la partition n'a pas été écrite complètement.* » Le mot est cruel, mais traduit un sentiment largement partagé.

Gérard Courtois

Les régies gazières pourront étendre leur desserte

Un amendement gouvernemental de dernière minute risque de provoquer quelque émoi à l'Assemblée nationale. Pour répondre à un engagement pris par son prédécesseur vis-à-vis de Bruxelles, le ministre de l'industrie, Franck Borotra, tente d'inclure dans le projet économique et financier discuté mardi 5 mars par l'Assemblée nationale une disposition élargissant le champ d'action des dix-sept régies gazières non nationalisées par la loi de 1946 et qui assurent, notamment, la desserte des agglomérations de Strasbourg, Grenoble, Bordeaux et Colmar. Ces régies pourront désormais distribuer du gaz aux communes jouxtant le territoire auquel elles étaient cantonnées depuis bientôt cinquante ans. *Le ministère de l'industrie affirme qu'il* s'agit d'un simple aménagement, introduit avec l'assentiment de Gaz de France, et non d'un début de déréglementation.

Les autres dispositions du projet de loi

Outre un encouragement fiscal du crédit à la consommation, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier comporte notamment les mesures suivantes :

● **Déblocage de l'épargne.** – Autorisation du déblocage anticipé de l'épargne salariale placée sur un plan d'épargne d'entreprise (PEE), ainsi que des fonds placés sur des plans d'épargne populaire (PEP) ; exonération des plus-values de cessions de sicav et autorisation du déblocage anticipé de fonds placés sur un plan d'épargne-logement (PEL) s'ils sont utilisés à certaines dépenses (amélioration du logement, acquisition d'équipements ménagers).

● **Logement locatif.** – Afin d'encourager l'achat par des particuliers de biens neufs destinés à la location, le projet de loi ouvre la possibilité, pour les ménages ayant acquis un logement neuf entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 de déduire de leurs revenus 10 % du montant de leur investissement chaque année pendant quatre ans et 2 % pendant les vingt années suivantes.

● **PME.** – Réduction des droits de mutation de 11,8 à 9 %, pour la fraction taxable supérieure à 700 000 francs ; relèvement du plafond de la provision spéciale pour « essaimage », ainsi que du plafond du régime d'imposition pour les « micro-entreprises » ; atténuation des effets financiers du franchissement du seuil de dix salariés.

● **Livret jeune.** – Création d'un livret d'épargne réservé aux jeunes de douze à vingt-cinq ans et rémunéré à 4,75 %.

● **SFP.** – La privatisation de la Société française de production est inscrite dans ce projet de loi.

La transmission d'entreprise tente un retour

LA BAISSE DE LA FISCALITÉ sur la transmission d'entreprise est de retour, non à l'initiative du gouvernement, mais par le biais d'un amendement au projet de loi économique et financier examiné mardi 5 mars par l'Assemblée nationale.

Pierre Méhaignerie et Philippe Auberger, respectivement président et rapporteur de la commission des finances, veulent réintroduire l'abattement sur les droits de mutation, qui figurait dans la loi de finances pour 1996, en le « reprofilant » pour le rendre conforme aux exigences du Conseil constitutionnel. Saisis par les socialistes, les juges constitutionnels avaient en effet censuré la disposition (*Le Monde* du 2 janvier) pour cause de « *rupture d'égalité devant la loi* ».

DONATIONS ENTRE VIFS

Le Conseil avait admis les objections de l'opposition, assurant qu'il ne s'agissait pas de faciliter la transmission de l'outil professionnel, mais de privilégier fiscalement certains élements de patrimoine parmi d'autres. Voilà qui tombait mal pour une réforme souhaitée par Jacques Chirac durant sa campagne présidentielle et que le premier ministre, Alain Juppé, s'était engagé à mettre en œuvre rapidement dans sa déclaration de politique générale du 17 mai 1995.

Le dispositif adopté par la commission des finances se veut moins large que le précédent. Le Conseil constitutionnel avait critiqué l'institution d'un abattement au profit des donataires « *sans exiger qu'ils exercent une fonction dirigeante au sein de l'entreprise* ». Surtout, il s'était opposé à l'élargissement du dispositif aux transmissions après décès accidentel d'une personne âgée de moins de soixante-cinq ans.

L'amendement restreint l'exonération de droits de mutation, à concurrence de 50 % de la valeur des biens transmis et dans la limite de 100 millions de francs, aux seules donations entre vifs. Il exclut donc les transmissions par décès. Par ailleurs, il oblige l'un des donataires à prendre l'engagement de conserver pendant au moins dix ans les biens transmis au titre de biens professionnels et à exercer des fonctions dirigeantes dans l'entreprise.

Il n'est pas sûr que le dispositif ainsi « allégé » convienne aux patrons de PME, et le gouvernement, semble-t-il, n'est guère séduit par l'initiative de sa majorité.

Caroline Monnot

Les banques n'ont pas obtenu gain de cause sur l'encouragement du crédit à la consommation

« *LES CONTRIBUABLES qui ont leur domicile fiscal en France bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu à raison des sommes versées par eux en 1996 et 1997 au titre des intérêts des prêts à la consommation et du coût du financement des contrats de location avec option d'achat et de location-vente, pour autant que ces prêts et contrats ont été conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 1996. La réduction d'impôt prévue ne s'applique pas (...) aux intérêts versés au titre des ouvertures de crédit dont les offres préalables ne mentionnent pas le bien ou le service financé.* »

Les banques n'ont pas trouvé de député pour proposer la suppression de cet article du projet de loi *économique et financier discuté* par l'Assemblée nationale, mardi 5 mars. Cet article résulte d'une décision de Jacques Chirac lui-même qui, convaincu par Jacques Calvet, président de PSA (Peugeot-Citroën), *et par* Ambroise Roux, dirigeant de l'Association française des entreprises privées, l'avait imposé contre les réticences de Matignon et de Bercy (*Le Monde* du 31 janvier et du 1er février).

A l'AFB (Association française des banques), on plaide que si le gouvernement veut relancer la consommation, il vaudrait mieux étendre la déduction fiscale à l'ensemble des crédits, sachant qu'un quart seulement des prêts sont affectés à un achat précis. Cette position n'est pas exempte d'arrière-pensées. D'une part, en effet, la mesure prévue va favoriser les organismes de crédits spécialisés (sur les 58 milliards de francs de flux annuel de crédits affectés, 56 milliards de francs sont consentis par ces établissements).

SURCOÛT DE GESTION

D'autre part, l'obligation, pour les prêteurs, de fournir à leurs clients, pour leur déclaration de revenus, *le montant des intérêts* cumulés pour les crédits qui leur ont été consentis, va provoquer un volume supplémentaire de paperasserie, dont les banques se seraient bien passées. Il est probable que ce surcoût de gestion sera répercuté sur leur taux d'intérêt, ce qui annihilera le mouvement de baisse des taux tant souhaité par Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances.

Les dégâts pourraient être limités, pour les banques, si étaient adoptés deux amendements défendus par des membres de la commission des finances de l'Assemblée : l'un, déposé par Arthur Dehaine (RPR, Oise), propose de relever de 1 000 francs à 3 000 francs la valeur unitaire minimale des biens acquis à l'aide des prêts à la consommation ; l'autre, rédigé par le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne) vise à porter de 3 000 francs à 10 000 francs le montant minimal de crédit pris en compte pour la déduction des intérêts.

Quant au service de la législation fiscale du ministère des finances, par nature hostile à toute défiscalisation, il a convaincu Jean-Pierre *Thomas (UDF, Vosges) de proposer* le plafonnement de la réduction d'impôt à 2 500 francs par an. Ce dernier amendement, à la différence des deux autres, semble avoir l'accord du gouvernement. Bercy a *évalué, sur la base des encours* actuels des crédits à la consommation, le coût de ce nouveau « maquis » fiscal : près de 3 milliards de francs pour 1997 et 1998.

Babette Stern

François Léotard tresse des couronnes à Philippe Séguin

Le président du PR critique sans indulgence le premier ministre

FRANÇOIS LÉOTARD est un homme courtois. Lorsqu'on lui adresse des louanges, il rend la politesse. Le 15 janvier, alors que Philippe Séguin était venu à Fréjus, ville dont M. Léotard est le maire, pour inaugurer un lycée portant le nom d'André Léotard, père de l'ancien ministre de la défense, le président de l'Assemblée nationale avait rendu à ce dernier un hommage appuyé : « *Quand un pays comme la France compte parmi ceux qui ont vocation à le diriger des hommes comme François Léotard, il ne saurait se passer longtemps de leur compétence, de leur enthousiasme et de leur aptitude à servir.* » Dimanche 3 mars, le président du Parti républicain, à son tour, a fait l'éloge de *M. Séguin*.

Invité du « Forum de Radio J », M. Léotard a assuré que M. Séguin a « *l'étoffe et les qualités d'un homme politique de premier rang* ». « *Il a, sur les sujets qui nous préoccupent – l'Europe, pour l'essentiel – dit un certain nombre de choses utiles et intéressantes* », a ajouté M. Léotard, pour qui le discours prononcé par le président de l'Assemblée à Aix-la-Chapelle, le 26 janvier, marque « *beaucoup d'évolution dans la démarche* ». « *A l'UDF, nous serons très sensibles et très attachés à la façon dont on abordera les questions européennes* », a continué l'ancien ministre, en demandant qu'« *il n'y ait pas d'ambiguïté sur ce sujet* ».

« *Est-ce qu'on veut continuer à construire l'Europe ?*, a-t-il demandé. *Est-ce qu'on veut répondre favorablement et positivement aux questions de la CIG* [conférence intergouvernementale] *? Est-ce qu'on veut aller vers la monnaie unique ? Si toutes les réponses sont positives, alors, il n'y a plus d'obstacles. Si elles étaient négatives ou ambiguës, il y aurait toujours des difficultés* [au sein de la majorité]. »

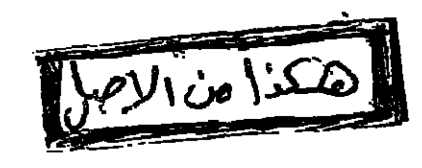
RENOUVELER LE GOUVERNEMENT

En revanche, le président du PR s'est montré sévère à l'endroit d'Alain Juppé, même s'il a déclaré que le premier ministre « *ne mérite pas l'excès d'opprobre dans lequel on l'a jeté* ». « *Ce qui manque, c'est une forte dimension politique au discours et à l'appréhension des questions sociales* », estime M. Léotard, avant de demander une nouvelle fois un « *renouvellement* » du gouvernement avant les élections législatives de 1998. « *Est-ce que cela porte sur le premier ministre ? Ce n'est pas de mon ressort* », a-t-il éludé.

S'il s'est montré sans indulgence pour M. Juppé, l'ancien ministre balladurien n'a rien à redire à l'action de Jacques Chirac. « *Je crois qu'il a trouvé, peu à peu, les comportements qui correspondent à ce que les Français attendaient. Il a tempéré la sacralisation excessive qui avait été faite de la fonction. (...) Sur les grandes questions internationales et de défense, il a pris des décisions courageuses. (...) Dans l'essentiel de ses fonctions, je crois que le bilan est positif* », a-t-il fait valoir.

Candidat à la présidence de l'UDF, M. Léotard, qui avait été avec Nicolas Sarkozy l'un des deux principaux soutiens d'Edouard Balladur durant la campagne pour l'élection présidentielle, est devenu aujourd'hui un interlocuteur prévenant pour M. Séguin. Le président de l'Assemblée nationale s'entretient fréquemment avec l'ancien ministre de la défense et ne manque pas de le faire savoir. Cependant, M. Léotard a aussi été reçu à déjeuner par M. Juppé à l'hôtel Matignon, le 21 février.

Cécile Chambraud



هكذا من الأصل



Les socialistes s'engagent dans la défense d'une Europe maastrichtienne mais sociale

Lionel Jospin a fait adopter le texte d'orientation sur la mondialisation par le conseil national du PS

Le conseil national du Parti socialiste a adopté, à l'unanimité, le texte « Mondialisation, Europe, France », présenté par Lionel Jospin. Il sera soumis au vote des militants du 11 au 22 mars, puis ratifié par une convention nationale les 30 et 31 mars. Absent du conseil national, Jacques Delors s'est déclaré, dimanche 3 mars, au « Club de la presse d'Europe 1 », *« agréablement surpris par la profondeur de l'engagement européen du PS ».*

COMME AU SOIR d'une élection nationale à la télévision, toutes les sensibilités affichaient leur satisfaction, samedi 2 mars, à Paris, après de la réunion du conseil national du Parti socialiste. Cette instance venait en effet d'adopter, à l'unanimité, le texte d'orientation intitulé « Mondialisation, Europe, France ». Les rocardiens se réjouissaient, comme Pierre Mauroy et ses amis rénovateurs, de voir le PS affirmer clairement son choix fédéraliste, le concept de *« fédération d'Etats-nations »*, qui avait disparu après les remarques acides de Laurent Fabius au bureau national du 28 février (*Le Monde* daté 3-4 mars), étant revenu.

Les ex-fabiusiens du groupe Partages, Régis Passerieux et François Rebsamen, ne dissimulaient pas leur plaisir d'avoir vu, en commission des résolutions, les fabiusiens bon teint, comme Pervenche Béres, Alain Claeys et Henri Weber, se faire rappeler sévèrement à l'ordre par Lionel Jospin pour avoir attendu le 2 mars pour déposer un amendement. Henri Emmanuelli, réprimandé pour les mêmes raisons par son successeur, fêtait comme une victoire la demande, formulée avant lui par la Gauche socialiste, de salaire minimum européen garanti, adressée à la conférence intergouvernementale (CIG), qui s'ouvre à Turin le 29 mars.

Même la Gauche socialiste ne boudait pas son plaisir, ayant vu reprise son analyse sur le *« nouvel âge du capitalisme »*, même si elle se décidait à présenter un *« amendement de substitution »* à une partie du texte, et non une contribution alternative globale, n'ayant pas obtenu une remise en question des critères de convergence requis pour la monnaie unique. Jean-Luc Mélenchon se montrait soucieux de faire cette distinction tandis que Julien Dray précisait que l'amendement – de huit pages – s'appellerait : *« Rompre avec l'esprit de Maastricht »*.

Si le traité de Maastricht est jugé dépassé, il n'est pas question, pour le PS, de rompre avec l'esprit d'un texte que Lionel Jospin, comme il l'a rappelé lui-même, n'avait approuvé qu'avec tiédeur, en disant, lors du référendum de 1992, *« non au non »*. Obligé de négocier avec des courants – qu'il évite soigneusement d'appeler ainsi – et, pour arriver à une synthèse, de faire des concessions aux eurosceptiques sans indisposer les eurovolontaristes, le premier secrétaire s'est bien tiré de l'exercice. Devant le conseil national, il s'est félicité du travail accompli à travers le rapport rédigé par Pierre Moscovici, secrétaire national chargé des études : *« Nous avons clarifié notre approche »*, a-t-il lancé.

« Je souhaiterais vraiment, face aux échéances qui sont devant nous, que cette cohérence, nous ne la laissions pas perdre », a ajouté M. Jospin, avant de présider lui-même la commission des résolutions. L'ancien candidat à l'élection présidentielle a aussi vivement critiqué Claude Cabanes, rédacteur en chef de *L'Humanité*, qui avait écrit, le 29 février dans son journal, que le projet européen du PS *« mène à l'enfer »*. *« On ne peut pas à la fois*, a commenté M. Jospin, *aller dans des forums, dialoguer, avec des différences, des divergences et en menant le débat avec vigueur, mais dans le respect des autres, et puis retrouver un ton qui, à mon sens, est d'une autre période. »*

ATTITUDE « OFFENSIVE »

Les escarmouches internes ayant eu lieu, pour l'essentiel, au bureau national du 28 février, le conseil national a été en fait plutôt apaisé. Laurent Fabius, qui n'a pas participé ensuite à la commission des résolutions, en a profité pour redire qu'il ne devait pas y avoir d'exigences conditionnelles sur la monnaie unique mais que le PS devait avoir une attitude *« offensive »* lors de la CIG.

Devant la commission, M. Jospin s'est efforcé de réaffirmer l'engagement européen du PS, tout en mettant plus de social dans le texte. Il a dû prendre un malin plaisir à donner un rôle presque central aux ex-fabiusiens de Partages, tout en refusant énergiquement d'introduire des conditions sociales pour la mise en œuvre de la monnaie unique. Celle-ci étant pour lui – si tant est que la décision ne soit pas prise avant une éventuelle victoire socialiste aux législatives de 1998 – une *« décision politique »*, il a seulement admis que *« l'exigence de preuves sociales »* fasse partie des points à mettre alors en *« examen »*, mais il a repris l'amendement de M. Emmanuelli sur le salaire minimum européen garanti. Il a aussi abattu la carte qu'il tenait en réserve sur la demande d'un nouveau traité, ce qui lui a permis de mixer les *« exigences »* sociales de Partages et des fabiusiens. Enfin, il s'est laissé convaincre de confirmer la vocation fédéraliste du PS, en reprenant et en clarifiant le concept de *« fédération d'Etats-nations »*.

« Les socialistes confirment qu'ils sont européens. Ils souhaitent donner à cette Europe, en danger, une dynamique », a souligné le premier secrétaire, visiblement satisfait. Il a ajouté cependant : *« Nous ne mettons pas en cause le rendez-vous de la monnaie unique. Nous rappelons un certain nombre d'exigences et d'objectifs sociaux. Nous allons porter ces exigences, mais nous n'en faisons pas des conditions. Nous ne modifions pas les critères. Quand nous arriverons au rendez-vous, nous apprécierons en prenant une décision politique. »* M. Jospin tient à ménager l'avenir.

Michel Noblecourt

« Nous sommes favorables à une fédération d'Etats-nations »

***QUATRE AMENDEMENTS PRINCIPAUX** ont été apportés par le conseil national du Parti socialiste, samedi 2 mars, au texte d'orientation intitulé « Mondialisation, Europe, France », tel qu'il lui était soumis après discussion au bureau national* (Le Monde *du 29 février et daté 3-4 mars) :*

VERBATIM

● **Monnaie unique.** – « La décision de passer – ou non – à la monnaie unique sera une décision politique. Elle sera fondée sur l'examen, éventuellement en tendance, des critères de convergence et, notamment, des critères budgétaires et d'endettement public, mais aussi sur l'exigence de preuves sociales. »

● **Salaire minimum européen garanti.** – « Nous attendons de la prochaine CIG [conférence intergouvernementale] qu'elle décide la mise en oeuvre d'un salaire minimum européen garanti. La définition des modalités devra être décidée au plus tard lors du passage de la monnaie unique. Ce minimum social sera le premier élément d'un bloc social européen, ayant vocation à sauvegarder et à promouvoir le modèle européen. »

● **Fédération d'Etats-nations.** – « Elle [l'Europe] a toujours défié toutes les classifications traditionnelles. Les socialistes demeurent favorables à la perspective fédérale. Il nous paraît aujourd'hui nécessaire et possible de la clarifier. C'est pour cela que nous sommes favorables à une fédération d'Etats-nations : fédération, car beaucoup de décisions seront prises à la majorité ; Etats-nations, car la fédération ne doit s'occuper que de ce qui est d'intérêt commun et préserver les identités de ses membres. »

● **Nouveau traité.** – « Nous voulons que l'Union européenne soit rééquilibrée dans un sens beaucoup plus favorable aux femmes et aux hommes qui la composent. S'il n'y a pas, à côté du moteur financier, un moteur social à l'Europe, alors la seule monnaie sera le prétexte à une politique de rigueur sociale, à la compression des dépenses publiques, au démantèlement des systèmes de protection sociale et des services publics (...). »

» Pour sauver le processus de construction européenne, les socialistes doivent obtenir des preuves sociales. Parmi ces preuves sociales doivent notamment figurer les exigences suivantes : 1) que tous les pays européens signent ensemble une charte sociale européenne, précisant les objectifs sociaux que se fixe l'Europe ainsi que les modalités d'organisation du dialogue social au niveau européen ; 2) la reconnaissance explicite, comme contrepoint du droit de la concurrence, de l'utilité d'un service public assurant à tous, et à des conditions d'égalité, l'accès d'un certain nombre de biens et de services fondamentaux ; 3) un calendrier de réalisation des structures politiques de coordination et de définition des politiques économiques et sociales au niveau européen.

» Nous formulons notamment ces exigences en vue de la réalisation du nouveau traité qui devrait suivre les conclusions de la CIG. »

Marc Blondel (FO) souhaite rencontrer le chef de l'Etat

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL (CCN) de Force Ouvrière (FO) a procédé, samedi 2 mars, à l'élection de ses instances dirigeantes. Le nouveau bureau confédéral dirigé par Marc Blondel, réélu secrétaire général par 85 % des voix, est peu modifié. Il est composé de quatorze membres dont douze secrétaires confédéraux sortants. Deux femmes entrent au bureau confédéral, Michèle Monrique, responsable des salariés français en Allemagne. et Michèle Biaggi, ancienne secrétaire de l'union départementale FO de Haute-Corse, qui remplacent Paulette Hofman et Antoine Faesch qui ne se représentaient pas. Le CCN a aussi élu la commission exécutive de trente-cinq membres. Aucun des postulants favorables à la candidature de Jacques Mairé n'a été élu. M. Blondel a annoncé qu'il écrirait au président de la République et au premier ministre pour être reçu. M. Blondel va aussi s'efforcer de *« trouver un objectif précis »* pour *« mobiliser sérieusement »* afin d'éviter que *« les potentialités de lutte ne s'effritent »*.

Le MPA veut que les « violences politiques » cessent en Corse

LE MOUVEMENT POUR L'AUTODÉTERMINATION (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel, a réuni son congrès annuel à Ajaccio (Corse-du-Sud), samedi 2 et dimanche 3 mars. Alain Orsoni, absent pour des raisons de sécurité, a été réélu secrétaire général. Le MPA compte aussi un secrétaire général adjoint, Dominique Bianchi, et deux secrétaires nationaux, Pierre Mauzart et Jean-Pierre Albertini. Cette structure doit être complétée dans un délai de deux mois. La motion majoritaire a obtenu l'assentiment des deux tiers des militants présents. Une quarantaine d'entre eux, en désaccord avec la ligne définie, ont quitté le congrès.

« Les violences politiques et organisations clandestines doivent disparaître, a indiqué l'exécutif lors d'une conférence de presse ; *encore faut-il que le peuple corse soit reconnu et que l'autonomie interne soit obtenue »*. Ce nouvel exécutif a souligné qu'il *« repousse catégoriquement les notions de séparatisme et d'indépendantisme »*.

DÉPÊCHES

■ **CFDT : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT**, a annoncé samedi 2 mars que sa confédération appellerait à une action nationale interprofessionnelle, *« dans la deuxième quinzaine de mai »*, destinée à peser sur les négociations en cours sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. *« La réduction du temps de travail doit devenir un élément majeur d'action contre le chômage »*, a-t-elle déclaré à LCI, en indiquant que *« la réduction des salaires ne doit pas être posée comme un préalable, en tous cas pas entreprise par entreprise »*.

■ **MITTERRAND : Danielle Mitterrand a affirmé lundi 4 mars** que la famille de François Mitterrand n'avait *« jamais demandé le retrait »* du livre *Le Grand Secret* du docteur Claude Gubler sur le cancer de l'ancien président. S'exprimant sur RTL avant la sortie de son livre *« En toutes libertés »* aux éditions Ramsay, M[me] Mitterrand a déclaré : *« On a demandé qu'il y ait une sanction, mais on n'a jamais défini la sanction. La justice a décidé de saisir, c'est son droit »*. Interrogée sur l'amitié de son mari avec René Bousquet, l'ancien secrétaire général de la police de Vichy, M[me] Mitterrand a déclaré :*« Il n'y a pas d'affaire Bousquet ; comment voulez-vous qu'elle m'ait blessée ? »*

■ **FISCALITÉ : Dominique Strauss-Kahn, membre du bureau national du PS** et maire de Sarcelles (Val-d'Oise) a proposé, dimanche 3 mars, une réforme de la taxe professionnelle en Ile-de-France. Cette taxe, payée par les entreprises, qui représente 20 milliards de francs sur la région parisienne, serait répartie en deux, *« la moitié laissée aux communes où l'activité se déroule et l'autre moitié répartie au prorata de la population dans l'ensemble des villes »*, a suggéré l'ancien ministre, qui était l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* ».

■ **UDF : Simone Veil, invitée de « 7 sur 7 »**, membre des Adhérents directs de l'UDF, a justifié son soutien à François Léotard pour la présidence de l'UDF par un *« un choix politique »*. *« L'un* [Alain Madelin, NDLR] *est un ultra-libéral avec tout ce que ça comporte »*, alors que *« François Léotard représente un centre de gravité »*. *« Il est très européen (...) C'est un humaniste (...) et il peut prendre en compte à la fois Force démocrate qui est plus social et le Parti républicain qui est plus libéral »*, a-t-elle fait valoir.

■ **AGRICULTURE : le Salon de l'agriculture**, qui a fermé ses portes dimanche 3 mars, a accueilli 559 000 visiteurs en 1996 contre 532 000 en 1995, ont indiqué les organisateurs. Si le nombre total de visiteurs n'a que légèrement progressé, la fréquentation des visiteurs professionnels a augmenté de plus de 22 % par rapport à l'an dernier. Le prochain salon se tiendra du 23 février au 2 mars 1997.

Le ministre de l'environnement veut réduire les rejets de « boues rouges » dans la baie de Cassis

L'usine Aluminium-Pechiney de Gardanne est accusée de polluer la flore et la faune marines avec des déchets de bauxite

MARSEILLE
de notre correspondant

A plus de 7 kilomètres de la côte méditerranéenne, dans la baie de Cassis (Bouches-du-Rhône), une canalisation déverse chaque jour près d'un millier de tonnes de résidus provenant de l'usine Aluminium-Pechiney de Gardanne. Depuis trente ans, ce boyau de 30 centimètres de diamètre crache le minerai de bauxite d'où a été extraite l'alumine, formant ainsi un tapis de 50 kilomètres de long sur 5 de large, sur le fond du canyon de Cassidaigne, une fosse sous-marine d'une profondeur de 2 400 mètres.

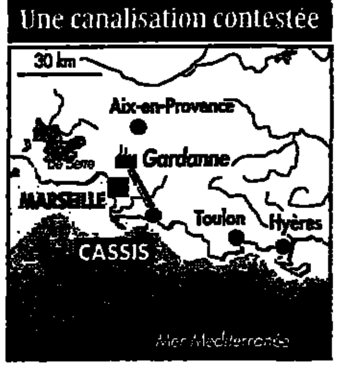
La polémique sur les « boues rouges » de Cassis a été relancée dans les derniers jours de décembre 1995 avec l'opposition de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, au renouvellement pour quinze ans de l'autorisation d'occupation du domaine public maritime par cette canalisation qui traverse le plateau continental avant de plonger dans la mer jusqu'à 320 mètres de profondeur. La précédente autorisation, d'une durée de trente ans, arrivait à échéance le 31 décembre 1995. Sur les consignes du ministre, Hubert Blanc, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a limité, par un arrêté du 29 décembre 1995, à une année seulement l'occupation du domaine maritime accordée à Aluminium-Pechiney. M[me] Lepage, *« sensibilisée à la nécessité de prendre une décision compatible avec les impératifs industriels »*, a promis un examen rapide du dossier.

AVIS FAVORABLE DE LA DRIRE

Fer de lance de la contestation écologique, l'association Cassis vert et bleu, présidée par Gilbert Rastoin, ancien maire (RPR), se félicite d'avoir *« gagné une bataille mais pas la guerre »*, tandis qu'à Gardanne les six cents salariés d'Aluminium-Pechiney manifestent leur inquiétude après le gel d'un programme d'investissement et d'un plan d'embauche de cinquante jeunes sans qualification. L'industriel réclame au préfet de région une décision définitive, mi-mars au plus tard, la limitation de l'autorisation à un an étant *« lourde de conséquences »*, indique Jean-Claude Guiot, directeur des matières premières chez Pechiney.

Aujourd'hui seule usine française productrice d'alumine, Aluminium-Pechiney avait, en 1966, obtenu une déclaration d'utilité publique pour la construction de cette canalisation d'une quarantaine de kilomètres, depuis Gardanne jusqu'à la mer. La production d'une tonne d'alumine génère 600 kilos de résidus, auxquels les éléments ferreux donnent leur teinte rouge. La fermeture en 1988 d'une usine implantée à Marseille *et utilisant cette canalisation* a réduit la quantité de résidus rejetés en mer de plus de 1 million de tonnes en 1985 à 300 000 tonnes dix ans plus tard. Le 24 mai 1994, un arrêt préfectoral durcissait les conditions d'exploitation, imposant une réduction des quantités de « boues » rejetées de 15 % au terme de cinq ans et de 30 % en 2004.

Chargé de l'instruction du dossier en vue du renouvellement de l'autorisation d'occupation du domaine public maritime, le service maritime et la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) avaient donné un avis favorable à une exploitation de la canalisation pour quinze années supplémentaires. Sur la base d'études scientifiques menées au début des années 90, sous l'autorité de l'Institut français de la mer (Ifremer), Dominique Tixeront, directeur régional de la Drire, estime *« acceptable pour l'environnement »* l'impact de ces rejets. *« Mais*, précise-t-il, *personne n'a le droit de polluer et 1 000 tonnes de « boues rouges » évacuées chaque jour dans la mer, cela ne peut pas être anodin. »* La granulométrie et les taux de métaux contenus dans les résidus seraient voisins de ceux de l'argile des grands fonds marins, avec cependant quelques exceptions notables, tel le chrome. Chimiquement inertes, ces traces de métaux sont qualifiées de *« faibles »* par la Drire, selon laquelle il n'existerait aucun risque de dissolution dans l'eau.



« Aucune étude scientifique indépendante ne démontre un danger réel sur la faune et la flore », surenchérit Pierre Bayle, secrétaire général à la préfecture. Une étude du Centre d'océanologie de Marseille écarte toute incidence chimique et ne relève *« aucune différence substantielle »* entre les peuplements vivant sur le tapis de « boues rouges » et ceux étudiés dans d'autres secteurs de la baie de Cassis. Au débouché du tuyau, toute vie est néanmoins absente, les boues glissant vers les grands fonds.

Pour rassurante que soient les études menées et contrôlées chaque année par un comité scientifique, les habitants n'acceptent plus *« le principe d'une mer poubelle »*. *« Rendez vous compte que cela crache depuis trente ans de façon ininterrompue »*, tonne Gilbert Rastoin, qui prône un arrêt immédiat des rejets. *« Pechiney dispose d'une capacité de stockage à terre de deux années. Pendant ce temps-là, des solutions de recyclage des boues doivent être mises en place »*, préconise-t-il. Le stockage à terre coûterait à Pechiney 100 millions de francs par année de production contre 6,5 millions pour le rejet en mer.

INERTIE

Elu en juin 1995 à la mairie de Cassis, Jean-Pierre Teisseire (sans étiquette) réclame l'arrêt des rejets avant la fin du siècle mais se refuse à *« opposer les emplois touristiques de Cassis aux emplois industriels de Gardanne »*. Relayant l'inquiétude des plongeurs, M. Teisseire redoute surtout une fissure de la canalisation sur le plateau continental, qui constituerait selon lui *« une catastrophe aussi grave que celle de l'Amoco-Cadiz »*. Les écologistes, pour leur part, s'insurgent contre l'inertie de Pechiney, qui *« en trente ans n'a rien fait pour rechercher d'autres solutions »* que le rejet en mer.

La valorisation des « boues » apparaît comme une solution intéressante et Aluminium-Pechiney y travaille intensément. Trois principales voies sont expérimentées. Mélangées aux cendres produites par les Houillères de Gardanne, elles pourraient servir de remblai pour les routes. La couverture des décharges apparaît comme une autre utilisation possible et Pechiney poursuit à Entressen, près d'Istres (Bouches-du-Rhône), des expérimentations sur des petites parcelles. L'horticulture s'intéresse aussi aux résidus de l'usine de Gardanne qui, mélangés aux boues de la station d'épuration de Marseille, livrent des résultats jugés encourageants. Mais Yves Occello, directeur de l'usine, réclame du temps : *« On travaille pour réussir le recyclage des résidus, pas pour faire semblant. »*

Luc Leroux

JUSTICE **Le garde des sceaux, Jacques Toubon, s'apprête à diffuser aux 33 parquets généraux un *long document* consacré aux marchés publics précisant la réglementation, le rôle des organismes de contrôle et le mécanisme des irrégularités ● CE TEXTE, qui *dresse l'inventaire des techniques* les plus couramment utilisées pour contourner la réglementation, sera mis à la disposition des élus et des administrations. Afin de *« professionnaliser » la* démarche de la magistrature, la chancellerie appelle à une coordination accrue avec les services de l'Etat et à la saisine des juridic*tions* spécialisées. ● LES MARCHÉS PUBLICS représentent des investissements annuels de 300 milliards de francs. Actuellement, 51 instructions et 74 enquêtes préliminaires sont en cours pour des faits de « favoritisme ».**

La chancellerie veut renforcer la surveillance des marchés publics

Une circulaire adressée aux parquets généraux vise à « professionnaliser » l'action de la justice dans un secteur qui représente 300 milliards de francs par an et où les pratiques frauduleuses sont courantes

DE L'AMÉNAGEMENT des carrefours à la constructions de piscines, en passant par l'équipement des hôpitaux ou l'agrandissement des écoles, les marchés publics alimentent très largement la vie économique. Selon la chancellerie, ce secteur représente chaque année des investissements de l'ordre de 300 milliards de francs. Mais il arrive aussi que ce gigantesque marché conduise devant la justice des élus qui ont tenté de ruser avec la réglementation : actuellement, 51 instructions et 74 enquêtes préliminaires sont en cours pour des faits de « favoritisme ».

Le monde des marchés publics est un monde extraordinairement compliqué. Qu'il s'agisse d'adjudications ou d'appels d'offres, les procédures sont encadrées par une infinité de prescriptions portant à la fois sur la définition des travaux, le lieu de publication des avis et le délai de convocation des commissions. Les contrôles, eux aussi, sont complexes : la Commission centrale des marchés surveille le secteur, les tribunaux administratifs assurent le contrôle *a posteriori*, la Cour de discipline budgétaire et financière inflige des amendes, les parquets poursuivent au pénal, la Cour des comptes contrôle l'emploi des fonds publics, le Conseil de *la concurrence sanctionne* les comportements anticoncurrentiels et la Mission interministérielle d'enquête vérifie l'impartialité des marchés...

Afin d'*« améliorer le traitement de ce contentieux »*, la chancellerie vient de rédiger un long document sur les marchés publics qui sera prochainement adressé à tous les parquets. Cette démarche n'a rien d'anodin : pour la première fois, le ministère met à la disposition des 33 procureurs généraux et des 181 procureurs de France un document précis recensant avec exhaustivité la réglementation des achats publics, le rôle des organismes de contrôle et le mécanisme des irrégularités les plus fréquentes. Dans un domaine marqué par une grande complexité, le directeur des affaires criminelles, François Falletti, et le sous-directeur des affaires économiques et financières, *Michel Dobkine, affirment* vouloir *« professionnaliser »* la démarche de la magistrature.

Conçu comme un outil de travail, ce texte de 130 pages explore en détail le maquis du droit des marchés publics. Nourri par de nombreux exemples, il s'attarde sur les différents types de marché, précise le rôle de chacun des intervenants et explique le mécanisme des contrôles *a priori* et *a posteriori*. Etudiant longuement le délit phare de ce secteur – *« l'octroi d'avantage injustifié »*, qui a été créé en 1991 –, il précise les personnes qui peuvent être poursuivies et les éléments matériels de l'infraction. Il fait également état des premiers éléments de jurisprudence venus des tribunaux. Il cite ainsi le cas d'un maire de Bretagne condamné en 1995 parce qu'il avait abusivement utilisé une procédure de marché négocié.

Ce *document, qui sera* également mis à la disposition des élus et des administrations, est accompagné d'une circulaire qui vise à *« améliorer l'efficacité de la répression pénale »*. Constatant que les marchés publics peuvent être l'occasion *« d'irrégularités très graves »*, la chancellerie invite les parquets à une coordination accrue avec les différents services de l'Etat : préfets, direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes, mission interministérielle d'enquête, chambres régionales des comptes, cour de discipline budgétaire et financière, juridictions administratives ou Conseil de la concurrence. *« Au cours des contrôles*, regrette le texte, *de nombreuses informations sont recueillies qui ne sont pas toujours exploitées pleinement par les parquets, faute d'échanges suffisants entre les divers services. »*

La chancellerie encourage également *les procureurs à s'adresser* plus fréquemment aux juridictions « spécialisées » qui ont été chargées par la loi du 1er février 1994 de suivre les affaires économiques et financières *« qui sont ou apparaîtraient d'une grande complexité »*. *« Il paraît particulièrement opportun que le parquet spécialisé puisse être le plus souvent saisi des infractions pouvant être relevées en matière de marchés publics,* note la circulaire. *Ces infractions, relativement peu nombreuses dans le domaine des marchés publics, présentent, pour la plupart, un caractère de grande complexité qui exige qu'elles soient de préférence examinées par des magistrats plus particulièrement au fait des difficultés qu'elles soulèvent. »*

Afin de mieux *« maîtriser »* le travail de la police judiciaire, la circulaire souhaite également que les parquets définissent avec précision les investigations qu'ils demandent, fixent des délais d'exécution et organisent des réunions de suivi avec les sections financières. Elle invite enfin les procureurs à recourir plus systématiquement aux expertises en urgence et à consulter la cellule d'audit de la sous-direction des affaires économiques et financières du ministère. *« Il convient de bien distinguer cette aide purement technique d'une demande d'orientation d'action publique »*, précise toutefois le texte.

FAIRE PREUVE DE DILIGENCE

En raison de la complexité des textes, la chancellerie estime qu'il est parfois difficile de distinguer un comportement clairement frauduleux d'un faux pas commis par un élu qui souhaite favoriser l'emploi sur sa commune ou qui est peu au fait de la réglementation. *« Si certains agissements revêtent un caractère véritablement délictueux et appellent une répression exemplaire, des pratiques ont pu être mises en évidence qui, pour être pénalement répréhensibles, peuvent procéder de la volonté, par exemple, de favoriser certaines entreprises locales dans des zones particulièrement touchées par le chômage. »* La chancellerie appelle donc à des réponses *« diversifiées »* : estimant que la voie pénale n'est pas toujours la plus adaptée, elle note que dans les cas les moins graves, la simple annulation du marché litigieux peut constituer une sanction *« adéquate et proportionnée »*.

En contrepartie, la chancellerie souhaite que la justice fasse preuve de diligence. *« En matière de marchés publics comme en toute autre matière économique et financière, l'action de la justice pénale est souvent marquée par une trop grande lenteur, qui nuit à son efficacité. »* Invoquant le respect du délai *raisonnable – une notion contenue* dans la Convention européenne des droits de l'homme de 1950 –, elle regrette ainsi avec un brin d'amertume que certains services choisissent le moment *« qu'ils jugent le plus opportun pour saisir le parquet »*. Elle demande donc aux procureurs de rappeler *« impérativement »* aux services qui jonglent avec les délais le *« droit du justiciable à la sécurité juridique »*.

En améliorant l'efficacité de la répression sur les marchés publics, le ministère affirme vouloir prévenir des comportements plus graves, et notamment la corruption. *« La mise en œuvre des poursuites pénales sur le fondement* [du délit de favoritisme] *devrait permettre d'éviter, qu'à terme, d'autres infractions plus graves, comme par exemple des infractions de corruption, ne soient commises à l'occasion de la passation des marchés,* note le texte. *Dans cette perpective de politique criminelle à finalité notamment préventive, les parquets ne devront pas hésiter à exercer l'action publique avec détermination pour les faits de favoritisme qui traduisent un véritable détournement de la loi. »*

Anne Chemin

★ Marchés publics et politique criminelle, *Direction des affaires criminelles et des grâces, sous-direction des affaires économiques et financières*, 127 pages, 98 francs. Tél. : 44-77-65-71. Ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris.

Petits et grands arrangements

La fraude sur les marchés publics concerne des affaires d'am*pleurs très différentes. Le 13 février, le Conseil de la concurrence a* infligé des amendes records – 380 millions de francs – à 31 entreprises du BTP. Bouygues, Spie-Batignolles et les filiales BTP de la Générale des eaux et de la Lyonnaise des eaux s'étaient « partagé » *les marchés des infrastructures du TGV. Cette affaire est la plus im*portante qu'ait eu à connaître le Conseil depuis sa création, en 1987.

A Bordeaux, un attaché de préfecture et un commissaire de la DST reconverti dans la bureautique ont été mis en examen la semaine dernière pour ingérence, octroi d'avantage injustifié, faux et usage de faux. Chargé d'acheter du mobilier pour l'hôtel de police de Bayonne et l'école de police de Périgueux, l'attaché aurait favorisé l'entreprise de son ancien collègue en « saucissonnant » les marchés afin de ne pas dépasser le seuil de 300 000 francs au-delà duquel s'appliquent les règles des marchés publics.

Fraude, mode d'emploi

LE DOCUMENT de la chancellerie passe en revue les différents tours de passe-passe qui permettent de contourner les règles de passation des marchés publics. Du « saucissonnage » *des marchés au recours abusif ou aux procé*dures d'exception : fraude mode d'emploi.

– **Echapper (abusivement) aux règles.** Sachant que les marchés de moins de 300 000 francs échappent aux règles de publicité, certaines administrations découpent artificiellement leurs projets en petites tranches. D'autres minorent le coût du chantier, quitte à régler une partie des sommes plus tard, avec des avenants ou... des fausses factures.

– **Abuser des procédures d'exception.** Pour avoir le droit de passer des « marchés négociés » – non réglementés –, il faut que les procédures normales aient auparavant échoué. Certaines administrations rédigent donc des *cahiers des charges tellement exigeants* qu'aucune entreprise ne peut assurer les travaux. Les délais d'exécution qui figurent dans le cahier sont, par exemple, très courts ou les coûts imposés extrêmement bas. La porte est alors ouverte pour un marché négocié.

– **Fausser le jeu de la concurrence.** Pour favoriser une entreprise, le responsable du mar*ché peut rédiger un cahier des charges « sur* mesure » qui exclut *de facto* la plupart des concurrents. Le chef de service de cardiologie d'un centre hospitalier a ainsi imposé, pour des stimulateurs et des sondes cardiaques, des caractéristiques qui ne pouvaient être remplies que par une seule entreprise... dont le médecin était par ailleurs le consultant.

– **Divulguer, sélectivement, des informations privilégiées.** Les administrations peuvent « aider » certains candidats en leur offrant généreusement des indications qui ne figurent pas dans l'appel d'offres public. Une direction départementale de l'équipement (DDE) a ainsi constaté que, sur les trente et un prix proposés par une entreprise *pour un marché,* trente correspondaient parfaitement à sa propre estimation. L'entrepreneur a avoué, par la suite, avoir eu connaissance des estimations de la DDE et avoir ensuite aligné ses prix sur les documents qui lui avaient été fournis.

– **Se répartir les marchés à l'avance.** Après s'être concertées, certaines entreprises peuvent *désigner à l'avance les vainqueurs des marchés*. Il leur suffit ensuite de présenter artificiellement des offres moins intéressantes que l'entreprise qui a été préalablement retenue, sachant que leurs concurrents sauront se montrer discrets quand leur tour viendra.

– **Faire appel abusivement à la sous-traitance.** Une fois que le marché a été attribué, une partie des travaux peuvent être confiés à des sous-traitants. Ce système permet parfois de confier une partie du marché à une entreprise qui a été écartée lors de l'appel d'offres. Par le biais de la sous-traitance, le maire d'une commune, qui souhaitait faire installer un carrefour giratoire, a ainsi réussi à accorder 75 % du *montant de l'opération à une entreprise* dont il était par ailleurs le responsable.

A. C.

De l'achat sur facture au marché négocié

● **L'achat sur facture ou travaux sur mémoire.** Les administrations peuvent passer des commandes *sans formalisme particulier* – et donc très rapidement – si le montant annuel de la transaction est inférieure à 300 000 francs. Dans ce cas, elles peuvent agir sans respecter le cadre rigoureux des marchés publics.

● **L'adjudication.** Cette procédure très formaliste consiste à attribuer le marché à l'entreprise qui propose le prix le plus bas. En raison de ses inconvénients – risque de révision ultérieure des prix à la hausse, ignorance des critères esthétiques ou techniques *au seul profit des critères* économiques –, cette procédure est très peu utilisée (2 % seulement des marchés des collectivités locales et de leurs établissements publics).

● **L'appel d'offres.** Cette procédure consiste à publier un avis d'appel d'offres précisant l'objet du marché et les critères que les entreprises doivent respecter. Les propositions sont ensuite examinées par une commission d'appel d'offres, qui retient le meilleur dossier. Les critères de choix de la commission, diffus, peuvent être soumis au juge administratif.

● **Les marchés négociés.** Dans certains cas – travaux d'expérimentation, échec d'une procédure d'adjudication ou d'appel d'offres, *travaux* d'urgence, projets secrets –, les administrations peuvent avoir recours à des marchés négociés. *La* personne responsable du marché engage alors librement les discussions avec les candidats et retient celui qu'il souhaite.

Le Consistoire israélite de Paris est déchiré par une nouvelle crise

Des campagnes mettent en cause la gestion du président Moïse Cohen, menacé d'une motion de défiance

LA COMMUNAUTÉ juive de France étale de nouveau ses divisions. La crise qui, en 1993 déjà, avait failli faire éclater le Consistoire israélite, gestionnaire du culte de près d'un demi-million de juifs à Paris et dans la région parisienne, vient de rebondir. A vingt mois du renouvellement (par moitié tous les quatre ans) du conseil du Consistoire, la liste orthodoxe ACIP 2000, conduite par Benny Cohen, élue en 1989, mais qui avait perdu la présidence en 1993, s'est lancée dans une violente cam*pagne contre l'actuelle direction* de Moïse Cohen.

Les attaques anonymes n'avaient en fait jamais cessé depuis sa *désignation, le 23 février* 1994, au bénéfice de l'âge, sanctionnant la stricte égalité des sièges entre les deux listes de Benny Cohen et de Moïse Cohen. Cette fois, ces dénonciations sont signées. Onze membres de l'actuelle opposition (sur treize) ont réclamé la convocation d'une séance extraordinaire – fixée au 14 mars – afin de voter sur une motion de défiance. Des arguments de gestion sont avancés, qui cachent une atmosphère de règlement de comptes et une mise en cause de l'orientation réputée ouverte et libérale de Moïse Cohen.

« DÉPENSES FASTUEUSES »

Un « trou » de 40 millions de francs lui est imputé, soit le déficit cumulé des deux derniers exercices : 22 millions en 1994 et autour de 17 millions en 1995. Mais le président Moïse Cohen a beau jeu *de rappeler que son prédécesseur* Benny Cohen avait laissé une situation désastreuse : un déficit supérieur à 35 millions de francs *pour le seul exercice de 1993*. Depuis, compte tenu des investissements engagés et des remboursements d'emprunts, aucun miracle n'était possible. Moïse Cohen a dû réduire son programme d'investissements pour 1996 à la reconstruction de la synagogue de Stains (Seine-Saint-Denis), détruite par un incendie, et à l'aménagement de nouveaux locaux à Saint-Brice (Val d'Oise) pour une communauté expropriée.

La présidence du Consistoire se voit aussi reprocher des *« dépenses fastueuses »*, comme l'aménagement du hall d'accès de son siège, au 17, rue Saint-Georges à Paris, décidé depuis longtemps et accéléré pour des raisons de sécurité. *« Racket »*, crient aussi les détracteurs de Moïse Cohen après l'instauration d'une taxe contre les commerçants juifs (boucheries, pâtisseries, etc.) qui bénéficient du label *casher* du beth-din de Paris. Taxe largement compensée, pour les commerçants, par la *« clientèle captive »* que leur procure la caution de l'autorité rabbinique.

Des nominations sont également en cause, comme celle d'une femme, Peggy Lévy, à la direction générale du Consistoire de Paris, ainsi que ses rapports orageux avec le Consistoire *central* de Jean Kahn. Paris a réduit sa cotisation annuelle au « central » (de 3,9 à 2 millions de francs) pour protester contre *sa représentation* jugée insuffisante, oubliant toutefois que des dépenses parisiennes (comme le fonctionnement du sé*minaire rabbinique* de la rue Vauquelin) sont prises en charge par le « central ».

Partie d'une lettre anonyme, *l'attaque* jugée la plus grave vise les rapports du Consistoire de Paris avec la grande synagogue de la Victoire (neuvième arrondissement). Pour avoir donné l'alarme sur sa baisse de fréquentation, Moïse Cohen et ses deux colistiers, Roger Pinto et Armand Amsallem, sont accusés de vouloir « marocaniser » la « vitrine » du judaïsme parisien et, ainsi, de rallumer la guerre entre sépharades et ashkénazes : *« Je trouve irresponsable de soulever de faux problèmes destinés à déstabiliser la communauté juive,* dit au *Monde* Moïse Cohen, *à l'instant précis où les sanglants attentats survenus en Israël requièrent une unité et une solidarité sans faille. »*

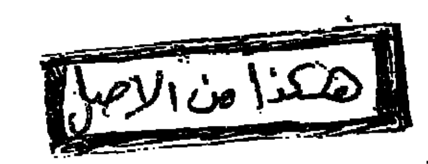
Le Consistoire de Paris est ainsi secoué par une nouvelle tempête, qui risque d'aboutir à la mise en minorité d'un homme à qui on reproche enfin – jusque dans son propre camp – des liens avec les Loubavitch ou avec Jean-Pierre Bansard, ancien président controversé du Consistoire central. Pourtant, par des initiatives comme la nomination d'un médiateur, l'organisation de colloques sur la culture juive ou sur le shabat (le 11 mars au Sénat) ou la *mission* récemment confiée au rabbin Gilles Bernheim de préparer les réponses juives aux questions sur la laïcité, la drogue, le sida ou le préservatif, la nouvelle direction du Consistoire de Paris entend rester, dans la diversité de ses sensibilités, à l'écoute de la communauté.

Henri Tincq

Controverse rabbinique à propos du préservatif

***La querelle du préservatif, qui divise les catholiques, s'étend à la* corporation rabbinique. Dans *Tribune juive* du 29 février, Joseph Sitruk, grand rabbin de France, écrivait que *« l'usage du préservatif masculin est interdit par la loi juive »*, précisant toutefois qu'en cas de risque de transmission d'une maladie sexuellement transmissible, *« le recours à la consultation d'une autorité rabbinique s'impose »* (*Le Monde* du 29 février).**

Le rabbin Daniel Fahri, du Mouvement juif libéral de France, répond à M. Sitruk que si le *judaïsme préconise la fidélité conjugale* et désapprouve les pratiques homosexuelles, *« la valeur suprême de la vie autorise à enfreindre la* halakha », au besoin par le préservatif. *« C'est le principe du* pikouah nefesh (sauvetage d'une vie). *En conséquence,* conclut le rabbin Fahri, *il est important que le judaïsme joigne ses efforts à tous ceux qui luttent contre ce fléau des temps modernes. »*



هكذا من الاصل

En 1995, le nombre d'étrangers « sans papiers » reconduits à la frontière a chuté de 10 %

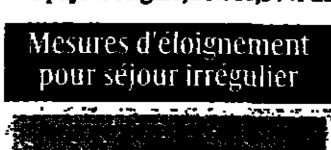
La lutte contre l'immigration clandestine piétine, malgré les déclarations de M. Debré

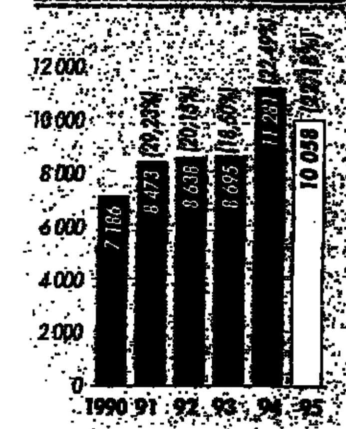
En 1995, 10 058 étrangers « sans papiers » ont été renvoyés vers leur pays d'origine, soit 10,84 % de moins que l'année précédente. Moins d'une sur quatre des décisions d'éloignement forcé a été suivie d'effet, malgré la banalisation des « charters » et la mise en place du plan Vigipirate. Ce faible taux d'exécution (22,18 %) tempère les messages de victoire du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.

PRINCIPAL baromètre de l'efficacité de la lutte contre l'immigration clandestine, le nombre d'étrangers en situation irrégulière effectivement reconduits à la frontière a diminué entre 1994 et 1995. Moins d'une sur quatre des décisions d'éloignement forcé prises par les préfets ou par les tribunaux correctionnels a été l'an dernier suivie d'effet.

Ce faible taux d'exécution reste stable au fil des ans. Et ce, malgré le durcissement de la législation et la multiplication des contrôles due, au second semestre de 1995, au plan Vigipirate.

En 1995, 10 058 étrangers « sans papiers » ont été renvoyés vers leur pays d'origine, soit 10,84 % de





Le taux d'exécution des mesures de reconduite à la frontière (22,18%) s'est légèrement effrité par rapport à 1994.

moins que l'année précédente. 1994 avait été exceptionnelle en la matière : la mise en œuvre de la loi Pasqua sur l'immigration et la réforme de la police de l'air et des frontières (PAF) avaient abouti au chiffre record de 11 281 reconduites. On pouvait s'attendre que 1995 réitère une telle « performance ». Il n'en a rien été : moins de décisions de reconduite ont été prononcées et encore moins exécutées. Au total, le taux qui mesure l'efficacité réelle du système s'est même légèrement effrité, passant de 22,49 % en 1994 à 22,18 % en 1995. Seuls les résultats des arrestations de passeurs (+ 49 % en un an) et des relevés d'infractions de travail illégal (+ 12 %) contrastent avec cette stagnation.

Les explications de cette évolution tiennent en quelques mots : l'Algérie et les « clandestins fantômes ». L'Algérie a pratiquement refusé, pendant les dix premiers mois de 1995, de réadmettre sur son territoire les irréguliers renvoyés par la France.

Jusqu'en octobre, les consulats algériens n'ont pas voulu délivrer à leurs compatriotes reconduits les indispensables laissez-passer. *« Même une carte d'identité algérienne ne leur suffisait plus. Il leur fallait le passeport, pièce que les gens détruisent en général précisément pour éviter d'être mis dans l'avion »*, explique-t-on à la direction du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Dicilec), successeur de la PAF.

Cet ostracisme de l'Algérie explique l'essentiel du médiocre résultat de 1995, puisque les ressortissants de ce pays comptent entre 30 et 40 % du total des personnes reconduites à la frontière. Mais ce scénario vaut également avec d'autres pays d'émigration. Pour certains, l'absence d'un Etat et la désorganisation des services consulaires sont en cause. A ces réalités se mêlent souvent des enjeux diplomatiques, la réadmission des illégaux étant considérée comme une monnaie d'échange. Le Quai d'Orsay coopère à présent davantage, assure-t-on au ministère de l'intérieur.

Le message à transmettre est clair : *« Les Etats qui ne coopèrent pas en matière de réadmission en ressentiront les effets sur l'ensemble des relations bilatérales avec la France. »*

La mauvaise volonté de certains pays n'est pas seule en cause. Le principal motif d'échec des reconduites demeure l'impossibilité d'établir la nationalité de l'étranger, voire son identité exacte. En quelques années, la méthode consistant à faire disparaître son passeport ou à modifier son identité s'est généralisée. Cette parade a fait prospérer la catégorie des « clandestins fantômes ». Un Rwandais se disant Zaïrois ou un Algérien se prétendant Marocain sait que « son » consulat ne le reconnaîtra pas et ne délivrera pas de laissez-passer. A moins que sa véritable origine ne soit révélée lors d'un interrogatoire consulaire, par exemple s'il ignore la langue ou la topographie de la région où il prétend être né. Or, au-delà du délai légal de dix jours de rétention, la remise en liberté est la règle, si la reconduite n'a pas pu être exécutée.

Ultime recours, le refus d'embarquer dans l'avion se paie par une peine de plusieurs mois de prison ferme. Nombre d'illégaux préfèrent cette sanction à un retour au pays. Les « charters », systématisés en 1995, sont censés contourner cet obstacle : une solide escorte policière dissuade les récalcitrants. Pourtant, avec moins de 800 personnes reconduites en une douzaine de vols, le poids de ces « charters » reste symbolique, même si leur effet dissuasif peut jouer en Afrique.

Restent, en 1995, les circonstances exceptionnelles du plan Vigipirate. L'intensification des contrôles d'identité s'est traduite par une nette augmentation des reconduites (près de 20 % d'un semestre à l'autre pour les décisions prises par les préfets). *Mais le système n'a réussi à éloigner qu'une faible partie des « sans papiers » repérés.* Ainsi, sur 21 540 personnes interpellées en situation irrégulière en six mois d'opérations Vigipirate, 2 324 ont été reconduites à la frontière, a admis le ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 13 janvier).

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Cette faible efficacité s'explique par les obstacles déjà mentionnés, par le manque de places en centre de rétention mais aussi par les situations familiales délicates multipliées par la loi Pasqua (reconduite d'époux de Françaises, voire de parents d'enfants français) et auxquelles les policiers se montrent parfois sensibles.

L'impression domine que l'actuel système plafonne. *« La situation n'est pas normale,* reconnaît-on place Beauvau, *mais il existe une marge d'amélioration à législation constante. »* On guette ainsi les résultats du plan de création de 450 nouvelles places dans des centres de rétention, de la relance de l'action diplomatique et de la *circulaire du garde des sceaux exigeant* des poursuites judiciaires contre les « sans papiers ».

Ces mauvaises statistiques 1995 pourraient servir d'arguments aux députés de la majorité. Au sein de la commission parlementaire d'enquête sur l'immigration clandestine, certains rêvent de solutions plus musclées : prolongation du délai de rétention, relevé systématique des empreintes digitales des bénéficiaires d'un visa et des demandeurs d'asile, voire refus d'inscription à l'école des enfants de « sans papiers » également privés d'aide médicale urgente... En 1993, le Conseil constitutionnel avait déjà situé des projets comparables hors du champ de la Loi fondamentale de la République. Cela n'empêche pas le ministère de l'intérieur d'étudier certaines de ces hypothèses. Pour le cas où le gouvernement choisirait de procéder à un nouveau tour de vis anti-immigrés.

Philippe Bernard

COMMENTAIRE

APRÈS LA LOI PASQUA

COMMENT lutter contre l'immigration irrégulière ? Les gouvernements récents ont répondu *grosso modo* par les mêmes recettes : restriction drastique du nombre de visas, pouvoirs renforcés des préfets pour éloigner les sans-papiers, limitation des voies de recours, allongement du délai de rétention, multiplication des vols « charters ». Votée en 1993, la loi Pasqua a codifié ces orientations, multipliant au passage des situations d'irrégularité aberrantes que vivent notamment certains époux et parents étrangers de citoyens français. Une vague de reconduites à la frontière avait suivi l'adoption du nouveau texte. Ce mouvement s'est essoufflé en 1995.

Il serait cependant dangereux de tirer argument de cette pause statistique, qu'explique largement le contexte franco-algérien, pour rouvrir le chantier de l'ordonnance de 1945 sur les étrangers. Des ajustements techniques peuvent permettre l'amélioration de situations anormales. Mais, au-delà, les « solutions » avancées risquent de revenir à celles proposées par l'extrême droite. Sauf à imaginer d'enfermer on ne sait où 40 000 étrangers « sans papiers », il faut admettre que le traitement de l'immigration irrégulière ne se fera pas seulement à l'intérieur de frontières prétendument cadenassées.

Phénomène mondial, les migrations supposent une vision internationale. Déjà, l'Allemagne paie en marks sonnants et trébuchants la coopération de ses nouveaux voisins de l'Est. Elle a aussi élargi les possibilités d'immigration saisonnière. Ce type de réponse réaliste à la pression migratoire par la coopération devrait mobiliser les responsables français.

Ph. B.

Première mise en examen dans l'affaire de la gestion de l'ARC

DANIELLE PIHL, présidente de la société américaine Andara, a été mise en examen mercredi 28 février pour faux et usage dans le cadre de l'information judiciaire ouverte à propos de la gestion de l'ARC. Cette société était liée à l'un des prestataires de services de l'association. Il s'agit de la première mise en examen prononcée par le juge Jean-Pierre Zanoto dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour *« abus de confiance, recel, faux et usage »*. La société Andara aurait versé des honoraires à hauteur de 700 000 francs à Jacques Crozemarie lorsque ce dernier présidait l'ARC. Mme Pihl, Française résidant aux Etats-Unis, serait liée à Denis Beaumont, président de la Sotafi, une société qui intervenait dans l'achat du papier destiné à l'impression de l'une des nombreuses publications de l'ARC.

La Cour des comptes, dont l'enquête sur l'ARC est à l'origine des actions judiciaires, avait récemment établi l'existence de surfacturations, notamment dans le circuit d'acquisition du papier.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : la Fédération autonome des syndicats de police** (FASP) demande au ministre de l'intérieur de mettre des psychologues à la disposition des policiers. Réagissant au suicide d'un fonctionnaire du commissariat de Grenoble, le syndicat demande *« une enquête de l'Inspection générale de l'administration (IGA) sur les conditions de travail des fonctionnaires de police »*. Selon une étude récente, 238 policiers se sont donné la mort entre 1989 et 1993 (*Le Monde* du 14 février).

■ **MEURTRE : un jeune homme de 18 ans** a été tué par balles, dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mars, dans une cité populaire des quartiers nord de Marseille. La victime et deux autres jeunes gens seraient entrés par effraction dans un local de la cité les Lauriers, où étaient entreposées deux motos. Surpris par des habitants, c'est au cours de leur fuite que Michel Piras aurait été tué, mortellement atteint dans le dos par deux projectiles de petit calibre.

■ **PARIS : un effondrement du sol** s'est produit dimanche 3 mars vers 11 heures sans faire de victimes, à l'angle du boulevard des Capucines et de la rue Daunou, dans le deuxième arrondissement, a indiqué la préfecture de police de Paris.

■ **ACCIDENT : le pilote et le passager d'un petit avion de tourisme** ont été tués dimanche 3 mars dans l'accident de leur appareil qui s'est écrasé après une série de loopings, sur l'aérodrome d'Andrézieux-Bouthéon (Loire). L'appareil, un bimoteur Robin, appartenait à l'aéroclub d'Andrézieux-Bouthéon.

DISPARITIONS

Vergilio Ferreira

Un écrivain portugais qui voulait « fixer une inquiétude »

L'ÉCRIVAIN portugais Vergilio Ferreira est mort vendredi 1er mars, à l'âge de quatre-vingts ans, près de Sintra, au nord-ouest de Lisbonne (*Le Monde* du 3-4 mars).

C'était un homme affable et secret. Son beau visage grave surmonté de cheveux blancs s'illuminait parfois d'un sourire qui faisait oublier pour un instant, moins sa mélancolie qu'une inquiétude perpétuelle dans laquelle il semblait tout entier concentré. « *Ecrire*, affirmera-t-il, *c'est, fondamentalement, tenter d'éclairer et de fixer une inquiétude.* » Son intelligence, qui s'était peu à peu faite sagesse, procédait de cette inquiétude, du sentiment que le visible, qui n'était qu'une part du monde, ne détenait pas toutes les clefs de son explication. C'est d'ailleurs sous le titre d'*Espace de l'invisible* qu'il avait réuni, à partir de 1965, plusieurs volumes d'essais.

D'origine modeste, Vergilio Ferreira était né le 28 janvier 1916 à Melo, dans la Serra d'Estrella, région montagneuse au nord du Portugal. Confié très jeune à deux vieilles tantes, il entre au séminaire à l'âge de dix ans. Il y restera six années. Son roman *Marin perdu* (1953, traduit à La Différence, prix Fémina étranger 1990), évoque cette expérience de solitude, cet apprentissage du mépris et de la cruauté : « *Etrange pouvoir que celui du souvenir. Tout ce qui m'a blessé me blesse encore.* » En 1942, après des études de philologie classique, il commence une carrière d'enseignant – à Faro, Bragance, Evora et au lycée Camoens de Lisbonne – qu'il n'interrompera qu'à sa retraite.

C'est en 1939 que Vergilio Ferreira, proche alors du mouvement néoréaliste portugais, écrit son premier roman. Très vite, sa réflexion s'oriente vers les grands courants de la philosophie moderne. Son interrogation est métaphysique, mais son esprit est plus visionnaire que spéculatif. A l'instar de Raul Brandao, grand écrivain portugais mort en 1930, il pense que le roman doit témoigner, *jusque dans sa forme*, des grandes question de l'homme et de son malaise existentiel. Il lit Camus, Sartre et Malraux, Dostoïevski et Kafka, écrit des essais. La publication, en 1949, de son roman *Mudença* (Changement) marque la rupture avec le courant néoréaliste. Dix ans plus tard, ce qui reste l'un de ses grands livres, *Apariçao* (*Apparition*, A.-M. Métailié, 1990), entérine cette rupture et inaugure une écriture totalement singulière.

Mais c'est moins la thématique qui se modifie que le point de vue et la position de l'auteur. C'est en cela que Ferreira est un moderne. Il n'est plus celui qui sait et qui communique ses certitudes sur le monde, qui construit son roman comme un démiurge omniscient. Inquiet et interrogateur, il appartient de plein droit à cette « ère du soupçon » que le nouveau roman français a théorisée et illustrée. En 1965, après la publication de deux essais sur Sartre et Malraux, paraît son roman *Alegria breve*, récit crépusculaire, méditation sur la mort et le non-sens, dont le début rappelle *L'Etranger* de Camus : « *J'ai enterré ma femme aujourd'hui.* » Ce livre sera le premier de Ferreira traduit en français (Gallimard, 1969), avec une préface de Robert Bréchon qui situe l'œuvre de l'écrivain portugais dans la lignée européenne de l'existentialisme et dans celle de Dostoïevski.

Para sempre (1965, *Pour toujours*, La Différence, 1988), *Rapida, a sombra* (1973, *Rêve d'ombre*, Le Passeur, 1995) et *Até ao fim* (1987, *Jusqu'à la fin*, La Différence, 1991) développe une vision tragique, un pessimisme où l'idée de rédemption a du mal à se frayer un chemin. Parallèlement, à partir de 1980, sous le titre *Conta-Corrente*, Vergilio Ferreira entreprend la publication de son journal ; il comprend cinq volumes. *En Nome da Terra* en 1990 (*Au nom de la terre*, Gallimard, 1993), long monologue lyrique sur la déchéance physique et la mort, reprend tous les thèmes contenus dans les romans précédents.

Désormais reconnue, traduite en de nombreuses langues, l'œuvre de Vergilio Ferreira s'impose comme l'une des plus importantes de la littérature portugaise contemporaine. En 1991, le prix Europalia vient couronner l'écrivain. En avril, chez Gallimard, paraîtra le dernier roman de Ferreira, *Na tua face* (Ton Visage).

Patrick Kéchichian

■ **MARGUERITE DURAS**, romancière française, est morte dimanche 3 mars, à son domicile parisien, à l'âge de quatre-vingt-un ans (*lire pages 24, 25 et 26*).

■ **LE CARDINAL JOHN KROL**, ancien archevêque de Philadelphie, est décédé dimanche 3 mars à Philadelphie (Etats-Unis), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, des suites d'un diabète. Né à Cleveland le 26 octobre 1910, ordonné prêtre en 1937, Mgr Krol a dirigé, de 1961 à 1988, le diocèse de Philadelphie. Ce fils d'immigrants polonais a été créé cardinal par Paul VI en juin 1967, en même temps que Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, futur Jean Paul II, dont il fut, au conclave d'octobre 1978, le « grand » électeur (avec Franz König, l'archevêque de Vienne). Le cardinal Krol a été le responsable du collège des cardinaux « financiers » chargé de surveiller le budget du Saint-Siège. Sa mort ramène le Sacré Collège des cardinaux à 160 membres, dont 117 âgés de *moins de quatre-vingts ans*, électeurs du pape en cas de conclave.

■ **Mgr MICHEL MAITRE**, premier évêque de Bambari, en République centrafricaine, est décédé, jeudi 29 février, à Paris, à l'âge de soixante-sept ans. Né en 1928 dans le Doubs, Mgr Maitre était arrivé en 1954 à la cathédrale de Bangui en tant que vicaire et avait continué toute sa carrière en République centrafricaine. Après sept ans passés à Bangui, il était devenu curé de deux paroisses à Bambari, puis administrateur apostolique, avant d'être nommé évêque en 1981, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 29 février sont publiés :

● **Fonctionnaires** : un décret modifiant les taux de la cotisation d'assurance-maladie sur les avantages de retraite servis à certains retraités. Le taux de cotisation des fonctionnaires, de 2,65 % actuellement, passera à 3,5 % le 1er mars 1996, et 3,8 % le 1er janvier 1997 (*Le Monde* du 27 janvier).

● **Eau** : un arrêté portant création d'un observatoire de l'eau.

● **Expropriation** : un arrêté établissant, pour l'année 1996, la liste nationale des commissaires enquêteurs et des membres des commissions d'enquête prévue par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

● **Prix** : un avis relatif à l'indice mensuel des prix à la consommation. L'indice mensuel des prix à la consommation de l'ensemble des ménages s'établit à 112,7 en janvier 1996, sur la base 100 en 1990.

● **CSA** : une série de décisions concernant des autorisations d'exploitation de services de radiodiffusion sonore.

Au *Journal officiel* du vendredi 1er mars sont publiés :

● **Justice** : un décret modifiant le code de l'organisation judiciaire.

● **Aménagement du territoire** : un arrêté instituant le fonds de correction des déséquilibres régionaux.

● **Préfets** : quatre préfets chargés d'une mission de service public relevant du gouvernement, sont nommés préfets hors cadre. Il s'agit de Béatrice Marre, Patrice Molle, Brice Hortefeux et Jacques Gerault.

● **Trésor** : un arrêté relatif aux émissions de valeurs du Trésor, au cours du mois de janvier 1996.

● **Conseil d'Etat** : un avis rendu par le Conseil d'Etat sur une question de droit posée par le tribunal administratif de Lille, relative au financement des campagnes électorales (*Le Monde* du 7 février).

Au *Journal officiel* du samedi 2 mars sont publiés :

● **Psychologues** : un décret portant statut particulier du corps des psychologues de la protection judiciaire de la jeunesse.

● **Pension** : un décret modifiant la valeur du point d'indice de la pension militaire d'invalidité.

● **Impôts** : un décret précisant les obligations déclaratives des contribuables.

NOMINATION
PREMIER MINISTRE

Jean-François Probst a été nommé chargé de mission au cabinet du premier ministre par arrêté publié au *Journal officiel* daté 26-27 février.

[Né le 8 mars 1949, à Paris, Jean-François Probst est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. A titre officieux, il est chargé des relations avec la presse au cabinet du premier ministre, Jacques Chirac, de février 1975 à août 1976, avant de faire un bref passage auprès du président de la SNCF. En décembre, il devient directeur du cabinet du secrétaire général du RPR, Jérôme Monod, jusqu'en mars 1978, avant de s'occuper, à partir de l'année suivante, des relations avec le Parlement au cabinet du ministre des affaires étrangères. De 1981 à 1983, Jean-François Probst est chargé de mission à la Lyonnaise des eaux, puis il occupe la fonction de secrétaire général du groupe RPR du Sénat jusqu'en 1992. Elu conseiller municipal de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) en 1983, il en devient maire en 1986 mais il est battu aux municipales de 1989. Jean-François Probst est membre du comité central du RPR de 1984 à 1990 et il siège au conseil régional d'Ile-de-France de 1986 à 1992. A cette date, il devient directeur du développement de l'entreprise Decaux et, l'année suivante, entre au cabinet du ministre de la jeunesse et des sports comme chargé de mission.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Emmanuel et Elizabeth
VITAL DURAND
et Louis,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Constance,

le 29 février 1996, à Paris.

51, rue Pascal,
75013 Paris.

Juliette et Jacques-Emmanuel RÉMY
sont heureux d'annoncer la naissance, à Paris, de leur fille

Zoé,

le 20 février 1996.

21 East 94th street,
New York, NY,
10128 Etats-Unis.
14, quai de Béthune,
75004 Paris.

Décès

– Mme Valentine Afanassieff,
son épouse,
M. et Mme Georges Afanassieff,
M. Michel Afanassieff †,
M. et Mme Jean Fabre,
M. et Mme Jean Afanassieff,
ses enfants,
Stéphane, Jeane, Alexis, Julien,
Laurence, Victor et Olga,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Igor AFANASSIEFF,
ingénieur en chef
à la compagnie Thomson-CSF,

survenu le 1er mars 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 mars, à 15 heures, en la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Newsky, 12, rue Daru, Paris-8e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière des Batignolles, 8, rue Saint-Just, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, avenue Thierry,
92410 Ville-d'Avray.

– M. et Mme Jean-Pierre Denizou,
Arnaud et Béatrice Denizou,
Laurent et Laëtitia Denizou,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DENIZOU,

leur père, grande-père et parent, survenu le 29 février 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Lubin de Rambouillet, le mardi 5 mars, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière ancien de Rambouillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Félix-Lorin,
78120 Rambouillet.
73, impasse de la Bade,
83000 Toulon.

– Le 27 février 1996, disparaissait brutalement

Thierry DORIDANT,
DRH.

A tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Sa fille, son épouse, toute sa famille et tous ses amis.

L'incinération aura lieu le mercredi 6 mars, à 10 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

– Les collaborateurs de France Rail publicité,
Landimat et Voyageurs services plus
ont la tristesse de faire part du décès de

Thierry DORIDANT,
directeur des ressources humaines,

survenu le 27 février 1996.

France Rail publicité,
10, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon,
75015 Paris.

Thierry DORIDANT,
notre ami et camarade,

est décédé le 27 février 1996, fauché par une voiture.

Il a été responsable national de la CFDT-ANPE de 1978 à 1988.

Nous invitons ceux et celles qui l'estimaient et l'aimaient à venir l'accompagner, le mercredi 6 mars, au crématorium du Père-Lachaise, à 10 h 45.

« Ne te courbe que pour aimer.
Si tu meurs, tu aimes encore. »
René Char.

CFDT-ANPE,
5, rue d'Aligre,
75012 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous demande d'annoncer le décès de

Anastase DUBOS,
né le 16 janvier 1913,
directeur honoraire
de l'OPHLM de la Sarthe,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Orléans, le 27 février 1996.

4, rue Isaac-Jognes,
45000 Orléans.
30, rue Boissy-d'Anglas,
75008 Paris.

– Ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Christian FERRY TSCHAEGLÉ,

survenu le 27 février 1996.

Un hommage lui sera rendu, le jeudi 7 mars, de 12 heures à 13 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

– Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine LE GUILLANT,
dite « Hirondelle »,

chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'Ordre de la santé publique,
militante et responsable nationale
des Ceméa,
rédactrice en chef des revues
Vers l'éducation nouvelle
et *Vie sociale et traitements*
de la Libération à 1977,

survenu à Paris, le vendredi 1er mars 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

La date et le lieu des obsèques n'étant pas encore connus, veuillez prendre contact en téléphonant aux Ceméa, au 40-40-43-18.

Ceméa,
76, boulevard de La Villette,
75940 Parix Cedex 19.

– Claude Willard,
avocat honoraire,
son époux,
Annie et Guy Mazuray,
Michelle et Jean-Pierre Vialle,
ses enfants,
Laurent, Sylvie, Brigitte,
Éric et Nathalie,
ses petits-enfants,
Jean Challaye,
son frère,
Lucienne Mathiez
et Marion Marcoz,
ses belles-sœurs,
Et les familles Mathiez, Marcoz, Brunnquell et Touraine,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène MATHIEZ-WILLARD,
avocat honoraire à la cour de Paris,

survenu le 29 février 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Puisqu'elle a fait don de son corps à la science, il n'y aura pas de cérémonie.

4, rue Francisque-Sarcey,
75116 Paris.

– Marie-Thérèse Mauget,
son épouse,
Marie-Françoise Galdin,
Martine et Minas Lagoudakis,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille, ses amis, ses camarades de captivité,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MAUGET,
trésorier-payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 23 février 1996, dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 8 mars, à 15 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

56, rue Léon-Brulon,
37550 Saint-Avertin.
88, boulevard Arago,
75014 Paris.

Maximilien RUBEL,

né à Czernowitz, le 10 octobre 1905, est mort à Paris dans sa quatre-vingt-onzième année, le 28 février 1996. Maître de recherche honoraire au CNRS, auteur de plusieurs ouvrages qui ont fait date, directeur de la revue *Etudes de marxologie* (Ismea), il a édité Marx dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (Gallimard) et s'est consacré à cette œuvre pour la faire connaître en dehors de tout esprit de parti. Selon ses vœux, il sera incinéré au Père-Lachaise le vendredi 8 mars, à 15 h 15.

Sa famille, ses collaborateurs et ses amis invitent tous ceux qui veulent lui rendre un dernier hommage à se joindre à eux ce vendredi.

L'émancipation des travailleurs
doit être l'œuvre des travailleurs
eux-mêmes.
Marx, AIT (1864)

(*Le* Monde *du 1er mars.*)

– Les Eclaireurs et Eclaireuses israélites de France
ont la douleur de faire part du décès de

Céline ZAGURY,
dix-neuf ans,
responsable au groupe local
de Vincennes,

dans l'attentat de l'autobus de Jérusalem survenu dimanche 25 février 1996.

L'ensemble des animateurs,
La déléguée générale,
Les membres du Centre national,
Les membres du conseil d'administration,
Les anciens EI,
expriment leur immense tristesse et partagent, avec les parents et la famille de Céline, la profonde peine qui les touche.

« Il y a un moment pour tout
et un temps pour tout faire sous le [ciel.
Un temps pour se taire et un temps [pour parler.
Un temps pour aimer et un temps [pour haïr.
Un temps pour la guerre et un temps [pour la paix. »
Kohélet, 3.

Anniversaires de décès

– Il y a six ans, les 3 et 11 mars 1990, nous quittaient,

Hélène et Anne-Marie
BLOCHE-JALOUNEIX.

Anne-Flore, a déjà seize mois.

– Il y a quatre ans, le 4 mars 1992, disparaissait

Jeanne FORTIER,
née Bertin.

Que tous ceux qui l'ont connue, que tous ceux qui l'ont aimée, aient une pensée à son intention.

– Que tous ceux qui se souviennent de sa finesse, de sa rigueur, de sa poésie et de son esprit généreux, aient une pensée pour

Jean-Marie SIMON,
metteur en scène,

qui nous a quittés le 9 mars 1991.

Débats

– La revue *Passages* et l'Association des amis de *Passages*, avec le concours de l'Alliance des femmes pour la démocratie, organisent le 8 mars au Sénat, de 14 heures à 19 heures, un après-midi de témoignages et de débats autour de la question : « L'intégration des femmes migrantes en Europe. » Les invitations sont à retirer à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Richard Shusterman : « L'esthétique à la fin de la modernité », 11, 14, 19 mars, 18 heures-20 heures, salle Débats A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Isabelle Schulte-Tenckhoff : « Anthropologie et « droit des gens » : la fonction de l'altérité dans les rapports de traité entre puissances européennes et nations autochtones », 20 et 27 mars, 3 avril, 16 heures-19 heures, département Anthropologies, université de Montréal, Québec.

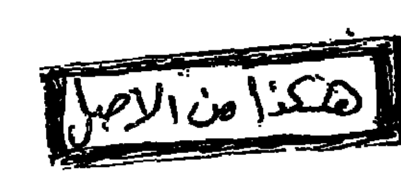
Eric Dubreucq : « La formation de « l'honnête homme ». Morales et rapport à soi au dix-septième siècle », 20 et 27 mars, 22 mai, 18 heures-20 heures, mairie de quartier du Vieux Lille, Lille.

● **Colloque**

L'architecture au corps.

Sous la responsabilité de Philippe Nys et Chris Younes, avec A. Bruyère, M. Richir, D. Beaux, J. Dewitte, D. Payot, B. Goetz, G. Lamarche-Vadel, P. Sauvanet, J.-P. Chupin, A. Perez-Gomez, R. Castro, F. Seguret, J.-P. Marchand, J.-P. Boudon, M. Perelman, B. Queysanne, P. Nys, M. Bouchier, M. Mangematin, C. Younes. 28, 29 et 30 mars, Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand, 71, boulevard Cote-Blatin, Clermont-Ferrand.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.



HORIZONS

PORTRAIT

Les vendanges tardives de Luc Alphand

Longtemps handicapé par des blessures, le skieur de Serre-Chevalier connaît la consécration à trente ans en remportant sa deuxième Coupe du monde consécutive en descente. L'âge ne gâche rien au plaisir

C'EST le bronze. Certains sont déçus. Luc Alphand, lui, rayonne. A trente ans, en ce 17 février, il vient enfin de remporter la première médaille de sa carrière aux championnats du monde de ski alpin, à Sierra Nevada. Il n'est pas champion du monde, et après ? Il n'avait rien promis. Il avait juste espéré. A ceux qui attendaient tout de lui, il n'avait cessé de répéter que cette piste de descente serait un peu trop douce, pas assez effrayante et donc ouverte à tous. Il rit, soupire d'aise. Il s'en est tiré, et pas si mal, derrière ses deux plus grands rivaux du moment, l'Autrichien Patrick Ortlieb et l'Italien Kristian Ghedina. *« Il ne faudrait pas que le champion du monde soit celui qui a eu de la chance »*, avait-il dit avant la course.

En Espagne, les meilleurs spécialistes ont dominé, dont lui. Luc Alphand est sincèrement heureux et singulièrement fier de son parcours beau comme un rêve, même s'il n'est pas doré. Le descendeur fête, embrasse, partage une joie simple. Après tant d'années, il gagne enfin et se fait de grands plaisirs en domptant les pistes les plus vertigineuses du circuit. Son bonheur dure depuis plus d'un an.

Tout avait commencé, le 14 janvier 1995, par un jour de grand froid. La violente tempête de neige qui a soufflé sur l'Autriche pendant trois jours s'est apaisée et le ciel s'est ouvert. Ce jour-là, le comité de course de Kitzbühel a décidé de faire disputer deux descentes dans la même matinée. L'épreuve annulée la veille et celle du jour. Les coureurs ont un peu grogné. Pas longtemps. Durant toute la nuit, la Streif a été dégagée et ses pentes sont glacées à merveille.

Il est un peu plus de 10 heures lorsque Luc Alphand s'élance avec le dossard n° 14. Depuis quelques semaines, le Français espère. Dans la descente de Val d'Isère, en décembre, il s'est fait souffler la première place par l'Autrichien Josef Strobl. Il a en souri, puisqu'il sourit presque toujours. Ce n'était toujours pas son heure. Il savait pourtant qu'elle était proche. Sa malchance avait assez duré.

Sur les hauteurs de Kitzbühel, lieu d'un culte absolu du ski alpin, révéré par des dizaines de milliers d'adeptes venus en grappes sur la montagne, Luc Alphand se sent en grande forme. Pendant près de deux minutes, ses carres vont mordre la glace sans jamais l'accrocher. Il glisse, tourne autour des pièges et des devers. Il s'envole une dernière fois sur la bosse, non loin de la ligne d'arrivée. Qu'il franchit en vainqueur.

Il a à peine le temps de se réjouir. Déjà, il faut remonter, se faire masser dans le restaurant jouxtant la cabane du départ. Fermer les yeux, tout oublier. Refaire, bras et corps liés dans un doux mouvement de balance, les gestes de la descente. Trois heures plus tard, le Français remporte sa deuxième victoire de la journée et de sa carrière en Coupe du monde. La vie prend un tour nouveau. Deux mois plus tard, confiant avant d'exploser de joie, il s'adjuge la descente de Bormio et avec elle la Coupe du monde de descente, vingt-huit ans après Jean-Claude Killy en 1967.

La France, orpheline de Franck Piccard et de Carole Merle, se découvre un champion et l'aime tout de suite. C'est un beau brin d'homme. Il est grand et attachant. Son visage, les yeux surtout, est mangé par des sourires. Jovial, il parle haut et simple. En un mot, Luc Alphand est sympathique. Ses souvenirs sont ceux d'un montagnard, né le 8 août 1965 à Serre-Chevalier, où il réside toujours. Petit garçon, Luc est d'abord fasciné par l'escalade et l'alpinisme. *« Entre 1970 et 1980*, raconte-t-il, *j'ai passé les étés aux côtés de mes parents qui étaient gardiens du refuge du Glacier-Blanc, dans le massif de l'Oisans, au pied de la barre des Écrins. J'ai fait des randonnées ou des courses en montagne avec des skis à peau de phoque. J'ai chassé, aussi. L'hiver, je faisais de la compétition de ski »*.

Il est monté sur ses premières planches, des Rossignol « Djinn », à deux ans et demi. Son premier souvenir de course remonte à ses onze ans. Luc s'effaçait alors derrière son frère, Lionel, d'un peu plus d'un an son aîné. La carrière de celui-ci est brisée par une fracture au fémur alors qu'il a seize ans. Il part enseigner aux Etats-Unis. Lionel est aujourd'hui moniteur à l'école du ski français de Serre-Chevalier. Luc Alphand, lui, est entré dans la ronde : quelques victoires en Coupe d'Europe où il révèle un talent prometteur. Sélectionné en équipe de France en 1984, il dispute la saison suivante ses premiers championnats du monde à dix-neuf ans, à Bormio.

DIX ans plus tard, il est devenu un champion rassurant. Montagnard expansif, jamais le dernier à faire la fête, il n'a rien d'un enfant prodige gâté par le ski. Il a beaucoup travaillé. Dans son discours, nombreux sont les mots qui trahissent son expérience, ses souffrances, ses doutes, peut-être ses joies. Cette conviction de la précarité de son métier de descendeur.

Si sa deuxième carrière a commencé à Kitzbühel, la première a été percluse de blessures qui ont empêché l'athlète d'éclore en champion : *« Je crois que je suis tombé sur toutes les descentes du monde, sauf sur celle de Val d'Isère »*, dit-il. La liste de ses blessures est plus étoffée que son palmarès. A l'hiver 1987, il s'arrache un ligament de la cheville. Deux ans plus tard, il se casse une vertèbre. En 1990, une cheville et un pouce cèdent dans une chute.

A la veille des Jeux olympiques d'Albertville en 1992, où tous les skieurs français sont très attendus, une déchirure musculaire annihile ses espoirs de podium. Il terminera douzième de la descente et seizième du Super G. Peu de temps avant, dans un grand écart sur la descente de Garmisch-Partenkirchen, il s'était distendu les adducteurs et les muscles pelviens. En 1993, il rebondit mal sur une bosse de la descente de Whistler Mountain et se rompt les ligaments du genou droit. Il avoue avoir failli tout arrêter, et puis il a mesuré son amour pour le ski : *« La montagne n'est pour rien dans mes blessures. Quand on se blesse, le plus difficile consiste à se remettre psychologiquement et à repartir sans appréhension. La descente reste toujours un immense plaisir. »*

> « Tout ce que je prends aujourd'hui, c'est du bonus. Je sais que ma carrière est derrière moi. »

Entre deux visites à l'hôpital, il mérite toujours sa place en équipe de France : *« On n'est pas sélectionné pendant treize ans sans faire de résultats. »* « Technicien » de formation, voué au slalom géant, il compte, à la fin des années 80, parmi les « Top Guns », l'équipe de polyvalents de l'équipe de France avec Franck Piccard, Jean-Luc Crétier ou Denis Rey. Il se souvient de ses maudites quatrièmes places. Le pied du podium, en 1988 dans le combiné des Jeux olympiques de Calgary derrière le Suisse Paul Accola. Ce minuscule petit centième concédé à l'Américain A.-J. Kitt lors de la descente des championnats du monde de Morioka, en 1993. Pour Luc, qui s'est désormais consacré corps et âme à la descente, le coup est rude.

Arrive 1995, l'année des trente ans. Lui-même ne sait toujours pas avec précision pourquoi il gagna enfin. Il raconte : *« Je savais que j'allais sur la fin de ma carrière. J'étais plus calme. Depuis longtemps, je savais canaliser mes énergies. Il y a eu mon mariage, en 1992, mon premier enfant. En 1994, je n'ai pas été blessé et j'ai pu m'entraîner tranquillement. Cela a été tellement agréable. C'était la première fois que cela m'arrivait depuis le début de ma carrière. »*

Cet été-là, il s'est organisé un entraînement plus sérieux et un peu différent. L'équipe de France a remarqué que le gabarit des vainqueurs de descente s'est renforcé. Le jeu consiste à rattraper les Autrichiens Patrick Ortlieb ou Hannes Trinkl, aux carrures proches du quintal. Luc Alphand ou Jean-Luc Crétier alternent petites bouffes et visites au gymnase pour se forger une savante harmonie entre poignées d'amour, fesses rebondies et cuisses d'acier. Alphand s'est aujourd'hui stabilisé à 90 kilos pour 1,82 mètre. Ses proches soufflent qu'il a trouvé l'équilibre avec Anna-Karin, son épouse suédoise, et Estelle, sa fille.

Après la victoire de Kitzbühel et le globe de cristal à Bormio, la saison 95-96 a été encore meilleure pour le Français avec ses victoires et ses grands sourires, à Vail, à Val d'Isère et à Garmisch-Partenkirchen. Il s'est classé deuxième à Kitzbühel et dans le super-G de Garmisch. Il a terminé troisième de la descente de Val Gardena. Il était vraiment le meilleur. Et puis, il y a eu cette médaille de bronze aux championnats du monde et ce deuxième triomphe consécutif en Coupe du monde de descente à Nagano (Japon).

Mauro Cornaz, ancien entraîneur des descendeurs italiens, en charge des Français depuis le début de la saison, explique : *« Il s'entraîne à fond et ne laisse jamais rien de côté. Dans l'équipe italienne, nous étions toujours attentifs à ses passages parce que les champions, on les regarde. Luc a une telle tranquillité dans la course. Il a une façon simple et calme d'amener ses skis sur la neige. On se dit que c'est facile. Son âge ? En Coupe du monde, de nombreux skieurs dépassent la trentaine et brillent grâce à leur expérience et à leur moral »*.

Didier Bonvin, entraîneur de l'équipe de France masculine, connaît Luc depuis dix ans et l'entraîne depuis trois ans : *« C'est un homme d'une grande sensibilité avant d'être un skieur. Il est très proche des valeurs de la vie. Je pense que cela vient de son éducation et de toutes ces années passées à trimer pour revenir de toutes ses blessures. Aujourd'hui, il est content avec trois fois rien. Le travail, avec lui, est intéressant parce qu'il sait parler d'autre chose que du ski. Il s'intéresse à tout, aux essais nucléaires ou aux inondations, à la politique. Il n'est jamais pris de court. »*

En quelques années, Alphand a voulu comprendre son métier, ses sensations. *« Au travail, c'est un gars appliqué*, poursuit Didier Bonvin. *Il a besoin de toutes les explications pour discerner ce qu'on lui demande de faire. Avec lui, être entraîneur est un plaisir parce qu'il n'y a pas de monologue. Il pose des questions, résiste parfois, mais ne râle quasiment jamais. Il installe un dialogue »*. Ses qualités ? *« C'est un très bon technicien qui a de grandes qualités de glisse. Il interprète très bien les pentes. Il sait exactement à quelle vitesse il va arriver dans un passage et comment le négocier »*. Ses défauts ? *« Sa gentillesse et sa disponibilité lui ont joué des tours. Il veut toujours faire plaisir et y perd parfois de sa concentration »*.

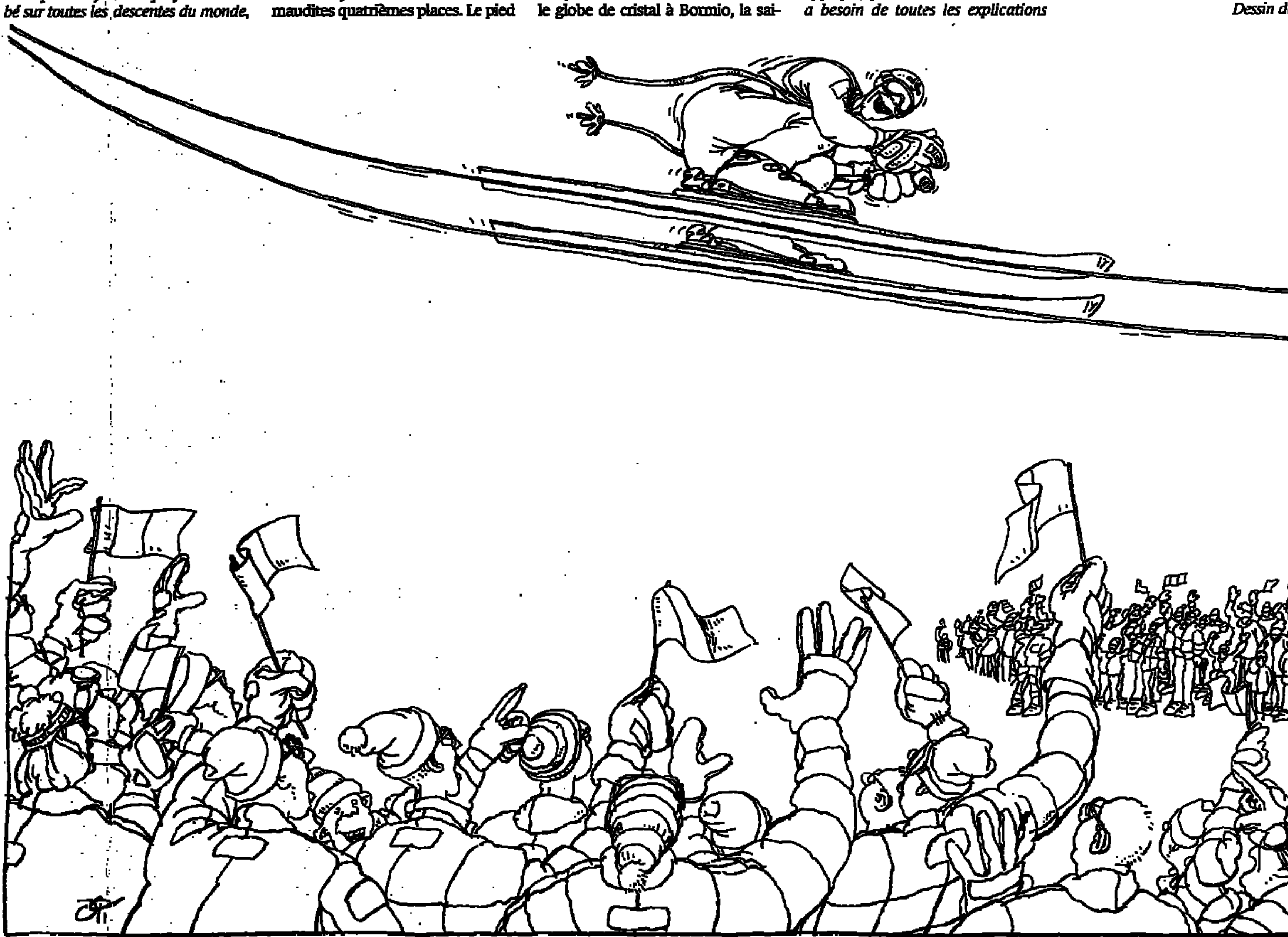
SES camarades de l'équipe de France l'ont accepté en leader. Les jeunes, comme Adrien Duvillard et David Prétot, ne tarissent pas d'éloges sur leur aîné. Jean-Luc Crétier aussi qui, à bientôt trente ans, a promené ses qualités de descendeur dans le sillage d'Alphand. *« Nous sommes toujours une équipe, nous sommes toujours copains*, dit Luc. *Quand je gagne, j'espère que je peux les aider »*. C'est vrai, ils apprécient ses conseils, ses encouragements, même s'il est parfois difficile de faire mieux. Pendant des mois, ils l'ont gentiment craint, et l'ont surnommé le *« chat noir »*. Au cours de la saison 1994-1995, où il connaît la consécration, tous ses copains de chambre se sont blessés. Adrien Duvillard, notamment, à peine revenu d'une blessure au genou, se rompt les ligaments de l'autre genou. Luc en plaisante : *« Je dois leur rejeter cette malchance dont je ne veux plus »*. A Sierra Nevada, Adrien a néanmoins partagé la chambre avec lui.

En deux saisons, Luc Alphand a tout gagné, gloire et argent. Ses gains en course atteignent près d'un million de francs, sans compter une berline allemande. Avec les primes de victoire allouées par son fabricant de skis, Atomic, et ses partenaires – dont sa station natale de Serre-Chevalier – il faut multiplier ce chiffre par quatre, environ. Bien sûr, les contrats signés au printemps seront revus à la hausse.

Et maintenant ? *« Tout ce que je prends aujourd'hui, c'est du bonus*, dit-il. *Je sais que ma carrière est derrière moi. »* Il a promis d'être aux championnats du monde de Sestrières, en 1997. Il n'ira pas aux Jeux olympiques de Nagano de 1998 comme coureur. Peut-être comme consultant. Il jure que rien ne pourra le faire changer d'avis, car il voudrait partir d'un sommet pour ne pas décevoir, après avoir tant accompli. A trente ans, le double vainqueur de la Coupe du monde de descente ne veut pas faire l'année de trop.

Bénédicte Mathieu

Dessin de JY



Fernando Savater, professeur à l'université de Madrid

La défaite du PS espagnol était la condition de sa régénération

Le philosophe redoute que prédomine à Madrid une droite thatchériste, qui créera des emplois précaires en touchant aux avantages sociaux. Il pense toutefois que la gauche a besoin d'une période de purgatoire pour reprendre des forces

« Quel est pour vous le bilan de treize années de socialisme, de « *felipisme* » ?

– Je pense d'abord que ces treize années ont été les meilleures de toute l'histoire moderne de l'Espagne. Je ne vais pas dire que ce fut par la seule vertu des socialistes, mais à cause de la consolidation de la démocratie, de la création d'une sorte de « sentiment commun » progressiste, qui n'avait *jamais existé* en Espagne : ainsi, concernant les coutumes, la tolérance politique, la presse, il s'est créé un consensus libéral, et c'est important. Je pense que le bilan a été très positif dans de nombreux domaines.

– Ne vous semble-t-il pas que les gens sont plus pessimistes maintenant qu'en 1982, date de *l'arrivée des socialistes au pouvoir* ?

– C'est sûr, car, en 1982, les gens pensaient que le chômage était conjoncturel, et nous avons vu depuis que c'était un ennemi très difficile à combattre. L'intégration à l'Europe, qui semblait très simple à cette époque, a eu un prix très élevé. Les socialistes avaient beaucoup parié sur l'Europe, et finalement cela a posé de nombreux problèmes. L'Europe est un *objectif* à long terme. A court terme, elle oblige à des sacrifices, et évidemment tout cela a créé une insatisfaction.

– Les deux problèmes principaux de l'Espagne sont actuellement le chômage et le terrorisme. Mais le niveau de vie des Espagnols a beaucoup monté. Comment expliquer le pessi*misme ambiant* ?

– C'est avant tout un pessimisme politique. En Italie aussi, pays qui a connu un développement économique formidable depuis la deuxième guerre mondiale, le pessimisme politique est énorme. En Espagne, je pense en effet que la vie aujourd'hui est plus agréable, plus sûre. Le niveau de vie est plus élevé qu'il y a quelques années, mais, politiquement, les révélations sur la corruption, la *lassitude* envers une *classe* politique qui a un discours monolithique sont à l'origine de ce mécontentement. Il est vrai aussi que, sur le plan économique, il y a le chômage, que la consommation ne repart pas, que l'on fait du surplace.

– Peut-on parler de désenchantement ?

– Effectivement, c'est une sorte de désenchantement. Après avoir cru que tout était à portée de main, on s'aperçoit que Franco n'était pas le *seul obstacle*, que *les* choses sont plus loin qu'elles ne le paraissaient.

– Vingt ans après la mort de Franco, qu'est-ce qui a changé, selon vous, dans les coutumes, la manière de vivre, au cours du « bond en avant » de l'Espagne ?

– C'est très curieux, j'ai un fils qui a maintenant vingt ans. Il est né pratiquement à la mort de Franco et il n'a donc jamais connu que ce contexte. Pour lui, Felipe *Gonzalez est presque ce que* Franco était pour moi à son âge, car il n'a rien connu d'autre ! Franco, pour lui, c'est une figure historique, comme Napoléon. Quand on voit les documentaires sur cette époque, les publicités, on se rend compte que c'était un monde complètement différent, dans les comportements, l'atti*tude hypocrite, puritaine des* gens. Il y avait un infantilisme permanent, le pays était comme un grand jardin d'enfants protégés. Tout cela a été cassé. Et tant mieux. C'est un autre monde maintenant.

– Quels autres changements se sont produits depuis vingt ans ?

– Culturellement, Franco fut un alibi *pour de* nombreux écrivains, cinéastes, etc. On pouvait être médiocre, c'était la faute de Franco qui nous empêchait d'être génial. Franco mort, il n'y a plus d'excuse. Chacun doit démontrer ce qu'il vaut. Il n'y a plus cette idée d'une culture exclusivement de résistance. Cependant, il en reste quelques échos chez les gens d'un certain âge, pour lesquels la culture est une forme de résistance contre le pouvoir. Pour les jeunes, au contraire, la culture est avant tout ludique.

– Pourquoi les jeunes se sont-ils détournés de Felipe Gonzalez *et du socialisme* ?

– Pour eux, Felipe Gonzalez représentait l'ordre établi, ce qui a toujours existé. Les jeunes ont une tendance naturelle à aller contre l'ordre établi, car c'est une manière de se frayer un chemin. Ce n'est pas qu'ils soient généreux, idéalistes, etc., ils veulent simplement lutter contre ce qui est en vigueur. C'est leur seule manière de se faire de la place. Donc, logiquement, c'est une ten*dance générale pour les jeunes* de s'opposer à une génération qui est depuis treize ans au pouvoir. Je suis convaincu que, s'il n'y avait pas eu toutes ces années antérieures, Felipe Gonzalez aurait gagné haut la main, avec la majorité absolue.

– C'est-à-dire que le changement était nécessaire ?

– Il était inévitable. Peut-être peut-on donner une réponse hégélienne et dire que ce qui est inévitable est nécessaire ? Le Parti *socialiste est actuellement* incapable de générer quelque chose. Son candidat était à nouveau Felipe Gonzalez. José Barrionuevo, son premier ministre de l'intérieur, était encore sur les listes. Il fallait qu'il perde les élections, qu'il passe quelque temps au purgatoire, et ensuite, peut-être, son Lionel Jospin apparaîtra. Sa défaite était la condition de son éventuelle régénération.

> Pour les jeunes, la culture n'est plus une forme de résistance contre le pouvoir mais une activité ludique

– Comment Felipe Gonzalez a-t-il pu tolérer à la fin des années 80 la culture du « pelotazo », de l'enrichissement rapide et spéculatif ?

– A cette époque, les gens de gauche avaient une vision très négative des chefs d'entreprise, des capitalistes en général. Ils pen*saient que, du moment que c'était* un chef d'entreprise, c'était un ennemi. Alors, quand ils se sont ouverts un peu au monde économique, le système spéculatif leur est apparu comme un moyen de duper, de rouler les capitalistes, une façon de profiter du capitalisme sans y entrer véritablement, sans devenir un chef d'entreprise. Ainsi s'est créé un capitalisme improductif, frauduleux, de l'argent facile.

– Pensez-vous que l'Espagne est aujourd'hui une démocratie bien ancrée ?

– Je crois que oui. On l'a vu par exemple à l'occasion de la manifestation du 19 février contre le terrorisme. C'est dans ces moments-là que pourraient surgir des éléments d'extrême droite, les éléments les moins satisfaits de la démocratie. Or ce fut une manifestation pratiquement sans banderoles. Ce ne fut pas une manifestation de patriotes mais de citoyens. Les petits groupes d'extrême droite en ont été écartés.

» Bref, je considère qu'aujourd'hui la démocratie est bien assise. Son principal ennemi est le terrorisme. Au Pays basque, bien sûr, la réponse est non. Il n'y a pas de démocratie, c'est un régime d'état d'exception créé par le terrorisme. *La* violence de l'ETA empêche que la démocratie fonctionne normalement. Les gens ont peur, n'osent pas sortir dans la rue, les journalistes sont protégés par des gardes du corps. La situation est un peu similaire à celle de l'Algérie. Mais, dans le reste du pays, je crois que la démocratie est solidement ancrée.

– Quel est, pour vous, le défi le plus important pour l'Espagne d'ici à l'an 2000 ?

– Pour moi, c'est l'assainissement de l'économie. Le taux de chômage de l'Espagne, comparé à celui de pays de niveau de vie similaire, est beaucoup trop élevé, vraiment exagéré. Il est vrai qu'en Espagne il faut tenir compte d'une certaine manière d'être, de *vivre*. Par *exemple*, les gens veulent travailler dans la région où ils sont nés, dans leur ville d'origine. Il n'est pas question d'aller travailler à 300 kilomètres de son domicile habituel. Le mode de vie est encore très communautaire, pas à l'américaine, où il importe peu aux gens de vivre à New York ou en Californie. Ici, les gens naissent, grandissent et veulent mourir proches de leurs racines.

– Pensez-vous que José Maria Aznar va pouvoir créer des emplois pour réduire le chômage ?

– J'aimerais bien. J'aimerais bien que la situation économique s'améliore, même si je dois dire que je n'ai pas spécialement confiance en la droite pour trouver des solutions magiques. J'ai bien peur que prédomine surtout une droite thatchériste qui créera des emplois précaires en touchant aux avantages sociaux.

» Le bien-être social fait partie de la civilisation européenne, avec l'éducation, la protection sociale. Ce sont des réussites au même titre que l'abolition de la peine de mort. On ne peut pas jouer avec cela. La question n'est pas de savoir si elles sont bénéficiaires ou non, il faut les conserver. Or, si l'on en juge par les discours des uns et des autres, il me semble que la droite apprécie moins ces réussites que la gauche. Mais si la droite peut améliorer la situation, tant mieux !

– Le retour de la droite en Espagne suscite-t-il des inquiétudes pour mener le pays à bon port jusqu'au troisième millénaire ?

– Ecoutez, tant qu'on ne les a pas vus à l'œuvre, on ne peut pas se prononcer. Il faut reconnaître que lorsque Felipe Gonzalez est arrivé au pouvoir, il n'avait aucune *expérience*. Ensuite, il a été accepté dans les milieux internationaux. Il est certain que ni Aznar ni ses collaborateurs n'ont d'expérience. Ils n'ont pas eu l'occasion de *démontrer grand*-chose. Je ne me permettrais pas de les critiquer d'avance.

– L'Espagne a-t-elle la place qui lui correspond dans le monde, à votre avis ?

– Parlons d'abord de l'Europe. Des conditions très dures ont été posées à l'Espagne pour entrer dans l'Europe. On a serré les vis très fort. Parfois, *on a eu un* peu l'impression qu'on nous avait beaucoup demandé et qu'ensuite la voix de l'Espagne n'avait pas eu tellement de poids. Il semblerait qu'on continue de se méfier un peu du régime espagnol. En Italie, alors qu'il y a des partis clairement néo-fascistes, personne n'associe la politique italienne à Mussolini. En Espagne, où aucun parti ne se réclame ni de près ni de loin du franquisme, on continue *de penser que* les vieilles structures franquistes perdurent.

DESSIN NICOLAS VIAL

– Ne craignez-vous pas que, avec un gouvernement de droite, l'Espagne se referme sur elle-même ?

– Espérons que non. La droite est généralement protectionniste du point de vue culturel. Elle est attachée au folklore, à l'essentialisme, etc. Mais la droite économique est internationale par obligation. Personne ne peut conseiller maintenant un protectionnisme comme le fait la droite américaine. L'Espagne n'a pas le poids de l'Amérique.

> « Je considère qu'aujourd'hui la démocratie est bien assise. Sauf au Pays basque, [où existe] un régime d'état d'exception créé par le terrorisme. Je suis très pessimiste sur l'évolution du terrorisme basque, qui est devenu une menace permanente contre les gens dans la rue »

– A votre avis, comment va évoluer le terrorisme basque ?

– Franchement, je suis très pessimiste. Il y a une occupation de la rue, des espaces publics, par l'ETA, qui est inquiétante. Il y a une menace directe. Autrefois, l'ETA s'en prenait à un général, à des cibles précises ; aujourd'hui, c'est devenu une menace permanente contre les gens dans la rue, contre un groupe qui proteste après un enlèvement. On a vu se rallier une certaine jeunesse. L'assassin de Tomas y Valiente *[ancien président du Tribunal constitutionnel, assassiné le 14 février à Madrid, NDLR]* à vingt-cinq ans, c'est-à-dire *qu'il avait cinq ans* lorsque Franco est mort, sept ans lorsque la Constitution a été approuvée. Il n'a donc jamais connu dans sa vie qu'un régime de liberté, et de très grande liberté car le Pays basque est justement un des endroits les plus libres, presque jusqu'au libertinage, je dirais !

» On peut tout faire, tout dire, c'est un des endroits où l'irruption de la démocratie a été le plus spectaculaire. Et cependant un *jeune qui a vécu, grandi dans* cette ambiance a l'obsession de l'assassinat, du crime. C'est une question d'éducation ; nous avons vu grandir, d'une certaine manière, cette mythologie nationaliste. Le nationalisme n'a pas fait d'autocritique après la mort de Franco, comme l'ont fait certains éléments de la gauche. La gauche communiste et *même certains* socialistes radicaux se sont livrés à une certaine autocritique et ont renoncé à des notions comme la dictature du prolétariat. Tandis que le nationalisme conserve son discours intégriste de refus de tout ce qui est espagnol, de la Constitution. Il maintient l'idée que l'on ne peut pas être à la fois basque et espagnol, basque et français. Toute cette mythologie, qu'on inculque aux enfants dès l'âge de *six ans*, selon *laquelle* tout symbole de l'Etat est symbole d'oppression, explique que les jeunes, ensuite, se tournent vers la violence. Il y a une culture de la violence en raison de cette mythologie nationaliste.

– Que va-t-il se passer ?

– L'Etat doit réagir. Car s'il ne réagit pas, ce sont les citoyens qui vont réagir. On a de plus en plus l'impression que les gens, au Pays basque, en ont assez. La majorité des votants votent pour des partis nationaux, pas pour les indépendantistes ni pour les nationalistes. Ce qui veut dire que la majorité des Basques non seulement ne sont pas indépendantistes ni violents, mais ne sont même pas nationalistes. Or, vu de l'extérieur, on a l'impression que tous les Basques sont nationalistes.

– Est-ce à dire que la solution est la répression ?

– En réalité, *c'est l'application* de la loi.

– Comment voyez-vous l'avenir de l'Espagne ? Etes-vous optimiste ?

– Le pessimisme ne conduit nulle part. Il faut essayer d'être un « pessimiste actif », non un pessimiste immobile. En ce qui concerne le Pays basque, je suis plus pessimiste qu'il y a quelques années. Je pense qu'il y aura encore beaucoup de sang versé. Pour le reste, il faut attendre de voir ce que va faire la droite. La première chose importante, historiquement, est *qu'un gouvernement* de droite arrive au pouvoir grâce à des élections et non par un coup d'Etat, comme ce fut souvent le cas. Ensuite, on verra.

– Et qu'est-il advenu de la droite pure et dure ? Où est-elle ?

– Je pense qu'elle existe encore. C'est curieux que la seule chose *que nous devions* à Franco, c'est que la droite en Espagne ait été plus malmenée que partout ailleurs en Europe. *Le seul pays qui* n'ait pas de parti du type Le Pen, ou du genre de ceux qui existent en Allemagne ou en Italie, est l'Espagne. Si un parti d'extrême droite se présentait aux élections, il obtiendrait très peu de voix, sinon aucune. Cela dit, je crois que l'extrême droite va se trouver aux côtés de la droite, attendant l'occasion de se faire entendre. L'une des tâches de José Maria Aznar, quand il commencera à gouverner, sera que l'extrême droite reste en second plan et que ce soit la droite moderne, civilisée, qui gouverne. »

Propos recueillis par Michel Bôle-Richard

Un esprit libre à l'écart des modes

FERNANDO SAVATER, l'un des intellectuels espagnols les plus en vue, se définit lui-même comme *« un philosophe de compagnie »*. *« J'essaie,* dit-il, *d'offrir une philosophie accessible à tous les publics, qui n'esquive pas les difficultés mais qui ne rejette personne a priori. »* Professeur à l'université Complutense de Madrid, il est, à quarante-huit ans, l'auteur *de plus de quarante-cinq ouvrages de toute* nature, essais politiques et philosophiques, romans, pièces de théâtre. Ses essais lui ont valu plusieurs prix, mais son œuvre n'a pas encore été couronnée par un grand prix littéraire.

Spécialiste de Cioran, sur lequel il écrivit un ouvrage en 1975, Fernando Savater a publié en 1993 un roman centré sur le personnage de Voltaire intitulé *El jardin de las dudas* [« le jardin des doutes »]. Son dernier ouvrage de réflexion, *Libre mente* [« esprit libre »], vient de sortir. Deux de ses livres ont été traduits en français (au Seuil) : *Ethique à l'usage de mon fils* (1994) et *Politique à l'usage de mon fils* (1995).

Natif de Saint-Sébastien, au Pays basque, Fernando Savater est tout particulièrement préoccupé par le terrorisme de l'ETA et la dérive nationaliste de cette organisation indépendantiste qui provoque une tension grandissante dans sa région.

En 1971, il *fut écarté de son* poste d'enseignant à l'université autonome de Madrid en raison de ses activités politiques et de sa lutte contre le régime franquiste, qui l'avait catalogué comme *« anarchiste modéré »*. Philosophe non conformiste et iconoclaste, il a toujours attaché le plus grand prix à son indépendance. *« Je n'ai jamais eu comme affiliation que celle de la société mondialiste fondée par Bertrand Russell et celle du Parti radical transnational »*, dit-il.



Juan Arias, auteur d'un livre d'entretiens avec Fernando Savater intitulé *El arte de vivir* [« l'art de vivre »], sur le point de paraître, le définit comme *« un philosophe provocateur, un éternel dissident, un défenseur de l'amour-propre contre l'amour altruiste ou comme philosophe du possible contre le probable »*. *« Je ne me résigne pas au probable, je cherche aussi le possible »*, affirme Fernando Savater, dont l'éthique est celle du *« bon sens »*.

Collaborateur régulier du quotidien *El Pais* depuis sa création, il dirige avec Javier Pradera une revue intellectuelle intitulée *Claves de razon practica* [« clefs de la raison pratique »]. Personnage enthousiaste, passionné, proche du quotidien, Fernando Savater est, selon Juan Arias, *« toujours attentif à ne pas se laisser influencer par les modes, les clichés intellectuels ou ce que les autres peuvent penser de lui »*.

M. B.-R.

هكذا من الاصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Le prix de la paix

LA paix a un prix. D'autant plus élevé qu'elle se fait attendre depuis des décennies, qu'elle ruine ceux qui ont bâti sans vergogne leur fonds de commerce sur la haine et la violence. *Dans le désarroi et la colère qui* ont saisi aussi bien Israéliens que Palestiniens face à ces attentats-suicides à répétition, d'aucuns, dans le camp de ceux-là même qui ont préféré la négociation à la guerre, en viennent à se demander s'ils n'ont pas fait fausse route, et sont tentés de changer leur fusil d'épaule, d'appliquer la loi du talion.

Shimon Pérès, toute « colombe » qu'il soit, ne peut plus s'offrir le luxe, à trois mois des élections législatives, de passer ces attentats par profits et pertes au titre d'une paix qui paraît introuvable. Yasser Arafat, qui, lui, vient de subir avec succès l'épreuve de la sanction populaire, n'est pas non plus en mesure de négliger les sanglants avertissements que lui adressent ses propres extrémistes, s'il veut donner quelque crédibilité à son Autorité. Ces deux « partenaires de la paix » ont donc l'obligation de combattre avec résolution le terrorisme, chacun pour ce qui le concerne et d'où qu'il vienne.

« Combattre, oui, mais aussi comprendre », déclarait dimanche, à France 2, Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France. Or, dans ces circonstances dramatiques, la tentation de l'amalgame est là qui guette presque instinctivement tout un chacun, tarandé par un sentiment d'impuissance et prêt à ferrailler en tous sens. M. Pérès, qui n'exclut plus rien dans la *« guerre totale »* qu'il a déclaré aux *« terroristes »*, pas même des interventions militaires ponctuelles dans les territoires palestiniens désormais autonomes, sait pourtant que ces attentats-suicides sont imparables, qu'ils sont le fait d'une poignée d'illuminés, d'extrémistes parmi les extrémistes, déconnectés non seulement de la population, mais encore de leur propre Mouvement.

Toutes les recettes pour juguler la menace « terroriste » ont été essayées dans le passé, que ce soit par des gouvernements de droite ou par des gouvernements de gauche, par Itzhak Shamir ou par Itzhak Rabin. Sans grand profit, sauf peut-être celui d'exorciser momentanément la peur *collective d'un peuple bien installé face à* un autre qui ne se sent pas encore vraiment chez lui. On sait d'expérience – et l'exemple de l'Algérie le prouve de manière tristement éloquente – les étroites limites d'une politique d'« éradication » sans accompagnement politique.

La paix au Proche-Orient aurait-elle du plomb dans l'aile ? Il est vrai que le processus engagé par une signature et une poignée de main, le 13 septembre 1993, à Washington, en est encore à ses débuts. Les vraies négociations, qui portent sur le statut définitif des territoires palestiniens et sur le sort de Jérusalem, devaient commencer en mai. Seront-elles reportées à des jours meilleurs ? Leur gel n'est en tout cas dans l'intérêt de personne, sauf des boutefeux.

Shimon Pérès et Yasser Arafat ont, plus que jamais, besoin l'un de l'autre, alors que tout est fait pour les opposer. La paix est certes fragile mais elle a peut-être, malgré tout, atteint un point de non retour.

Marguerite Duras ou l'écriture mise à nu

Suite de la première page

Elle restera du côté des rêves prolétariens, éperdument. Elle a ses têtes, ses fidélités. Connu dans la clandestinité, Mitterrand sera du nombre.

Ce qui est vrai, et qui classe Duras parmi les grands, les peintres comme les romanciers, c'est qu'elle ne se contente pas de raconter des histoires indécises ; elle se pose, à chaque syllabe, le pourquoi et le comment de cette satanée écriture qui lui colle au corps et à l'âme, comme une délectable et démolissante malédiction.

Ecrire, pour Duras, c'est prendre un risque mortel de tous les instants, c'est mettre à nu une activité invinciblement énigmatique sous des dehors de fiabilité. Cela se paie de solitude maladive, d'ascèse et de soumission flottante à l'inconnu qui va solliciter sa plume et lui tomber dessus comme une bête dans la jungle. On ne peut rien en dire. On en crève. Les livres s'incrustent dans la pensée et y parlent à leur guise de folie, du deuil de toutes choses...

Un jour, restera-t-il seulement une grammaire des mots, pour prolonger le mystère ? Cette attitude mystique, cette expérimentation sacrificielle sous menace d'apocalypse, on ne lui connaît pas de devanciers véritables.

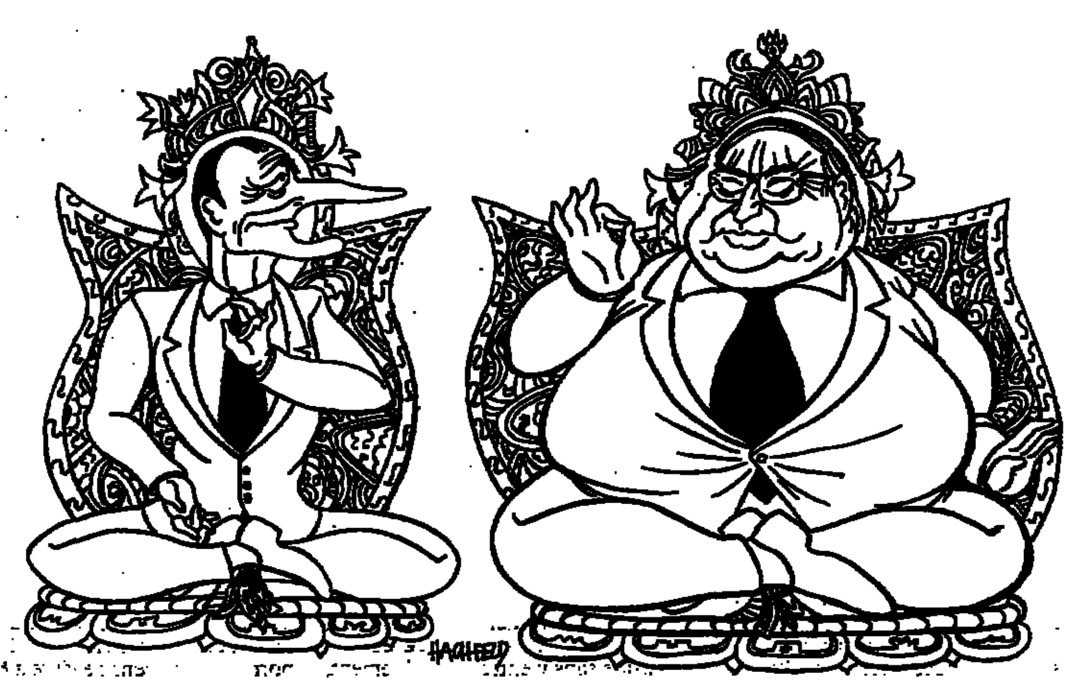
Duras vénérait Blanchot, Queneau, autres créateurs de la perplexité, elle a adapté Henry James, lu et relu Virginia Woolf, mais elle se tient à distance d'Artaud, et elle met au-dessus de tout Michelet, que ces doutes n'effleurent pas. Auteur d'une cinquantaine de livres, d'une dizaine de pièces, d'une quinzaine de films, elle se tient dans la même interrogation dérangeante et féconde vis-à-vis du théâtre, du cinéma. A quoi bon les arts d'expression s'ils ne mettent pas en question leur statut, leurs conforts, leurs façons de faire ?

Le paradoxal de son succès public, c'est que le lecteur le moins porté aux réflexions sur l'acte créateur apprécie d'être admis dans la confidence, de participer au saut de l'ange. Sa perception des à-peu-près du réel et des malentendus de la vie s'en trouve modifiée, enrichie. Il prend goût à cette lecture-là, qui fait naturellement écho à l'étrangeté de vivre.

Duras restera comme l'écrivain du demi-siècle qui a illustré le plus charnellement, le plus dangereusement, les pouvoirs de modification d'un texte sur son auteur et sur son lecteur, les sortilèges irremplaçables du livre.

Bertrand Poirot-Delpech

Positions *par Hachfeld*



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Le calcul de tous les terrorismes a toujours été le même : faire périr la raison dans les brasiers de la passion. (...) C'est ce à quoi s'emploient dorénavant les plus extrémistes des intégristes palestiniens, sous les vivats de Tripoli et de Téhéran. Le compromis qui se dessine depuis les accords d'Oslo pour sortir du dilemme infernal « une terre pour deux peuples » leur est insupportable. (...) Les attentats volontairement atroces des deux derniers dimanches ne visent à rien d'autre qu'à en finir avec ce processus en organisant scientifiquement la défaite électorale de Shimon Pérès et des partisans israéliens de la paix lors des élections législatives du 29 mai. (...) Le piège qui menace Pérès est redoutable, mais il est clair que ce n'est pas l'abandon du processus de paix qui en bloquerait les mâchoires. Il signifierait au contraire la victoire des extrémistes du Hamas.

FRANCE-INTER
Bernard Guetta

■ Sous les coups, la paix chancelle, et chancelle si dangereusement qu'elle a besoin d'aide. (...) Si les travaillistes perdent, si la droite israélienne revient au pouvoir, oh ! elle ne dénoncera pas les accords d'Oslo. Elle se contentera de ne rien en faire pour en faciliter l'application et de laisser se dégrader assez les choses pour éviter l'ensemble des compromis, la création d'un Etat palestinien notamment, sans lesquels il n'y aura pas de paix. (...) Si la manifestation palestinienne qu'organise aujourd'hui l'OLP, contre la violence et pour la paix, est un succès, (...) le Hamas aura perdu une manche et Yasser Arafat marqué un point. Si cette manifestation était suivie dans toutes les capitales du monde, un même jour à la même heure, mercredi ou jeudi, d'autres manifestations contre le terrorisme et pour la négociation, c'est le parti de la raison qui montrerait ses muscles.

L'HUMANITÉ
José Fort

■ Une véritable gauche reste à reconstruire en Espagne. Izquierda Unida et son leader, Julio Anguita, que les médias français ont totalement passé sous silence, proposent de « régénérer » la gauche. (...) En refusant de dialoguer avec IU, Gonzalez a ouvert la voie à la droite. Les dirigeants socialistes persisteront-ils dans la même attitude ou choisiront-ils de se placer résolument à gauche afin de préparer l'Espagne de demain ?

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La social-démocratie espagnole quitte le pouvoir moralement épuisée mais Felipe Gonzalez a métamorphosé la société en treize ans. Il l'a modernisée, humanisée, féminisée. Cette transformation spectaculaire explique l'étroitesse de la victoire du Parti populaire. José Maria Aznar va tenter d'acclimater le libéralisme économique en Espagne, où ce n'est pas la tradition. Il devra composer avec les autonomistes, alors que la droite espagnole a toujours défendu, parfois férocement, une approche ultra-unitaire du pays.

RECTIFICATIFS

COLOMBIE

Dans un article paru en page 2 du *Monde* des 28 et 29 janvier sur la Colombie, nous avons écrit, à tort, que ce pays n'avait pas connu de dictature durant ce siècle. Un régime militaire, celui du général Gustavo Rojas Pinilla, a duré de 1953 à 1957.

CONGO

Il n'y a pas eu de tentative de coup d'Etat au Congo, contrairement à ce qu'une formulation malheureuse pouvait laisser entendre dans l'article consacré aux tribulations de la démocratie en Afrique (*Le Monde* du 2 mars). A Brazzaville, quelques dizaines de militaires récemment incorporés se sont mutinés pour obtenir une augmentation de solde.

FO ET LES FONCTIONNAIRES

FO ne *« syndique »* pas, mais représente 16,2 % des agents de l'Etat, contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 27 février.

LOIRET

C'est par erreur que, recensant dans *Le Monde* du 13 février plusieurs affaires mettant en cause des élus du Loiret, nous avons écrit que Pierre Lamarque, accusé de détournement de fonds au détriment d'un centre de formation d'apprentis, avait accédé à la présidence de ce centre en tant que conseiller régional (UDF-PR). C'est dans le cadre de ses activités professionnelles, et non pas politiques, que M. Lamarque, pharmacien, présidait ce centre de formation aux métiers de la pharmacie.

VALEO

Dans l'article « Carlo de Benedetti met en vente ses parts dans l'équipementier automobile Valeo » du 28 février, nous avons écrit que Siemens détenait 50 % du capital de Bosch. Il s'agit en fait, non pas de l'équipementier du même nom, qui est une entreprise familiale, mais du groupe électroménager.

Cinéma conformiste, insolente télévision

CE FUT UNE BELLE SOIRÉE que la soirée des Césars, vingt et unième du nom, le 2 mars au Théâtre des Champs-Elysées. Et même, ne soyons pas chiche, ce furent deux belles soirées. La bizarrerie est qu'elles n'allaient guère ensemble.

La première soirée, attendue, est celle pour laquelle Georges Cravenne a inventé cette manifestation : la célébration du cinéma français par ceux qui le font, à l'occasion d'une distribution des prix attribués à eux-mêmes par les professionnels. Rarement le choix aura paru aussi consensuel, et la répartition des statuettes aussi équitable. Tous les favoris sont repartis avec leur comptant de compressions, dans l'ordre prévu par les *bookmakers* de la spécialité : une courte tête en faveur de *La Haine* et *Nelly et M. Arnaud*, photo pour départager *La Cérémonie*, *Le Hussard sur le toit*, *Gazon maudit* et *Le bonheur est dans le pré*.

C'est peut-être que, cette année, le véritable choix avait déjà eu lieu au moment des nominations. Malgré l'élimination du champion du box-office 1995, *Les Anges gardiens*, les votants de l'Académie des arts et techniques du cinéma (quelque trois mille professionnels et personnalités) avaient en effet sélectionné des titres tous déjà consacrés par le succès public. Aucun des cinéastes retenus – à l'exception de Claude Chabrol qui passe, bien à tort, pour une valeur rassise du cinéma français – ne paraît représenter la modernité du langage cinématographique. Ayant éliminé les trouble-fête, cette sélection laissait donc des concurrents que rien n'opposait vraiment, et qui ont pu se partager les récompenses sans soulever la moindre polémique.

Le seul César qui laissait la porte ouverte à une certaine différence, celui du premier film, rejoignait le courant majoritaire : il était en effet décerné aux *Trois Frères*, gros succès à la réalisation incolore, préféré à *Etats des lieux*, *Rosine* ou *En avoir (ou pas)*, infiniment plus personnels. Mais sans doute est-il naturel que des prix attribués par une académie soient académiques. Le seul inconvénient de ce résultat très harmonieusement réparti est qu'il risque de ne pas engendrer le fameux « effet César », qui relance la carrière d'un ou deux nets vainqueurs, comme c'était devenu l'habitude les années précédentes, ajoutant une utilité économique directe aux avantages affectifs et médiatiques de l'autocélébration.

Dans le registre affectif, les participants se sont même offert l'un des passages obligés de ce genre de manifestation, sans lequel il n'est pas de soirée des Césars vraiment réussie : le « grand moment d'émotion ». Ce n'est ni le César d'honneur remis à Lauren Bacall ni celui offert à Henri Verneuil qui en ont été l'occasion malgré une double prestation remarquée d'Alain Delon. Ni même l'ovation enthousiaste du public à Michel Serrault qui, pour la première fois, recevait en personne la statuette qui lui a par trois fois été attribuée (pour *Nelly et M. Arnaud*, après *La Cage aux folles* et *Garde à vue*). Mais bien la montée sur scène d'Annie Girardot recevant le prix de la meilleure actrice de second rôle pour sa contribution aux *Misérables* de Claude Lelouch.

Après que Valeria Bruni-Tedeschi, chargée de remettre le trophée, eut vainement combattu une crise de fou-rire, on passait sans transition du rire aux larmes : entre deux sanglots, celle qui régna en tête d'affiche du cinéma français dans les années 70 parvenait à articuler : *« Ça fait tellement longtemps... Je ne sais pas si j'ai manqué au cinéma français mais le cinéma français m'a manqué. Follement, éperdument, douloureusement. Votre témoignage d'amour me montre que, peut-être, je ne suis pas encore tout à fait morte. »* Et pour que la fête soit complète, les organisateurs offraient même, l'air de rien, un de ces petits mystères dont les professionnels raffolent et qui permettent de discuter et disputer ensuite au dîner du Fouquet's : l'attribution, pour la première fois, du César du producteur de l'année.

Nul ne contestera à son jeune récipiendaire, Christophe Rossignon, la légitimité de cet honneur, lui qui a été en 1995 à l'origine de *La Haine*, prix de la mise en scène à Cannes et César du meilleur film, mais aussi de *Cyclo*, lion d'or à Venise. Cette récompense n'en a pas moins été décernée dans des conditions un peu curieuses, puisqu'elle ne figurait pas sur les listes officielles des votes pour les Césars, et résulte du choix des seuls collègues de l'heureux lauréat, parmi des candidats dont les noms n'ont été révélés qu'à l'heure du verdict.

> Le palmarès, très harmonieusement réparti, risque de ne pas engendrer le fameux « effet César », qui relance la carrière d'un ou deux nets vainqueurs, ajoutant une utilité économique directe aux avantages affectifs et médiatiques de l'autocélébration

La seconde soirée tient, elle, aux conditions réelles d'existence de la cérémonie des Césars, c'est-à-dire à la télévision. En l'occurrence Canal Plus, en charge non de célébrer les professionnels du cinéma mais d'organiser un spectacle pour ses spectateurs. Et qui s'aquitta fort bien de cette tâche, quitte à contredire tant soit peu l'esprit de l'Académie. Dès l'ouverture, le réalisateur tentait de réintroduire un peu de compétition entre les concurrents, en présentant pour chacun des principaux titres un favori (Michel Serrault parce qu'il avait déjà été deux fois récompensé ou Isabelle Huppert parce qu'elle ne l'avait jamais été) face à ses challengers. Et en inventant un bien artificiel fossé des générations, symbolisé par une rivalité entre Claude Sautet et Mathieu Kassovitz, ou un conflit entre films sérieux et comédies.

Menée tambour battant, avec un humour vache adroitement dosé de gentillesse, par Antoine de Caunes, la cérémonie était ensuite émaillée de sketches des impertinents comiques de la chaîne cryptée (Karl Zéro, Les Deschiens, Alain Chabat monté sur scène comme ex-Nul et non comme lauréat au titre du meilleur acteur dans *Gazon maudit* pour lequel il était nommé), ainsi que les Inconnus, et les chansonniers Virginie Lemoine et Laurent Gerra. Ils ont vaillamment réintroduit un peu de polémique, sur le terrain politique, en s'en prenant à Jacques Chirac et Alain Juppé dans la tradition de *Nulle part ailleurs*, et en titillant une supposée rivalité entre Philippe Douste-Blazy et Jack Lang (tous deux présents dans la salle). Mais aussi dans le domaine cinéphilique, en faisant par deux fois de Jean-Luc Godard la tête de turc de blagues anti-cinéma d'auteur bizarrement déplacées, vu la non-représentation de celui-ci dans la salle et au palmarès. Les participants, tout acquis au cinéma dominant, ont bien ri.

Le paradoxe de ce dédoublement aura ainsi été que, face à une « grande famille du cinéma » communiant dans une très conformiste alliance, se délivrant à elle-même petits compliments gentiment tournés et messages gravement sentimentaux, toute l'insolence et la vitalité auront paru venir de la télévision. Ce n'était sans doute pas la meilleure manière de témoigner de la vivacité du grand écran, le jour où il était l'invité du petit.

Jean-Michel Frodon

Lire le palmarès des Césars page 26 et la chronique d'Agathe Logeart page 29

Contre la privatisation du service national

par Alain Joxe

LA professionnalisation annoncée de la défense française est une réforme qui serait exigée par la technologie et la situation financière. Elle entraîne aussi volontairement une « modernisation », en procédant à la liquidation du *vieux mythe du soldat citoyen. Tout* cela se fait au nom d'une fatalité gestionnaire parfaitement contestable. Supprimer la conscription n'est pas une source d'économie. Cela va coûter plus cher qu'on ne dit et créer une caste militaire dont nous n'avons nulle expérience depuis le début du siècle.

Un débat politique animé et un commentaire stratégique devraient accompagner une telle mutation. Mais la stratégie et la politique sont absentes à la fois de la présentation de la réforme faite à la nation et à l'armée par la majorité, et des commentaires critiques de l'opposition socialiste. Celle-ci révèle par sa résignation ou son silence une crise profonde de son expertise et de ses principes. Nous proposons donc quelques points méritant débat et une alternative à la disparition du service militaire.

La nouvelle doctrine distingue quatre fonctions : dissuasion nucléaire, prévention, projection de force, protection et sûreté du territoire. La dissuasion *« n'est plus la clé de voûte »* ; la prévention *« devient prioritaire »* et suppose la prééminence du renseignement et des troupes prépositionnées. La projection de forces est la mission prioritaire des forces armées. Ces trois premières missions s'accommodent mal de la conscription, selon le projet. La quatrième à peine.

La défense nouvelle est conçue comme l'augmentation de notre capacité de projection de forces, jusqu'à un corps de 60 000 combattants professionnels dotés d'une puissance de feu moderne. Personne ne nous dit de quelle guerre il s'agit, qui nous y transportera, contre qui ou pour défendre quoi.

Pourquoi ce niveau de forces, dont nous n'avons jamais eu besoin ni pour la guerre du Golfe ni pour l'ex-Yougoslavie ? Pourquoi s'astreindre à n'y envoyer que des unités sans soldats du contingent ? Il est illusoire de penser qu'on puisse analyser cette réforme du simple point de vue de *« l'efficacité militaire moderne »* si on n'a pas précisé de stratégie globale, d'objectifs stratégiques opérationnels visant le contrôle d'un type de menace ou d'un type d'ennemi, si on ne définit pas les alliances, les objectifs et les victoires offensives ou les succès défensifs que l'on compte remporter par ces moyens.

La stratégie nucléaire passe officiellement au second rang et on comprend pourquoi, mais la stratégie expéditionnaire de projection de forces prend la première place sans annoncer sa couleur.

Comme les Américains ne veulent pas être seuls les gendarmes du monde, ils cherchent à s'associer des forces. La France, avec sa professionnalisation, se présente à point nommé pour un poste d'auxiliaire permanent

De Gaulle, dans *Vers l'armée de métier*, établissait une liste d'objectifs qu'une armée de métier française aurait à traiter, dans le cadre de la défense du droit par la SDN ou dans le cadre de la défense de l'empire français. Il n'avait pas prévu, à l'époque, le retour de la puissance écrasante de la grande armée de masse nazie. La France, alors grande puissance mondiale, devait contribuer par des expéditions efficaces au contrôle du monde et au rétablissement de la paix non seulement dans toute l'Europe centrale et orientale, mais partout : *« Voit-on les gouvernements réunir des conscrits et lever des réserves pour aller séparer le Japon de la Chine, occuper le Chaco, chasser les milices racistes hors de l'Autriche ou de la Sarre ? »* Evidemment non. Il fallait pouvoir intervenir par des opérations brèves et décisives. *« Le soldat de métier devient le garant nécessaire des grandes espérances humaines »*, concluait de Gaulle.

Le gouvernement n'a pas cette stratégie en tête et se garde bien de définir clairement ses perspectives. Le Livre blanc français s'appuie sur une sorte de doctrine molle et exhibe trois scénarios, dont un suppose de notre part une projection de forces importante. Mais en aucun cas le défi qui motive ce type d'action n'est défini comme une menace militaire offensive contre nous. C'est la dissuasion nucléaire qui aurait à y faire face. Pour préconiser la croissance de notre capacité de projection de forces, il faut donc affirmer une ambition de jouer un rôle dans le contrôle répressif du monde ou le maintien de la paix à l'échelle du monde.

Mais alors, il ne s'agit plus d'une ambition *nationale ou régionale* : elle exige une alliance et, comme le refus du service national tourne le dos à l'Europe, il s'agira plutôt, *qu'on le veuille ou non*, d'un effet de la suprématie américaine.

Les Américains, eux, ont des stratégies, fonction de leur souhait d'être leaders du monde entier. Ils cherchent à posséder et à améliorer leur *« global reach »* – la capacité de porter leur observation et leur puissance sur tous les points du globe – et leur capacité de vaincre tout compétiteur s'opposant à leurs intérêts fondamentaux.

En même temps, comme ils ne veulent pas être seuls les gendarmes du monde, ils cherchent à s'associer des forces. La France, avec sa professionnalisation, se présente à point nommé, aux côtés de la Grande- Bretagne, pour un poste d'auxiliaire permanent d'un système militaire certes ami et allié de la France, mais qui se proclame, dans les faits, directement hostile à ce qui fait encore le charme de notre République.

Les Etats-Unis, qui président à l'élargissement du système global de marché, sont en général en lutte contre les ensembles géographiques où l'on s'inquiète d'aménagement du territoire, de refus de la dualisation sociale et de péréquations de bon voisinage Nord-Sud plutôt que du contrôle répressif aléatoire du globe par la science-fiction.

Il est proprement étrange de renoncer à la tradition certes réformable et modernisable du service militaire et de s'aligner sur le modèle anglais des armées purement mercenaires, où l'on embauche nécessairement un grand nombre de voyous violents qu'on entraîne à exercer leurs talents au dehors, sans aucun contrôle éthique de l'opinion. Pourquoi s'y rallier quand l'Allemagne, notre voisin et notre plus important allié sur le continent, s'en tient sur ce point à la tradition républicaine ? Cessons-nous de penser Europe non par nationalisme rétro mais pour penser Amérique ? La professionnalisation nous associerait au globalisme néolibéral et tournerait le dos à ce que la société européenne propose comme civilisation alternative à l'empire global.

La suppression à terme de la conscription et du service national, qui est présentée comme corollaire de la professionnalisation moderne, brise l'articulation républicaine entre l'armée et la nation sans proposer un substitut efficace à cette articulation. C'est cette articulation qu'il faut préserver plutôt que la conscription en soi, mais toute réflexion républicaine nous ramènera à quelque forme de service militaire universel.

La « fatalité » modernisante de la fin de la conscription est un *pur* mythe. Dans tous les pays européens qui comptent militairement, sauf la Grande-Bretagne, c'est la *conscription qui prévaut, qui n'est* pas contradictoire avec un degré élevé de professionnalisme. Le maintien du contingent comme réservoir de recrues d'un niveau technique sérieux ou d'une conscience citoyenne et politique propre à la culture française républicaine est irremplaçable. On a très bien vu l'importance morale des « casques bleus » volontaires du contingent dans des lieux comme le Cambodge ou l'ex-Yougoslavie. Les volontaires n'ont jamais manqué pour les tâches de projection humanitaire.

En fait, le travail que le gouvernement a consacré au service national est visiblement presque nul, et le débat n'est pas complètement tranché au sein même de la majorité. Cela vaut donc la peine de se battre pour éviter ce qui serait une sorte de catastrophe non visible.

Les deux projets flous proposés à l'imaginaire d'un débat sont plutôt des repoussoirs. L'idée que l'obligation militaire de la jeunesse se transforme en obligation policière de maintien de l'ordre (police, gendarmerie) me paraît très éloignée d'une bonne solution. Les pompiers et la protection civile posent moins de problèmes. Quant à l'évocation d'un bénévolat généralisé s'investissant dans des tâches civiles de solidarité, elle cache une logique perverse de démantèlement des fonctions nationales de protection de l'intérêt général. S'il s'agit de bénévolat, c'est bien une activité volontaire et gratuite. On n'a pas besoin de l'Etat pour régler ce type d'action, au contraire. S'il s'agit d'une activité rémunérée de caractère service public, il faut la rémunérer normalement. Le service national ne peut se donner pour tâche de fournir à des ONG un réservoir de travail servile par une privatisation du service national.

Il faut reprendre avec rigueur un projet complet de maintien du service militaire sous forme d'une période de formation de trois mois, pour filles et garçons, aux techniques opérationnelles de base (tir d'armes individuelles, systèmes antiaériens et systèmes antichars en partie sur simulateurs), et prévoir de courtes périodes d'entretien ou de remise à jour sur de nouveaux matériels. La possibilité d'engagements à court terme ou à moyen terme, dans la gendarmerie ou la police, de service national dans les associations ne pouvait être que volontaire à la suite de cette période, comme cela se pratique déjà.

Le besoin de réserves entraînées ou disponibles est actuellement, il est vrai, un souci stratégique caduc. Mais la stratégie nucléaire également. La veille technologique qui nous incite à conserver un dispositif nucléaire de dissuasion peut s'accompagner d'une veille militaire qui consiste à maintenir une formation militaire de base. On conserverait aux forces armées une fonction d'encadrement et de contact avec un *contingent, évitant par là la* constitution d'un esprit de caste et le glissement vers des interventions sans aucun contrôle démocratique, style *auquel les pratiques présidentielles* ont dangereusement accoutumé les parlementaires depuis presque vingt ans, et que la fin de la *bipolarité nucléaire* nous invite à redresser.

Alain Joxe *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

AU COURRIER DU « MONDE »

DEUX MOIS POUR TOUS

S'il s'est révélé évident que les contraintes de notre sécurité, de nos engagements et de notre *rayonnement ainsi* que la complexité croissante des équipements commandent la mise sur pied d'une armée de professionnels, il *apparaît que cette inévitable* transformation soulève de nombreux problèmes.

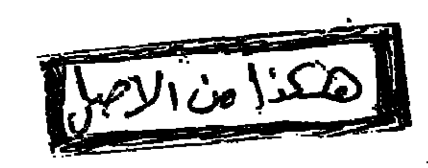
Se présente naturellement celui de la réponse à *des menaces nouvelles* dont on a connu récemment, sous la forme du terrorisme, l'un des aspects les plus insaisissables. L'on voit mal comment, la *réforme* accomplie, pourrait se mettre en place un plan du type « Vigipirate » sur l'ensemble du pays.

De surcroît, une armée de *volontaires* ne répond pas au rôle de creuset républicain et de brassage social que constituait le service militaire obligatoire bien que cet aspect, en raison de l'allongement de la scolarité et du développement des communications, revête moins d'importance qu'autrefois.

Dès lors, pourquoi ne pas envisager l'organisation, parallèlement au corps de métier, d'une sorte de réserve nationale constituée de tous les jeunes, filles et garçons, entre 18 et 21 ans, lesquels se retrouveraient pour une formation militaire de base de deux mois ? Leur seraient inculqués, en ce bref séjour, les éléments indispensables pour être appelés à intervenir en cas de menaces ou de catastrophes à l'intérieur des frontières. Des unités localisées dans les régions de résidence des assujettis pourraient ainsi être mises sur pied en d'extrêmement courts délais pour répondre aux besoins, ne serait-ce que dans le cas de graves calamités.

Le prix de revient d'une telle réserve se solderait, sans nul doute, par un coût moins élevé que celui de l'actuelle conscription tout en maintenant une présence, bien que réduite, dans les villes de garnison. Ainsi le principe, de surcroît élargi aux filles, d'une obligation universelle au service de la collectivité serait maintenu. De plus, l'Etat disposerait d'une considérable force supplétive capable de remplir des missions de sûreté intérieure et de solidarité nationale.

Pierre Lefranc,
ancien chef de cabinet du général de Gaulle.



هكذا من الاصل

INVESTISSEMENTS La mise en œuvre de la monnaie unique européenne, l'euro, s'apparente à un défi pour les établissements financiers européens, qui vont devoir s'adapter brutalement à un nouvel environnement et engager des investissements considérables sans connaître précisément toutes les modalités du passage à l'euro. ● EN ALLEMAGNE, les grandes banques privées tentent d'utiliser l'arrivée de la monnaie unique comme un argument commercial. Elles ont déclenché une vive bataille pour être prêtes avant les caisses d'épargne et les banques coopératives. Les entreprises, elles, sont prudentes. Si les grands patrons sont dans l'ensemble favorables à l'Union, les PME craignent le coût de la transition. ● EN FRANCE, les banquiers souhaitent une transition *« ordonnée »* en soulignant la difficulté de se lancer dans des investissements massifs.

Les banques françaises et allemandes tentent de préparer l'arrivée de l'euro

La phase de transition vers la monnaie européenne promet d'être un véritable casse-tête pour les établissements financiers, condamnés à engager des investissements considérables un peu à l'aveuglette

POUR LE SYSTÈME bancaire continental, la création de la future zone monétaire européenne pourrait prendre des allures de révolution. La confirmation par le Conseil de Madrid, en décembre 1995, de la volonté des Quinze de tenir les engagements du traité de Maastricht pour lancer dès 1999 la monnaie commune, l'euro, a fait l'effet sur toutes les places financières d'un coup de pied dans une fourmilière. En Allemagne et en France, ceux qui ne voulaient pas y croire, par attentisme, pessimisme ou hostilité, ont été brutalement obligés d'admettre qu'ils ne pouvaient plus faire comme si rien ne se passait.

Des banques centrales aux plus petits instituts bancaires, tous les établissements financiers européens vont avoir à jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette nouvelle monnaie. Dans les pays qui participeront dès le départ à la nouvelle zone monétaire, le passage à la devise commune s'opérera, si tout se passe comme prévu, entre deux dates clés : à partir du 1er janvier 1999, les opérations des banques centrales, le trafic interbancaire, les nouvelles émissions d'obligations des Etats ne se feront plus qu'en euros. Le 1er janvier 2002, toutes les opérations seront définitivement libellées dans la monnaie commune et les nouveaux billets commenceront à circuler.

Ce laps de temps ouvre pour tous les acteurs financiers une période d'incertitude que les plus dynamiques espèrent mettre à profit. Les banques allemandes ont adopté une attitude offensive. Les grands établissements privés, comme la Deutsche Bank ou la Dresdner Bank, mais aussi les banques d'affaires spécialisées, ont compris le parti qu'elles pouvaient tirer de l'introduction de la nouvelle monnaie. Elles ont déclenché une vive bataille en Allemagne. Les caisses d'épargne et les banques coopératives ont été contraintes de relever le défi, malgré la difficulté que représentent pour elles leurs nombreux guichets et de leurs structures décentralisées.

UN COMPTE DÈS 1999

Réalisme ou *« guerre psychologique »*, comme le soupçonne un responsable de banque française ? Outre-Rhin, tout le monde affirme vouloir être prêt à proposer à qui le souhaitera un compte en euros dès 1999. *« Nous aurions eu volontiers un passage par étapes. Mais cela ne peut pas marcher. Les banques vont agir chacune à sa manière. Ce sera un argument de compétition. Il faut être prêt à proposer l'euro à ses clients dès le 1er janvier 1999 »*, affirme le patron des études de la Deutsche Bank, le Dr Axel Siedenberg.

Les caisses d'épargne et les banques coopératives ont tout fait en Allemagne pour ralentir le processus. Leur intervention a été pour beaucoup dans les réticences de la Bundesbank et du ministère fédéral des finances à accepter le « Big Bang » voulu par Bruxelles. Dans les banques coopératives, dont la clientèle se recrute principalement parmi les artisans et les petits patrons, moins concernés par le marché européen que les grandes entreprises, on ne cache pas sa rogne devant cette nouvelle monnaie, qui non seulement n'a pas l'odeur du deutschemark mais va en outre générer des tracasseries sans fin. Une hostilité qui n'est pas de mise à l'Union fédérale des caisses d'épargne, dirigée par Horst Köhler, qui fut l'un des principaux négociateurs allemands du traité de Maastricht. Représentant 50 % des trafics de paiement en Allemagne, les caisses d'épargne vont pourtant avoir aussi des coûts particulièrement élevés pour la mise à jour de leur outil informatique et pour la formation. Les gens affluent déjà aux guichets pour être rassurés sur ce qui les attend. Mais, depuis Madrid, les caisses d'épargne comme les banques coopératives estiment qu'elles n'ont pas d'autre choix que d'être prêtes à ouvrir des comptes en euros, pour qui le voudra, dès 1999.

En France, la réflexion engagée depuis un an par les représentants des banques et l'Institut d'émission pour définir les modalités de passage à la monnaie unique suit son cours, sans provoquer de remous majeurs. Elle s'oriente, comme en Allemagne, autour de quatre grands dossiers : le passage à l'euro des marchés monétaires et de changes, l'évolution des marchés d'actions et d'obligations, les questions juridiques soulevées par l'apparition d'une devise européenne unique et, précisément, les problèmes pratiques que poserait l'utilisation prématurée de l'euro pour les opérations bancaires de détail.

« RISQUE DE POROSITÉ »

C'est ce dernier point, que les spécialistes désignent dans leur jargon par *« risque de porosité »*, qui constitue pour les banquiers français le principal motif d'inquiétude. Eux redoutent que, dès le 1er janvier 1999, une clientèle nombreuse de particuliers et de petites et moyennes entreprises choisisse de délaisser sa monnaie nationale au profit de la nouvelle devise européenne. A Paris, comme le formule un banquier, *« l'objectif est d'établir un véritable cordon sanitaire autour des transactions de gros afin d'éviter un parasitage excessif »*.

La tâche risque d'être difficile. Les grandes entreprises, par exemple, se comportent déjà sur les marchés financiers comme de véritables établissements bancaires. Elles y ont un accès direct pour se protéger contre les risques d'évolution des taux ou des devises. Dans ce contexte, il ne fait guère de doute qu'elles utiliseront l'euro dès son introduction. Mais elles pourraient être également tentées, par souci de simplifier leur propre comptabilité, d'imposer la facturation en euros à leurs fournisseurs ou à leurs filiales. Une telle contagion mettrait à rude épreuve les systèmes informatiques des banques. A la direction de la Société Générale, François Culié estime que tout le monde aurait à gagner à une transition *« ordonnée »*. *« Il faudra éviter de développer l'échange en euros des instruments de paiements domestiques courants : chèques, virements, prélèvements, cartes bancaires »*, admet-on à l'AFB (Association française des banques).

De façon plus générale, les banquiers français déplorent les nombreuses zones d'ombre qui continuent à planer sur le paysage monétaire et financier de l'après-1er janvier 1999. *« Le conditionnel est le mode préféré de Madrid »*, ironise l'un d'entre eux. Les procédures de refinancement des banques auprès des instituts d'émission permettront-elles d'éviter les distorsions de concurrence entre les pays ? Comment les systèmes de paiements nationaux seront-ils connectés au réseau central ? Où se situera le centre financier européen ? A Londres, à Paris, à Francfort ? Ce qui est sûr, c'est que l'adaptation des programmes informatiques coûtera très cher. Selon le président de la fédération des banques allemandes, Karl Heinz Wessel, il faudra compter sur un volume d'investissements de l'ordre de 10 à 12 milliards d'écus (63 à 76 milliards de francs) pour les banques privées européennes.

« Le compte à rebours impose aux banques de démarrer leurs investissements lourds dès le début de 1997. Elles doivent donc terminer l'analyse détaillée au deuxième semestre 1996 pour pouvoir prendre les décisions budgétaires à l'automne 1996 », souligne-t-on à l'AFB.

Contredisant cette détermination officielle, de nombreux banquiers français remarquent en privé qu'il sera difficile à leurs établissements, en proie à de graves difficultés, de se lancer dans des investissements massifs pour un projet aussi aléatoire et imprécis. De tels atermoiements risquent pourtant de fragiliser davantage le système bancaire français et de remettre en cause son indépendance. Chacun pressent qu'on est à la veille d'un grand bouleversement, que l'Union monétaire va précipiter les restructurations sur les places européennes. Dans cette bataille qui s'annonce, les établissements français auront bien du mal à résister aux assauts des grandes banques non seulement allemandes mais aussi britanniques, qui ont accumulé au cours des dernières années un gigantesque trésor de guerre.

Henri de Bresson et Pierre-Antoine Delhommais

L'europlace financière

La concurrence s'annonce rude entre Paris, Londres et Francfort, pour s'imposer comme la place financière européenne de référence. En France, on espère secrètement que le Royaume-Uni choisira de se tenir à l'écart de la nouvelle zone monétaire, en estimant que cela aurait pour effet de marginaliser la City. D'autres professionnels se montrent plus sceptiques. Ils estiment que l'apparition de l'euro n'enlèvera pas à Londres son statut de place financière internationale qui fait aujourd'hui sa force.

Quoi qu'il en soit, les autorités boursières françaises souhaitent basculer dès le 1er janvier 1999 toutes les cotations des actions en euro. Toutefois, afin de ne pas trop inquiéter les « boursicoteurs » – qui pourraient penser que la valeur de leur portefeuille a été du jour au lendemain divisée par six –, un double affichage des cours, en francs et en euros, devrait être instauré.

Les entreprises allemandes font preuve de prudence

COLOGNE
correspondance

« Nous sommes des partisans passionnés de l'union monétaire, mais dans le respect des critères de convergence définis par le traité de Maastricht. » Ce grand patron allemand résume l'état d'esprit de ses collègues de l'industrie dans le débat en cours en Allemagne à propos de l'euro. Encore faut-il nuancer selon la taille des entreprises et la branche d'activité. Selon une enquête menée en janvier pour le compte de la Fédération de l'industrie allemande (BDI) et le magazine économique *Capital* sur un panel de dirigeants de grands groupes, 75 % se déclarent favorables à l'union monétaire, estimant à 42 % qu'elle procurera plus d'avantages que d'inconvénients (23 %), un tiers restant partagés.

Hans-Olaf Henkel, le président du BDI, reconnaît toutefois que si l'on interrogeait les quatre-vingt mille adhérents de sa fédération, *« la majorité serait encore très sceptique »*. Les petites et moyennes entreprises, d'accord sur le principe, se font du souci sur la tournure possible des événements. *« Plus l'entreprise est petite, plus elle est proche d'une frontière, plus elle dépend des exportations, et plus elle se pose de questions »*, remarque Stefan von der Heiden, de la fédération des PME allemandes. Elles craignent surtout le coût de la transition, la mise en place complexe de comptabilité multimonétaire avec les pays extérieurs à la zone euro et la concurrence de ces derniers.

En Bavière, très tournée vers l'Italie, ou dans les nouveaux Länder, proches des pays d'Europe centrale, les petits patrons restent prudents. Beaucoup de PME se méfient de l'inflation liée à un euro perçu en général comme plus faible que le deutschemark. Elles ont peur d'une hausse des taux d'intérêt et de fortes turbulences monétaires peu avant l'introduction de la monnaie européenne et espèrent que le cours initial entre l'euro et le deutschemark ne brisera pas leur compétitivité.

Une enquête menée par l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie (DIHT) révélait en septembre qu'à peine 12 % des entreprises avaient commencé à préparer l'introduction de la monnaie unique, soit très peu d'industries puisque ce chiffre comprend les institutions bancaires et financières. Quatre sur dix ont entamé une réflexion sur le sujet, mais elles attendent souvent de savoir si le processus sera irréversible avant de lancer une transition, dont à peine une entreprise sur dix peut déjà fixer le coût.

Le commissaire européen chargé de la monnaie unique, Yves-Thibault de Silguy, multiplie les déplacements en Allemagne afin de défendre le processus mis en place par le traité de Maastricht et convaincre le patronat : à Francfort, il a récemment estimé devant un parterre de dirigeants attentifs que l'industrie allemande économiserait 10 milliards de deutschemarks de transactions grâce à l'euro. Dans un pays où un emploi sur quatre dépend d'exportations destinées pour moitié à l'union, les entreprises sont sensibles à ce message. En 1995, la surévaluation du deutschemark par rapport à certaines monnaies européennes n'a fait que rendre plus nécessaire la monnaie unique.

Toutefois, l'industrie ne souhaite pas précipiter les choses. *« Plutôt plus tard que pas du tout »*, résume de façon lapidaire Hans-Olaf Henkel, qui préfère un ajournement du rendez-vous à un assouplissement des critères dont la compétitivité des entreprises aurait, selon lui, à souffrir. Les débats survenus dans les différents pays de l'Union et la crise sociale de décembre en France ont jeté le trouble dans les consciences : en janvier 1996, les dirigeants de haut rang interrogés par l'institut Allensbach étaient une petite majorité (52 % contre 42 %) à ne pas croire au lancement de la deuxième phase de l'UEM début 1999. Pour la quasi-majorité, France et Allemagne doivent être ensemble au rendez-vous.

Pour persuader ses collègues de la rigueur du processus, le président du BDI met en avant des arguments qui feraient frémir certains milieux français : selon lui, la volonté des Allemands de respecter les critères s'imposera, comme se sont imposés les concepts allemands d'indépendance de la banque centrale, de monnaie forte, ou, plus simplement, le nom de la monnaie unique, l'euro.

Philippe Ricard

Euro ou deutschemark ?

Les devises nationales et l'euro seront-elles véritablement interchangeables dès le 1er janvier 1999 ? Si la France a annoncé qu'elle convertira dès 1999 l'intégralité de son stock de dette dans la monnaie européenne, il n'en va pas de même de l'Allemagne.

Malgré les pressions des banques privées, Bonn n'envisage pour le moment de n'utiliser l'euro que pour ses nouveaux emprunts. Les obligations d'Etat allemandes occupant une place prépondérante dans les portefeuilles des investisseurs internationaux, certains voient le risque que le deutschemark reste une monnaie de référence sur les marchés.

On pourrait alors assister à une dévalorisation des titres émis par Bonn dans la monnaie européenne. *« Si l'euro ne parvient pas à s'imposer rapidement et à prendre la place de la monnaie allemande, le risque d'un retour en arrière dans le processus d'union monétaire s'en trouvera accru »*, prédit un professionnel.

Quand un employeur a le droit de supprimer le 13e mois...

UNE PRIME est versée en fonction d'un usage ou d'une décision unilatérale de l'employeur ? Celui-ci a parfaitement le droit de la supprimer sans justifier sa décision. Mais si d'aventure il cherche à se justifier, son motif doit être juridiquement valable. Si, par exemple, il lie sa décision à un mouvement de grève – comme l'a fait récemment Christian Blanc à Air France –, celle-ci est illicite et l'usage ne peut être remis en question. Ainsi en a décidé, le 13 février, la chambre sociale de la Cour de cassation dans deux arrêts importants publiés par *Liaisons sociales* (23 février 1995).

Dans le premier jugement, des salariés avaient attaqué leur employeur devant les prud'hommes parce que celui-ci avait annoncé au comité d'établissement que la prime de treizième mois ne serait pas payée. La Cour de cassation leur a donné tort : *« Lorsqu'une prime est due en vertu d'un usage ou d'un engagement unilatéral de l'employeur, elle n'est pas incorporée aux contrats de travail et la dénonciation de l'usage ou de l'engagement unilatéral de l'employeur n'emporte aucune modification de ces contrats »*, estime la Cour.

« PRÉAVIS SUFFISANT »

Il suffit que la dénonciation de l'usage soit précédée d'un *« préavis suffisant »* et que chaque salarié concerné soit informé individuellement pour que l'employeur soit dans son droit. En revanche, dans une seconde affaire, où l'employeur avait menacé ses salariés de dénoncer certains usages pour faire pression sur eux, à la veille d'une grève éventuelle, la Cour a donné tort à l'employeur : son attitude était perçue comme une atteinte au droit de grève et donc jugée illicite. Ces arrêts ne constituent pas des revirements de jurisprudence, mais ils risquent de faire grand bruit, ne serait-ce qu'en raison du caractère très étendu de la notion d'« usage ». Outre les décisions unilatérales de l'employeur, celle-ci inclut les accords signés avec les comités d'entreprise ou les délégués du personnel. Seuls les accords signés en bonne et due forme avec les délégués syndicaux ou les textes conclus au niveau de la branche professionnelle n'en font pas partie.

ATTRIBUTION D'UN « AVANTAGE-MAISON »

Contrairement à ce que peuvent penser les salariés, les primes ou les jours de congés accordés en fonction d'un simple « usage » sont légion. Si l'on peut penser qu'un employeur dont l'entreprise réalise de substantiels bénéfices hésitera avant de dénoncer un usage, il n'en sera sans doute pas de même en cas de rachat ou de reprise d'activités.

Ces arrêts ne sont guère propices au dialogue social. Désormais, un employeur a tout intérêt à décider seul l'attribution d'un « avantage-maison » plutôt qu'à engager sa signature au bas d'un accord. De même, en cas de dénonciation, le chef d'entreprise sera tenté – le mot est faible – de ne donner aucune justification à son geste car toute explication risquerait d'être retenue contre lui. Lorsqu'un employeur fera sauter une prime à l'occasion d'une grève, seuls les esprits malveillants seront autorisés à y voir une relation de cause à effet.

Frédéric Lemaître

L'Etat va accorder 2 milliards de francs par an aux industries du textile et de l'habillement

Plus de 80 % des 340 000 emplois du secteur sont concernés par cette aide

Pour affronter la concurrence des pays asiatiques et, surtout, la dévaluation de la lire italienne, Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, devrait annoncer mardi 5 mars de nouvelles baisses de charges sociales patronales pour le textile et l'habillement. En contrepartie, les branches du secteur signeront une convention avec l'Etat par laquelle elles prendront trois engagements en faveur de l'emploi.

LES INDUSTRIELS du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure, ont, en grande partie, obtenu gain de cause. A l'occasion d'une visite qu'il effectue à Roubaix, *mardi 5 mars*, *Franck Borotra*, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, devrait annoncer de nouvelles baisses de charges sociales patronales qui leur seront spécifiques.

A première vue, la situation économique de ces secteurs le justifie : sur 340 000 emplois, 30 000 seraient menacés dans les deux ans du fait de la concurrence des pays asiatiques et, surtout, de la dévaluation de la lire italienne. Le seul secteur de l'habillement, qui perd 8 500 emplois par an depuis vingt ans, redoutait d'en perdre le double cette année si rien n'était fait.

Ce ne sera pas le cas. Alors que les allègements de charges sur le SMIC s'élèvent actuellement à 1 137 francs par mois et par emploi pour l'ensemble des secteurs d'activités, ces industries devraient bénéficier d'une prise en charge par l'Etat de la totalité des charges patronales de Sécurité sociale pour les salariés payés au SMIC, ce qui représente une aide mensuelle de 1 875 francs par salarié. Cette aide diminuera progressivement jusqu'à ce que le salaire atteigne 1,5 fois le SMIC, alors que dans les autres secteurs, les aides sont limitées à 1,33 SMIC.

Plus de 80 % des 340 000 emplois directs sont concernés par cette aide qui, en moyenne, représente 8,3 % de baisse du coût du travail. Le prix pour la collectivité est facilement calculable. A raison d'une aide moyenne par salarié d'environ 6 000 francs par an, l'aide de l'Etat représente environ 2 milliards de francs par an, sans tenir compte des baisses déjà existantes.

Ce n'est vraisemblablement pas tout. Alors que le gouvernement s'apprête à réduire sa contribution au chômage partiel de 18 à 14 francs par heure chômée (*Le Monde* du 1er mars), il s'engagerait, au contraire, à prendre en charge la totalité du coût du chômage partiel *dans le textile, l'habillement, le cuir* et la chaussure, ce qui porterait sa participation à 29 francs l'heure, une mesure ardemment souhaitée par l'industrie du textile.

TROIS ENGAGEMENTS

A l'heure où le gouvernement ne parle que de *« donnant, donnant »*, une aide d'un tel montant ne peut pas être accordée sans contrepartie, au moins officiellement. C'est pourquoi les branches concernées signeront une convention avec l'Etat par laquelle elles prendront trois engagements principaux : privilégier les jeunes lors des recrutements, limiter les suppressions d'emplois et ouvrir des négociations sur l'aménagement du temps de travail. Ces conventions de branche pourraient être complétées par des engagements pris par chacune des entreprises concernées.

Malgré l'opposition du patronat, il était envisagé, vendredi 1er mars, que les entreprises remboursent l'Etat si elles ne tiennent pas leurs engagements. Cette démarche présenterait un double mérite : montrer que le gouvernement exerce une certaine pression sur les chefs d'entreprise et, surtout, essayer de se dédouaner face à l'administration de Bruxelles. Les aides sectorielles sont désormais interdites. Chacun s'attend donc à un conflit avec les autorités communautaires. En signant un accord avec les entreprises, l'Etat français pourrait plaider qu'il n'aide pas des secteurs, mais uniquement certaines sociétés.

Les contreparties demandées à celles-ci et *a fortiori* aux branches seront formelles. Ce n'est pas un hasard si les principaux syndicats sont hostiles à la démarche adoptée. *« Les entreprises bénéficient d'une baisse des charges depuis l'été 1994 et cela ne les a aucunement empêchées de réduire leurs effectifs »* fait remarquer la CFDT.

En plaçant très haut la barre des emplois qu'elles estiment menacés, les fédérations patronales – qui n'ont aucun pouvoir sur leurs mandants – *ont réussi à faire pression* sur les pouvoirs publics tout en se donnant une marge de manœuvre non négligeable pour le « donnant, donnant » avec l'Etat.

Frédéric Lemaître

COMMENTAIRE

DES NON-DITS ONÉREUX

Réduire de 2 milliards de francs le coût du travail non qualifié dans les industries de l'habillement, du textile, du cuir et de la chaussure paraît à première vue séduisant. Ces industries de main-d'œuvre sont les premières concernées par les délocalisations d'activités et les importations en provenance d'Extrême-Orient, du Maghreb ou d'Italie où la dévaluation de la lire *a dopé le textile national*.

Pourtant de nombreuses interrogations subsistent, tant sur l'origine des 2 milliards que sur leur efficacité. Depuis 1994, une loi oblige l'Etat à rembourser à la Sécurité sociale les baisses de charges qu'il consent aux entreprises. En sera-t-il de même cette fois-ci ? Bercy respectera-t-*il* cet engagement ? *La* Sécurité sociale verra-t-elle son déficit se creuser de 2 milliards ? Pour le moment, chacun s'interroge. Là n'est pourtant pas l'essentiel.

Ces 2 milliards vont-ils vraiment favoriser l'emploi ? Si les hommes politiques et les industriels concernés l'affirment, les spécialistes sont sceptiques. *« Personne n'est capable de dire combien d'emplois seront préservés »* reconnaît, en privé, un responsable patronal. Du côté de l'administration du travail, *on ne se fait guère plus d'illusions*, mais on se félicite d'une mesure qui accélère la fiscalisation des charges sociales et va donc dans le bon sens, même si ses effets restent limités.

Face à la concurrence que subit ce secteur, il est vain d'espérer avoir des coûts compétitifs. En signant *les accords de Marrakech* instituant l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et la libéralisation du commerce, beaucoup estiment que la France a choisi de sacrifier certaines industries de main-d'œuvre pour favoriser les exportations à haute valeur ajoutée. Si tel est le cas, baisser le coût du travail est peut-être nécessaire, mais ne saurait être suffisant. Alors que ce secteur est celui qui dépense le moins pour la formation de ses salariés, utiliser une partie *de l'argent public pour favoriser* celle-ci, ou faciliter la reconversion des ouvrières concernées, aurait été davantage porteur d'avenir.

F. Le.

Les fabricants de porcelaine demandent trois mesures d'urgence

Les ventes ont reculé de 20 % sur un an

LIMOGES
de notre correspondant

Un dépôt de bilan, des licenciements collectifs... Michel Bernardaud, président de l'Union des fabricants de porcelaine de Limoges, craint le pire : *« Sans mesures d'urgence, c'est la disparition pure et simple de la profession qui se profile. Je m'attends à des dépôts de bilan en cascades. »* La crise a fait s'effondrer les ventes de 20 % entre janvier 1995 et janvier 1996 et les grèves de novembre-décembre ont été *« des torpilles sous la ligne de flottaison »*. Le préfet de région, Jean Anciaux, a décidé la création d'un groupe de travail qui rendra sa copie le 15 avril accompagnée de propositions au gouvernement.

Sur la cinquantaine d'entreprises du secteur, trois seulement dépassent cent salariés : Bernardaud (377), Haviland (234 plus les 80 de sa filiale Limoges-Castel), Raynaud (108). La vingtaine de manufactures adhérentes à l'Union des fabricants de porcelaine totalisent 90 % du chiffre d'affaires de la branche *(700 millions de francs en 1995)*. La porcelaine emploie quelque deux mille salariés mais l'ensemble de la filière (fournisseurs de pâte, d'émaux de décor, d'équipements, commerce) en totalise le double et assure 20 % du produit intérieur brut de la Haute-Vienne. Limoges assure 55 % de la production française. Sa concurrente, la Porcelaine du Berry (la vallée du Cher et Chauvigny dans la Vienne) en produit 35 % ; le reste est disséminé en petites unités à travers la France. Le *« limoges » est exporté à 50 %*, principalement vers les Etats-Unis et l'Union européenne.

La crise actuelle est due à la mondialisation du marché. *« Les fabricants limousins sont recordmen mondiaux en matière de coûts salariaux »*, estime M. Bernardaud. La tradition qui protège le secteur – pour porter le nom de Limoges la porcelaine blanche doit être obligatoirement fabriquée dans le département de la Haute-Vienne – n'existe pas dans les pays concurrents. Les producteurs allemands ou anglais délocalisent à tout va. Le Portugal (dont les coûts salariaux sont le tiers des Limougeauds) s'est doté d'une industrie très mécanisée *« avec les subventions de Bruxelles »*. Les contre-façons asiatiques, souvent signées Limoges, « parasitent » les *marchés* extrême-orientaux et américains.

APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE

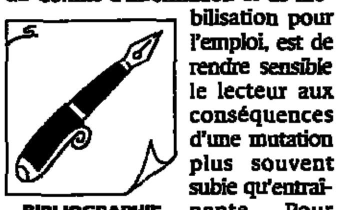
L'Union des fabricants demande trois mesures : un allègement des charges sociales pour les salaires inférieurs à deux fois le SMIC, un dégrèvement sur la taxe professionnelle et une appellation d'origine contrôlée qui oblige à manufacturer entièrement – du blanc à la cuisson des décors – en Haute-Vienne. Trois revendications qui, *pour aboutir*, devraient convaincre Paris, mais aussi Bruxelles.

La fédération CGT du verre et de la céramique, très majoritaire dans la filière porcelainière limousine, se dit hostile à des engagements financiers publics qui céderaient, selon lui, à un *« chantage à l'emploi »*. Pour Jacques Beauvoir, secrétaire de la fédération, il faut impulser une *« révolution des mentalités »* qui amène les PME du secteur à travailler ensemble au lieu de s'épuiser à une concurrence qui profite aux *étrangers. Le préfet Jean Anciaux a* précisé qu'*« il n'y aurait pas de priorité en faveur d'un allègement des charges et que, s'il devait y en avoir, ce ne serait pas sans contrepartie »*.

Georges Chatain

Panoplie pour entreprises de pointe

DANS LA CITÉ, la nation, l'Europe, le monde, l'entreprise est de plus *en plus « engagée »*. Le *mérite* de l'ouvrage collectif, dû à l'initiative du Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi, est de rendre sensible le lecteur aux conséquences d'une mutation plus souvent subie qu'entraînante. Pour Philippe Lukacs, le nouveau modèle est l'ouverture au temps, à l'espace, *aux autres et à soi. La plus grande* partie de l'ouvrage est consacrée à illustrer avec des exemples précis d'innovations chacune de ces quatre propositions : une sorte de panoplie des entreprises en pointe.



BIBLIOGRAPHIE

L'*« ouverture au temps »* montre *qu'il n'est plus possible de couper* le temps en morceaux, de le spécialiser et d'avancer de façon linéaire, objectif par objectif. *« Temps de travail, de formation, de retraite, d'éducation, d'engagement dans la cité, temps des uns et des autres, que les cloisons tombent, que les liens se tissent, mutuellement profitables ! »* AXA, Boiron, Digital Equipment France, Fleury-Michon et quelques autres en font l'expérience.

L'*« ouverture à l'espace »* s'entend de façon très particulière. Il s'agit *d'associer le développement de l'en*treprise et celui du quartier, de la région, en coopération avec de multiples partenaires. Avec en illustration le Crédit mutuel, EDF-GDF, La Redoute, Tefal, Danone.

« Ouverture aux autres » ? L'entre*prise ne doit plus être attentive* seulement à ceux qui sont aujourd'hui ses clients, son personnel, ses actionnaires. Elle doit s'intéresser à ces catégories de personnes qui le seront demain, c'est-à-dire des jeunes, voire des exclus. Au palmarès, on trouve la BRED, Bretagne Ateliers, le groupe Elf, Renault, la RATP, etc.

S'*« ouvrir à soi-même »* : l'entreprise peut y aider en développant la mobilité de ses collaborateurs, en favorisant la progression de tous, en évaluant non seulement les compé*tences à tel poste, mais celles qui* pourraient s'épanouir ailleurs ou demain à un autre poste. Bull, Citroën, Thomson sont notamment citées pour éclairer ce registre.

Pierre Drouin

★ ***L'Entreprise engagée*, ouvrage collectif sous la direction du Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi, éd. L'Harmattan, 240 p., 130 F.**

■ P. J. Lehmann et P. Macqueron ont publié, sous le nom de ***Referis***, un dictionnaire de la langue des affaires d'une facture originale et d'un maniement facile. Il donne pour chaque terme ses différents sens en fonction du contenu professionnel dans lequel il est utilisé : droit des affaires, droit social, droit communautaire, droit fiscal, comptabilité, gestion budgétaire et financière. Cinq mille entrées, sept mille définitions avec renvoi aux ouvrages les plus utilisés.

★ ***Referis*, dictionnaire multidisciplinaire de la langue des affaires de Maxima, Laurent de Mesnil éditeur. Deux volumes sous coffret. 792 p., 695 F (jusqu'au 31 mars 1996).**

■ Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mourot, sociologues au CNRS, ont comparé les modèles de « fabrication » des grands patrons en Allemagne, France et Grande-Bretagne (*Le Monde* du 23 février).

★ ***Vers un modèle européen de dirigeants ?* Publié par Boyden, 1, rond-point des Champs-Elysées, Paris, tél. : 44-13-67-00, 142 p., 350 F.**

La micro-informatique redoute un ralentissement de la croissance

COMPAQ, numéro un mondial de la micro-informatique, a créé la surprise le 1er mars en annonçant que la faiblesse de ses ventes affectera ses bénéfices au premier semestre 1996. A la Bourse de Wall Street, le cours de l'action Compaq s'est effondré brutalement de 16 %, entraînant dans son sillage d'autres valeurs de la micro-informatique et de l'électronique telles que IBM, Hewlett Packard, Dell et Intel. Pour réduire *son stock d'ordinateurs – qui at*teignait 2,16 milliards de dollars (environ 10 milliards de francs) fin 1995 –, Compaq a annoncé des baisses de prix sur ses produits (sans préciser leur importance ni les gammes concernées) qui affecteront sa marge brute.

La nouvelle surprend, un mois après la publication des excellents résultats de Compaq pour 1995. Le constructeur texan a affiché un chiffre d'affaires de 14,8 milliards de dollars (74 milliards de francs), *en hausse de 36 % par rapport* à 1994. Son résultat net a atteint la barre symbolique du milliard de dollars. Eckhard Pfeiffer, PDG de Compaq, estimait alors la croissance de l'industrie informatique entre 17 et 20 % pour 1996. Grâce à une croissance de 35 % de ses ventes au premier trimestre 1996, il prévoyait de retrouver une marge brute de 23 %, après le glissement à 21,7 % enregistré au dernier trimestre de 1995.

TENSION OUTRE-ATLANTIQUE

Le début de l'année se révèle donc plus difficile que prévu. Eckhard Pfeiffer a expliqué que, après les ventes traditionnellement faibles de janvier, *« février n'a pas atteint les niveaux de croissance prévus »*. L'industrie informatique s'apprête-t-elle à subir un ralentissement de sa croissance en 1996 ? Certains analystes américains le pensent. *« Beaucoup d'éléments suggèrent un ralentissement »*, déclare à l'agence Bloomberg Michael Carmen, *directeur* à la société d'investissement State Street Research, à Boston. Celle-ci a vendu la plupart de ses actions de constructeurs d'ordinateurs et de microprocesseurs à la fin de 1995.

De son côté, Eckhard Pfeiffer observe : *« Bien que* [nous] *n'ayons pas de preuves supplémentaires d'un ralentissement du marché,* [nous] *constatons une augmentation de la pression concurrentielle, surtout en Amérique du Nord. »* Compaq subit l'agressivité d'IBM et de Hewlett *Packard sur le marché des grands* comptes et des serveurs, les ordinateurs qui alimentent les réseaux informatiques. Dans le secteur du grand public, Packard Bell a subtilisé la première place sur le marché américain en 1995 à Compaq. En avril, celui-ci a réagi en accusant son concurrent d'utiliser des composants usagés dans ses ordinateurs neufs. En février, il s'est vu lui-même attaqué pour le même motif. C'est dire la tension qui règne outre-Atlantique.

En Europe, l'inquiétude vient du marché allemand. Le jour même de la chute de l'action Compaq à Wall Street, celle d'Escom, second fabricant allemand derrière Siemens Nixdorf, perdait 17 % à Francfort. Après une ascension fulgurante, cette entreprise a enregistré en 1995 des pertes de 125 millions de deutschemarks (environ 430 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 2,34 milliards de deutschemarks, en croissance de 9,2 % sur 1994. Le directeur financier de Compaq, Daryl White, cité par le *Financial Times* (2-3 mars), note une baisse des ventes en Allemagne depuis quelques mois, tout en estimant qu'il s'agirait, pour l'*instant*, d'une exception à la règle de la croissance.

Ces accrocs pourraient secouer une industrie fragilisée par une guerre des prix permanente. La moindre pause dans la croissance du marché accélérera des concentrations, de toute façon inéluctables.

Michel Alberganti

■ **MATRA HACHETTE : après avoir été débouté devant les juridictions civiles**, un actionnaire minoritaire de Matra a déposé une plainte pénale avec constitution de *partie civile, pour contester* les parités de la fusion intervenue entre Matra et Hachette fin 1992. Motif : un contrat d'armement avec Taïwan n'aurait pas été pris en compte dans l'évaluation de Matra. Une information judiciaire a été ouverte le 1er mars et le dossier a été confié au juge d'instruction Eva Joly.

■ **KAISER ALUMINIUM : le groupe d'aluminium basé à Houston** (Texas) a renoncé samedi 2 mars à son offre publique d'achat hostile *lancée* le 23 février (*Le Monde* daté 25-26 février) sur son concurrent Alumax pour 2,5 milliards de dollars (12,5 milliards de francs environ). Cette tentative de prise de contrôle avait été rejetée par le conseil d'administration d'Alumax, qui avait adopté des mesures anti-OPA. La fusion de *Kaiser* et *d'Alumax* en aurait fait le quatrième producteur américain d'aluminium.

■ **NICK LEESON : l'ancien courtier responsable de la faillite de la banque Barings** aurait déposé 23 millions de livres (environ 180 millions de francs) sur des comptes secrets en Allemagne, selon le *Sunday Times* du 3 mars. Les enquêteurs, à la recherche des millions disparus après la faillite de la banque, ont découvert six comptes bancaires ouverts dans trois villes *allemandes* : *trois* à Berlin, deux à Francfort et un à Munich, rapporte le journal.

■ **NAVIGATION MIXTE : le conglomérat, sur lequel Paribas vient de lancer une offre publique d'achat**, a annoncé le 1er mars une perte nette de 1,5 milliard de francs en 1995, contre un bénéfice de 787 millions de francs en 1994. Deux éléments ont grevé le résultat de la Mixte à hauteur de 1,065 milliard de francs en 1995 : la dévalorisation de sa participation dans sa filiale assurance Allianz Via Holding France et la dépréciation des 8,7 % qu'elle détient dans la Compagnie financière de Paribas. La Mixte a aussi répercuté dans ses comptes une partie des pertes de Paribas.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 4 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,08 %
CAC 40 : 2015,56

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7800	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	945	[illegible]	−0,52	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	845	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1851	[illegible]	+1,29	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2050	[illegible]	+0,24	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1220	[illegible]	−0,81	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1054	[illegible]	+3,41	[illegible]
Accor	718	[illegible]	+0,41	[illegible]
Air Liquide	895	[illegible]	−0,67	[illegible]
Alcatel Alsthom	458,70	[illegible]	+1,48	[illegible]
Alcatel Cable	398,50	[illegible]	+1,88	[illegible]
Alspi	469	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	143,50	[illegible]	−1,04	[illegible]
Axa	326,50	[illegible]	−0,42	[illegible]
Axime	537	[illegible]	+1,11	[illegible]
Bail Investis.	875	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	537	[illegible]	+0,37	[illegible]
Bazar Hot. Ville	467	[illegible]	+0,64	[illegible]
Bertrand Faure	172	[illegible]	+1,68	[illegible]
BIC	560	[illegible]	+0,53	[illegible]
BIS	475	[illegible]	−0,63	[illegible]
B.N.P.	208,70	[illegible]	−0,44	[illegible]
Bollore Techno	564	[illegible]	−0,70	[illegible]
Bongrain	2920	[illegible]	−0,68	[illegible]
Bouygues	495,90	[illegible]	+0,82	[illegible]
Canal +	906	[illegible]	+0,55	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	161,50	[illegible]	+1,67	[illegible]
Carnaudmetalbox	223,50	[illegible]	−3,35	[illegible]
Carrefour	3460	[illegible]	+1,15	[illegible]
Casino Guichard	180	[illegible]	−0,27	[illegible]
Casino Guich.ADP	130,80	[illegible]	−0,76	[illegible]
Castorama Dl (Li)	938	[illegible]	+0,85	[illegible]
C.C.F.	242,90	[illegible]	−0,37	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	58,70	[illegible]	−3,66	[illegible]
Cegid (Ly)	464	[illegible]	+0,86	[illegible]
CEP Communication	491	[illegible]	−0,40	[illegible]
Cerus Europ.Reun	87,80	[illegible]	+5,92	[illegible]
Cetelem	1060	[illegible]	—	[illegible]
CGIP	1295	[illegible]	−2,23	[illegible]
Chargeurs	1336	[illegible]	−1,42	[illegible]
Christian Dior	613	[illegible]	−1,30	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	239	[illegible]	+5,85	[illegible]
Clarins	591	[illegible]	+0,84	[illegible]
Club Mediterranee	470,50	[illegible]	+0,74	[illegible]
Coflexip	181,50	[illegible]	−0,27	[illegible]
Colas	960	[illegible]	+0,10	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14,30	[illegible]	+0,69	[illegible]
Comptoir Moder.	1880	[illegible]	−0,79	[illegible]
CPR	435,60	[illegible]	+1,46	[illegible]
Cred.Fon.France	73	[illegible]	+1,36	[illegible]
Credit Local Fce	409,80	[illegible]	+0,09	[illegible]
Credit Lyonnais CI	239	[illegible]	−0,79	[illegible]
Credit National	399	[illegible]	+0,75	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	238	[illegible]	+1,42	[illegible]
Damart	4070	[illegible]	+0,12	[illegible]
Danone	804	[illegible]	−0,49	[illegible]
Dassault-Aviation	499	[illegible]	+4	[illegible]
Dassault Electro	288	[illegible]	+0,69	[illegible]
De Dietrich	272,10	[illegible]	+0,69	[illegible]
Degremont	487	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	52,40	51,20	−2,29	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	245	[illegible]	+1,02	[illegible]
Docks France	920	[illegible]	−0,97	[illegible]
Dynaction	112,90	[illegible]	+1,06	[illegible]
Eaux (Gle des)	515	[illegible]	+0,19	[illegible]
Ecco	1085	[illegible]	−2,58	[illegible]
Eiffage	757	[illegible]	+0,79	[illegible]
Elf Aquitaine	356,90	[illegible]	−0,05	[illegible]
Eramet	370	[illegible]	−0,56	[illegible]
Eridania Beghin	864	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl	1223	[illegible]	+0,98	[illegible]
Essilor Intl ADP	835	[illegible]	+0,71	[illegible]
Esso	607	[illegible]	−0,98	[illegible]
Eurafrance	2010	[illegible]	−0,74	[illegible]
Euro Disney	14,30	[illegible]	−0,34	[illegible]
Euro RSCG W.W	505	[illegible]	+1,98	[illegible]
Europe 1	1200	[illegible]	+0,66	[illegible]
Eurotunnel	6,30	[illegible]	−0,79	[illegible]
Filipacchi Medias	926	916	−1,07	[illegible]
Finextel	77	77	—	[illegible]
Fives-Lille	491,50	[illegible]	+0,20	[illegible]
Fromageries Bel	5390	[illegible]	−1,48	[illegible]
Galeries Lafayette	1520	[illegible]	−0,13	[illegible]
GAN	146	[illegible]	+0,68	[illegible]
Gascogne (B)	502	[illegible]	+0,39	[illegible]
Gaz et Eaux	2082	[illegible]	—	[illegible]
Geophysique	282,50	[illegible]	+3,96	[illegible]
G.F.C	396	[illegible]	+0,75	[illegible]
Groupe Andre S.A.	486,50	[illegible]	+0,71	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	96	[illegible]	+8,22	[illegible]
GTM-Entrepose	334,50	[illegible]	+1,04	[illegible]
Guilbert	703	[illegible]	+0,99	[illegible]
Guyenne Gascogne	1636	[illegible]	+0,61	[illegible]
Havas	387,30	[illegible]	−0,07	[illegible]
I.D.I.A	204	[illegible]	−1,91	[illegible]
Imetal	734	[illegible]	—	[illegible]
Immeubl.France	350	[illegible]	+0,85	[illegible]
Ingenico	50	54,60	+9,20	[illegible]
Interbail	289,50	[illegible]	−1,72	[illegible]
Intertechnique 1	581	[illegible]	+1,54	[illegible]
Jean Lefebvre	317	[illegible]	−0,31	[illegible]
Klepierre	622	[illegible]	+0,96	[illegible]
Labinal	740	[illegible]	−1,35	[illegible]
Lafarge	352	[illegible]	+0,53	[illegible]
Lagardere (MMB)	134,20	[illegible]	−0,44	[illegible]
Lapeyre	297	[illegible]	—	[illegible]
Lebon	228	[illegible]	+4,82	[illegible]
Legrand	908	[illegible]	−0,99	[illegible]
Legrand ADP	642	[illegible]	−1,09	[illegible]
Legris indust.	209	[illegible]	+8,32	[illegible]
Locindus	845	[illegible]	+1,06	[illegible]
L'Oreal	1449	[illegible]	−0,20	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1150	[illegible]	−1,39	[illegible]
Lyonnaise Eaux	473	475,80	+0,59	+0,91
Marine Wendel	413,40	411,10	−0,55	+14,83
Matra-Hachette	132,50	129	−2,64	+43,33
Metaleurop	49	49,20	+0,40	+8,37
Metrologie Inter.	20,50	20,60	+0,48	+58,79
Michelin	229,50	231	+0,65	+18,27
Moulinex	90	90	—	+34,32
Navigation Mixte	779	[illegible]	—	+17,31
Nord-Est	143	144,10	+0,76	+27,07
Nordon (Ny)	466,10	480	+2,98	+52,86
NRJ #	566	570	+0,70	+15,38
OLIPAR	126,30	130	+2,92	[illegible]
Paribas	286,40	288	+0,55	+7,26
Pechiney	205,60	204,10	−0,72	+20,20
Pechiney CIP	236	235	−0,42	+27,02
Pechiney Intl	108	109	+0,92	+25,49
Pernod-Ricard	324	322,50	−0,46	+15,88
Peugeot	775	776	+0,12	+20,12
Pinault-Prin.Red	1186	1178	−0,67	+20,57
Plastic-Omn.(Ly)	425,90	427,90	+0,46	+27,35
Poliet	519	511	−1,54	+28,45
Primagaz	499	495,10	−0,78	+27,27
Promodes	1374	1370	−0,29	+19,02
Publicis	365,20	370	+1,31	+28,02
Radiotechnique	490	[illegible]	—	+78,88
Remy Cointreau	146,50	147	+0,34	−5,76
Renault	148,30	149,60	+0,87	+6,09
Rexel	1059	1046	−1,22	+26,48
Rhone Poulenc A	125,60	125,10	−0,39	+19,25
Rochette (La)	34,05	33,75	−0,88	+2,42
Roussel Uclaf	1050	1045	−0,47	+25,90
Rue Imperiale(Ly)	4300	4300	—	+21,77
Sade (Ny)	180	180,90	+0,50	+3,90
Sagem SA	3285	3285	—	+19,45
Saint-Gobain	656	651	−0,76	+21,81
Saint-Louis	1575	1567	−0,50	+28,53
Salomon (Ly)	3084	3006	−2,52	+5,47
Salvepar (Ny)	440	439	−0,22	+39,80
Sanofi	352,20	349,70	−0,70	+11,40
Sat	2060	2083	+1,11	+16,76
Saupiquet (Ns)	1394	1370	−1,72	+11,38
Schneider SA	230	228,30	−0,73	+36,37
SCOR SA	170	174,40	+2,58	+13,98
S.E.B.	724	725	+0,13	+21,84
Sefimeg	380	380	—	+16,92
SEITA	201	200,30	−0,34	+12,34
Selectibanque	104,80	103,70	−1,04	+3,59
SFIM	1168	1173	+0,42	+38
SGE	125,50	125,90	+0,31	+17,11
Sidel	1405	1407	+0,14	−7,79
Simco	484	488	+0,82	+4,94
S.I.T.A	1030	1034	+0,38	+28,37
Skis Rossignol	1740	1739	−0,05	+29,58
Sligos	471	475	+0,84	+12,57
Societe Gale A	590	598	—	+2,49
Sodexho	1900	1890	−0,52	+31,25
Sommer-Allibert	1559	1558	−0,06	+19,93
Sophia	230,90	230,90	—	+11,54
Spir Communication	560	563	+0,53	+25,38
Strafor Facom	341,80	341,50	−0,08	+38,84
Suez	202,40	201,10	−0,64	−0,44
Synthelabo	357	354,10	−0,81	+35,41
Technip	434,90	431	−0,89	+27,29
Thomson-CSF	126,70	129,60	+2,28	+18,79
Total	336,40	335,70	−0,20	+1,37
UAP	120,50	120	−0,41	−6,17
UFB Locabail	505	501	−0,79	+25,25
UGC DA (M)	297	290,30	−2,25	+31,77
UIC	62,20	62,50	+0,48	+6,11
UIF	440,50	449,40	+2,02	+5,99
UIS	136	134	−1,47	+3,07
Unibail	540	535	−0,92	+5,93
Union Assur.Fdal	610	613	+0,49	+4,78
Usinor Sacilor	81	82,70	+2,09	+27,72
Valeo	270	272	+0,74	+19,92
Vallourec	229	232	+1,31	+33,33
Via Banque	211	213,30	+1,09	+42,15
Worms & Cie	285	276,50	−2,98	+19,43
Zodiac ex.dt divid	960	970	+1,04	+26,96
Elf Gabon	859	865	+0,69	+0,69

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	240,50	242,50	+0,83	+9,72
Adidas AG #	334,40	336,90	+0,74	+31,66
American Express	234,50	234,90	+0,17	+15,71
Anglo American #	325,50	326	+0,15	+11,95
Amgold #	530	[illegible]	—	+36,91
Arjo Wiggins App	16	16	—	+22,60
A.T.T. #	318,50	320,10	+0,50	+0,97
Banco Santander #	252	235,90	−6,38	−0,67
Barrick Gold #	152,60	153,80	+0,78	+20,81
B.A.S.F. #	1266	1270	+0,31	+15,45
Bayer #	1546	1543	−0,19	+18,23
Blenheim Group	18,60	18,60	—	−1,06
Buffelsfontein #	24,50	24,10	−1,63	+60,66
Chase Manhattan #	379,10	377,80	−0,34	+29,82
Cordiant PLC	8,35	8,35	—	+24,62
Crown Cork ord.	239,10	245,30	+2,59	—
Crown Cork PF CV	236	246	+4,23	—
Daimler Benz #	2803	2791	−0,42	+12,13
De Beers #	157,50	162	+2,85	+10,27
Deutsche Bank #	255,10	258,50	+1,33	+10,47
Dresdner Bank #	133	132,10	−0,67	+0,68
Driefontein #	75,95	75,70	−0,32	+23,88
Du Pont Nemours #	390	399,70	+2,48	+17,45
Eastman Kodak # ■	364,80	360,10	−1,28	+9,12
East Rand #	4,20	4,06	−3,33	+56,15
Echo Bay Mines #	69	70	+1,44	+39,86
Electrolux #	245,80	246,10	+0,12	+22,43
Ericsson #	112,10	113	+0,80	+18,94
Exxon Corp. #	393	403,10	+2,56	+1,02
Ford Motor #	158,40	158,40	—	+13,06
Freegold #	48,50	48	−1,03	+28,68
Gencor Limited #	18,30	18,65	+1,91	+9,70
General Elect. #	381	388,60	+1,99	+7,94
General Motors #	259	265,10	+2,35	+9
Gle Belgique #	414,80	414,80	—	+3,70
Grd Metropolitan	34,65	33,65	−2,88	−5,74
Guinness Plc #	36,35	36,30	−0,13	+2,54
Hanson Plc	14,70	14,55	−1,02	−3
Harmony Gold #	65	63,60	−2,15	+47,22
Hitachi #	51,50	51,50	—	+3
Hoechst #	1590	1580	−0,62	+18,97
I.B.M #	594	598	+0,67	+36,52
I.C.I #	72	72	—	+27,43
Ito Yokado #	286,80	289	+0,76	−4,93
Matsushita #	81,40	80,45	−1,16	+1,96
Mc Donald's #	255	254,50	−0,19	+15,36
Merck and Co #	338	340,80	+0,82	+5,34
Mitsubishi Corp.#	61,50	61	−0,81	+1,66
Mobil Corporat.#	549	563	+2,55	+1,44
Morgan J.P. #	413,20	420,10	+1,66	+9,40
Nestle SA Nom. #	5520	5530	+0,18	+1,65
Nipp. MeatPacker #	76	73	−3,94	−0,68
Norsk Hydro #	219	219	—	+7,30
Petrofina #	1456	1461	+0,34	−3,88
Philip Morris #	499	506	+1,40	+15,47
Philips N.V #	210	209	−0,47	+19,02
Placer Dome Inc #	142	142,40	+0,28	+22,44
Procter Gamble #	422	427	+1,18	+4,14
Quilmes	215	215,10	+0,04	+0,04
Randfontein #	44,40	44,40	—	+34,95
Rhone Poul.Rorer #	322,20	322	−0,06	+25,68
Royal Dutch #	700	703	+0,42	+2,62
R T Z #	72,05	72,65	+0,83	+3,78
Sega Enterprises	230	230,20	+0,08	−11,46
Saint-Helena #	40,90	40	−2,20	+50,37
Schlumberger #	369	368,50	−0,15	+8,95
SGS Thomson Micro.	183	187,80	+2,62	+0,16
Shell Transport #	65,05	65,30	+0,38	+3,15
Siemens #	2887	2880	−0,24	+7,78
Sony Corp. #	295,20	295,80	+0,20	+0,61
Sumitomo Bank #	95,15	94,50	−0,68	−10,84
T.D.K #	256,50	255,10	−0,54	+1,63
Telefonica #	82,90	80	−3,49	+19,22
Toshiba #	39,35	39,05	−0,76	+0,12
Unilever #	680	677	−0,44	−1,02
United Technol. #	548	540	−1,45	+18,16
Vaal Reefs #	505	498	−1,38	+55,14
Volkswagen A.G #	1948	1944	−0,20	+18,82
Volvo (act.B) #	110,40	112	+1,44	+13,99
Western Deep #	251	251,90	+0,35	+57,14
Yamanouchi #	113	113	—	+10,78
Zambia Copper	3,55	3,64	+2,53	+110,40

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 4 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,55	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,32	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,97	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,16	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,20	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,01	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,67	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	110,95	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,46	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,02	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	116,55	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111,70	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,68	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	112,99	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,13	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,78	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,30	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	111,75	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,88	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,83	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,66	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,66	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,98	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,13	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,62	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	102,90	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,09	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	114,12	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,81	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	893,10	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	196	[illegible]
Bains C.Monaco		590	[illegible]
B.N.P.Intercont.		350	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cle)	◆	7,60	[illegible]
Cambodge		910	[illegible]
Carbone Lorraine		622	[illegible]
CBC		105	[illegible]
Centenaire Blanzy		360	[illegible]
Ceragen Holding	◆	19,50	[illegible]
Champex (Ny)	◆	14,90	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		367	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2200	[illegible]
Cpt Lyon Alem		430	[illegible]
Concorde-Ass Risq		802	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP	◆	13	[illegible]
Credit Gen.Ind.	◆	30	[illegible]
Darblay		500	[illegible]
Didot Bottin		661	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	4400	[illegible]
Ecia		750	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1600	[illegible]
Eridania Beghin CI	◆	830	[illegible]
Fidel		45,60	[illegible]
Finalens		365	[illegible]
F.I.P.P.	◆	109,10	[illegible]
Fonciere (Cie)		450	[illegible]
Fonciere Euris	◆	175	175
Foncina #	◆	440	440
France I.A.R.D	◆	1006	1006
France S.A		1184	1170
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		369,90	369
Genefim		120,10	120
Gevelot	◆	1361	1361
G.T.I (Transport)		345	342
Immobail		114,50	113,50
Immobanque		680	690
Im.Marseillaise		6350	[illegible]
Invest.(Ste Cle.)		1340	1300
Lille Bonnieres		1710	[illegible]
Locafinanciere	◆	410	410
Louvre #		179	179
Lucia		55	[illegible]
Monoprix	◆	161	162
Metal Deploye		420	420
Mors #		14,10	15,35
Navigation (Nle)		74	74
Paluel-Marmont	◆	270	270
Pap.Clairefont(Ny)	◆	1120	1120
Parfinance		207	207
Paris Orleans		287	[illegible]
Piper Heidsieck		1420	1450
Porcher	◆	210	210
Promodes (CI)		870	880
PSB Industries Ly	◆	321	321
Rochefortaise Com		180	[illegible]
Rosario	◆	191,20	191,20
Rougier #		529	525
S.A.F.I.C Alcan	◆	253,10	253,10
Saga		165,90	167
Salins du Midi		495	480
Savoisienne (M)	◆	140	140
Silic		750	748
S.I.P.H.	◆	176,30	176,30
Sofal	◆	126	126
Soffo	◆	261	261
Sofitam act.a reg.	◆	67,70	67,70
Sofragi	◆	3710	3710
Soudure Autogene		1001	1020
Sovabail	◆	339	339
Taittinger		1650	1620
Tour Eiffel		285	285
Elyo		184	184,80
Vicat		445	464
Virax	◆	126	126

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1163	1163
Fiat Ord.	16,05	16,05
Gevaert	290,10	295,20
Gold Fields South	157	157
Kubota Corp.	30	30
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,20	45,20
Ottomane(cie Fin.)	178	179
Robeco	369,20	371,50
Rodamco N.V.	142,10	145,20
Rolinco	397,30	399
Solvay SA	2960	2968

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 4 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		63,65	[illegible]
AFE #		384,90	[illegible]
Aigle #		191	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	124,60	[illegible]
Altran Techno. #		994	[illegible]
Montaignes P.Gest.		575	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	550	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	◆	240	[illegible]
Bque Vernes		600	[illegible]
Beneteau #		589	[illegible]
B I M P		72,20	72,20
Boiron (Ly) #		525	[illegible]
Boisset (Ly)#		223,10	[illegible]
But S.A.		298	[illegible]
Cardif SA		693	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		135,50	[illegible]
C.E.E #		219	[illegible]
CEGEP #		152,90	[illegible]
Cermex# (Ly)		301,10	[illegible]
CFPI #		285	[illegible]
Change Bourse (M)		280	[illegible]
Christ.Dalloz #		1410	[illegible]
Cipe France Ly #		425	[illegible]
CNIM CA#		164	[illegible]
Codetour		289	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		331	[illegible]
Conflandey S.A		295	[illegible]
C.A. de la Brie		347	[illegible]
C.A.Gironde (B)	◆	443	[illegible]
C.A.Haute Normand.		350	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		344,80	[illegible]
C.A. Paris IDF		700	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#		369	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		315	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#		206	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		334,90	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		473	[illegible]
C.A. Oise CCI		247,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais		420	[illegible]
C.A. Somme CCI		243,50	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		380	[illegible]
Chaine et Trame #		156	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)		298	[illegible]
Creeks	◆	66,60	[illegible]
Devanlay		500	[illegible]
Deveaux(Ly)#		580	[illegible]
Devernois (Ly)		519	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		74,50	72
Ecco Trav.Tempo Ly		439,70	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)		481	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		230	230
Europ Propulsion		442,90	[illegible]
Expand s.a		294,50	294,50
Factorem		630	[illegible]
Faiveley #		334	[illegible]
Finacor		128	127
Fininfo		450	450
Fructivie		615	[illegible]
Gautier France #		288	[illegible]
Gel 2000	◆	83	[illegible]
GFI Industries #		655	[illegible]
Girodet # (Ly)	◆	50	50
GLM S.A		253,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #		500	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		162,10	[illegible]
Kindy #		175	[illegible]
Guerbet		317,80	318
Hermes internat.1#		1214	[illegible]
Hurel Dubois		440	440
ICBT Groupe #		230,10	[illegible]
I.C.C.		147,20	[illegible]
Idianova		70	70
Immob.Hotel. #		66,90	[illegible]
Installux (Ly)		503	[illegible]
Int. Computer #		85	84,60
Invest.Paris		146	[illegible]
IPBM		69	[illegible]
M6-Metropole TV		484	477
Manitou #		650	658
Manutan	◆	795	795
Marie Brizard	◆	1190	1190
Maxi-Livres/Profr.		280	294
Mecadyne	◆	151,70	157,30
Mecelec (Ly)		95	95
MGI Coutier		245,40	247,20
Michel Thierry#		720	720
Monneret Jouet Ly#		70	69
Naf-Naf #		62	62
Norbert Dentres #		835	840
N.S.C Schlum. Ny		764	769
OGF Omn Gest.Fin	◆	900	900
Onet #		1000	985
Paul Predault #		173,80	173,80
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		109,10	106,30
Pochet		1160	1151
Poujoulat Ets (Ns)		215	215
Radiall #		646	645
Rallye(Cathiard)Ly		179	178
Reydel Indust.Li		956	961
Robertet #		1250	1252
Rouleau-Guichard		460	461
Securidev #		69,70	71,50
Sediver #		306	297
Serbo		269	268
Siparex (Ly) #		90	89,50
Smoby (Ly)#		655	653
Sofco (Ly)		86	90
Sofibus	◆	416	416
Sogepag #		131,10	131,50
Sogeparc (Fin)		715	715
Sopra		288,50	285
Steph.Kelian #		115	115
Sylea		468	487
Teisseire-France		215	215
TF1-1		540	531
Thermador Hold(Ly)		425	444
Trouvay Cauvin #		96	95
Unilog		436	457,80
Union Fin.France		503	500
Via Credit(Banque)	●	121,60	121,60
Viel et Cie #		142	145,50
Vilmorin et Cie #		431	431
Virbac		678	678

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 4 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
CFJPE	◆	131	131
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	1000	1000
Nobel	◆	116	273
Sté lecteurs du Monde	◆	130	130

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 1er mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36590,31	[illegible]
Actimonétaire D		31142,71	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)		116,35	[illegible]
Amplia	◇	114796,66	[illegible]
Amplitude Monde D	◇	766,43	[illegible]
Antigone Trésorerie		846113	[illegible]
Arbitr. Court Terme	◆	9345,59	[illegible]
Arbitr. Première	◆	8817,61	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◆	17105,66	[illegible]
Asie 2000		733,87	[illegible]
Associa Première		38130,17	[illegible]
Associc		1116,50	[illegible]
Atout Amérique		133,55	[illegible]
Atout Asie		100,53	[illegible]
Atout Futur C		571,67	[illegible]
Atout Futur D		545,33	[illegible]
Avenir Alizes		1990,21	[illegible]
Axa Valeurs PER		156,77	[illegible]
Cadence 1		1072,94	[illegible]
Cadence 2		1057,84	[illegible]
Cadence 3		1064,98	[illegible]
Capimonetaire		1984,78	[illegible]
Capioblig		8345,94	[illegible]
Capitacic		1737,95	[illegible]
Cicamonde		1286,62	[illegible]
Coexis		1777,60	[illegible]
Comptavalor	◇	2261,58	[illegible]
Converti CIC		345,53	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1680,97	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF		116,78	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		852,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		98,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		95,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22173,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		224,18	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1165,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1109,52	[illegible]
Dieze		1794,77	[illegible]
Ecocic		1318,89	[illegible]
Ecupar		129,04	[illegible]
Ecur. Actions futur	◇	207,84	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	◇	10733,18	[illegible]
Ecur. Expansion (*)	◇	79134,29	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	◇	2862,46	[illegible]
Ecur. Investissement	◇	171,72	[illegible]
Elanciel D	◇	127,05	[illegible]
Elicash	◇	910406,35	[illegible]
Emergence Poste D	◇	104,81	[illegible]
Eparcic	◇	4683,58	[illegible]
Eparcourt-Sicav	◇	201,93	[illegible]
Epargne-Unie		162,53	[illegible]
Eurco Solidarité		1275,84	[illegible]
Eurodyn		1668,56	[illegible]
Fonsicav	◇	18841,41	[illegible]
France Obligations	◇	488,39	[illegible]
Francic	◆	535,71	[illegible]
Francic Pierre		117,51	[illegible]
Francic-Regions		1605,33	[illegible]
Géobilys C	◇	611,49	[illegible]
Géobilys D	◇	596,25	[illegible]
Gestilion		19873,79	[illegible]
HLM Monétaire	◇	18065,65	[illegible]
Indicia	◆	1205,72	[illegible]
Intensys D	◇	112,02	[illegible]
Interoblig		6270,59	[illegible]
Intersélection Fce		562,36	[illegible]
Japacic		184,65	[illegible]
Jeunepargne	◇	380,54	[illegible]
Latitude C/D	◇	143,29	[illegible]
Lion 20000		16564,79	[illegible]
Lion Association		10985,30	[illegible]
Lion Institution		42248,67	[illegible]
Lionplus		1366,04	[illegible]
Lion Trésor		2400,53	[illegible]
Livret Bourse Inv.	◇	631,12	[illegible]
Livret Portefeuil.	◇	863,04	[illegible]
Méditerranée		261,53	[illegible]
Mensuel CIC	◇	10347,47	[illegible]
Monedem		88478,24	[illegible]
Moné-Dis	◇	10185,62	[illegible]
Mone J.	◇	11479,91	[illegible]
Mone J. D	◇	11479,91	[illegible]
Monévalor		53243,05	[illegible]
Mutualité dépôts	◇	17983,20	[illegible]
Natio Court Terme		13597	[illegible]
Natio Court Terme2		369322	[illegible]
Natio Epargne		22548,29	[illegible]
Natio Ep. Capital		15176,84	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2244,14	[illegible]
Natio Ep. Obligations		222,28	[illegible]
Natio Epargne Retraite		136,15	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10424,10	[illegible]
Natio Epargne Valeur		547,94	[illegible]
Natio France Index		1070,34	[illegible]
Natio Immobilier		1200,75	[illegible]
Natio Inter		1838,23	[illegible]
Natio Monétaire		5296,30	[illegible]
Natio Opportunités		155,60	[illegible]
Natio Patrimoine		1492,86	1463,59
Natio Perspectives		1211,07	1187,32
Natio Placements		75788,88	75788,88
Natio Revenus		1074,28	1063,64
Natio Sécurité		11480,11	11480,11
Natio Valeurs		1013,95	994,07
Nord Sud Dévelop.	◇	2125,23	2120,99
Oblicic-Mondial	◇	3325,34	3276,20
Oblicic-Régions		1163,62	1146,42
Oblifutur		3853,95	3782,09
Oblig. ttes caté.		230,66	227,25
Obliion		1786,91	1769,22
Oblisécurité Sicav	◇	5584,58	5584,58
Oblitys D	◇	576,08	567,57
Oraction		1716,14	1674,28
Patrimoine Retraite	◇	294,43	288,66
Pervalor		624,40	612,16
Plénitude D	◇	154,14	150,38
Poste Gestion C	◇	42793,33	42750,58
Première Oblig. C	◇	12820,01	12808,09
Première Oblig. D	◇	11152,71	11147,14
Proficlus		997,01	976,42
Rentacic		165,32	162,08
Revenus Trimestr.	◇	5283,68	5283,37
Revenu-Vert		1189,16	1166,99
Saint-Honoré Capital		17414,11	16906,90
St-Honoré March. Emer.		604,76	578,72
St-Honoré Pacifique		743,59	711,57
Sécuricic	◇	2202,96	2202,96
Sécuritaux		1773,40	1773,40
Sensivalor	◇	34847,89	34847,89
SEVEA	◆	104,98	102,42
S.G. France opport. C		1614,06	1582,40
S.G. France opport. D		1556,49	1525,97
S.G. Monde opport. C		1133,79	1111,56
S.G. Monde opport. D		1133,79	1111,56
Sicav Associations	◇	2343,48	2343,48
Sicav 5.000		547,71	536,97
S.I. Est		1229,40	1193,59
Silvafrance		883,13	865,83
Silvam		468,52	459,33
Silvarente		232,23	227,68
Silvinter		572,78	561,55
Sogenfrance C		1413,62	1385,90
Sogenfrance D		1304,61	1279,03
Sogépargne		309,14	306,08
Sogevar		1242,69	1218,32
Sogiinter		1738,37	1704,28
Solstice D	◇	2345,96	2340,11
Stratégie Actions		933,10	897,21
Stratégie Rendement		1757,71	1702,38
Synthesis		15523,14	15218,76
Thésora C	◇	897,47	888,58
Thésora D	◇	853,04	844,59
Trésor Plus	◇	1743,31	1726,05
Trésor Trimestriel	◇	1023,11	1012,98
Trésoricic	◇	169881,25	169881,25
Trésorys	◇	255207,22	255207,22
Trilion		5266,62	5199,03
Uni-Associations	◇	120,24	120,24
Uni-Foncier		1283,38	1252,08
Unifrance		642,70	627,02
Uni-Garantie C		1661,29	1630,31
Uni-Garantie D		1350,74	1325,55
Uni Régions		1504,99	1468,28
Univar	◇	297,64	297,64
Univar D	◇	297,64	297,64
Univers Actions		180,05	175,66
Univers Obligations		2163,99	2123,64
Valorg	◆	2375,36	2340,26
Valreal	◆	34179,52	34162,44
Winterthur St-Honoré		259,86	248,08

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL A l'occasion des *quarts de finale aller des Coupes* d'Europe, trois équipes françaises tenteront d'oublier, cette semaine, leurs déboires récents du championnat et de la Coupe de France. ● LES GIRONDINS de Bordeaux auront l'écrasant privilège de rendre visite, mardi 5 mars, au Milan AC, en Coupe de l'UEFA. Nantes, humiliée en championnat à Monaco, reçoit le Spartak Moscou *en Ligue des champions*, mercredi 6 mars. Le lendemain, Paris SG effectuera un périlleux déplacement à Parme en Coupe des coupes. ● GUY ROUX, dont l'équipe n'est plus européenne, suivra, mardi à Strasbourg, sa six centième rencontre de première division comme entraîneur d'Auxerre. ● DAVID GINOLA devait tenter de prendre sa revanche du match aller en recevant à Newcastle, lundi 4 mars, le Manchester United de Cantona.

Les Girondins de Bordeaux veulent chasser leur spleen à Milan

Parmi les huit rescapés de la Coupe de l'UEFA, les Bordelais ont payé, dans les compétitions nationales, leurs efforts de la Coupe Intertoto et les zizanies internes du club

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Longtemps, ils n'en ont pas parlé. A quoi bon rêver tout haut d'un succès à Milan quand on végète dans le dernier tiers du championnat de France ? De match en match, les joueurs bordelais préféraient garder le regard fixé sur leur classement, avec cette attention anxieuse qu'on porte aux feuilles de température. Les signes d'un léger mieux sont apparus face à Strasbourg la semaine dernière, et même à Lyon, samedi, malgré une nouvelle défaite en déplacement. C'est du moins le diagnostic de Gernot Rohr, appelé d'urgence au chevet de l'équipe il y a moins d'un mois, pour un nouvel intérim, après le limogeage de l'entraîneur Slavo Muslin.


COUPE D'EUROPE

Gernot Rohr a trouvé quelques motifs de satisfaction dans les dernières prestations de son équipe. Du coup, c'est lui qui brise le tabou : « *Pourquoi ne pas rêver d'un exploit à Milan* ? », sourit-il, en essayant de convaincre sa troupe qu'elle a tout à gagner de cette confrontation déséquilibrée. Et en premier lieu, « *un souvenir pour la vie* ». Cet optimisme est partagé par Alain Afflelou, le président du club girondin, au nom d'une étrange logique : « *J'y crois*, dit-il, *parce que cette année nous n'avons fait que des choses exceptionnelles, dans les deux sens, le très bon et le très mauvais* ».

Excellent en Coupe Intertoto au début de la saison, puis en Coupe de l'UEFA, Bordeaux a sombré en championnat, en Coupe de la Ligue et en Coupe de France. La fatigue d'un long parcours sans doute, les blessures à répétition peut-être, mais dans les mauvais résultats l'ambiance générale du club a pesé. L'atmosphère était devenue peu à peu aussi lourde que les jambes.

Quand il a pris les commandes, début février, Gernot Rohr a trouvé « *un groupe abattu, sans sérénité* ». « *Il y avait des tiraillements*, dit-il. *Les gens se critiquaient et faisaient la gueule* ». Le fidèle Gernot, aux Girondins depuis une douzaine d'années, d'abord comme joueur, puis comme responsable de la formation – lorsqu'il ne joue pas les pompiers de service sur le banc de touche –, n'a pas retrouvé cet « *esprit de solidarité qui a toujours été l'un des points forts du club* ».

Dès sa prise de fonctions, le technicien a rappelé sa foi dogmatique dans la combativité et l'agressivité, autant de vertus nécessaires au « *football conquérant* » qu'il espère développer à Milan. Pour la suite de la saison, il peut compter, de surcroît, sur la guérison de joueurs précieux comme Bixente Lizarazu et Christophe Dugarry.

HUMAINEMENT INSTABLE

Toutefois, la mission confiée à Gernot Rohr n'est, une fois de plus, qu'un dépannage, un contrat à durée déterminée dont l'objectif premier est le maintien en D 1. Parviendra-t-il à « *redonner une âme à une équipe qui n'en avait plus* » ? Réussira-t-il à secouer la morosité qu'il dit avoir observée depuis des mois « *sur le terrain et dans les tribunes* » ?

Ainsi va Bordeaux depuis la résurrection du club, il y a cinq ans. Financièrement bien portant : « *Nous sommes le deuxième club le plus sain du championnat* », constate Jean-Didier Lange, le refondateur du club, aujourd'hui président de la section amateur et en charge de la gestion des professionnels. Alain Afflelou ne peut que se réjouir « *d'un bénéfice cumulé de 20 millions de francs* ». Sportivement miraculé : après un an de purgatoire en D 2 au lendemain du dépôt de bilan, Bordeaux aura été européen sans discontinuer. Mais humainement instable : le club a usé six entraîneurs en cinq ans, et souffre régulièrement de crises que l'encadrement s'efforce d'étouffer.

Si Alain Afflelou reconnaît volontiers sa responsabilité dans le choix des entraîneurs, en particulier de Toni et de Muslin, il regrette la publicité faite aux problèmes bordelais : « *Bordeaux est un club médiatique avec, à sa tête, un chef d'entreprise médiatique* », explique-t-il. *Une partie du malaise ne vient-elle pas au contraire du fait que les crises n'éclatent jamais au grand jour* ? « *C'est ma volonté de laver le linge sale en famille* », avoue le président. Comme le départ de Rolland Courbis naguère, ou celui de William Prunier cette saison, dont les véritables raisons n'ont jamais été données ?

> « Je définis la stratégie, quelle ambition pour le club, avec quels moyens »

En confidence, on estime à Bordeaux que la structure même du club, avec sa présidence bicéphale, donne « *une image floue du pouvoir* ». Entre « *l'approche cartésienne* » des dirigeants sur place et les « *coups de cœur* » du président parisien, certains joueurs et supporteurs trouvent que le cap suivi est parfois déroutant.

Ainsi, alors que la mobilisation générale est décrétée pour sauver la saison, certains se sont émus de lire dans *Sud-Ouest*, le 21 février, les projets d'Alain Afflelou pour renouveler un effectif « *en fin de cycle* », ainsi que des noms d'entraîneurs potentiels. Celui-ci s'agace de telles réactions : « *Tout le monde sait que Zidane et Dugarry vont partir. L'an prochain, il faudra un groupe d'au moins seize joueurs titulaires, c'est-à-dire quatre de plus que cette saison. Quant à l'entraîneur, je n'ai donné que des profils. J'ai jusqu'à fin mars pour y réfléchir.* »

Accusé d'être un président lointain, l'industriel précise son rôle, depuis son bureau des Champs-Elysées : « *Je définis la stratégie, quelle ambition pour le club avec quels moyens. Jean-Didier Lange représente l'autorité patronale à Bordeaux. Mais je vous assure que je suis en contact trois fois par jour avec le directeur sportif et l'entraîneur.* » Gernot Rohr se tient sagement à l'écart du débat. Malicieusement, ce spécialiste de la formation remarque que les dirigeants du club étaient novices à leur arrivée, en 1991. « *Il faut cinq ans pour apprendre un métier, celui de président comme celui d'entraîneur ou de joueur, non ?* »

Jean-Jacques Bozonnet

■ **COUPE DE FRANCE : les quarts de finale opposeront** Montpellier (D1) à Caen (D2), Valence (D2) à Auxerre (D1), Nîmes (N1) à Strasbourg (D1) et Marseille (D2) à Lille (D1). Selon le tirage au sort effectué, dimanche 3 mars, les rencontres auront lieu le 16 mars sur le terrain du premier club cité.

Newcastle-Manchester, un pas vers le titre

Le titre de champion d'Angleterre n'était pas tout à fait en jeu, lundi 4 mars à Saint-James Park, où Newcastle United, invaincu à domicile, devait accueillir son dauphin, Manchester United, pour le match au sommet de la 29e journée de la Premier League. Néanmoins, en cas de victoire, l'équipe de David Ginola, en tête du classement depuis le début de la saison, prendrait une bonne option sur le succès final. Elle porterait à quatre points (et un match en retard) son avance sur Manchester United, avant un mois de mars délicat au cours duquel Newcastle se déplacera à Liverpool, Arsenal et Blackburn. Le match devait marquer les retrouvailles entre David Ginola et Eric Cantona. Au cours du match aller, remporté par Manchester, les deux « frenchies », qui s'apprécient peu, s'étaient ignorés pendant et à l'issue de la rencontre.

Les six cents coups de Guy Roux

LORSQU'UN homme a passé près de neuf cents heures sur un banc, il lui vient forcément des réflexions sur sa vie et le temps qui passe. « *Si j'avais été reçu au concours de l'Ecole normale, je serais devenu instituteur de campagne et maire de mon village. J'aurais essayé de rendre les gens heureux.* » Guy Roux l'Auxerrois a raté sa vocation initiale. Il est devenu entraîneur de football et s'est largement rattrapé de sa première déconvenue. Au banc d'école s'est substitué le banc de touche. Mardi 5 mars, à Strasbourg, l'homme devrait célébrer son six centième match consécutif, en championnat de division 1, assis sur ce trône spartiate et précaire.

La première banquette remonte au 24 juillet 1980. Ce fut une défaite (1-0) contre Bastia à Toulon (le terrain du club corse était suspendu). « *Un coup franc malencontreusement dévié par le mur.* » L'augure était mauvais. Quinze ans et demi, 251 victoires, 169 défaites et 179 matches nuls plus tard, Guy Roux n'a trouvé qu'une raison valable à sa longévité. « *Un bon classement. Le vrai, le seul secret, c'est ça.* » Un entraîneur qui dure est un entraîneur qui gagne.

Corrigeons d'emblée une première inexactitude : Guy Roux n'a pas vécu 599 rencontres sur un banc, mais plutôt dans les parages de celui-ci. La passion du football fait se lever les foules et plus sûrement encore l'entraîneur auxerrois. De l'espace imparti par le règlement aux entraîneurs, il a longtemps fait une petite scène de théâtre. « *Mais je suis toujours maître de moi. Je n'ai jamais été expulsé du banc.* » L'homme s'est beaucoup calmé depuis ses débuts mais il ne s'agit pas là de lassitude. Simplement, il se sent épié. « *Depuis quelques années, les télévisions ont mis une caméra sur nous.* »

Non pas que le culte de l'image lui fasse peur. « *De Gaulle avait compris la force de la télé. Moi aussi, et pratiquement en même temps que lui.* » Celui qui n'était encore qu'entraîneur de division d'honneur a suivi, au milieu des années 60, un stage intensif en audiovisuel. La notoriété venant, il a laissé d'autres lui bâtir un personnage sur mesure de paysan patelin et s'y est coulé avec malice. Qu'on apprécie ou non sa composition, Guy Roux a su devenir un acteur central du grand spectacle sportif.

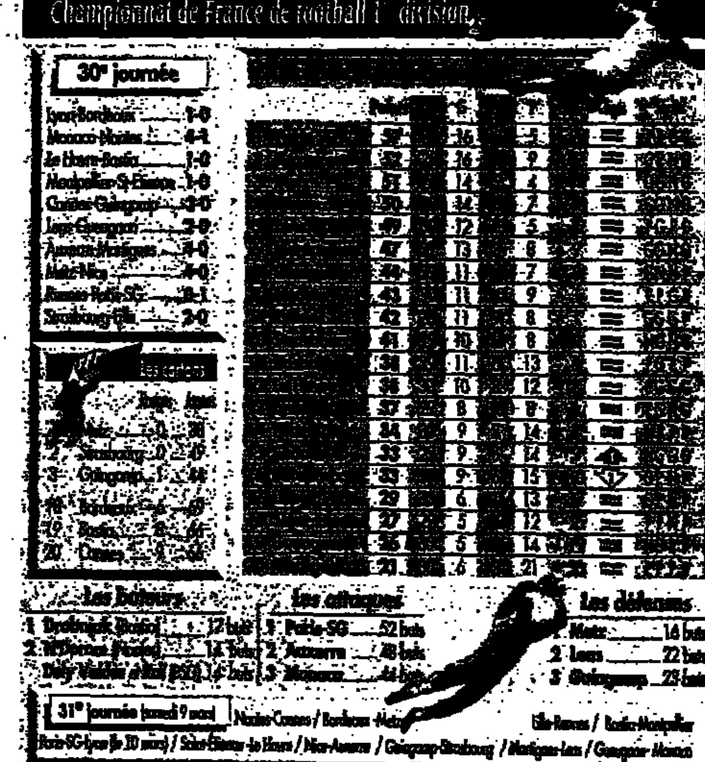
L'APPEL DU LARGE

A rester si longtemps assis sur un siège, même éjectable, d'autres se seraient engourdis. « *Je ne serai jamais le vieux con qui ne comprend plus, ni l'entraîneur qui sait définitivement. Je suis toujours aussi avide d'apprendre pour rester en pointe.* » Régulièrement, Guy Roux part en stage, de Barcelone à Botafogo, en passant par le Milan AC, le Legia de Varsovie, River Plate, Arsenal et une bonne dizaine d'autres clubs. Lui qui a eu tant de mal à obtenir son diplôme d'entraîneur du troisième degré n'a cessé depuis de potasser, de piocher des idées. « *Ma manière évolue* », affirme-t-il. Il conserve néanmoins quelques recettes qui ont fait leurs preuves depuis toujours : un marquage individuel strict, un pressing permanent, un schéma tactique simple.

Sa faculté d'apprendre, le responsable technique l'a également démontrée dans son recrutement, qui a suivi la géopolitique. Il fut un des premiers à faire appel à des Polonais, aux premiers signes de dégel. Ils lui rendirent bien sa confiance, notamment Andrzej Szarmach, qui contribua largement au maintien de l'équipe, les quatre premières saisons, quand le club n'était pas encore structuré pour durer. « *A l'époque, la monnaie nationale était le zloty. Aujourd'hui, c'est le million de dollars.* » Alors les sources d'approvisionnement se sont diversifiées. Des jeunes bien sûr, et quelques vedettes à la dérive, venues retrouver un second souffle sur les bords de l'Yonne. Tous ont appris ou réappris le métier. « *Il est simple : courir et dormir.* » L'A. J. Auxerre n'est pas une œuvre de bienfaisance. Cette bonification s'accompagne d'une indemnité de transfert fructueuse pour le club.

Pendant ces 599 matches, Guy Roux a vu passer tant de joueurs. Lui n'a pas bougé de son trépied. A cinquante-sept ans, il lui reste cette grave question à résoudre : aurait-il aussi bien réussi ailleurs ? Ce club, il a commencé à l'entraîner en 1961, à vingt-trois ans. Il a jusqu'alors refusé les propositions extérieures, mais l'appel du large le taraude de plus en plus. « *Je suis sûr que je pourrais réussir à un autre endroit.* » Il sait qu'il partira un jour, pour voir, puis reviendra vivre sa retraite dans la maison qu'il finit de construire au bord d'un étang. « *Alors, je retournerai au stade et je paierai ma place dans les tribunes.* »

Benoît Hopquin



C'est le statu quo en tête du championnat. Paris-SG a confirmé son redressement en allant s'imposer à Rennes. Auxerre, Metz et Monaco s'imposent largement à domicile. Lens et Montpellier gagnent également. Les positions et les écarts restent donc les mêmes dans la première moitié du classement. Les défaites de Nantes et de Bordeaux sont inquiétantes avant leurs matches de Coupe d'Europe. Deux matches en retard importants du championnat devraient se jouer mardi 5 mars : Metz-Lyon et Strasbourg-Auxerre.

Les gymnastes français retrouvent une forme olympique

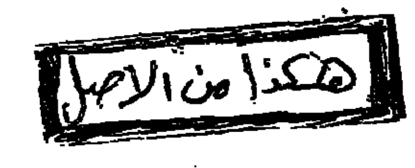
L'ÉQUIPE nationale masculine de gymnastique artistique guérit doucement de ses vieilles meurtrissures. Samedi 2 et dimanche 3 mars, aux Internationaux France Telecom de gymnastique, à Bercy, la rivalité opposant le Centre national d'Antibes et l'Institut national des sports et de l'éducation physique (Insep) avait disparu pour faire place à un véritable travail d'équipe à l'approche de l'échéance olympique d'Atlanta, en 1996. Eric Poujade (Antibes) a pris la première place au cheval-d'arçons, Samuel Dumont (Insep) s'est imposé au saut de cheval et a terminé deuxième à la barre fixe, alors que Thierry Aymes (Antibes) se classait deuxième au sol. Les messieurs ont affiché une forme et des ambitions dont ne peuvent se prévaloir les féminines compte tenu de l'absence du contingent nord-américain engagé pour l'American Cup. La Réunionnaise Elvire Téza a obtenu la médaille d'argent aux barres asymétriques, Ludivine Furnon s'est adjugée le bronze à la poutre, comme Eva Serrano – unique représentante de la GRS française aux prochains J. O. – aux massues.

A voir « ses » garçons se classer devant des adversaires de la valeur du Biélorusse Vitaly Scherbo, sextuple champion olympique – qui, avec une dizaine de kilos en trop et un manque manifeste d'entraînement, n'a accédé à Bercy qu'à deux finales et à un seul podium –, Jean-Louis Bourbon, l'entraîneur de l'équipe de France masculine ne pouvait s'empêcher de bougonner. Ravi d'assister aux bonnes performances de ses disciples, il regrettait pourtant qu'un tel potentiel ne soit pas mis systématiquement à contribution dans les plus grands rendez-vous : « *Ce qui manque aux Français par rapport à un Scherbo ? Rien, sauf l'envie. Scherbo a des kilos à perdre mais il est là parce que c'est une tête de lard, un gagneur. Ce qui me désole dans notre mentalité, c'est que l'on considère le surpassement comme un sacrifice alors qu'une médaille olympique peut assurer un certain avenir.* »

UN LIEU DE PAROLE

Ancien pratiquant de niveau modeste, Jean-Louis Bourbon s'est impliqué à tous les niveaux de la gymnastique, de l'initiation au haut niveau en passant par les bancs des juges de compétition. Un jour, il a eu la possibilité de s'orienter vers une carrière d'entraîneur. Il a quitté sans regret l'usine qui l'employait pour vivre à fond sa passion de la gymnastique et finalement devenir entraîneur national en 1993. La tâche était ardue. Il s'agissait « *de regagner par tous les moyens le label olympique* » pour l'équipe masculine mise sur la touche lors des sélections olympiques pour les Jeux de Barcelone l'année précédente, de « *rétablir une communication interrompue à cette occasion entre les gymnastes et l'encadrement* », de « *recréer un esprit de groupe* ». Mission quasiment accomplie grâce à un savant dosage d'anciens préceptes et de nouvelles méthodes. Formé à la vieille école fervente adepte du travail et peu encline aux concessions, Jean-Louis Bourbon a accepté d'évoluer avec sa discipline de prédilection. Depuis plusieurs années, il prépare ses gymnastes en étroite collaboration avec Luc Guilbert, professeur d'éducation physique et docteur en psychologie. « *Luc s'entretient avec eux puis avec moi tous les quinze jours*, explique Jean-Louis Bourbon. *Ce suivi est primordial pour la compétition de haut niveau, il nous permet de comprendre les modes de fonctionnement mutuels, de savoir comment se parler les uns aux autres. Luc est une sorte d'interprète et les garçons trouvent dans ses interventions un lieu de parole privé également propice à exprimer des problèmes personnels qui restent leur secret.* » La retenue initiale des gymnastes face à ce mode d'expression encore ignoré par de nombreuses disciplines sportives de haut niveau s'estompe peu à peu. Eric Poujade, qui avoue s'être involontairement grisé de son succès mondial en 1994 (médaille d'argent aux arçons) en reconnaît les bienfaits. Même s'il a préféré offrir à son entraîneur – en guise de cadeau de réconciliation après une longue période de flottement – une médaille d'or doublée d'une victoire sur les meilleurs spécialistes mondiaux des arçons à Bercy plutôt que de se perdre en conjectures avant la compétition.

Patricia Jolly

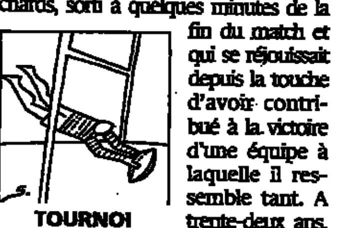


Les Anglais font reculer les Ecossais et le rugby

Dean Richards a privé Edimbourg d'un grand chelem et redonné au XV de France des chances de gagner le Tournoi des cinq nations

Le XV d'Angleterre a privé celui d'Ecosse d'un grand chelem en s'imposant (18-9) à Edimbourg, samedi 2 mars, lors de la quatrième journée du Tournoi des cinq nations. A Dublin, les Irlandais ont dominé les Gallois (30-17). La défaite écossaise place les Français en position favorable pour la victoire finale dans le Tournoi, à condition qu'ils s'imposent face aux Gallois lors de la dernière journée, le 16 mars à Cardiff. Ces derniers lutteront pour éviter la cuiller de bois, tandis que les Irlandais, se rendront à Twickenham. A cette occasion, les Anglais peuvent également espérer remporter le Tournoi s'ils battent les Irlandais par un écart supérieur de plus de 21 points à celui qui séparerait Français et Gallois. L'Ecosse ne peut être championne que si Français et Anglais ne s'imposent pas.

ON ESPÉRAIT voir sourire, à Murrayfield, un peuple et un rugby radieux. Il a fallu se contenter d'une grimace d'euphorie édentée. Celle de Dean Richards, sorti à quelques minutes de la fin du match et qui se réjouissait depuis la touche d'avoir contribué à la victoire d'une équipe à laquelle il ressemble tant. A trente-deux ans, le troisième ligne centre est aussi ancien dans le rugby que la domination du XV d'Angleterre sur l'Europe. Il est aussi inélégant que son style de jeu, aussi massif et aussi solide à lui seul que tout son paquet d'avants.


TOURNOI

Quand il en a assez de promettre une révolution qui n'arrive pas, quand il n'a plus d'idée ou qu'il a tout simplement peur de perdre, Jack Rowell, l'entraîneur des Anglais, fait appel à cette créature au geste lent et à la silhouette bedonnante, comme sortie de la préhistoire du jeu. Avec « Deano », selon le surnom que ses équipiers ont donné à ce dinosaure qui a survécu au changement d'ère du rugby, le XV à la rose est certain de revenir à l'époque archaïque d'un jeu aussi primitif qu'efficace. Ainsi, lorsqu'ils ont su que Dean Richards figurait sur la feuille de match, les Ecossais ont tremblé pour leur grand chelem, et les amateurs de beau jeu ont éprouvé les pires craintes pour le spectacle.

Ils avaient raison. Samedi, Dean Richards a vérifié d'une performance impressionnante la prédiction de Ian McGeechan, l'ancien entraîneur de l'Ecosse et des Lions britanniques : *« Les autres troisièmes lignes auront certainement de l'avance sur lui au départ, ils courront selon les indications du manuel, mais lui sera à l'endroit où se trouve le ballon. »* A Murrayfield, « Deano » était exactement là où il y avait une offensive écossaise à briser, là où il fallait ajouter un peu de pression sur l'adversaire. Il a solidifié les mêlées fermées et les conquêtes en touche assurées par les innombrables prises de son équipier de Leicester, le deuxième ligne Martin Johnson. Il a densifié les regroupements, où ses mains servent d'assurance contre la perte du ballon. Il a réussi là où les Français avaient échoué, un mois plus tôt, en plaquant irrémédiablement le porteur de l'ovale. Il a tranquillisé par sa présence ses camarades du pack, qui n'ont jamais douté de leur force et de leur domination.

FIGURATION DÉFENSIVE

Ces huit-là se sont chargés de saccager le rêve offensif des Ecossais, réduits à quelques mouvements de consolation. Le numéro 10, l'ouvreur Paul Grayson, n'avait plus qu'à marquer tous les points de son équipe au pied, et tous les autres à faire de la figuration défensive. Comme si, lorsqu'ils croisent leurs vieux ennemis au chardon – la finale du Tournoi de 1995, à Twickenham, en fut une autre illustration – les Anglais se raccornissaient sur une obsession unique : détruire. Avec ce jeu-là, ils peuvent dominer encore longtemps l'hémisphère Nord, et priver éternellement les Ecossais du grand chelem auquel ils aspirent. Avec Dean Richards comme maître à penser, ils peuvent continuer à compenser par la force leur faiblesse d'esprit.

Mais en se repliant sur ce rugby à huit dès que se profile un peu d'enjeu au bout d'une partie, en bannissant à intervalles réguliers le risque et l'imagination de son vocabulaire, le XV d'Angleterre donne aussi l'impression de se mentir à lui-même. Il se condamne à reporter indéfiniment les mutations indispensables s'il veut un jour dominer le monde. Il s'aveugle sur ce qui crevait les yeux de Jack Rowell, au début du Tournoi, lorsqu'il se débarrassait de Dean Richards, symbole de trop de pesanteurs anciennes, et qu'il prônait un jeu d'attaque. Il veut ignorer les nouvelles obligations induites par le passage au professionnalisme, et notamment le devoir d'offrir un spectacle décent, de ne pas gâcher à longueur d'années les fêtes que se promettent naïvement les amateurs de rugby. Il se dissimule le fait que le jeu a évolué pendant la dernière Coupe du monde et que la défaite anglaise du Cap face aux All Blacks a davantage marqué les esprits que toutes les victoires à la calculatrice amassées au long des Tournois des cinq nations. Car ce sont les Ecossais qui ont fait circuler, dans ce Tournoi, l'air du sud et les conceptions nouvelles développées par les All Blacks. Même s'ils se sont rendus compte, samedi, que la spontanéité et la bonne volonté ne compensaient pas toutes les faiblesses, ils ont montré qu'ils n'avaient pas peur, eux, de perdre un match pour des idées. Surtout, ils semblent s'être persuadés qu'aucun grand chelem, même conquis à domicile face aux Anglais honnis, ne vaut de renoncer à la construction d'une équipe et d'un style. Ainsi les vaincus du jour renvoyaient Jack Rowell à ce cercle vicieux qui l'oblige à sauver sa place et ses chances de voir un jour appliqué le jeu dont il dit rêver, en y renonçant et en le regardant s'éloigner année après année. A faire reculer son propre rugby en même temps que ses adversaires, et à figer l'évolution de son équipe sur l'image récurrente d'un Dean Richards rigolard.

Jérôme Fenoglio

■ **Le pilier anglais Jason Leonard,** qui a blessé d'un coup de poing le capitaine écossais Rob Wainwright, a été dénoncé par la vidéo de la rencontre. Au vu des images, la fédération écossaise a demandé au Comité des cinq nations que Leonard soit cité devant la commission de discipline du tournoi pour brutalité. Le joueur pourrait être sanctionné et privé du dernier match du tournoi contre l'Irlande, à Twickenham.

L'hémisphère Sud inaugure son « Super 12 »

Tandis que l'Europe contemplait le spectacle consternant d'Ecosse-Angleterre, l'hémisphère Sud entrait officiellement dans l'ère du professionnalisme en inaugurant, samedi 2 mars, son « Super 12 ». Cette compétition, pour laquelle le magnat américain de la communication, Rupert Murdoch, va verser 2,8 milliards de francs sur dix ans, doit durer trois mois. Cinq provinces de Nouvelle-Zélande, trois d'Australie et quatre d'Afrique du Sud, entièrement composées de joueurs professionnels, y participent. Tout a été calculé pour favoriser l'offensive, notamment le règlement, qui offre un point supplémentaire aux équipes qui marqueront quatre essais au cours d'un même match. Grâce à l'argent de cette compétition, qui précédera le Tournoi des trois nations majeures de l'hémisphère Sud, aucun quinziste n'est passé au treize cette année.

Un sentiment de vide

L'ÉQUIPE D'ANGLETERRE a parfaitement réalisé ses intentions à Murrayfield : gâcher la fête des Ecossais, qui comptaient célébrer un nouveau grand chelem. Les supporteurs écossais ont quitté le stade frustrés. C'est triste à dire, mais je pense que les supporteurs anglais ont éprouvé la même chose, car, malheureusement pour le rugby, le style de jeu des Anglais nous laisse avec un sentiment de vide.

Une fois de plus, le match de la Calcutta Cup n'a produit aucun essai. Il n'y a eu pratiquement aucune séquence de jeu consécutif, et en ce qui concerne les Anglais je ne me souviens pas avoir vu une seule fois la balle aller jusqu'au bout de la ligne des trois-quarts. Jeremy Guscott, ce joyau des lignes arrière n'a touché qu'une fois le ballon, et il s'en est vite débarrassé en jouant au pied.

Je ne comprends pas pourquoi les trois-quarts anglais n'ont pas tenté quelques combinaisons simples afin de provoquer des regroupements, libérer quelques ballons de deuxième main et lancer de nouvelles attaques qui auraient sollicité la vitesse de leurs trois-quarts. Il aurait suffi de regarder la vidéo du match que les Gallois auraient dû gagner contre l'Ecosse, il y a quinze jours, pour comprendre qu'au large la défense écossaise est souvent mal organisée, et plutôt vulnérable, dès lors que l'adversaire crée le surnombre ou utilise des leurres.

Mais l'unique priorité du jeu anglais est le tableau d'affichage. Les leçons de la défaite en demi-finale de la Coupe du monde face aux Néo-Zélandais n'ont pas été tirées. Avec les réserves de talent à leur disposition, ils devraient être capables de pratiquer un rugby expansif avec des phases de jeu continu. Tôt ou tard, il faudra qu'ils s'y mettent. Qu'ils aient le courage, quitte à risquer la défaite, de développer un style qui peut les emmener en haut de l'échelle du rugby.

Pendant la majeure partie du match, ils se sont employés à jouer à gagne-terrain, et à faire reculer les Ecossais au pied. Cette tactique, alliée à une série de mauls pénétrants à et une multitude de pénalités, a abouti à une rencontre extrêmement lente et statique. Le genre de match qui ne convient pas du tout aux Ecossais.

Le jeu de ceux-ci, fondé sur la libération rapide des ballons de deuxième main, notamment en mêlée ouverte, et la variation du point d'attaque, a été tué dans l'oeuf. La condition préalable d'un jeu centré sur la mêlée ouverte est que le porteur du ballon doit d'abord franchir la ligne d'avantage, cette ligne imaginaire parallèle à la ligne de but qui désigne la hauteur à laquelle la balle a été remise en jeu. Or, les Anglais, menés par l'immense Dean Richards, ont exercé un tel pressing défensif que la plupart des attaques écossaises ont échoué en deçà de cette ligne, et leur jeu, qui avait si bien fonctionné contre les Français, s'est désintégré.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991.

Luc Alphand conserve la Coupe du monde de descente

A LA FAVEUR DE L'ANNULATION des deux descentes qui devaient avoir lieu à Nagano (Japon), vendredi 1er et samedi 2 mars, Luc Alphand est d'ores et déjà assuré de conserver la Coupe du monde de descente. Alors qu'il dispose de 173 points d'avance et qu'une seule descente reste à courir, à l'occasion de la finale de la Coupe du monde à Lillehammer, mercredi 6 mars, le Français ne peut plus être rejoint par l'Autrichien Patrick Ortlieb, champion olympique en 1992 et vainqueur de la descente aux derniers championnats du monde.

Avec deux titres mondiaux consécutifs, Luc Alphand fait donc mieux que Jean-Claude Killy, vainqueur de la Coupe du monde de descente en 1967. *« J'ai gagné ce trophée tout au long de l'hiver »*, a dit Luc Alphand à Nagano, en regrettant que sa nouvelle victoire se joue en dehors de la piste. Sur les huit épreuves de vitesse déjà disputées dans la Coupe du monde 1995-1996, il en a gagné trois (Vail, Val-d'Isère et Garmisch) et il est monté trois fois sur le podium (3e à Val Gardena, 2e à Kitzbühel et Veysonnaz). Le 17 février, il avait obtenu la médaille de bronze de la descente des championnats du monde. (*Lire page X le portrait de Luc Alphand*)

Le Stade de France coûtera 200 millions de francs de plus

DANS UN ENTRETIEN au journal *La Tribune*, publié lundi 4 mars, Gaétan Desruelles, directeur général du consortium Stade de France, indique que *« les travaux engendrés par la pollution auront un coût qui ne sera pas inférieur à 200 millions de francs. »* M. Desruelles évoque la présence d'*« ammoniaque dans le sol et de matières surnageantes sur la nappe phréatique »*. Le représentant des sociétés Bouygues, Dumez et SGE, annonce également qu'après le renoncement des banques françaises qui craignaient *« d'être appelées à la rescousse par Bercy en cas de difficulté »*, le consortium négocie actuellement une participation des banques étrangères au montage financier du projet.

Par ailleurs, M. Desruelles estime que *« l'hypothèse la plus raisonnable* [pour le club résident] *est que le PSG vienne jouer au Stade de France. »* De son côté, Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, invité de l'émission *« Stade 2 »*, dimanche 3 mars sur France 2, a réaffirmé : *« Il y a 12 millions d'habitants en Ile-de-France. Pourquoi n'y aurait-il pas deux grands clubs de football, dont un qui jouerait au Stade de France ? »*

■ **TÉLÉVISION : l'Union européenne envisage de se saisir** du problème des droits pour la retransmission des matches de football, affirme l'hebdomadaire allemand *Focus*, dans son édition du lundi 4 mars. La Commission devrait vérifier si les contrats d'exclusivité passés avec certaines chaînes de télévision européennes pour ces droits sont conformes aux directives européennes sur la concurrence. Karel van Miert, commissaire européen à la concurrence, indique que de nombreuses plaintes dénonçant ces accords ont déjà été déposées à Bruxelles.

■ **BOSMAN : la Commission européenne a rejeté catégoriquement**, vendredi 1er mars, l'idée d'une spécificité sportive réclamée par les comités olympiques européens et les fédérations internationales de sports collectifs. *« Le traité de Rome a fait de la libre circulation un des principes fondamentaux de l'Europe. S'il est remis en cause, il existe une menace de désintégration de l'ensemble de l'édifice européen »*, a estimé un haut responsable européen.

■ **CYCLISME : Laurent Jalabert remporte le Tour de la Communauté de Valence**, en Espagne, en devançant les Espagnols Inigo Cuesta et Mariano Rojas, ses équipiers de l'équipe ONCE, qui montre ainsi ses ambitions une semaine avant Paris-Nice, la première grande épreuve de la saison. – (*AFP.*)

■ **DOPAGE : Guy Drut sera impitoyable avec les prescripteurs** de substances interdites. *« Quand un sportif fait du sport de haut niveau, il en accepte les règles. Pour une faute, c'est une sanction de deux mois de suspension*, a déclaré, dimanche 3 mars sur France 2, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, à propos des récentes affaires liées à la consommation de cannabis. *Je suis prêt à comprendre les athlètes, mais je serai impitoyable pour les sorciers »*.

■ **HOCKEY SUR GAZON : l'Inde et la Malaisie ont été lavées de tout soupçon** de tricherie, dimanche 3 mars, par la Fédération internationale de hockey sur gazon (FIH). Les accusations de tricherie avaient été formulées, à la suite de déclarations d'un joueur indien, par la Fédération canadienne de hockey sur gazon, privée de Jeux olympiques après le résultat nul (0-0) ayant ponctué, en janvier, un match décisif entre les deux équipes, au tournoi de qualification olympique de Barcelone. Ce résultat avait permis à la Malaisie de gagner sa place pour Atlanta, alors qu'une victoire de l'Inde aurait permis au Canada, qui aurait été alors à égalité de points avec la Malaisie, de se qualifier au bénéfice d'une meilleure différence de buts. – (*AFP.*)

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY

Seniors messieurs : 1. S. Sghir (SBUC-Maroc) ; 2. M. Essaid (ASPTT Grenoble) ; 3 B. Le Stum (Montpellier).

Seniors dames : 1. F. Fatès (Indiv) ; 2. O. Ohier (OM) ; 3 A. Sergent-Paluy (ASU Bron).

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)

8e tour retour

Evreux-Le Mans	93-98
Strasbourg-Lyon	87-80
Cholet-PSG Racing	92-85
Limoges-Gravelines	98-70
Dijon-Pau Orthez	101-98
Villeurbanne-Nancy	86-62
Levallois-Antibes	92-79
Besançon-Montpellier	93-85

Classement : 1 Pau-Orthez, 43 pts ; 2. Limoges et Villeurbanne, 42 ; 4. Antibes, 39 ; 5. Dijon, 37 ; 6. PSG-Racing et Nancy, 35 ; 8. Levallois, 34 ; 9. Evreux et Montpellier, 33 ; 11. Le Mans et Cholet, 31 ; 13 Besançon et Lyon, 30 ; 15. Strasbourg, 29 ; 16 Gravelines, 28.

CYCLISME

TOUR DE VALENCE

1 L. Jalabert (Fra., ONCE) 21h 08 mn 33 s ; 2. I. Cuesta (Esp.) à 20 s ; 3. M. Rojas (Esp.) à 28 s

ESCRIME

COUPE DU MONDE D'ÉPÉE

Messieurs

Finale

J. F. Di Martino (Fra.) b. R. Sung Yang (CdS) 8 à 3 abandon.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D 2

30e journée

Red Star-Toulouse	2-0
Marseille-Mulhouse	1-0
Niort-Caen	1-1
Poitiers-Laval	0-1
Nancy-Alès	1-0
Le Mans-Louhans Cuiseaux	0-0
Châteauroux-Lorient	1-0
Sochaux-Amiens	0-0
Epinal-Angers	5-1
Charleville-Perpignan	1-0
Valence-Dunkerque	1-0

Classement : 1. Marseille, 56 pts ; 2. Caen, 52 ; 3. Nancy, 49 ; 4. Red Star, 49 ; 5. Châteauroux, 49 ; 6 Le Mans, 49 ; 7. Laval, 47 ; 8. Sochaux, 46 ; 9. Perpignan, 46 ; 10. Toulouse, 41 ; 11. Lorient, 40 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 39 ; 13. Epinal, 36 ; 14. Poitiers, 35 ; 15. Amiens, 35 ; 16. Valence, 34 ; 17. Mulhouse, 33 ; 18. Niort, 33 ; 19 Charleville, 33 ; 20. Dunkerque, 29 ; 21. Angers, 22 ; 22. Alès, 13.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

21e journée

Werder Brême-Uerdingen	1-0
St Pauli-Leverkusen	reporté
Eintracht Francfort-Fribourg	0-1
Bayern Munich-Munich 1860	4-2
Cologne-Karlsruhe	0-1
Schalke 04-Hambourg	3-0
Borussia Moenchengladbach-Borussia Dortmund	2-2
Stuttgart-Kaiserslautern	2-0
Hansa Rostock-Fortuna Düsseldorf	0-0

Classement : 1. Bayern Munich, 44 pts ; 2. Borussia Dortmund, 42 ; 3. Stuttgart, 31 ; 4. Bor. Monchengladbach, 31 ; 5. Hambourg, 29 ; 6. Hansa Rostock, 29 ; 7. Schalke 04, 28 ; 8. Munich 1860, 27 ; 9. Bayer Leverkusen, 26 ; 10. Karlsruhe, 26 ; 11. Eintracht Francfort, 24 ; 12. Fribourg, 23 ; 13. St. Pauli, 21 ; 14. Werder Brême, 21 ; 15. Kaiserslautern, 19 ; 16. Cologne, 18 ; 17. Düsseldorf, 18 ; 18. Uerdingen, 14.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

29e journée

Coventry-West Ham	2-2
Leeds-Bolton	0-1
Manchester City-Blackburn	1-1
Middlesbrough-Everton	0-2
Queen's Park Rangers-Arsenal	1-1
Sheffield Wednesday-Nottingham Forest	1-3
Tottenham-Southampton	1-0
Wimbledon-Chelsea	1-1
Liverpool-Aston Villa	3-0
Newcastle-Manchester United (lundi)	

Classement : 1. Newcastle, 61 pts ; 2. Manchester United, 57 ; 3. Liverpool, 55 ; 4. Aston Villa, 49 ; 5. Tottenham, 48 ; 6. Everton, 46 ; 7. Arsenal, 45 ; 8. Chelsea, 43 ; 9. Nottingham Forest, 43 ; 10. Blackburn, 42 ; 11. West Ham, 39 ; 12. Leeds, 35 ; 13. Middlesbrough, 34 ; 14. Sheffield Wednesday, 29 ; 15. Wimbledon, 26 ; 16. Coventry, 26 ; 17. Manchester City, 26 ; 18. Southampton, 25 ; 19. QPR, 22 ; 20. Bolton, 19.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

29e journée

Athletic Bilbao-FC Barcelone	0-0
Valladolid-Racing Santander	3-1
Espanyol Barcelone-Séville	0-1
Merida-Real Sociedad	1-2
Real Madrid-Salamanque	5-0
Deportivo La Corogne-Atletico Madrid	2-2
Rayo Vallecano-Tenerife	2-4
Betis Séville-Valence	3-0
Oviedo-St Jacques Compostelle	3-1
Saragosse-Albacete	3-1
Celta Vigo-Sporting Gijon	0-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 65 pts ; 2. FC Barcelone, 57 ; 3. St. Jacques Compostelle, 53 ; 4. Valence, 52 ; 5. Espagnol Barcelone, 51 ; 6. Real Madrid, 47 ; 7. Betis Seville, 47 ; 8. Tenerife, 45 ; 9. Real Sociedad, 44 ; 10. Deportivo La Corogne, 41 ; 11. Saragosse, 36 ; 12. Celta Vigo, 34 ; 13. Athletic Bilbao, 34 ; 14. Séville, 33 ; 15. Oviedo, 32 ; 16. Racing Santander, 31 ; 17. Albacete, 30 ; 18 Sporting Gijon, 29 ; 19. Rayo Vallecano, 28 ; 20. Merida, 27 ; 21. Valladolid, 26 ; 22. Salamanque, 24

CHAMPIONNAT D'ITALIE

24e journée

Milan AC-Vicence	4-0
Parme-AS Rome	1-1
Padoue-Juventus	0-5
Atalanta-Cremonese	1-1
Cagliari-Bari	4-2
Fiorentina-Sampdoria	2-2
Lazio-Inter Milan	0-1
Naples-Piacenza	0-0
Torino-Udinese	2-0

Classement : 1. Milan AC, 53 pts ; 2. Fiorentina, 46 ; 3. Parme, 43 ; 4. Juventus, 42 ; 5. Lazio, 39 ; 6. Inter Milan, 38 ; 7. AS Rome, 35 ; 8. Vicence et Sampdoria, 32 ; 10. Udinese, 31 ; 11. Naples et Cagliari, 30 ; 13. Atalanta, 27 ; 14 Piacenza, 25 ; 15. Torino, 24 ; 16. Padoue, 21 ; 17. Bari et Crémonèse, 18.

SUPERCOUPE D'AFRIQUE

Finale

Orlando Pirates (AfS)-JS Kabylie (Alg.)	1-0

GYMNASTIQUE

INTERNATIONAUX DE FRANCE

Finales

Messieurs

Arçons : 1. E. Poujade (Fra.), 9,800 pts ; 2. M. Urzica (Rou.), 9,737 ; 3. Y Hatakeda (Jap.), 9,712.

Sol : 1. G. Misutin (Ukr.), 9,712 ; 2. T. Aymes (Fra.), 9,625 ; 3. A. Demianov (Cro.), 9,550.

Anneaux : 1. Y. Chechi (Ita.), 9,812 ; 2. A. Demianov (Cro.), 9,687 ; 3 A. Wecker (All.), 9,675 et I. Ivankov (Bul.), 9,675.

Barres fixes : 1. A. Pegan (Slo.), 9,825 ; 2. Y. Hatakeda (Jap.) et S. Dumont (Fra.), 9,787.

Barres parallèles : 1. I. Ivanov (Bul.), 9,700 ; 2 R Chanpov (Ukr.), 9,662 ; 3. A. Voropaev (Rus.), 9,612.

Saut de cheval : 1. S. Dumont (Fra.), 9,568 ; 2. G. Misutin (Ukr.), 9,487 ; 3. V. Scherbo (Bul.), 9,456.

Dames

Saut de cheval : 1. R. Galieva (Rus.), 9,737 ; 2. M. Cousineau (Can.), 9,624 ; 3. S. Amanar (Rou.), 9,587.

Barres asymétriques : 1. L. Podkopaieva (Ukr.), 9,887 ; 2. E. Teza (Fra.), 9,862 ; 3. D. Kochetkova (Rus.), 9,850.

Poutre : 1. G. Gogean (Rou.), 9,762 ; 2. L. Podkopaieva (Ukr.), 9,262 ; 3. L. Furnon (Fra.), 9,250.

Sol : 1. G. Goegan (Rou.), 9,712 ; 2 D. Kochetkova (Rus.) et L. Podkopaieva (Ukr.), 9,700.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Quarts de finale

Viry-Rouen	4-10
(Rouen mène 2-0.)	
Grenoble-Reims	4-6
(Reims mène 2-0.)	
Chamonix-Amiens	3-2
(Chamonix mène 2-0.)	
Angers-Brest	3-4
(Angers et Brest 1-1.)	

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS

4e journée

Ecosse-Angleterre	9-18
Irlande-pays de Galles	30-17

Exempt : France.

Classement : 1. Ecosse, 6 pts ; 2. Angleterre et France, 4 ; 4. Irlande, 2 ; 5. Pays de Galles, 0

CHAMPIONNAT DE FRANCE

14e journée

Groupe A1

Poule 1

Toulouse-Perpignan	38-21
Grenoble-Agen	11-17
Narbonne-Racing CF	12-6
Bayonne-Toulon	22-22
Nîmes-Nice	16-11

Classement : 1. Toulouse, 33 pts ; 2. Toulon, 30 ; 3. Narbonne, 30 ; 4 Agen, 28 ; 5. Perpignan, 28 ; 6. Grenoble, 28 ; 7. Nîmes, 27 ; 8. Nice, 25 ; 9 Bayonne, 24 ; 10. Racing CF, 23

Poule 2

Castres-Bourgoin	27-6
Dax-Pau	25-14
Brive-Colomiers	38-14
Montpellier-Rumilly	3-12
Montferrand-Bègles Bordeaux	28-9

Classement : 1 Brive, 32 pts ; 2. Bourgoin, 31 ; 3 Montferrand, 30 ; 4. Bègles-Bordeaux, 30 ; 5. Castres, 28 ; 6 Pau, 28 ; 7. Rumilly, 28 ; 8 Dax, 27 ; 9. Colomiers, 25 ; 10. Montpellier, 17

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

Dames

Slalom géant de Narvik

1. D. Compagnoni (Ita.) 1 min 56 s 20 ; 2. S Panzanini (Ita.) 1 min 57 s 59 ; 3. I. Kostner (Ita.) 1 min 57 s 94 ; 4 K. Seizinger (All.) 1 min 58 s 06 ; 5. M. Ertl (All.) 1 min 58 s 12.

Classement de la Coupe du monde de slalom géant : 1 M. Ertl (All.), 405 pts ; 2. A. Wachter (Aut.), 326 ; 3. K. Seizinger (All.), 310 ; 4. D. Compagnoni (Ita.), 280 ; 5. S. Nef (Sui.), 266

Classement général de la Coupe du monde : 1. K. Seizinger (All.), 1 232 pts ; 2. M. Ertl (All.), 934 ; 3. A. Wachter (Aut.), 927 ; 4. P. Street (EU), 837 ; 5 A. Meissnitzer (Aut.), 774

Messieurs

Super-G d'Hakuba

1. P. Runggaldier (Ita.), 1 min 34 s 60 ; 2 A. Skaardal (Nor.), 1 min 34 s 88 ; 3. H. Knauss (Aut.), 1 min 35 s 00 ; 4. G. Mader (Aut.), 1 min 35 s 32 ; 5. A Fattori (Ita.), 1 min 35 s 36

Classement général de la Coupe du monde : 1. L. Kjus (Nor.), 1 038 pts ; 2. G. Mader (Aut.), 875 ; 3 M Von Gruenigen (Sui.), 838 ; 4. H. Knauss (Aut.), 748 ; 5. L. Alphand (Fra.), 714.

Classement de la Coupe du monde de super-G : 1 A. Skaardal (Nor.), 280 pts ; 2. H. Knauss (Aut.), 267 ; 3 L Kjus (Nor.), 204 ; 4 R. Kroell (Aut.), 201 ; 5. P. Runggaldier (Ita.), 189.

TENNIS

TOURNOI DE LINZ

Finale

Simple dames

S. Appelmans (Bel., n° 6) b. J. Halard-Decugis (Fra., n° 3) 6-2, 6-4.

TOURNOI DE MILAN

Demi-finales

Simple mesieurs

M. Rosset (Sui., n° 8) b. Y. Kafelnikov (Rus., n° 3) 4-6, 6-2, 6-4 ; G. Ivanisevic (Cro., n° 4) b. G. Forget (Fra.) 6-7, 6-3, 7-6

Finale

G. Ivanisevic (Cro., n° 4) b. M. Rosset (Sui., n° 8) 6-3, 7-6.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Messieurs

21e journée

Rennes-Poitiers	1-3
Tours-Avignon	1-3
Montpellier-Tourcoing	3-1
PSG Racing-Nice	3-1
Cannes-Sète	3-0
Strasbourg-Paris UC (5/03/96)	

Classement : 1 Cannes, 41 pts ; 2. Paris UC, 37 ; 3 Poitiers, 36 ; 4 Montpellier, 35 ; 5. Avignon, 32 ; 6. Sète, 32 ; 7. Tourcoing, 31 ; 8 PSG-Racing, 28 ; 9 Rennes, 28 ; 10. Tours, 26 ; 11. Nice, 25 ; 12. Strasbourg, 24.

Les garagistes intègrent le service

Devis et factures détaillés, accueil sans rendez-vous : les réparateurs automobiles ont enfin réalisé que leur survie dépendait de la qualité de leurs prestations


DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

A COUP SÛR, ce plaidoyer en laissera beaucoup perplexes, sinon sceptiques. Pourtant, tous les garagistes l'affirment, la main sur le coeur : ils ont décidé d'effacer leur mauvaise réputation. D'en finir avec les dramatisations intéressées, les devis hasardeux, les factures sibyllines, les délais élastiques et les accueils renfrognés. Tout cela serait du passé. Ou presque.

Raison de cette petite révolution annoncée ? La concurrence entre constructeurs s'est étendue au domaine de l'après-vente, et les réseaux de concessionnaires sont mis à rude épreuve. Au point qu'une *partie de leur rémunération dépend* désormais de la qualité de leur service. On voit ainsi s'afficher des forfaits de réparation standardisés, et, parfois, les clients peuvent amener leur auto jusqu'au milieu de la matinée (et non plus, à la queue leu leu, entre *8 et 9* heures). *Il* peut même arriver qu'on les prenne en charge sans rendez-vous.

Ici, on offre un expresso, là des bonbons ou un porte-clés. Certains vont jusqu'à mettre gracieusement à disposition un véhicule de courtoisie. Les séquences de formation se multiplient : on explique au mécanicien *qu'il ne doit plus seulement* savoir régler un allumage électronique. Sa tâche consiste aussi à expliquer clairement au client la nature de l'intervention et sa nécessité. Bref, il faut fidéliser.

« Le client n'a pas à faire les frais de la mauvaise humeur matinale du chef d'atelier, lance Luc-Alexandre Ménard, directeur commercial France de Renault. *Le service après-vente mérite les mêmes exigences de qualité que la fabrication des voitures. C'est un travail de Sisyphe, mais nous nous y sommes attelés. »* Depuis 1994, la firme au losange interroge chaque mois, par l'intermédiaire d'une société extérieure, quelque douze mille clients. Les quatorze questions qui leur sont posées (respect des délais, qualité de l'accueil et de la réparation, propreté de la voiture...) permettent d'établir un indice qui déterminera en partie le calcul des primes versées par la maison-mère à chaque concession.

Outre ce suivi (qui lui coûte 10 millions de francs par an), l'entreprise dispose depuis 1994 de services « Renault-minute » pour des réparations réalisées sans rendez-vous. Récemment, une *dizaine* de services rapides ont même été décentralisés près des zones à forte densité commerciale. *« Un client satisfait a 70 % de chances de racheter une Renault,* insiste Luc-Alexandre Ménard. *Dans le cas contraire, la probabilité tombe à 40 %... »*

« Trop longtemps, résume Keith Parkins, responsable du réseau Volskwagen, *le secteur automobile est resté à l'écart du mouvement général d'amélioration de la qualité des services que les consommateurs observaient dans le commerce ou les transports. Cela ne pouvait plus durer. »* Chez Opel, où l'on a également mis sur pied des services rapides, l'innovation tient aux contrats de maintenance qui permettent de payer à l'avance (et un peu moins cher) l'entretien du nouveau véhicule. *« Nous proposons aussi des horaires souples, nous prévenons le client lorsqu'un imprévu modifie le devis et nous nous engageons à lui fournir une voiture de remplacement »,* assure Thierry Lespiaucq, responsable du réseau Opel. Toutefois, il admet que ce dernier point ne peut être garanti à 100 %. Chez Peugeot, la bonne vieille pratique du « client mystère » complète utilement les enquêtes de satisfaction.

Mais pourquoi donc le monde de l'automobile se lance-t-il dans cette introspection aux allures de mea culpa ? *« La vérité, c'est que nous n'avons pas le choix,* répond un importateur. *Les garages gagnent de moins en moins leur vie avec des voitures neuves, à cause des rabais : désormais, la rentabilité d'une affaire repose sur l'après-vente. Il faut donc reconquérir le terrain abandonné aux services rapides qui, ces dernières années, ont occupé le champ laissé libre. Cependant, dans ce domaine, les progrès sont forcément lents à se matérialiser. »*

« Les garages sont comme les cafés du coin : il en est des exécrables et des excellents, estime pour sa part Jean-Pierre Dassieu, PDG de Midas. *Pour ce qui nous concerne, nous préférons être le McDonald's de la réparation avec des prestations standardisées, sans mauvaise surprise. »* Midas qui, comme Speedy et d'autres, a fondé son succès sur la rapidité et la proximité avant d'élargir sa gamme de prestations, est confronté *« à un consommateur qui ne s'émerveille plus de reprendre sa voiture au bout de vingt minutes et qui, au moindre problème, menace d'intenter un procès ou de saisir les associations de consommateurs ».*

« C'est vrai, un vent de remise en cause souffle sur la profession. Mais attention : constructeurs et consommateurs doivent comprendre que nous ne pourrons pas rester éternellement pris entre le marteau et l'enclume. Mettre gratuitement à disposition du client un véhicule de remplacement coûte horriblement cher, et épouser toutes ses attentes est, en termes d'organisation, extrêmement contraignant », plaide Laurent Giampiccolo, gérant du garage Fiat-Locarson dans le onzième arrondissement de Paris. *« En attendant, l'équation est simple : les voitures sont de plus en plus fiables et nous voyons moins nos clients. Donc, si on les accueille mal, on ne les verra plus du tout ! »*

Que les garagistes fassent assaut de bonne volonté laisse Christine parfaitement indifférente. Propriétaire d'une Polo, elle ne décolère pas : *« L'autre jour,* raconte-t-elle, *le concessionnaire Volskwagen que je fréquente depuis des lustres m'a fait une scène sur le thème : c'est le joint de culasse, il faut tout démonter, vous en aurez pour 5 000 francs au moins. Méfiante, j'ai consulté un petit garagiste. C'était bien le joint de culasse mais j'en ai eu pour 1 850 francs. »* Christine sait à qui elle ne confiera pas la prochaine révision de sa voiture...

Jean-Michel Normand

Le billard rêve d'Olympe

Voilà dix ans, la Fédération française de billard comptait 9 000 adhérents. On dénombre aujourd'hui 27 000 licenciés dans plus de 700 clubs et académies, 60 000 Français sont considérés comme des praticiens réguliers de bon niveau, et l'on estime qu'il existe 7 millions de pratiquants occasionnels. Longtemps réservé à une élite officiant dans des salons feutrés, des arrière-salles enfumées ou des cafés vieillissants, le billard a pris un sérieux coup de jeune. Rien d'étonnant à cela : ces cinq dernières années, pas moins de 130 salles se sont ouvertes.

Le championnat d'Europe de sa discipline la plus difficile, le cadre 47/1, qui s'est disputé à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) du 21 au 25 février, a apporté une nouvelle preuve de ce *dynamisme. Le billard 47/1 est délimité au* cadre par des lignes tracées sur le tapis : 47 correspond à la distance entre la bande et la première ligne et 1 signifie que le joueur ne peut réaliser qu'un point dans un cadre pour continuer à jouer. Quelques années auparavant, une telle compétition serait restée confidentielle. Cette fois, le tapis vert a fait salle comble en rassemblant chaque jour de 600 à 700 spectateurs. Des connaisseurs mais aussi de simples curieux. En devenant un sport-spectacle, le billard a perdu son aspect guindé. Autrefois, un joli coup était salué par de distingués claquements de doigts. Aujourd'hui, on applaudit, tout simplement. Alors que, traditionnellement, chacun gardait sa science pour soi comme un secret de famille, la fédération a installé un billard dans 25 collèges et lycées avec le soutien de clubs locaux. D'ailleurs, la production de billards profite elle aussi de cette embellie. Spécialisée dans le haut de gamme, la société Bréton, à Orgeval (Yvelines), connaît une progression de 10 % de son chiffre d'affaires et vend 900 billards chaque année.

Les instances sportives internationales ne sont pas restées insensibles à l'attrait exercé par ce sport, qui exige sang-froid, concentration, rigueur et endurance. Ainsi, le billard est représenté depuis deux mois au sein de l'Association des fédérations internationales sportives (Agfis). *« Cela veut dire que, à plus ou moins longue échéance, il y a aura une participation du billard aux Jeux olympiques. Peut-être sous la forme de discipline de démonstration. Pour commencer... »,* assure Michel Lambert, le président de la Fédération française de billard.

Dominique Meunier

L'autoroute à l'heure des rabais

ADOPTÉE depuis longtemps par Air Inter et la SNCF, la modulation des tarifs pourrait fort bien devenir demain la norme sur les autoroutes. Lors des week-ends des 1er, 8 et 15 mars, l'autoroute du Sud (A 6) sera plus chère aux heures d'affluence entre Paris et Beaune, alors que la nouvelle autoroute A 5 (Paris-Troyes-Beaune) verra ses tarifs diminués.

A compter du 24 mars, Cofiroute, qui exploite l'A 10 et l'A 11 (Paris-Bordeaux, Paris-Rennes), introduira une modulation permanente le dimanche dans le sens province-Paris, valable sur les derniers 170 kilomètres précédant le péage de Saint-Arnoult. La baisse pourra atteindre 35 % (de 9 à 11 heures), mais l'augmentation sera de 25 % entre 17 et 21 heures.

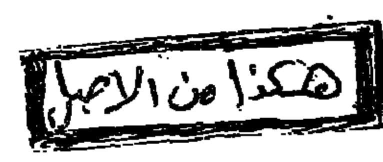
Ces incitations pas tout à fait négligeables (70 kilomètres de plus mais 50 francs de moins au péage entre Paris et Beaune) visent à transférer une partie du trafic de l'autoroute du Soleil vers l'A 5. L'année dernière, lors des vacances de février-mars 1995, elles ont contribué à dévier 20 % du trafic de l'A 6 vers l'A 5. Un bon résultat, que la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône compte rééditer cette année.

Pourtant, ces arguments ne parviennent que difficilement à convaincre les habitués. *« Ceux-là ont leur repères, leurs habitudes et n'en démordent pas,* observe Philippe Serdet, de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA). *Ils connaissent le paysage, savent que le soleil se couche derrière telle colline et qu'il leur suffit de suivre un itinéraire parfaitement balisé sans risque de se tromper de sortie. »*

Même lorsque l'autoroute est nouvelle, s'affranchir des anciens réflexes (par exemple, ne pas utiliser l'A 6 pour aller de Lille à Lyon) n'a rien d'évident. Lors de son lancement, l'A 5 fut largement fréquentée... car gratuite. Depuis, elle est négligée.

« Le prix est certes un élément important, mais pas toujours déterminant : nos études montrent des conducteurs avant tout à la recherche d'un trafic plus fluide » souligne Charles Dargent, directeur général adjoint des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône. Cette quiétude, si l'automobiliste la trouve, peut modifier sa perception générale du voyage. Ainsi, lors des vacances de février 1995, la plupart des « convertis » à l'A 5 ont spontanément indiqué aux enquêteurs un temps de parcours sensiblement plus court que celui qui avait été réellement mesuré. Conclusion : on savait que l'absence de stress améliore la sécurité ; on sait maintenant qu'elle réduit aussi les distances.

J.-M. N.



هكذا من الاصل

La fraîcheur persiste

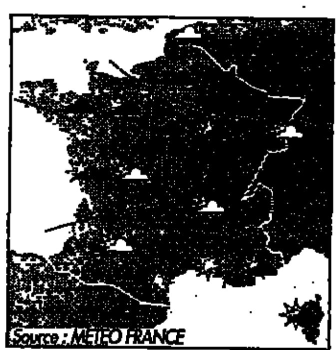
MARDI matin, de la Bretagne à la région Poitou-Charentes, les nuages seront nombreux. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, et à la Normandie, le temps sera couvert avec quelques pluies. Il neigera faiblement de la région Champagne-Ardennes à la Lorraine jusqu'à la Bourgogne. De l'Alsace à la Franche-Comté, les nuages et les éclaircies alterneront. Dans les Pyrénées-Atlantiques, le Sud-Est et la Corse, les passages nuageux laisseront place à de belles éclaircies. De l'Aquitaine au Massif central, il fera beau avec quelques brouillards locaux.

L'après-midi, au nord de la Seine jusqu'à la Lorraine, le ciel restera couvert avec quelques gouttes dans le Nord-Pas-de-Calais et quelques flocons dans les Ardennes. De la Bretagne au Centre jusqu'à la Bourgogne, les nuages resteront nombreux. De la Vendée au Poitou-Charentes, les nuages deviendront plus discrets au fil des heures. De l'Alsace à la Franche-Comté, les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller. Plus au sud, le temps sera bien ensoleillé, mais frais pour la saison.

Les températures minimales iront de 0 à 2 degrés au nord-ouest, et – 2 à – 4 degrés ailleurs. L'après-midi, le thermomètre marquera 4 à 6 degrés du nord au nord-est et 8 à 10 degrés ailleurs.

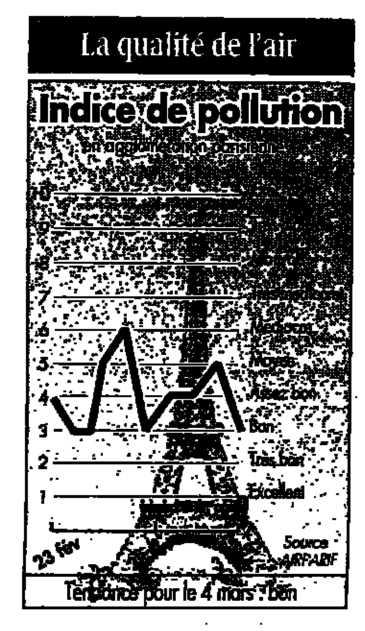
Mercredi, les nuages seront encore nombreux le matin sur les régions situées au nord de la Loire. Les brouillards seront fréquents sur l'Aquitaine et parfois givrants sur le Nord-Est. Le ciel sera très nuageux sur le Languedoc-Roussillon. Ailleurs le temps sera bien ensoleillé. L'après-midi, sur la moitié nord du pays, les nuages et les éclaircies alterneront. Sur les régions sud, le soleil sera au rendez-vous avec plus de nuages sur le golfe du Lion. Il fera encore frais avec de nombreuses gelées matinales. L'après-midi il fera 4 à 7 degrés au nord et 8 à 12 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

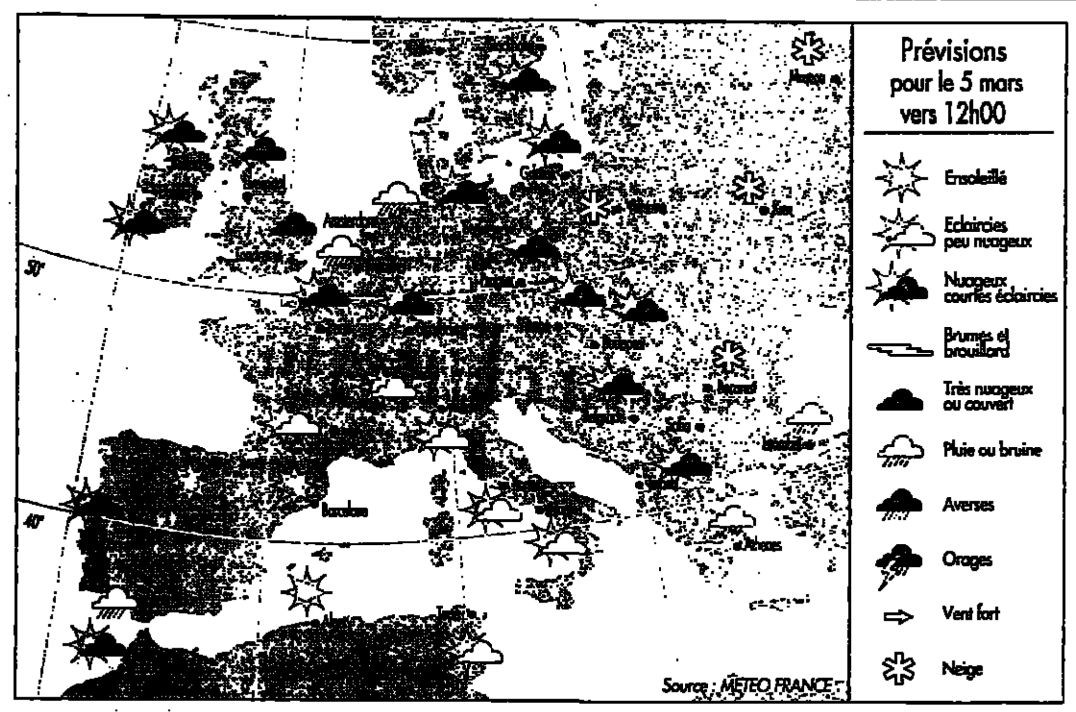


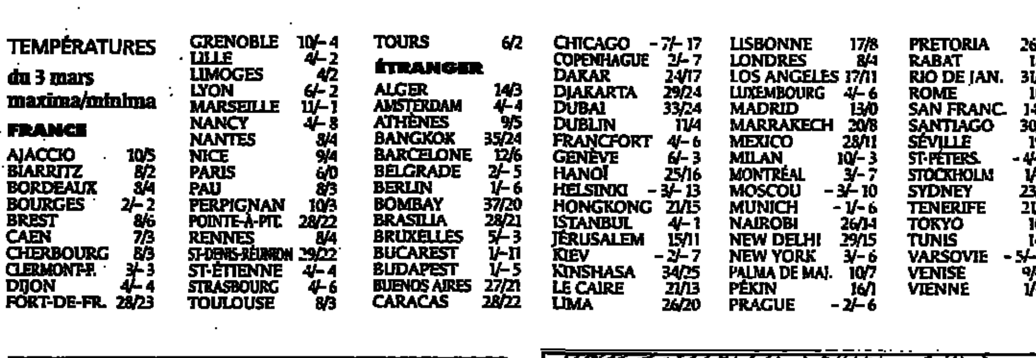
Prévisions pour le 5 mars vers 12h00

La qualité de l'air



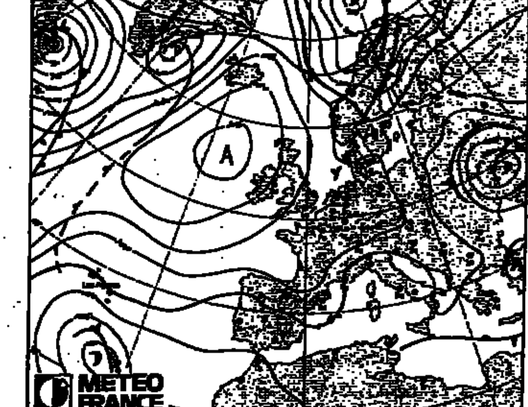
Tendance pour le 4 mars : bon



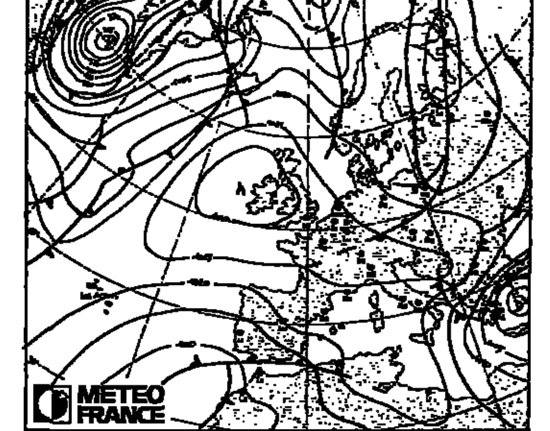


TEMPÉRATURES du 3 mars maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	10/5
BIARRITZ	8/2
BORDEAUX	8/4
BOURGES	2/– 2
BREST	8/6
CAEN	7/3
CHERBOURG	8/3
CLERMONT-F.	3/– 3
DIJON	4/– 4
FORT-DE-FR.	28/23
GRENOBLE	10/– 4
LILLE	4/– 2
LIMOGES	4/2
LYON	6/– 2
MARSEILLE	11/– 1
NANCY	4/– 8
NANTES	8/4
NICE	9/4
PARIS	6/0
PAU	8/3
PERPIGNAN	10/3
POINTE-À-PIT.	28/22
RENNES	8/4
ST-DENIS-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	4/– 4
STRASBOURG	4/– 6
TOULOUSE	8/3
TOURS	6/2
ÉTRANGER	
ALGER	14/3
AMSTERDAM	4/– 4
ATHÈNES	9/5
BANGKOK	35/24
BARCELONE	12/6
BELGRADE	2/– 5
BERLIN	1/– 6
BOMBAY	37/20
BRASILIA	28/21
BRUXELLES	5/– 3
BUCAREST	1/– 11
BUDAPEST	1/– 5
BUENOS AIRES	27/21
CARACAS	28/22
CHICAGO	– 7/– 17
COPENHAGUE	2/– 7
DAKAR	24/17
DJAKARTA	29/24
DUBAI	33/24
DUBLIN	11/4
FRANCFORT	4/– 6
GENÈVE	6/– 3
HANOÏ	25/16
HELSINKI	– 3/– 13
HONGKONG	21/15
ISTANBUL	4/– 1
JÉRUSALEM	15/11
KIEV	– 2/– 7
KINSHASA	34/25
LE CAIRE	21/13
LIMA	26/20
LISBONNE	17/8
LONDRES	8/4
LOS ANGELES	17/11
LUXEMBOURG	4/– 6
MADRID	13/0
MARRAKECH	20/8
MEXICO	28/11
MILAN	10/– 3
MONTRÉAL	3/– 7
MOSCOU	– 3/– 10
MUNICH	– 1/– 6
NAIROBI	26/14
NEW DELHI	29/15
NEW YORK	3/– 6
PALMA DE MAJ.	10/7
PÉKIN	16/1
PRAGUE	– 2/– 6
PRETORIA	26/14
RABAT	18/7
RIO DE JAN.	31/23
ROME	10/2
SAN FRANC.	14/11
SANTIAGO	30/15
SÉVILLE	19/8
ST-PÉTERS.	– 4/– 17
STOCKHOLM	1/– 5
SYDNEY	23/19
TENERIFE	21/16
TOKYO	10/2
TUNIS	14/7
VARSOVIE	– 5/– 10
VENISE	9/– 2
VIENNE	1/– 4



Situation le 4 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'unité allemande

AU COURS du premier congrès communiste allemand, qui vient de s'ouvrir à Berlin, M. Ulbricht, vice-président du parti, a vivement critiqué les puissances occupantes des zones occidentales, qui, selon lui, soutiendraient la « réaction ».

Chacun sait que les méthodes employées dans ces zones et dans la zone orientale ne sont pas, ne peuvent pas être les mêmes. Les Américains ont organisé des élections où tous les partis se sont exprimés librement. Les Britanniques ne tarderont pas à faire de même. Dans l'Est, une fusion vient d'être imposée aux partis communiste et socialiste sans que ce dernier ait été régulièrement consulté.

On ne sait pas, on ne saura probablement jamais si la majorité des sociaux-démocrates y était favorable. On constate simplement qu'une vive opposition se manifeste à Berlin : M. Grotewohl, président du comité central, artisan de la fusion, s'est fait huer dans une réunion de deux mille personnes. Mais la décision prise par ce comité, sans l'avis des membres du parti, sera vraisemblablement maintenue.

Cette fusion sera un événement considérable par l'influence qu'elle exercera sur toute la politique allemande. Il est superflu de dire que la zone soviétique sera dominée par le nouveau parti « socialiste unifié » (tel est son nom) qui collaborera étroitement avec les autorités occupantes. Mais il paraît inévitable que son action s'étende aussi aux autres zones.

« *L'union de la classe ouvrière est le fondement de l'unité allemande* », telle est la formule qui préside désormais aux réunions du parti socialo-communiste berlinois. C'est là un slogan fort habilement choisi et qui ne pourra manquer d'impressionner les masses. Le communisme, transformé en « socialisme unifié », se place à l'avant-garde du nationalisme allemand.

(5 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6770

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III					■				
IV		■				■			
V					■				
VI							■	■	
VII									■
VIII			■	■					
IX									■
X			■						
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Plutôt morts que vifs. – II. Permet d'être reçu sans avoir de bagages. – III. Juge à Rome. Un vieil héritier. – IV. Peuple du Nigeria. Joint. – V. Partie du sporange. Dont on s'est débarrassé. – VI. Temple à salle centrale circulaire. – VII. Donne des couleurs. – VIII. Un métal grisâtre. Jetée, parfois. – IX. Centres d'émissions. – X. Dans les terres rares. Chemins qui peuvent être pleins de charmes. – XI. Possessif. Bien vraie.

VERTICALEMENT

1. Un déjeuner sur l'herbe. – 2. Principe suprême pour des Chinois. Dans le pays de Galles. – 3. Apporta son aide à Phidias. – 4. Traverse l'Ethiopie et la Somalie. Amène à la raison. – 5. Vaste plaine. Qui a du cran. – 6. Sur la Dendre. Le blé en herbe. – 7. « Partie » du monde. Ville de Belgique. – 8. En Savoie. Sous-produit d'une fermentation alcoolique. – 9. Peuvent finir dans les soldes. Symbole.

SOLUTION DU N° 6769

HORIZONTALEMENT

I. Patiente. Nombre. – II. Eparpillées. Ail. – III. Relie. Uster. Au. – IV. Druses. Sot. Ions. – V. Rit Évitement. – VI. Itérativement. – VII. Xi. Os. Cérès. Ope. – VIII. Visage. Insolés. – IX. Récidiviste. Or. – X. Ar. Team. Sages. – XI. Cor. Herses. Bi. – XII. Tuile. Si. Claque. – XIII. Été. Spa. Voiture. – XIV. Urnes. Patates. – XV. Resservir. Su. Si.

VERTICALEMENT

1. Perdrix. Recteur. – 2. Apéritive. Outre. – 3. Taluté. Icariens. – 4. Iris. Rosir. Ès. – 5. Epée. Asad. Hesse. – 6. Ni. Set. Gîte. – 7. Tl. Vice versa. – 8. Elusive. Iasi. Pi. – 9. Esotérisme. Var. – 10. Nettement. Scot. – 11. Osé. Messes. Lias. – 12. Rien. Abattu. – 13. Ba. Ontologique. – 14. Riant. Père. URSS. – 15. Elus. Dés. Suée.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.** Alitalia n'assurera plus, à partir du 6 mars, ses vols à destination de Saint-Domingue, jugés trop coûteux. Pour les mêmes motifs de rentabilité, Air Canada a déjà cessé d'exploiter cette liaison. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES.** Le gouvernement philippin a signé un protocole d'accord pour la construction d'un terminal ultramoderne à l'aéroport international de Manille. Les travaux devraient être achevés en 1998. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE.** Le Club Méditerranée va transformer son village situé sur l'île de Djerba : les paillotes à la polynésienne seront remplacées par des habitations faites avec des matériaux locaux correspondant mieux à l'architecture traditionnelle tunisienne. Le Club Med, qui possède huit établissements en Tunisie, prévoit d'autre part de construire une villa-hôtel à Kairouan. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** Scandinavian Airlines System a décidé d'améliorer la qualité du service à bord de ses appareils pour satisfaire les passagers de la classe affaires : sur les vols intérieurs, assiettes et couverts en plastique seront abandonnés et de nouveaux mets plus appétissants vont être élaborés par de grands chefs cuisiniers ; sur les vols long-courriers, la compagnie scandinave va diversifier son programme de divertissements. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE.** La compagnie South African Airways a obtenu l'autorisation du gouvernement argentin d'effectuer des vols entre Johannesburg et Buenos Aires. – *(Bloomberg.)*

■ **VIETNAM.** L'aéroport de Hué sera fermé pendant trois mois à partir du 1er avril pour cause de rénovation. Les passagers à destination de Hué débarqueront à l'aéroport de Danang, situé à une centaine de kilomètres au sud, et seront acheminés à destination en bus. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Pour améliorer les déplacements des hommes d'affaires, la société ferroviaire allemande Deutsche Bahn envisage de relier, à partir du mois de mai, les grandes villes du pays par des trains rapides et sans arrêt dans des centres de moindre importance. Le premier train pilote mis en service effectuera la liason Hambourg-Cologne. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 6 mars

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU :** une œuvre des collections, *Vie de l'humanité* (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Les Noces de Cana*, de Véronèse, 12 h 30 ; *La Boîte reliure de Maastricht*, 19 h 30 ; la peinture française du XVIIIe siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : présentation d'un petit retable de Claus de Werve, 12 h 30 ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS :** exposition Edouard Baldus photographe (50 F + prix d'entrée), 12 h 30, hall du musée (Institut culturel de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sur le parvis devant l'entrée de la crypte (Elisabeth Romann).

■ **DE SAINT-EUSTACHE** à la rue Montorgueil (50 F), 14 h 30, sortie du métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (50 F), 14 h 30, devant le porche principal (Mme Cazes).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 14 h 30, place de la Bastille, devant la FNAC (Christine Merle).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et les passages Colbert et Vivienne (37 F), 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Monuments historiques).

■ **LE PANTHÉON** et le pendule de Foucault (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE QUARTIER DE LA GAÎTÉ** et la tour Montparnasse (55 F), 14 h 30, sortie du métro Gaîté (Europ explo).

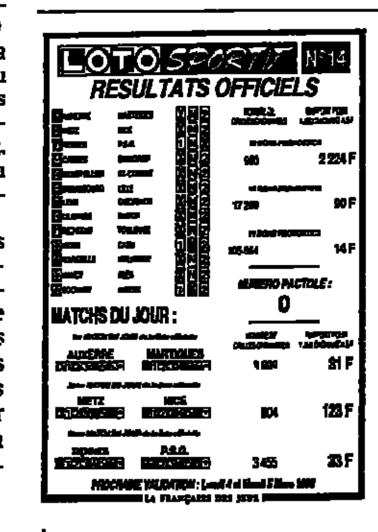
■ **LE QUARTIER MOUFFETARD :** l'église roumaine et les chapelles des Ecossais et des Irlandais (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, *9 bis*, rue Jean-de-Beauvais (Paris et son histoire).

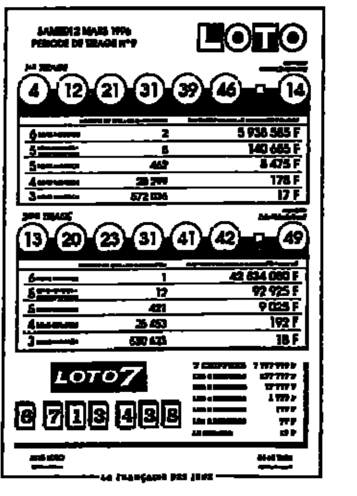
■ **LES CATACOMBES** (25 F + prix d'entrée), 14 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, entrée de la Mosquée, place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

■ **LA PLACE DES VOSGES** (37 F), 15 heures, cour de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LITTÉRATURE Elle aurait eu quatre-vingt-deux ans le 4 avril et elle venait de publier un bref livre pathétique qui évoquait une fin prochaine : *C'est tout.* Son compagnon, Yann Andréa, a annoncé, dimanche 3 mars, que Marguerite Duras venait de mourir, le matin même, à Paris. ● LA ROMANCIÈRE avait manqué le Goncourt en 1950 pour *Un barrage contre le Pacifique*. Elle attendra trente-quatre ans pour le recevoir grâce à *L'Amant*, qui fut un énorme succès mondial. ● A LA FIN DES ANNÉES 60, Duras se prend de passion pour la mise en scène de cinéma. Elle réalisera une quinzaine de films, en totale connivence avec son travail d'écriture. ● LE THÉÂTRE aussi a accompagné son parcours dans la littérature, ce geste créateur pour lequel elle se faisait *« complètement confiance »* et qui voulait parvenir à *« l'énoncé le plus franc des douleurs les plus communes ».*

Marguerite Duras a quitté « l'endroit de la passion »

L'écriture était ce lieu du désir, jouissance douloureuse pour laquelle la romancière, morte à Paris dans la matinée du dimanche 3 mars à l'âge de quatre-vingt-un ans, a vécu, depuis son premier livre, en 1943

« JE PENSE SOUVENT à cette image que je suis seule à voir encore, et dont je n'ai jamais parlé. » Au début de *L'Amant*, qui parut en 1984, qui fut lu par plus de deux millions de personnes et qui condense tous les paradoxes émouvants définissant Marguerite Duras, celle-ci évoque une rencontre. Un homme lui dit qu'autrefois elle était belle, mais qu'il préfère son visage d'aujourd'hui, dévasté. Elle ajoute que c'est à dix-huit ans qu'elle a vieilli, et que ce visage est un visage détruit.

Ainsi sont exposés deux visages, un événement ancien et mystérieux et une rencontre qui est une image qui n'existe pas. On ne sait rien, et on a l'impression d'être au cœur d'une histoire. L'absence d'images ouvre sur deux visages, et chacun peut retrouver dans sa mémoire les deux clichés, celui de la « petite iguane », le visage plissé et rayonnant, plein d'ironie, et celui de la jeune fille très lisse, au chapeau d'homme. Les deux se superposent, ouvrent sur beaucoup d'autres visages de femmes. Cette *« ressemblance émouvante entre des femmes qui ne se ressemblent pas »* appelle des noms de femmes qui peuplent et ponctuent cette œuvre et cette vie : de la Suzanne de *Barrage contre le Pacifique* à Emily L., qui a le même prénom que la poète Emily Dickinson, de Lol V. Stein et Hélène Lagonelle – qui sont la même – à Elisabeth Alione, Anne-Marie Stretter, Aurelia Steiner, Nathalie Granger, Vera Baxter, et à Marguerite Duras qui en vérité s'appelait Marguerite Donnadieu.

Elle est née le 4 avril 1914 à Gladinh, Indochine. Un père professeur de mathématiques, une mère institutrice. Deux frères. En 1920, le père meurt. La mère, Marie Legrand, rentre d'abord en France, en 1921, puis revient en 1922, après avoir tenté en vain de faire de la viticulture. Viennent alors dix années qui sont comme le point focal de toute l'œuvre de Marguerite Duras. Dix années de tourmente, qui virent la mère de Marguerite mettre toutes ses économies dans une concession incultivable, semer du riz, élever des barrages, voir tout s'écrouler. Parce qu'elle n'avait pas compris qu'il fallait payer deux fois, au gouvernement colonial et aux fonctionnaires du cadastre corrompus. Duras a raconté souvent cette histoire terrible, lancinante, de sa mère harassée qui, dit-elle, *« allait mourir d'indignation »*, devenait folle, portait plainte en vain, puisque la corruption était générale, et qu'elle n'était qu'une femme seule, avec deux enfants à qui elle ne pensait plus, puisqu'elle était toute à son désespoir.

En 1932, Marguerite vint à Paris, faire des études de mathématiques et de droit, pour plaire à sa mère. Elle lut des journée entières, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, alla voir ce qui se passait à l'Armée du Salut et fut encore révoltée, travailla au ministère des colonies, se maria, et ce fut la guerre. En 1943, elle est responsable du contingentement du papier au Cercle de la librairie et rencontre François Mitterrand dans un réseau de résistance. Dans *Nous*, Claude Roy se souvient de *« ses yeux bien plus graves que sa fausse gravité de fonctionnaire assiégée de requêtes. Vous voulez du papier ? Qu'est-ce que c'est vos poèmes ? Des poèmes d'amour. D'amour, dit Marguerite Donnadieu. » « Je ne savais pas,* écrit Claude Roy, *qu'elle écrirait un jour :* « Aucun amour ne peut tenir lieu de l'amour. » *Combien vous faut-il de papier. Je vais faire votre bon. »* Encore, toujours des histoires de choix, de vérité, de pouvoir, de raison d'Etat et de pouvoir des mots.

1943 : Marguerite Duras publie son premier roman, *Les Impudents*, qui est mauvais, dit-elle, mais qui a plu à Queneau. Elle est communiste, son mari, Robert Antelme, a été déporté, l'appartement de la rue Saint-Benoît sera ouvert à tous – tous les amis, qui croient aux lendemains qui chantent et seront, les uns après les autres, exclus du parti. Ou qui partiront. Ces années-là, Marguerite Duras a traversé des moments dont elle ne parlera que bien plus tard, dans *La Douleur* : l'histoire du retour des camps de Robert, son mari, et, en regard, celle de Rabier, agent de la Gestapo. Ce qui frappe, c'est la volonté d'être précise qui obsède ces souvenirs, la manière de réajuster les glissements de la pensée, de venir à bout, avec ténacité, des clichés qui collent à la langue de combat qui est aussi celle de Duras. Elle attaque, et puis elle recule, dit ce qu'elle a oublié, ou bien prend le contrepied du lieu commun qui serait, pour le moment, un repli confortable.

On se dit que c'est à cause des fonctionnaires corrompus du cadastre, de leur confort inoubliable, de leur tranquillité meurtrière. Duras sait très bien oublier, et se souvenir. On écrit avec ce qu'on a oublié. En 1947, elle a un fils, avec Dionys Mascolo. En 1950, paraît chez Gallimard *Un barrage contre le Pacifique*, qui raconte pour une première fois l'histoire de la concession. Et aussi d'autres histoires d'injustice absolue : celle de la petite fille achetée à une mendiante pour qu'elle ne meure pas, dont les pieds se sont mis à gonfler, et qui est morte. *« La mère qui pourtant s'y attendait avait pleuré des jours et des jours, elle s'était mise en colère, elle avait juré de ne plus s'occuper d'enfant ni de près ni de loin. »* C'est une scène qui revient dans *Le Vice-Consul* (1965).

Le livre-charnière, c'est *Le Ravissement de Lol. V. Stein*, en 1964. Lol est une femme emblématique des questions que Duras ne cesse de poser : comment on peut devenir folle en oubliant de souffrir. Trio constant : l'oubli, la peur, la souffrance. Ceux qu'on retrouve aussi dans le « fait divers ». Dans *La Vie matérielle* (1987), elle remarque que toutes les femmes de ses livres sont *« imprudentes, imprévoyantes, ont un certain oubli d'elles-mêmes » : « elles sont très effrayées, elles ont peur des rues, des places, elles n'attendent pas que le bonheur vienne à elles »*. C'est à partir de l'histoire de Lola Valérie Stein, avec ses blancs et ses absences, sa nouvelle immobilité, cette décantation, annoncée par *le Marin de Gibraltar* (1952), celui *« qu'on cherche et qu'on ne doit pas trouver »*, et ensuite avec *Le Vice-Consul* et l'apparition lumineuse d'Anne-Marie Stretter, que se centre l'interrogation de Marguerite Duras sur l'écriture et l'amour, que se précise sa manière, faite de doutes et d'affirmations, *« dans les ronces de l'amour impossible à domestiquer »*.

Elle définit ce qui est pour elle le lieu de l'écriture, *« l'endroit de la passion »*, *« là où l'on est sourd et aveugle. Un état d'écoute extrêmement intense, mais de l'extérieur ». « Quand les gens qui écrivent vous disent que quand on écrit on est dans la concentration, moi, je dirai non, j'ai le sentiment d'être dans l'extrême déconcentration, je ne me possède plus du tout, je suis moi-même une passoire, j'ai la tête trouée. » Le Ravissement de Lol. V. Stein* et *Le Vice-Consul* ont été critiqués et moqués – comme le seront beaucoup de ses romans – pour ce qu'on voyait comme leurs « excès » – cette honnêteté extrême et extrémiste.

Quand on observe ce cheminement et la manière dont il fut accueilli, on remarque que l'œuvre passée de Duras entre à chaque étape dans une sorte de classicisme, de reconnaissance qui augmente au fil des ans, tandis que son activité du présent – romans, pièces, films ou articles – est l'objet de réactions plus ou moins vives. La traversée des années 70 est marquée par des interventions politiques et journalistiques. Comme par le passé, Duras s'insurge, pratiquant dans la vie civile, et dans les lettres, le même sens de l'inconvenance qu'on lui reprochait déjà vers 1955 au Parti communiste, sous le vocable de subjectivisme (notamment lorsqu'elle publie dans *Libération* en juillet 1985, en pleine instruction de « l'affaire Grégory », un texte sur Christine Villemin, la mère du petit Grégory, présentée comme coupable probable et *« sublime, forcément »*).

> Ce qui frappe, c'est la volonté d'être précise, la manière de réajuster les glissements de la pensée

Duras fait remarquer que *« le mensonge politique est évident. Pourquoi le mensonge journalistique et cinématographique ne serait-il pas dénoncé de la même façon ? »* Et puis l'enjeu, c'est toujours le combat avec la peur, le défi : vieilles peurs venues d'Indochine, la peur maternelle des serpents, du paludisme, de la mer. Peut-être interprétée, calomniée. Peurs légitimes. *Outside*, publié en 1981, rassemble des articles qui montrent la passion constante de Duras pour le journalisme. Il y eut aussi *L'Eté 80*, une chronique de la vie intérieure et extérieure. Et la collaboration à *L'Autre Journal* en 1986 ; les entretiens avec François Mitterrand, qui veulent témoigner de ce que peut obtenir la connivence, contre la convention.

Entre-temps, c'est la plongée entamée avec *Le Vice-Consul*, du côté des attentes, de la jouissance inconsolable, du mystère des hommes et des femmes semblables et murés, qui se perdent en s'atteignant, et ne s'atteignent jamais. C'est *L'Homme assis dans le couloir, Agatha, L'Amant, La Maladie de la mort, Les Yeux bleux, cheveux noirs*, et *Emily L.*

« L'histoire de ma vie n'existe pas... Ici, je parle des périodes cachées de cette même jeunesse, de certains enfouissements... » A propos de *L'Amant*, Duras remarque qu'une sorte de condensation s'est faite, involontaire : *« Je me suis aperçue que, tandis que j'écrivais sur mon enfance, sur une certaine année de celle-ci, j'écrivais de partout, sur ma vie entière, toutes les années confondues, de cette vie, comme jamais je ne l'avais encore fait. »* Elle considérait avoir atteint alors *« l'écriture courante »*.

Les qualités de *L'Amant*, notamment à cause du Goncourt (1984) et du succès, ont été très contestées. C'est pourtant un livre magique, une sorte de condensé, comme *Emily L.*. Le plus spécifique : la réflexion d'un écrivain sur son travail, l'écriture, rejoint *« l'énoncé le plus franc des douleurs les plus communes »*. Le rêve rejoint tous les rêves. Trouville, le Mékong ou Quillebeuf s'éternisent dans l'espace pur de la tragédie.

Et puis, en 1993, a paru *Ecrire* : un étang glacé, un jeune aviateur mort à la guerre, l'agonie d'une mouche sur un carreau. *« Les émotions peuvent couver des vies entières dans le corps »*, disait Duras. Dans ce livre, elle reparlait du doute qui façonne la littérature, et de l'indifférence qui façonne l'humanité. C'était un livre-testament, et le contraire aussi : le témoignage d'un étonnement intact.

De livre en livre, Duras s'est approchée du cœur du monstre. Avec toujours la même méfiance, le même goût du risque, une manière de parler *« des gens »*, ou *« avec les gens »*, hostile, complice, incertaine, extrémiste, intelligente, ne cessant de se défier des histoires toutes faites, des idées toutes faites, toujours du côté de Bérénice, de la Princesse de Clèves. *« En somme, on part avec une méfiance de soi, avec une culpabilité, on part pour écrire avec des petits bagages de quatre sous, on ne part pas dans la liberté. Il faut se faire confiance. Vous faites bien confiance aux autres... [...] Moi, je me fais confiance comme à une autre. Je me fais complètement confiance. »*

Geneviève Brisac



ERICA LENNARD

Une longue amitié avec François Mitterrand

C'est en septembre 1943 que Marguerite Duras avait fait la connaissance de François Mitterrand (*alias* « Morland ») et de son Mouvement national des prisonniers de guerre. Dans le livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française* (Fayard 1994), on trouve les détails de cette amitié naissante et le récit des dangereuses relations de Marguerite Duras avec un gestapiste qui, croit-elle, pourrait sauver de la déportation Robert Antelme, son mari – Péan a retrouvé l'épouse du gestapiste, qui se souvient d'une Duras *« méchante »*.

Après la guerre, leurs relations se distendent, mais 1981 voit une Duras s'affirmant *« mitterrandienne »*. L'« amie du président » obtient de lui un long entretien, publié entre février et mai 1986, dans quatre numéros du magazine *L'Autre Journal*. Cette conversation, dont une grande partie est consacrée à la période de la guerre, mêle souvenirs personnels et considérations générales dans une complicité de grande amitié. Duras y montre son amour inconditionnel de Mitterrand. *« Je l'adore. [...] Je ne crois pas qu'on puisse s'en passer, [...] c'est une sorte de poète de la politique de gauche »*, dira-t-elle aussi à *Globe* en 1993.

Le « Barrage » et le Goncourt

Duras, pendant des années, a rejeté ce roman, *Un barrage contre le Pacifique* : *« Le livre le plus populaire, le plus facile, le plus public que j'aie fait. »* Elle le reconnut ensuite, car *« c'était toujours la même histoire »*. Queneau, lui, avait tout fait pour lui obtenir le Goncourt. Mais on ne donnait pas le Goncourt à une communiste, en 1950 (elle attendra trente-quatre ans pour le recevoir, à soixante-dix ans, pour *L'Amant*). De Queneau, on retrouve l'ombre dans Les Petits Chevaux de Tarquinia, paru en 1953. C'est un voyage en Italie – *« On ne peut pas ne pas aimer les Italiens, si on aime les êtres humains »* – plein de gens en short sur la plage, où l'on rencontre un épicier, qui a des principes, et en particulier celui de ne vouloir se servir de sa force (qui est grande et qu'il devrait utiliser à des fins agressives, pour des raisons trop longues à expliquer) qu'en signe de gentillesse. On oublie toujours de signaler que Marguerite Duras est un écrivain drôle, comme tous les écrivains de l'absurde.

Plus de 70 livres

Voici un choix des œuvres les plus importantes, parmi les quelque soixante-dix titres de Duras.

● **Romans et récits :** *Les Impudents* (Plon, 1943) ; *Un barrage contre le Pacifique* (Gallimard, 1950) ; *Le Marin de Gibraltar* (Gallimard, 1952) ; *Les Petits Chevaux de Tarquinia* (Gallimard, 1953) ; *Des journées entières dans les arbres* (Gallimard, 1954); *Moderato cantabile* (Minuit, 1958) ; *Dix heures et demie du soir en été* (Gallimard, 1960) ; *Hiroshima mon amour* (Gallimard, 1960) ; *L'Après-Midi de Monsieur Andesmas* (Gallimard, 1962) ; *Le Ravissement de Lol V. Stein* (Gallimard, 1964) ; *Le Vice-consul* (Gallimard, 1965) ; *L'Amante anglaise* (Gallimard, 1967) ; *Détruire, dit-elle* (Minuit, 1969); *L'Amour* (Gallimard, 1971) ; *Nathalie Granger*, suivi de *La Femme du Gange* (Gallimard, 1973) ; *Le Camion* (Minuit, 1977) ; *L'Homme assis dans le couloir* (Minuit, 1980) ; *L'Eté 80* (Minuit, 1980) ; *Agatha* (1981, Minuit) ; *L'Homme atlantique* (Minuit, 1982) ; *La Maladie de la mort* (Minuit, 1982) ; *L'Amant* (Minuit, 1984) ; *La Douleur* (POL, 1985) ; *Les Yeux bleus, cheveux noirs* (Minuit, 1986) ; *Emily L.* (1987, Minuit) ; *L'Amant de la Chine du Nord* (Gallimard, 1991) ; *La Pluie d'été* (POL, 1992) ; *C'est tout* (POL, 1995).

● **Théâtre.** Deux volumes ont paru chez Gallimard, en 1965 et 1968, comprenant notamment : *Les Eaux et forêts* ; *La Musica* ; *Des journées entières dans les arbres* ; *Suzanna Andler*. A cela s'ajoute un volume d'adaptations, en 1984. Citons également : *Les Viaducs de la Seine-et-Oise* (Gallimard, 1959) ; *India Song* (Gallimard, 1973) ; *L'Eden Cinéma* (Mercure de France, 1977) ; *Savannah Bay* (Minuit, 1982).

● **Plusieurs livres** rassemblent des textes divers : *Les Yeux verts* (1980, Cahiers du cinéma) ; *Outside* (1981, Albin Michel, rééd. POL 1984) ; *La Vie matérielle* (POL, 1987) ; *Le Monde extérieur. Outside 2* (POL, 1993)

● **Parmi les plus récents** des nombreux ouvrages consacrés à Duras : *Duras*, d'Alain Vircondelet (François Bourin-Julliard, 1991) ; *Marguerite Duras*, de Christiane Blot-Labarrère (Seuil « Les Contemporains », 1992) ; *Le Poids de la plume*, de Frédérique Lebelley (Grasset, 1994).

هكذا من الاصل

Le cinéma, une autre manière d'écrire, caméra en main

Une quinzaine de films, réalisés à partir de la fin des années 60

C'est en écrivain que, de 1967 à 1984, Marguerite Duras a croisé et recroisé les chemins du cinéma, comme réalisatrice et comme penseur. Ses livres auront aussi été adaptés à l'écran. Avec *La Musica*, en 1966, elle passe à la mise en scène, et c'est immédiatement « du Duras », comme les films qui suivront.

« ECRIVEZ, ne faites que cela, écrire », lui aurait dit (dit-elle) Raymond Queneau. Et, paradoxalement, c'est ce qu'elle aura fait, Marguerite Duras, lorsque le démon, la passion de l'image, la prend, vers la fin des années 60. Cas unique, exceptionnel, où la mise en scène de cinéma, en cherchant et trouvant sa plus authentique singularité, trouve du même élan une connivence essentielle avec le travail de l'écriture.

Marguerite Duras est écrivain. Et c'est en écrivain que, de 1967 à 1984, elle a croisé et recroisé les chemins du cinéma, comme réalisatrice et comme penseur. Puisque, le paradoxe n'est qu'apparent, cette femme de plume aura aussi été l'un des esprits qui a le mieux réfléchi – directement, par des films, ou indirectement, par des textes – à la mise en scène de films. Avant un dialogue télévisé qui fera date, Jean-Luc Godard lui en donnera acte, dans un bel hommage rendu par *Sauve qui peut (la vie)*.

CINÉASTE POLITIQUE

Les interférences entre Duras et le cinéma remontent à bien avant. Il y a eu l'adaptation, reniée par l'écrivain, d'*Un barrage contre le Pacifique* (1958) par René Clément. Et puis, surtout, la demande par Alain Resnais du texte d'*Hiroshima mon amour* (1959). Grand texte littéraire, tout entier à Duras, comme le film sera tout entier à Resnais, et fournira plus tard la matière d'une belle pièce de théâtre sous l'égide de Michael Lonsdale. Scénariste, à nouveau, d'*Une aussi longue absence*, d'Henri Colpi, Palme d'or à Cannes en 1961, beau film à nouveau, et pourtant dévoiement vers un suspens à solution univoque (est-ce lui ou pas lui ?) d'une méditation bien plus complexe sur la mémoire par l'auteur des *Petits Chevaux de Tarquinia*. Duras aura aussi été adaptée au cinéma par Peter Brook (*Moderato cantabile*, 1960), Jules Dassin (*Dix Heures et demie du soir en été*, 1966), Tony Richardson (*Le Marin de Gibraltar*, 1967). C'était plus ou moins réussi, ce n'était pas du Duras.

Alors que, dès *La Musica*, cosigné avec le réalisateur de télévision Paul Seban en 1966, c'est immédiatement « du Duras ». Suivra *Détruire, dit-elle* (1969), tourné en solo. Dès lors, et plus de dix ans durant (jusqu'à *L'Homme Atlantique*, 1981), Marguerite Duras va non pas renoncer à la littérature, mais au contraire poursuivre son labeur d'écrivain, caméra à la main, dans un va-et-vient incessant entre texte et film – et théâtre. Au cœur de ce creuset figure le diptyque *India Song/Son nom de Venise dans Calcutta désert*. Avec le renfort des images insurmontées de Nestor Almendros et de la musique de Carlos d'Alessio, tout le dispositif classique de la relation entre image et son est par deux fois, à deux échelons différents, remis en question, jusqu'à l'interrogation sur la « fatalité » du cinéma, qui est d'être toujours « au présent », et qui est interrogée par une femme de plume remettant sur l'ouvrage de l'écran le matériau élaboré au fil du *Ravissement de Lol V. Stein*, du *Vice-Consul* et de *L'Amour*.

Sans quitter le moins du monde son propre territoire, Marguerite Duras se retrouve ainsi de plain-pied avec les interrogations les plus radicales des cinéastes de cette période, et s'impose parmi les cinéastes les plus « politiques ». Le statut de la parole, les puissances occultes et essentielles de la mémoire, l'éthique des partis pris de représentation et d'évocation habitent ses films comme ses livres, leur font écho en d'incessants jeux de miroirs, et ne laissent en paix aucun ordre établi. *Jaune le soleil* avait annoncé la couleur ; ce sera vrai de toute son œuvre de cinéaste, dont un autre sommet est représenté par *Le Camion*, film « au conditionnel » – autre réflexion critique sur l'apparente évidence présente du cinéma – construit à partir d'un dialogue entre elle-même et Gérard Depardieu (alors peu connu) sur un film *« qui aurait été »*.

LA POLÉMIQUE DE « L'AMANT »

Le travail par le cinéma de Duras concerne aussi son œuvre de théâtre, en particulier avec la transposition à l'écran de sa pièce *Des journées entières dans les arbres*, qui est également un immense cadeau offert à Madeleine Renaud, l'une des grandes actrices qu'elle aura su magnifier, tout comme Delphine Seyrig, Jeanne Moreau ou Bulle Ogier. Au début des années 80, elle peut enfin dire : *« Cinéma fini. J'allais recommencer à écrire des livres, j'allais revenir au pays natal, à ce labeur terrifiant que j'avais quitté depuis dix ans. »* Ce texte figure dans le recueil d'articles sur le cinéma *Les Yeux verts* (publié par *Les Cahiers du cinéma*), et qui se poursuit au-delà de la fin des années 70, dans la complicité qu'elle avait nouée avec Serge Daney.

Ultime coup de force : pour le dernier film de son époque majeure de réalisatrice, *L'Homme atlantique*, elle faisait paraître dans *Le Monde* (du 27 novembre 1981) un avertissement au public en forme de remise en cause de la vulgate économiste et consensuelle du spectacle, en déconseillant à presque tout le monde d'aller le voir – elle qui avait pourtant aussi chanté, magnifiquement, la beauté de la rencontre involontaire entre un spectateur de hasard et un film. Plus tard, presque comme un remords, vint le va-et-vient complice entre son texte *Ah ! Ernesto*, le film de Jean-Marie Straub *En rachâchant*, son propre film *Les Enfants* et son livre *Pluie d'été*. Ou, moins complice mais tout aussi éclairant, l'aller-retour entre sa *Maladie de la mort* – écrite –, celle filmée par Peter Handke en 1988, puis *Les Yeux bleus, cheveux noirs*.

La dernière tribulation cinématographique de Marguerite Duras aura été l'adaptation de *L'Amant* par Jean-Jacques Annaud. Bien qu'elle y ait participé, elle lui inspirait une ironie mordante, qui montrait combien cette femme tout entière vouée à l'écriture sentait pourtant où se situait le génie propre du cinéma. Et comment elle avait su, en suivant ses propres voies, explorer et son cœur et ses frontières ultimes.

Jean-Michel Frodon

Filmographie

● **Marguerite Duras a réalisé les films suivants :** *La Musica* (avec Paul Seban), 1966 ; *Détruire, dit-elle*, 1969 ; *Jaune le soleil*, 1971 ; *Nathalie Granger*, 1972 ; *La Femme du Gange*, 1973 ; *India Song*, 1975 ; *Son nom de Venise dans Calcutta désert*, 1976 ; *Le Camion*, 1977 ; *Baxter, Vera Baxter*, 1976 ; *Des journées entières dans les arbres*, 1976 ; *Navire Night*, *Césarée*, *Les Mains négatives*, *Aurelia Steiner (Melbourne)*, *Aurelia Steiner (Vancouver)*, 1979 ; *Agatha, ou les lectures illimitées*, 1981 ; *L'Homme Atlantique*, 1981 ; *Dialogues de Rome*, 1982 ; *Les Enfants*, 1984.

● **Outre les adaptations,** tournées par d'autres cinéastes, des œuvres de Marguerite Duras, et ses scénarios originaux (*Hiroshima mon amour* ; *Une aussi longue absence*), deux textes de Duras ont été portés à l'écran par Benoît Jacquot, *La Mort du jeune aviateur anglais* et *Ecrire*, tous deux réalisés en 1993. Ces deux films inédits seront prochainement projetés à la Galerie du Jeu de paume.

Le théâtre, ces paroles que l'on s'envoie, se renvoie

Des mots échangés, la voix de la mémoire, des choses qu'on se murmure à soi-même... Des rôles pour toute une vie

C'ÉTAIT l'été dernier, le 4 juillet 1995, Marguerite Duras soudain a dit : *« On va trouver les mots pour ça. »*

Ces jours-là elle ne parlait, n'écrivait, presque plus. Elle était comme si elle avait dépassé d'avance sa fin. Elle prononçait : *« Je ne tiens plus ensemble. »* Mais comment ne pas l'imaginer, la voir, toute petite, en Cochinchine, ou bien à vingt-cinq ans, quand elle n'a rien écrit encore, disant déjà, de cette voix d'eau fraîche qu'elle a eue toujours, *« On va trouver les mots pour ça. »*

S'est-elle dit, une fois : il y a le théâtre ? Le théâtre : juste des mots échangés. La sensation sur le moment, le courant de la conscience sur le moment, et la mémoire perdue ou pas, et la vue d'avenir, bref la vie entière qui se manifeste, respire, bat, va de l'avant, par ce seul fil : des mots échangés.

Non, elle a très bien pu ne jamais se dire : il y a le théâtre. Parce que le théâtre, ces paroles que l'on s'envoie, se renvoie, c'est en même temps tout et rien, c'est le petit fil blanc de l'électrocardiogramme, du cardiogramme, il n'y a là rien d'ajouté.

Marguerite Duras n'ajoute pas. Elle est à l'écoute, elle ne va pas bouger puisque les ondes lui arrivent, à elle, du dedans et du dehors. Il est très difficile, avec elle, de ne pas penser au golfe de Siam. C'est dans *India Song*, n'est-ce pas, qu'elle nous fait entendre la voix d'une femme, là-bas, qui chante dans le noir de la nuit. Marguerite Donnadieu, une enfant qui court, seule, sur une digue de terre, le vent, l'eau qui frappe le sable, les cris des oiseaux, des lambeaux de voix qu'elle ne comprend pas, tout ce qui peuple le silence. Elle se parle à elle-même, tout bas, elle n'est pas assez grande pour secourir sa mère. Ce n'est pas qu'elle joue tous les rôles à elle seule, elle n'y pense pas, mais elle est une fois pour toutes un insecte solitaire dont les antennes saisissent au vol, à l'autre bout du monde, les frémissements des signes de la vie.

Les paroles, qui s'ajoutant ligne par ligne sont le théâtre de Marguerite Duras, n'ont pas l'air d'avoir été prévues, voulues. C'est bien plutôt comme l'effet d'un toucher. D'un effleurement. Comme si des doigts immatériels se posaient à peine sur des membranes, et tous les silences de toutes les vies résonnent, toutes les inquiétudes, tous les élans, toutes les souffrances, toutes les confiances, toutes les moindres notes des voix de la conscience résonnent imperceptiblement, entre des trous d'air. Le théâtre de Marguerite Duras est là, tout nu.

Les « grandes scènes » de France l'ignorèrent

Les auditoires de ce théâtre retournent aux origines. Ils sont mis en plein cœur de leur acte de vivre en même temps qu'ils sont immergés dans l'absence. Bien sûr, il faut que l'interprète et son écouteur en scène n'altèrent pas le grain du mystère. Si Madeleine Renaud tire son fil de soie par le trou si fin de son aiguille, si Michael Lonsdale fait planer son aile, et si Claude Régy est à l'écoute, chaque spectateur largue les amarres, oublie qu'il est venu pour comprendre. Il est envahi, corps et âme, par un « entendement » élémentaire. C'est comme s'il était mis en liaison avec des fibres de lui-même, aussi éloignées que proches. Il ne perçoit plus ce qu'il perçoit, tant ces voix lui appartiennent, il découvre ce qui est à lui, ce qui se taisait et criait en lui.

Théâtre de vie immédiate. Qui ne ressemble à aucun autre. Qui brise avec les structures, les accompagnements, les assises, de tout théâtre précédent. Au point que les « grandes scènes » de France, les officielles, l'ignorèrent carrément. Vilar, Planchon, Chéreau, pour prendre trois générations distinctes, n'ont pas touché à Marguerite Duras. C'est en 1959, par l'entremise des dialogues d'un film, *Hiroshima mon amour*, que notre pays fut saisi par la présence considérable de Marguerite Duras, et c'est en 1995 seulement que Le Théâtre-Français a accueilli, dans l'« annexe » du Vieux-Colombier, deux pièces d'elle, et pas ses œuvres majeures, *Le Square* et *Le Shaga*. Sans l'action de Claude Régy, qui présenta Marguerite Duras dès 1960, sans les tout premiers soins de Claire Deluca, de Raymond Rouleau, sans le concours d'interprètes de génie comme Madeleine Renaud, Delphine Seyrig, Michael Lonsdale, Catherine Sellers, sans l'accueil de Jean-Louis Barrault, Marguerite Duras eût pu se lasser d'écrire l'une des œuvres dramatiques maîtresses de notre temps.

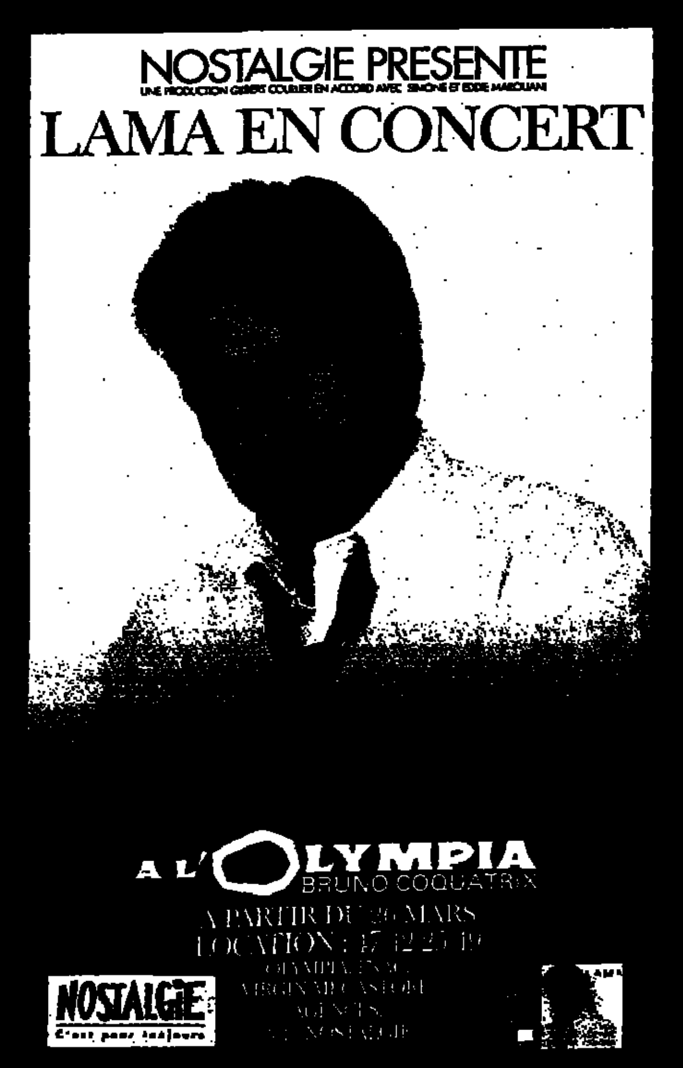
Au moment où Marguerite Duras cesse de vivre, une seule pièce d'elle est donnée à Paris, *Les Eaux et forêts*, jouée par Elisabeth Depardieu, Aurore Clément, et Jacques Spiesser, mise en scène par Tatiana Vialle et Isabelle Nanty à la Gaîté-Montparnasse. Mais *Savannah Bay* va être reprise au Théâtre national de Chaillot à partir du 20 mars, jouée par Gisèle Casadesus et Martine Pascal, mise en scène par Jean-Claude Amyl.

« On va trouver les mots pour ça », a dit Marguerite Duras avant de partir, mais elle a tout de suite ajouté : *« Il n'y aurait pas de mots, peut-être. »* Marguerite Duras, humble comme tous les très grands, flamme du théâtre à jamais.

Michel Cournot









« Blue Moon », ou le triomphe, enfin, du « subjectivisme »

On ne plaisante pas avec la nostalgie. Pas de musique sans vertige de la mémoire. Même le présent, chez l'écrivain, prend des airs de réminiscence

Ecrire qu'une voix singulière s'est tue ? Il ne manquerait plus que ça ! Ce qui occupait celle qui fut exclue du Parti communiste vers 1950 pour *« subjectivisme »* – *« Au fond, ce n'était pas si mal vu ! »*, disait-elle –, c'était l'imprécision de la perception individuelle, l'entrelacs des mobiles intimes : tout ce qui fait paraître les gens étourdis, mal adaptés, éveillés à l'instant d'un sale rêve, brusquement fermés sur on ne sait quel secret. Ses héroïnes auront à jamais la silhouette frêle et intraitable vue au théâtre ou au cinéma de Madeleine Renaud ou celle de la belle mystérieuse, intouchable, intouchée, dont Delphine Seyrig a fixé durablement les traits, suivie de Bulle Ogier. L'essentiel, chez Duras, se passe du côté des signaux que les gens se font, en vain, pour briser la solitude. Il n'est pas impossible que le mot lui-même d'« incommunicabilité » ait été forgé, galvaudé, à propos de Duras. Elle embarrassait les critiques au point qu'ils ont fini par se taire à son sujet. Elle savait qu'une coquette cohorte de « fans » assurerait sa postérité.

IMAGINONS, je ne sais pas, moi, une moustiquaire voilant un soleil de paravent, l'Indochine moite des années 30, sur un guéridon en bambou, un phono à pavillon, on entend *Ramona*, ou *Rainbow*, ou bien *Blue Moon*, la mécanique faiblit, la voix du disque défaille, une main va pour remonter la manivelle, une main de vieille assoupie, à moins que ce ne soit une main de jeune rêveuse, gantée de dentelle. *Blue Moon*, c'est ça, c'est *Blue Moon* qu'on entend – qu'on entendait.

Evoquer Marguerite Duras, c'est d'abord éviter comme la peste les énoncés bien intellectuels, et préférer, avec elle, l'équivalent sensoriel, déjà tramé par la mémoire, de ce qui ne peut être dit ; surtout le jour où survient l'indicible même, l'innommable en personne, la « bête dans la jungle » dont Duras a si bien su, inspirée par Henry James, faire sentir le mufle froid. Ecrire qu'une voix singulière s'est tue ? Il ne manquerait plus que ça !

Vers 1950, la cellule communiste du cinquième arrondissement de Paris a exclu la camarade Duras. Ses procureurs, aujourd'hui professeurs d'antistalinisme, ont soigneusement oublié ce qu'ils reprochaient à la romancière naissante. Elle s'en souvenait, elle, bien qu'elle ait renoncé à l'écrire. Quand le sujet venait sur le tapis, elle partait d'un vaste rire éraillé par les gauloises : *« Ils m'ont exclue pour... subjectivisme : fallait le faire ! »* Et d'ajouter, les yeux mi-clos derrière les grosses lunettes d'écaille : *« Au fond, ce n'était pas si mal vu ! »*

Pas si mal, en effet ! Elle qui s'est toujours voulue dans la gauche – critique –, elle n'avait que faire des conditions objectives d'où procèdent les comportements et, qui sait ? le progrès. C'était l'imprécision de la perception individuelle, l'entrelacs des mobiles intimes, qui l'occupaient : tout ce qui fait paraître les gens étourdis, mal adaptés, éveillés à l'instant d'un sale rêve, brusquement fermés sur on ne sait quel secret.

Prenez *Un barrage contre le Pacifique*, qui, le cinéma américain aidant, a donné à Duras une réputation internationale. Si la veuve qui en est l'héroïne croit pouvoir sauver sa concession indochinoise contre les assauts de l'Océan, c'est qu'elle a été flouée par les services coloniaux ; mais c'est aussi par un prodige d'obstination joyeuse, d'absurdité gaillarde. On la retrouvera, la drôlesse, dans *Des journées entières dans les arbres* ou *L'Amante anglaise*. Qu'elle écrase un fils falot ou qu'elle zigouille, comme ça, pour tuer le temps et collaborer à la loufoquerie universelle, c'est le même petit bout de femme qui a son idée sur la question, qui n'en démord pas, qui règne par sa lubie. Pour une génération de spectateurs, ce personnage devenu figure, et pas loin du mythe, aura à jamais la silhouette frêle et intraitable de Madeleine Renaud.

UN MONDE SANS HOMMES

L'autre héroïne favorite de Duras, la belle mystérieuse, intouchable, intouchée ?, c'est Delphine Seyrig qui en a fixé durablement les traits, suivie de Bulle Ogier. Mystérieuse : le mot est faible. L'amante insaisissable de *La Musica*, la Bovary de *Moderato cantabile*, les femmes du *Vice-consul*, d'*India Song*, d'*Aurelia Steiner*, comment savoir si elles aiment et si on les aime ? Même la petite cycliste de Nevers, dans *Hiroshima, mon amour*, est-ce à son lointain Japonais qu'elle est liée, ou à la distance qui les sépare, à l'oubli, à l'impossible ? Le monde de Duras est un monde sans hommes. Ce ne sont que fistons soumis, complices rampants, mâles réduits à un désir brut et oublieux, souvent incarnés par Michael Lonsdale. *La Maladie de la mort* ferme une longue série d'hommes inférieurs à la réputation qu'on leur a faite, et empêtrés de cette réputation ; en cela, très représentatifs de l'époque. Seuls semblent sauvés du ridicule ou de l'odieux les frères vaguement incestueux qui jalonnent toute l'œuvre.

Voilà pour les thèmes et ce que les vieux manuels nommaient la psychologie. Mais on n'a rien dit de l'artiste Duras quand on a ramené ses situations et ses créatures à du connu : petit « a », l'Indochine coloniale ; petit « b », la vieille opiniâtre en noir et la gracile en blanc ; petit « c »... Pourquoi pas l'« incommunicabilité », pendant qu'on y est ? L'essentiel, chez Duras, se passe en effet du côté des signaux que les gens se font, en vain, pour briser la solitude. Il n'est pas impossible que le mot lui-même d'« incommunicabilité » ait été forgé, galvaudé, à propos de Duras. Il faut dire que la Marguerite embarrassait les critiques, avec son je-ne-sais-quoi. Eux qui sont payés pour avoir concept à tout, elle les coinçait. Au point qu'ils ont fini par se taire à son sujet. Elle ne s'en portait pas plus mal. Elle savait qu'une coquette cohorte de « fans » assurerait sa postérité. Elle doutait de beaucoup de choses, mais pas de cela ; et elle avait raison.

D'où vient donc, si ce n'est l'incommunicabilité, qu'on reconnaisse du Duras à la première réplique, à la moindre image ? Un certain flou ? Non, de grâce, pas le flou ! Alors quoi ? L'idée, peut-être, enfin : le pressentiment, que le langage n'exprime pas le millionième de ce qui baigne nos consciences et nos sens. Le pressentiment, enfin : le vague soupçon, que nous parlons à côté, que l'échange vrai, s'il existe, passe entre les syllabes et les plans. Pour faire partager ce soupçon, mettons : ce tremblement, Duras a l'art de prendre les mots au mot, de choisir les plus usés – pêche Melba, porte cochère, fierté, flapi – et de les sertir, de les jucher. C'est cela : de les jucher, comme la petite fille sur les talons de sa maman. Au lecteur, à l'interprète, de se débrouiller !

Et ils font mieux que se débrouiller : le décalage du sens impose une évidence « autre », une rareté dans le banal, une réhabilitation majestueuse du familier. Un murmure trouble se substitue au ronronnement des gens malins qui croient correspondre en clair. Le murmure de l'innommable, pourrait-on dire, encore que cela fasse bien pompeux pour désigner une langue nue, presque rudimentaire. Seuls sont bougés, à peine, un article, une exclamation. Un mot revient, lancinant, bourdonnant, en basse continue. Un autre lance son trait de flûte ; et c'est fini, vous n'aviez qu'à tendre l'oreille. Quelques étrangers ont su ainsi travailler la langue comme une musique. Peu de Français ont cru ce traitement digne d'une langue prétendument maîtresse d'elle comme de l'univers.

Pas de musique sans vertige de la mémoire. Même le présent, chez Duras, prend des airs de réminiscence. Ce que nous sentons, comment le savoir et le dire ? Ce que nous avons senti, c'est autre chose. Du moment que nous pouvons broder ! Et tant pis si nous nous trompons de souvenirs. Le passé est à tout le monde, un no man's land. Lisez ou relisez les romans de Duras, revoyez ses films : des mots, soudain, s'immobilisent, des plans fixes envahissent notre écran intime. Les voix entendues, lourdes d'autrefois, se fondent à notre propre hier. Voix fanées, voix de phono.

Je me souviens de Marguerite Duras, chez elle, à Neauphle-le-Château. Dehors, rien : un mur de banlieue au secret d'un carrefour, face à un château d'eau. Dedans : le fouillis méthodique des solitaires, un décor à la Duras, délicat et rude, bois fruitier, tissus pâles, une tendresse d'album retrouvé, de fleurs d'oranger sous globe ; tout cela à la fois habité et inhabité. La vie s'est réfugiée à la cuisine, près de la machine à écrire, des bouteilles vides et des cendriers pleins. Au salon, trône un piano fêlé. L'ivoire manque à plusieurs touches, enfoncées. A quatre mains, nous tapons des airs d'avant guerre. Marguerite chante. Elle fait le crooner. La voix est sérieuse. On ne plaisante pas avec la nostalgie : c'est peut-être tout ce qui nous reste de tout. Est-ce *Rainbow* ou *Blue Moon* ? L'œil sourit derrière les grosses lunettes tombées au bout du nez : *« On dira que c'est* Blue Moon *»*, dit-elle.

Bertrand Poirot-Delpech

Yann Andréa, le dernier compagnon

En 1980, Marguerite Duras rencontre un jeune admirateur âgé de vingt-sept ans, Yann Andréa. Il devient son compagnon. Trois ans plus tard, il raconte dans un livre, *M. D.* (éd. de Minuit), dans un style qui imite quelque peu celui de Duras, cette relation et la cure de désintoxication de l'alcool à laquelle s'est soumise la romancière. Marguerite Duras elle-même, dans *Yann Andréa Steiner* (POL, 1992), rendra hommage à l'homme qui partage sa vie en l'incluant dans son univers romanesque. Yann Andréa assistait aussi Marguerite Duras dans la gestion de son œuvre.

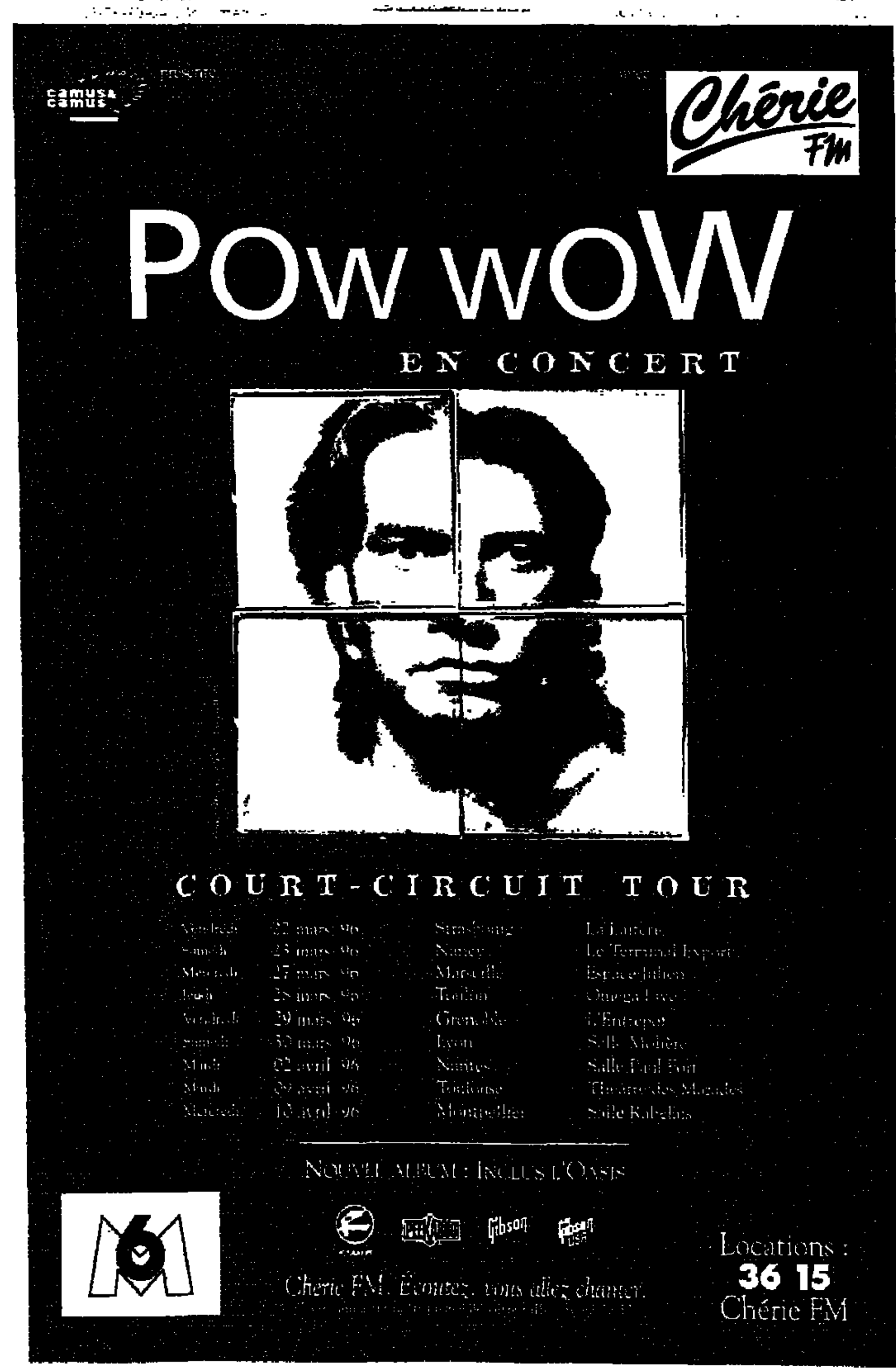
« La mer monte enfin... »

« Je nie la fin qui va venir probablement nous séparer, sa facilité, sa simplicité désolante, car du moment que je la nie, celle-là, j'accepte l'autre, celle qui est à inventer, que je ne connais pas, que personne encore n'a inventée : la fin sans fin, le commencement sans fin de Lol V. Stein. (...) Je suis dans un hôtel. Je loue la chambre, je demande, on me répond, je paie. Je suis avec elle à m'attendre : la mer monte enfin, elle noie les marécages bleus les uns après les autres, progressivement et avec une lenteur égale ils perdent leur individualité et se confondent avec la mer, c'est fait pour ceux-ci, mais d'autres attendent leur tour. La mort des marécages emplit Lol d'une tristesse abominable, elle attend, la prévoit, la voit. Elle la reconnaît. »

Fin du* Ravissement de Lol V. Stein *(Gallimard, 1964).

Hommages des politiques

A l'annonce de la mort de Marguerite Duras – en mémoire de laquelle une messe sera célébrée jeudi 7 mars à Saint-Germain-des-Prés –, la classe politique lui a rendu hommage. Alain Juppé, premier ministre, *« salue la mémoire de ce grand écrivain dont le style magnifique et dérangeant, symbole du nouveau roman, a bouleversé la littérature contemporaine mondiale »*. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, a estimé qu'*« avec Marguerite Duras disparaît une personnalité exceptionnelle, une créatrice inclassable »*. Robert Hue, secrétaire national du PCF, et Jack Lang ont aussi salué celle que l'ancien ministre de la culture a nommée *« la magicienne de l'écriture »*.

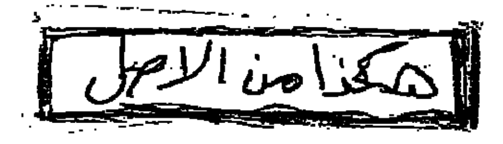


Le palmarès de la 21e nuit des Césars

AVEC EN TÊTE de liste *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, et *Nelly et M. Arnaud*, de Claude Sautet, c'est un palmarès très consensuel qui a couronné une vingt et unième cérémonie des Césars dont toute l'impertinence est venue des présentateurs de télévision conviés à animer la soirée retransmise sur Canal Plus, samedi soir 2 mars. La manifestation était présidée par Philippe Noiret. Annie Girardot a reçu, en larmes, le tardif témoignage d'admiration des professionnels : le César du meilleur second rôle pour *Les Misérables*, de Claude Lelouch.

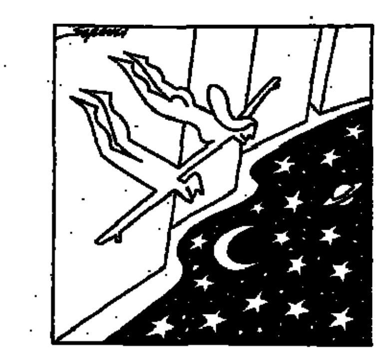
Voici le détail du palmarès :

- **Meilleur film** : *La Haine*, de Mathieu Kassovitz ;
- **Meilleur réalisateur** : Claude Sautet (*Nelly et M. Arnaud*) ;
- **Meilleur acteur** : Michel Serrault (*Nelly et M. Arnaud*) ;
- **Meilleure actrice** : Isabelle Huppert (*La Cérémonie*, de Claude Chabrol) ;
- **Meilleur film étranger** : *Land and Freedom*, de Ken Loach ;
- **Meilleur acteur dans un second rôle** : Eddie Mitchell (*Le bonheur est dans le pré*, d'Etienne Chatiliez) ;
- **Meilleure actrice dans un second rôle** : Annie Girardot (*Les Misérables*, de Claude Lelouch) ;
- **Meilleur court métrage** : *Le Moine et le Poisson*, de Michael Oudok de Wit ;
- **Meilleur jeune espoir féminin** : Sandrine Kiberlain (*En avoir (ou pas)*, de Laetitia Masson) ;
- **Meilleur jeune espoir masculin** : Guillaume Depardieu (*Les Apprentis*, de Pierre Salvadori) ;
- **Meilleure première œuvre de fiction** : *Les Trois Frères*, de Bernard Campan et Didier Bourdon ;
- **Meilleur scénario** : Teiche Boorman et Josiane Balasko (*Gazon maudit*) ;
- **Meilleure musique** : Zbignew Preisner, Serge Gainsbourg et Michel Colombier (*Elisa*, de Jean Becker) ;
- **Meilleure photographie** : Thierry Arbogast (*Le Hussard sur le toit*, de Jean-Paul Rappeneau) ;
- **Meilleur décor** : Jean Rabasse (*La Cité des enfants perdus*, de Jeunet et Caro) ;
- **Meilleur son** : Pierre Gamet, Dominique Hennequin et Jean Goudier (*Le Hussard sur le toit*) ;
- **Meilleur montage** : Mathieu Kassovitz et Scott Stevenson (*La Haine*) ;
- **Meilleurs costumes** : Christian Gasc (*Madame Butterfly*, de Frédéric Mitterrand) ;
- **Producteur de l'année** : Christophe Rossignon (*La Haine*) ;
- **Césars d'honneur** : Lauren Bacall et Henri Verneuil.



Le piano boogie de Big Joe Duskin

Un continuateur de l'esprit des « honky tonks » de l'Amérique noire



LE PIANISTE et chanteur Big Joe Duskin, âgé de soixante-quinze ans, s'installe au Quai du Blues, dans l'île de la Jatte, à Neuilly. Le club fêtera en sa compagnie son premier anniversaire. Big Joe Duskin a débuté comme musicien dans les années 70. Lunettes noires et chapeau mou pour le blues brother Big Joe, allègre continuateur des représentants du boogie-woogie – dont les figures rythmiques répétitives inspireront les premiers rocks – comme Clarence Pinetop Smith, Meade Lux Lewis, Albert Ammons, Earl Hines ou Memphis Slim. A partir d'un répertoire infini (dont les thèmes du récent *Blues Rendez-vous*), Big Joe Duskin ramène aux temps des « honky tonks », ces établissements semi-clandestins où l'on buvait sec et où l'on discutait ferme alors que les bluesmen poussaient leur chanson.

★ Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, les 7, 9, 14, 15 (soirée anniversaire, réservation) et 16 mars. Tél. : 46-24-22-00. De 80 F à 100 F ; de 250 F à 500 F (avec dîner) le 15.

UNE SOIRÉE À PARIS

Didier Levallet
Le contrebassiste Didier Levallet pour deux soirées en club. Sous le signe du cinéma avec la projection de *Paris-Miller A/R*, de Luc Bongrand puis un trio avec Gérard Marais et Shamal Maitra (le 4). Avec un quartette très jazz où figure le saxophoniste Jean-Louis Chautemps, pas entendu dans ce contexte depuis longtemps (le 5).
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 4 et 5 mars. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Andy Osborne
Suédois exilé à La Nouvelle Orléans pour l'amour des « roots music », Andy Osborne maîtrise sur le bout des doigts le blues, la country, le folk et le rock originel. Il y ajoute un petit talent d'auteur-compositeur, respectueusement inspiré de Neil Young et *de* Bob Dylan.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, le 4. Tél. : 42-25-18-06.

Papas Fritas/The Flaming Lips
Avec une fraîcheur peu commune, les Papas Fritas jonglent avec tous les styles de la pop alternative : candeur acoustique, griffure « noisy », bricolage bon enfant. Jusque-là trop méconnus, les Flaming Lips se frottent à un rock plus incandescent.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris-13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 6. Tél. : 53-79-00-11. 88 F.

Angélique Ionatos
Parole de juillet, la nouvelle création de la chanteuse-compositrice grecque Angélique Ionatos, s'appuie sur des poèmes d'Odysseus Elytis. En 1984, Angélique Ionatos a créé *Marie des Brumes* au Théâtre de la Ville, avec la participation du baryton Spyros Sakkas, qu'elle retrouve aujourd'hui. Le chant éclate sur fond de clarinettes, de violon, de percusssions ou de basson finement agencés.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 5, 6, 8 et 9 mars. Tél. : 42-74-22-77. 90 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
Film américain de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin (2 h 05).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62); Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15; réservation: 40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).
VF: UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33); UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27); UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31); Le Gambetta, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

CANADIAN BACON
Film américain de Michael Moore, avec Alan Alda, John Candy, Rhea Perlman, Kevin Pollak, Rip Torn, Kevin J. O'Connor (1 h 35).
VO: Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30; 36-65-70-62); Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10).

CAREFUL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale, Paul Cox, Victor Cowie (1 h 40).
VO: Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
Film français de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23); Le Balzac, 8e (45-61-10-60); Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
Dessin animé franco-hongrois-allemand d'Albert Hanan Kaminski, (1 h 16).
VF: 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
Film russe de Vladimir Khotinenko, avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko (1 h 50).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); La Bastille, 11e (43-07-48-60).

RAISON ET SENTIMENTS
Film américain d'Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François (2 h 15).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21); La Pagode, 7e (36-68-75-07; réservation: 40-30-20-10); UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13; réservation: 40-30-20-10); Mistral, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); UGC Maillot, 17e (36-68-31-34); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).
VF: UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; 36-65-71-33; réservation: 40-30-20-10); UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27); UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

WEEK-END EN FAMILLE
Film américain de Jodie Foster, avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin (1 h 45).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73; 36-68-41-45); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e (36-68-43-47); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).
VF: Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation: 40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; 36-65-71-33; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Mistral, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 4 MARS

Don Carlos
de Verdi. Roberto Alagna (Don Carlos), Karita Mattila (Elisabeth de Valois), José Van Dam (Philippe II), Thomas Hampson (Rodrigo), Waltraud Meier (Princesse d'Eboli), Eric Halfvarson (le Grand Inquisiteur), Chœur du Théâtre du Châtelet, Orchestre de Paris, Antonio Pappano (direction), Luc Bondy (mise en scène), Lucinda Childs (chorégraphie).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 18 h 30, les 4, 7, 13 et 16 mars ; 15 heures, le 10 mars. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 650 F.

Don Giovanni
de Mozart. Michele Pertusi (Don Giovanni), Ferruccio Furlanetto (Leporello), Renée Fleming (Donna Anna), Joan Rodgers (Donna Elvira), Monica Groop (Zerline), Herbert Lippert (Ottavio), Ildebrando D'Arcangelo (Masetto), Mario Lupieri (le Commandeur), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Georg Solti (direction).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, le 4 mars. Tél. : 44-73-13-00. De 100 F à 750 F.

MARDI 5 MARS

Così fan tutte
de Mozart. Susan Chilcott (Fiordiligi), Susan Graham (Dorabella), Mika Shigematsu (Despina), Rainer Trost (Ferrando), Simon Keenlyside (Guglielmo), William Shimell (Alfonso), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Jeffrey Tate (direction), Ezio Toffolutti (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 5, 7, 13 et 15 mars ; 15 heures, le 10 mars, jusqu'au 30 mars. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Gidon Kremer (violon), Mischa Maisky (violoncelle), Constantin Lifschitz (piano).
Chostakovitch : *Trios pour piano, violon et violoncelle nos 1 et 2.* Franck : *Sonate pour violon et piano.* Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 5 mars. Tél. : 49-53-05-07. De 120 F à 450 F.

JEUDI 7 MARS

Chen Halevi (clarinette), Shlomi Shaban (piano).
Poulenc : *Sonate pour clarinette et piano.* Debussy : *Rapsodie pour clarinette et piano.* Françaix : *Tema con variazioni.* Brahms : *Sonate pour clarinette et piano op. 120 nº 2.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 7 mars. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 60 F.

Orchestre national de France
Strauss : *Don Juan, Vier letzte Lieder, Ainsi parlait Zarathoustra.* Cheryl Studer (soprano), Christof Perick (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 7 mars. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Keiko Imamura (soprano), Paule-Emmanuelle Gabarra (piano).
Œuvres de Haendel, Gluck, Rossini, Roussel et Ravel.
Saint-Denis (93). Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 heures, le 7 mars. Tél. : 49-40-65-28. Entrée libre.

VENDREDI 8 MARS

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Tiêt : *Hoa Dang.* Carter : *Esprit rude-Esprit doux.* Nunes : *Versus III.* Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano.* Boesmans : *Ornamented Zone, création.*
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 18 h 30, le 8 mars. Tél. : 44-78-13-15. 65 F.

Orchestres de jeunes d'Ile-de-France
Œuvres de Grieg, Corelli, Tchaïkovski, Chostakovitch, Bach et Roussel. Yves Pruvot, Gabriel Richard, Claude-Henry Joubert (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 8 mars. Tél. : 44-84-44-84. Entrée libre.
Et le 9 mars à 16 h 30, œuvres de Mozart, Chostakovitch, Bach, Telemann, Gossec (entrée libre).

Orchestre philharmonique de Radio-France
Martin : *Chant de l'amour et de la mort du cornette Christophe Rilke.* Beethoven : *Symphonie n° 5.* François Le Roux (baryton), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 8 mars. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Saskia Coolen, Peter Holtslag (flûte à bec), Ketil Haugsand (clavecin).
Œuvres de Hotteterre, Leclair, Marais, Quantz et Bach.
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mº Assemblée-Nationale. 20 heures, le 8 mars. Tél. : 47-05-85-99. 50 F.

Trio Desafinado
Œuvres de Jobin et Buchala.
Centre Amarante, 7, rue Crébillon, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, les 8 et 9 mars. Tél. : 44-07-18-01. 80 F.

SAMEDI 9 MARS

Emmanuel Boulanger (violoncelle).
Bach : *Suites pour violoncelle seul BWV 1007 et 1010.*
Hôpital Cochin. Cloître de Port-Royal, 123, boulevard du Port-Royal, Paris 14e. Mº RER Port-Royal. 16 heures, le 9 mars. Entrée libre.

Myriam Lacroix (soprano), Christian Sala (basse de viole), Charles Eduard Santin (théorbe).
Œuvres de Frescobaldi, Ortiz, Abel, Lambert et Marais.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 h 30 et 21 heures, le 9 mars. Tél. : 34-51-36-46. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Quatuor Chilingirian
Borodine : *Quatuor à cordes nº 2.* Stravinsky : *Pièces pour quatuor à cordes.* Chostakovitch : *Quatuor à cordes op. 110.*
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 18 heures, le 9 mars. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Henri Dutilleux, Geneviève Joy, Jean-Louis Capezzali (hautbois), Anne Gastinel (violoncelle), Bernard Cazauran (contrebasse), Béatrice Berstel (clavecin), Bernard Balet (percussions), Quatuor Rosamonde.
Dutilleux : *Préludes, Figures de résonances, Strophes sur le nom de Sacher, Ainsi la nuit, Les Citations.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 18 heures, le 9 mars. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Dutilleux : *Mystère de l'instant, Timbres, espace, mouvement, Tout un monde lointain.* Nadine Pierre (violoncelle), Marek Janowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 h 30, le 9 mars. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Isabelle Perrin (harpe).
Œuvres de Bach, Debussy, Beethoven et Saint-Saëns.
Hôpital Cochin. Cloître de Port-Royal, 123, boulevard de Port-Royal, Paris 14e. Mº RER Port-Royal. 20 h 30, le 9 mars. Entrée libre.

DIMANCHE 10 MARS

Jacques Amade (orgue).
Œuvres de Bach.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 10 heures, le 10 mars. Entrée libre.

Kyung Wha Chung (violon), Peter Frankl (piano).
Schubert : *Sonate pour violon et piano D 674.* Schumann : *Sonate pour violon et piano op. 121.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 10 mars. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Michel Troisœufs, Olivier Sergent (trompette), Olivier Mainguy (orgue).
Boyce : *Voluntary nº 1.* Lœuillet. Telemann. Stoelzel : *Concertos pour trompette et orgue.*
Eglise Saint-Médard, 39, rue Daubenton, Paris 5e. Mº Censier-Daubenton. 15 h 30, le 10 mars. Entrée libre.

Thomas Prévost (flûte), Betho Davezac (guitare).
Œuvres de Haendel, Giuliani et Bathioli.
Hôpital Cochin. Cloître de Port-Royal, 123, boulevard de Port-Royal, Paris 14e. Mº RER Port-Royal. 16 heures et 18 heures, le 10 mars. Entrée libre.

David Kim Da Yang (ténor), Kim Young Ho (baryton), Laurana Mitchelmore (piano).
Œuvres de Haydn, Meyerbeer, Verdi, Tosti, Puccini et Fauré.
Eglise américaine de Paris, 65, quai d'Orsay, Paris 7e. Mº Invalides. 18 heures, le 10 mars. Entrée libre.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Marcel Azzola, Lina Bossatti, Frédéric Sylvestre
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 5 mars. Tél. : 42-36-01-36. 80 F.

Xavier Richardeau Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 6 et 7 mars. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Martial Solal, Alain Jean-Marie, Emmanuel Bex
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 6 mars. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Bernard Lubat, André Minvielle, Marc Peronne
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 6 et 7 mars. Tél. : 42-36-01-36. 70 F.

Sylvain Beuf, Jean-Loup Longnon, Emmanuel Bex
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 7 mars. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Daniel Colin, Didier Roussin, Jean-Claude Beneteau
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 8 et 9 mars. Tél. : 42-36-01-36. 70 F.

Eric Lelann, Michel Graillier, Emmanuel Bex
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 8 mars. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Stéphane Belmondo, Jean-Louis Chautemps
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 9 mars. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

François Thuillier Brass Trio
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil 93. Mº Robespierre. 20 h 30, le 6. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Patricio Villaroel Trio
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil 93. Mº Robespierre. 20 h 30, le 6. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Julien Lourau Groove Gang
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil 93. Mº Robespierre. 20 h 30, le 6. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Procédé Guimard Delaunay
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 4 mars, jusqu'au 30 mars. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.

Zack Prather's Band
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 4 mars. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Blur
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 5 mars. Tél. : 47-42-25-49.

Sons of the Desert
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 7 mars. Tél. : 47-00-02-71. 80 F.

Bad Religion
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 20 heures, le 8 mars. Tél. : 44-92-45-45. 120 F.

Alliance Ethnik
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 19 heures, le 10 mars. Tél. : 69-43-03-03. 100 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Piaf, je t'aime
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mº Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 5 mars, jusqu'au 30 avril.

Faust argentin
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, le 5 mars, jusqu'au 30 mars. Tél. : 49-87-50-50. De 160 F à 250 F.

Les Etoiles
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 5 et 6 mars. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Pierre Chêne
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 14 h 30, les 9 et 10 mars. Tél. : 47-42-25-49. 100 F.

Gilles Vigneault
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 9 mars. Tél. : 30-96-99-00. De 85 F à 155 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Patato Valdes, Alfredo Rodriguez Grupo
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 6 mars. Tél. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 6 mars, jusqu'au 27 mars. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Donn'lui Tonton
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 9 mars. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Pablo Marquez
Neuilly-sur-Seine (92). Théâtre le Village, 4, rue de Chézy. Mº Sablons. 20 h 30, le 5 mars. Tél. : 40-88-93-93. 125 F.

Trio Aksak
Saint-Denis (93). Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté. Mº Saint-Denis-Basilique. 12 h 30, le 5 mars. Tél. : 49-40-65-28. Entrée libre.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Le Parc
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Bertrand de Billy : *direction.* Angelin Preljocaj : *chorégraphie.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 5, 6 et 7 mars. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 240 F.

Ballet Ethéry Pagava
Ethéry Pagava : *La Reine des neiges.*
Théâtre du Jardin, jardin d'Acclimatation-bois de Boulogne, Paris 16e. Mº Sablons. 14 h 30, les 6 et 7 mars, jusqu'au 14 mars. Tél. : 40-67-97-86. De 15 F à 22 F.

CNDC l'Esquisse
Joëlle Bouvier. Régis Obadia : *Welcome to Paradise.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 8 et 9 mars. Tél. : 42-74-22-77. 90 F.

RETENEZ VOS PLACES

THÉÂTRE DU CHÂTELET
place et Mº Châtelet. Tél. : 40-28-28-40.
Récital Thomas Hampson (baryton) : *Lieder* de Mahler. Wolfram Rieger (piano). *20 heures, le 15 mars. De 60 F à 300 F.*
Abdel Rahman el Bacha (piano) : *Sonates*, de Ludwig van Beethoven. *20 heures, le 26 mars. De 50 F à 120 F.*
Les Arts florissants : *Acis et Galathée*, de Haendel. William Christie (direction). *19 h 30, le 30 mars. De 70 F à 295 F.*
Cleveland Symphony Orchestra : *Symphonie nº 5 en si bémol majeur*, d'Anton Bruckner. Christoph von Dohnanyi (direction). *20 heures, le 3 avril. De 70 F à 230 F.*

SALLE GAVEAU
45, rue La Boétie, Mº Miromesnil. Tél. : 49-53-05-07.
Lella Cuberli (soprano) : Œuvres de Schubert, Schumann, Rossini, Donizetti, Liszt et Wolf. *20 h 30, le 1er avril. De 85 F à 450 F.*
Boris Berezovsky (piano) : Œuvres de Rachmaninoff, Medtner et Ravel. *20 h 30, le 3 avril. De 75 F 230 F.*
Le Concert impromptu – Quintette à vents/Bruno Belthoise (piano) : Œuvres de Beethoven, Franz Danzi, Guy Ropartz, Roussel et Poulenc. *20 h 30, le 10 avril. De 75 F à 200 F.*
Jean-François Heisser (piano)/Quatuor Arpeggione/Xavier Phillips (violoncelle)/Hanna Schaer (mezzo- soprano) : Œuvres de Dukas, Renaud Gagneux, Albéric Magnard, Bizet et Chausson. *20 h 30, le 11 avril. De 90 F à 200 F.*
Philippe Depetris (flûte)/Trio Euterpe : intégrale des quatuors avec flûte de Mozart. *20 h 30, le 12 avril. De 75 F à 200 F.*
James Bowman (haute-contre)/David Miller (luth et théorbe) : Œuvres de John Dowland, Thomas Campion, John Danyel, Michael Cavendish, Robert Johnson, Pelham Humfrey, Henri Lawes, William Croft, John Blow et Haendel. *20 h 30, le 15 avril. De 85 F à 350 F.*

SALLE PLEYEL,
252, rue du Faubourg Saint-Honoré, Mº Ternes. Tél. : 45-61-53-00.
Edita Gruberova (soprano) et l'Orchestre philharmonique de Nice : Friedrich Haider (direction). Œuvres de Donizetti, Thomas, Borodine, Alabieff, Bernstein. *20 h 30, le 13 mars. De 340 F à 425 F.*

OPÉRA BASTILLE,
place et Mº Bastille. Tél. : 44-73-13-00.
***Faust*, de Charles Gounod.** Yves Abel (direction musicale). Jorge Lavelli (mise en scène). Avec Marcello Giordani (Faust), Willard White (Méphistophélès), Jeffrey Black (Valentin), Franck Leguérinel (Wagner), Renée Fleming (Marguerite), Martine Mahé (Siebel), Claire Larcher (Dame Marthe). Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris. *19 h 30, les 11, 14, 16, 20, 22, 25 et 28 mars. 15 heures, le 31 mars. De 60 F à 590 F.*
***Eugène Onéguine*, de Piotr Ilitch Tchaïkovski.** Alexander Anissimov (direction musicale). Willy Decker (mise en scène). Gerlinde Lorenz (Madame Larina), Galina Gorchakova (Tatiana), Randi Stene (Olga), Rita Gorr (Filipievna), Dwayne Croft (Eugène Onéguine), Frank Lopardo (Lensky), Mikhail Kit (Prince Gremine), Georges Gautier (Monsieur Triquet). Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris. *19 h 30, les 27 et 30 mars et les 2 et 5 avril. 15 heures, les 21 et 24 mars. De 60 F à 590 F.*
***Billy Budd*, de Benjamin Britten.** Garey Bertini (direction musicale). Francesca Zambello (mise en scène). Robert Tear (Edward Fairfax Vere). Rodney Gilfry (Billy Budd). Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris. *19 h 30, les 10, 12, 15, 17, 20, 22, 25 et 28 avril. 15 heures, le 28 avril. De 60 F à 590 F.*

FESTIVAL BANLIEUES BLEUES, JAZZ EN SEINE-SAINT-DENIS
La treizième édition de Banlieues bleues, jazz en Seine-Saint-Denis aura lieu du 20 mars au 18 avril. Réparti sur quatorze villes du département de Seine-Saint-Denis (93), ce festival axera une partie de son programme sur les rapports du jazz et de la danse et mettra en avant l'accordéon ou les percussions. Par ailleurs, le free jazz européen et américain sera aussi représenté.
En mars : le 20, au Forum culturel du Blanc-Mesnil, la Compagnie Lubat et la compagnie chorégraphique de Jean-François Duroure, avec David Murray et Benat Achiary ; le 21, à l'Espace du parc de Drancy, le trio de Richard Galliano ; le 22, à la Bourse du travail de Saint-Denis, le trio de Didier Levallet précédera Kenny Barron avec Arthur Blythe et le très rare Yussef Lateef ; le 23, au Conservatoire de Montreuil, l'Italian Instabile Orchestra ; le 26, à l'Espace Renaudie d'Aubervilliers, le duo David Murray/Aki Takase ; le 27, au Centre culturel d'Epinay-sur-Seine, danse et musique avec le Mecanium de Pierre Bastien et la troupe de Mark Tompkins ; le 28, à l'Espace du parc de Drancy, le trio Carla Bley/Steve Swallow/Andy Sheppard ; le 29, au Centre culturel Jean-Houdremont de La Courneuve, les formations de Pino Minafra et de Steve Coleman ; le 30, à l'Espace Lumière d'Epinay-sur-Seine, Chick Corea et les duos Dave Burrell/Bob Stewart et Didier Lockwood/Bireli Lagrene.

Le prix des places varie de 70 F à 150 F (pour Chick Corea) et plusieurs systèmes d'abonnements permettent de bénéficier de réductions. La « Clé des sons » (800 F pour dix concerts), la « Carte trombone » (trois concerts pour 150 F à choisir sur une sélection de dix), la « Carte danse » qui permet de suivre les quatre soirées Jazz/danse (240 F). Renseignements au 43-85-66-00.

Publicis et True North se séparent

LA FIN DE L'ALLIANCE entre le publicitaire américain True North (ex-FCB) et Publicis, numéro deux en France et en Europe (*Le Monde* daté du 3-4 mars), leur rend leur liberté, mais celle-ci est théorique. L'alliance de 1989 était fondée sur l'entrée, à hauteur de 20 %, de True North dans Publicis Communication, société non cotée qui coiffe Publicis-FCB Europe dont l'américain possède 49 % et Publicis 51 %. En échange, le groupe français obtenait 20 % de True North, ce en qui fait son premier actionnaire. A True North de servir les clients de Publicis en Asie, Amérique latine et Pacifique ; à Publicis de gérer l'Europe *via* Publicis-FCB Europe.

« Nous sommes tous deux libérés de nos obligations. Sauf en Europe, qui représente 40 % des profits de True North : les statuts de l'accord stipulent que sur ce territoire les affaires des deux sociétés se feraient exclusivement à travers Publicis-FCB Europe. True North ne peut donc opérer en Europe qu'en passant par elle », précise Maurice Lévy, président du directoire de Publicis. L'américain est aussi lié par le fait que la décision de vendre les parts de True North dans Publicis Communication, « société fermée », dépend de Publicis seul.

La brouille des deux alliés est née du rachat de FCA ! par Publicis, en 1993, opération alors encouragée par les responsables de True North qui pensaient exiger ensuite une contrepartie de leur associé français... Elle s'est aggravée avec le refus de True North de développer l'agence new-yorkaise de Publicis.

« Die Zeit » fête ses cinquante ans

Le prestigieux hebdomadaire de Hambourg a su conserver son magistère dans une société en pleine évolution

BONN

de notre correspondant

« Tout intellectuel qui se respecte lit Die Zeit, *un hebdomadaire publié à Hambourg sur papier journal de grand format. Il parcourt non sans agacement les pages politiques et économiques, avant de se régaler du supplément artistique et littéraire qu'on nomme en allemand « Feuilleton ». Car* Die Zeit *entretient une sorte de contradiction entre le néolibéralisme de son idéologie économique et sociale et l'esprit de gauche de ses chroniques culturelles. »* Beaucoup de choses ont changé depuis que Jacques Le Rider écrivait ces lignes (extraites d'un article paru dans *Le Monde* le 3 septembre 1982). Alors que *Die Zeit* fête ses cinquante ans, la personnalité du grand hebdomadaire libéral de Hambourg n'est sans doute plus aussi simple à définir en 1996 qu'en 1982.

Elle est loin, l'époque des grandes joutes intellectuelles où *Die Zeit* jouait les provocateurs anticonformistes et où Fritz Raddatz, ancien directeur du supplément littéraire, attaquait de front le comportement sous le nazisme de certains des plus grands littérateurs allemands encore vivants ou en appelait à *« plus d'utopie »* en politique.

Le supplément littéraire ne provoque plus de scandales. Quant aux pages économiques et politiques, elles paraissent aujourd'hui plutôt marquées par un centre gauche de bon aloi. Les options fondamentales défendues par *Die Zeit* (le libéralisme, l'économie sociale de marché, mais aussi l'Europe et le caractère privilégié de la relation franco-allemande) ne paraissent pas très éloignées, au *fond, de celles qui sont défendues* par le gouvernement de droite au pouvoir à Bonn depuis quatorze ans. L'hebdomadaire, qui imprime quatre cent soixante-dix-neuf mille exemplaires par semaine, cherche à trouver un nouveau souffle dans un paysage éditorial marqué par l'arrivée de nouveaux titres.

UN TON PARFOIS PROFESSORAL

La force de *Die Zeit* ? Son ambition intellectuelle, la qualité de ses auteurs, un certain penchant pour l'aristocratie de l'esprit. L'hebdomadaire de Hambourg continue à publier, chaque jeudi, *« une fois et demie le volume des* Buddenbrook *de Thomas Mann »*, comme le disait en 1989 Theo Sommer, l'un des trois éditeurs du journal avec la comtesse Dönhoff et l'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt. Ce dernier publie régulièrement un éditorial retentissant en première ou en troisième page. Le dernier d'entre eux, consacré à la crise de l'Etat-providence, s'intitulait « Recettes contre la maladie allemande » (12 janvier).

Ses faiblesses ? Avoir paru, un temps, ignorer la logique de l'unification allemande, au nom d'une approche de la RDA marquée par la philosophie « une nation, deux Etats » héritée de l'Ostpolitik de Willy Brandt. *« Nous n'avons pas cru à l'unification »*, reconnaissait il y a quelques mois Haug von Kuenheim, ancien rédacteur en chef adjoint du journal. Le ton parfois professoral et donneur de leçons de *Die Zeit* l'empêche par ailleurs de toucher un public aussi large qu'il le mériterait.

On pouvait se faire une bonne idée de la place occupée par *Die Zeit* dans la vie publique allemande lors d'une réception donnée à Bonn jeudi 29 février. Tout le gouvernement était là, à l'exception du chancelier Kohl, qui n'a jamais manifesté beaucoup de sympathie pour le primat intellectuel des *« organes de presse de Hambourg »*. La comtesse Dönhoff, en pleine forme malgré ses quatre-vingt-six ans, s'est exprimée dans le superbe allemand qui est le sien pour rappeler l'engagement permanent, depuis le 21 février 1946 (date de parution du premier numéro) de *Die Zeit* aux côtés de la démocratie et du libéralisme de la pensée.

Une génération est en train de passer la main à une autre. Gerd Bucerius, le fondateur et propriétaire du journal, est mort en 1995. Une société en commandite qui porte son nom gère, à travers une fondation, le destin économique du journal (qui est bénéficiaire). Reste *« le goût de la vérité, la vigilance, l'esprit républicain de la controverse et la tolérance démocratique »* : telles sont, selon le rédacteur en chef Robert Leicht, les principales vertus dans lesquelles se reconnaît la rédaction de l'hebdomadaire.

Lucas Delattre

La vente des journaux français à l'étranger a progressé au cours de l'année 1995

DEUX MILLE TITRES français sont exportés dans plus de cent pays et représentent un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs, en progression de 4,9 % par rapport à 1994, selon les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). L'essentiel de ces résultats (53,5 %) est réalisé en Europe francophone dans trois pays : la Belgique, la Suisse et le Luxembourg. Les ventes de journaux dans les DOM-TOM représentent 16,6 % et dans le reste de l'Union européenne 10 %.

Dans les autres pays, les titres français réalisent des chiffres de vente moins élevés. Sur le continent africain, ils sont de 6,4 %, pour le seul Maghreb, ils atteignent 4,8 % et, en Amérique du Nord, 4,4 %. Les plus fortes progressions dans ces ventes ont eu lieu en Guadeloupe (24,2 %), en Espagne (10 %), en Tunisie (20,9 %), où la vente du *Monde* et de *Libération* a été à nouveau autorisée, au Liban (24,9 %), en Côte-d'Ivoire (21,2 %), au Gabon (19,9 %), au Brésil (40,4 %) ou au Japon (22 %).

Les cinq principaux quotidiens exportés sont *Le Monde, L'Equipe, Paris-Turf, Le Figaro* et *Libération*. En 1995, les ventes au numéro du *Monde* à l'étranger étaient de 37 000 exemplaires (en progression de 14,4 % par rapport à 1994). Il est suivi par *L'Equipe, Paris-Turf* (15 000, quotidien très populaire en Belgique à cause des courses de chevaux), *Le Figaro* (12 000) et *Libération* (10 000). Les ventes totales (ventes au numéro et abonnements) du *Monde* à l'étranger s'établissaient à 47 000 exemplaires, en progression de 11,8 %, par rapport à 1994. Les cinq magazines les plus exportés sont *Paris-Match, Femme actuelle, Voici, Point de vue-Images du monde* et *France-Dimanche*.

AIDES RÉDUITES

L'une des préoccupations de la branche internationale des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), qui gère la distribution des journaux à l'étranger, est due à la réduction en 1995 du Fonds d'aide à l'expansion de la presse française dans les autres pays du monde. Les prévisions portaient sur 37 millions de francs, mais les sommes disponibles au Fonds ont été ramenées à 32 millions, à l'automne 1995. Le montant pour 1996 n'est pas encore connu.

Cette aide est destinée à favoriser la diffusion de la presse francophone dans les pays lointains. Il s'agit principalement d'une aide aux transports qui compense les coûts d'acheminement et évite ainsi de les répercuter sur le prix de vente.

Ainsi, au Brésil, la baisse de 30 % des coûts du transport s'est traduite par une hausse de 40 % des ventes. Les zones aidées par ce fonds représentent 20 % des ventes à l'export. Leur chiffre d'affaires a progressé de 7,3 %. Celui-ci a fortement progressé (33,5 %) en Europe, en dehors de l'Union européenne, notamment en Roumanie, en Afrique noire (+16 %) et au Moyen-Orient (+14,5 %), grâce notamment à une hausse de 25 % au Liban.

LUNDI 4 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. *Le meurtre était écrit.* Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. Mise à pied. Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.00 Agence tous risques. Et c'est reparti. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

PERDU DE VUE
Magazine présenté par Jacques Pradel.
Avec les séquences : Retrouvailles ; Réponds-moi ; Souviens-toi ; Appel ; La disparition de mineur ; Es-tu toujours vivant ? ; Cri ; Les suites (125 min). 75169907

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne.
Les polices privées sont-elles nécessaires ? (95 min). 195704
0.30 Football. Sport. Présentation des quarts de finale aller de la Ligue des champions.
1.05 Journal, Météo.

1.15 7 sur 7. Invités : Simone Veil, José Bidegain (rediff.). 2.05 et 3.05, 3.45, 4.25 TF 1 nuit. 2.15 Histoire de la vie. 3.15 et 5.00 Histoires naturelles. 4.35 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ?
17.30 La Fête à la maison. La chevauchée sauvage.
18.05 et 3.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un petit dinosaure à la maison.
19.20 et 1.20 Studio Gabriel. Invitée : Brigitte Lahaie.
19.59 Journal, Météo. Invitée : Danielle Mitterrand.

20.50

▶ LES ALLUMETTES SUÉDOISES
Téléfilm [1/3] de Jacques Ertaud d'après Robert Sabatier. (120 min). 549471
Les aventures d'un petit garçon dans le Paris des années 30. Primé au Festival de Monte-Carlo.

22.50

DES JUMELLES SINGULIÈRES
Documentaire d'Amélie Develay et Jean-Pierre Devillers (55 min). 7198471
23.45 Journal, Bourse, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Le rôle donné aux enfants dans notre société. Avec Dominique Torres, *Esclaves* ; Richard Werly, *Iqbal, l'enfant esclave* ; Paulo David, *Enfants sans enfance*. Musique : les Elles. (70 min). 5273568

1.55 Hartley cœurs à vif. 2.40 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.40 24 heures d'info. 4.50 Tchac, l'eau des Mayas. 5.15 Le Huitième Ciel. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. [1/2 et 2/2] Tous en scène. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Une belle petite ville. Série.
16.10 Les Craquantes. Rose la chaste. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Albert Camus, une vie*, d'Olivier Todd.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST ■
Film italien de Sergio Leone (1969, 165 min). 27042907
Le plus sophistiqué des westerns du maître cuisinier italien.
23.35 Journal, Météo.

0.05

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? ■ ■
Film français d'Elie Chouraqui avec Francis Huster, Nicole Garcia (1981, 100 min). 4680723
Un homme de trente ans issu d'une famille juive veut réaliser un film sur ses origines. Exploration du passé pour éclairer le présent, difficultés de l'amour, hommage attendri au milieu familial : Chouraqui appelle cela une « autobiographie imaginaire ».

1.45 Libre court. Le cerf-volant du silence. Court métrage de Christine Le Bot. 2.00 Dynastie. L'opération. Feuilleton. 2.45 Musique Graffiti. Jazz : *Cherokee*, par le Winton Marsalis Septet (15 min).

La Cinquième

14.05 Remorques ■ ■ ■ Film français de Jean Grémillon (1939-1941, N., 82 min). 4689365
15.45 Fenêtre sur court. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ecrivains et aventuriers. Bruce Chatwin. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.30 Collection Hollywood 1950. Série. [21/28] Sans recours, d'Allen H. Miner, avec Bette Davis, Tiger Fafara (30 min). 9655
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge. Europe-Asie (30 min). 8926
20.00 La Légende du sport. Documentaire. Le coureur des glaces, un *marathonien en Sibérie (30 min).* 5839
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM ■ ■
Film allemand de Volker Schlöndorff avec Angela Winkler, Mario Adorf (1975, v. o., 104 min). 170029
Soupçonnée d'appartenir à une bande de révolutionnaires, Katharina Blum est jetée en pâture à la presse à scandales. D'après un roman de Heinrich Böll, un film très engagé politiquement.

22.25

▶ DÉLIVRANCE
Téléfilm indien de Satyajit Ray avec Om Puri, Smita Patil (1981, v. o., 52 min). 5542471
Un intouchable meurt en effectuant une tâche pour le brahmane du village. Mais que faire du cadavre que personne ne veut toucher ?
23.10 Le Lâche. Téléfilm indien de Satyajit Ray avec Soumitra Chatterjee (1965, N., v. o., 66 min). 5352988
Tombé en panne de voiture, un scénariste se voit offrir l'hospitalité par un planteur de thé. Il reconnaît en l'épouse de celui-ci une femme qu'il a aimée jadis...
0.20 Court-circuit. Courts métrages. Snap, de Stuart McKenzie (1994, 16 min.) ; L'Autre, de Tassos Rigopoulos (1994, 10 min.) ; A la limite, de German Kral (1992, 15 min.). 9375742

1.00 L'Esclave de l'amour ■ ■ Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1976, v. o., rediff., 89 min). 1566655

M 6

13.25 Projetés dans l'espace. Téléfilm de Lee H. Katzin, avec Martin Landau (96 min). 9126384
Une explosion nucléaire projette la lune et la base lunaire Alpha à travers l'espace...
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Le temple du Soleil.
19.00 Code Quantum. Série. Amour à vendre.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.45

L'ARME ABSOLUE
Film américain d'Eric Karson (1988, 83 min). 437348
Le scénario se réfère aux vieilles lunes de la guerre froide et à l'espionnage anticommuniste. C'est ficelé comme une série Z. Jean-Claude Van Damme interprète le vilain Soviétique.

22.30

BARBARIANS
Film italien de Ruggero Deodato avec David Paul, Peter Paul (1986, 83 min). 6849384
Une « heroic fantasy » à la manière de Conan le Barbare. *Totalement raté.*
23.55 et 3.45 Culture pub (rediff.). Magazine (30 min). 6873346
0.25 Jazz 6. L'Orchestre national de jazz dirigé par Laurent Cugny (2e partie) (55 min). 5145549
1.20 Best of Renaud.

2.50 Jazz Dance. Documentaire (55 min). 4.10 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

10.50 L'Affaire Karen McCoy ■ Film de R. Mulcahy (1993, 101 min). 2307487
▶ En clair jusqu'à 13.45
13.45 Une ombre dans la nuit. Téléfilm de K. Connor (86 min). 9484891
15.10 Pierre et le Loup. Film d'animation de Michel Jaffrennou (26 min). 8831181
15.40 Un monde parfait ■ ■. Film américain de Clint Eastwood (1993, 138 min). 4383297
17.55 Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.15
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LE NOUVEAU MONDE
Film français d'Alain Corneau (1995, 119 min). 946818
22.35 Flash d'information.
22.40 Le Silence de Lesbos. *Documentaire de Guylaine* Guidez (60 min). 6772926

23.40

KATIA ISMAÏLOVA ■
Film franco-russe de Valeri Todorovski (1994, v.o., 92 min). 2997365
Une jeune femme, belle-fille d'une romancière dont elle dactylographie la dernière œuvre, découvre l'amour avec le gardien de la maison de campagne.
1.20 Ticks ■ Film américain de Tony Randel avec Alfonso Ribiero, Peter Scolari (1993, 82 min). 9757278
2.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. *1996, la France quitte l'OTAN. 1.*
21.30 Fiction. Sur la terre parfois si jolie d'Olivier Delau.
22.40 Accès direct. Vincent Pomarède, Commissaire de la rétrospective Corot, au Grand Palais à Paris.

0.05 Du jour au lendemain. Yves Michaud (les Marges de la vision). 0.50 Coda. Si Leconte de Lisle m'était chanté (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Le Bon plaisir de Maurice Tubiana.

France-Musique

19.30 Opéra. Donné en direct de l'Opéra Garnier à Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Georg Solti : Don Giovanni, de Mozart, Michele Pertusi (Don Giovanni), Mario Luperi (Il Commendatore), Renée Fleming (Donna Anna), Herbert Lippert (Don Otavio), Joan Rodgers (Donna Elvira), Ferruccio Furlanetto (Leporello), Ildebrando d'Arcangelo (Masetto), Monica Groop (Zerlina).
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano op. 9, de Szymanowski ; Trio pour violon, violoncelle et piano op. 112, de Scharwenka, par le Trio Parnassus ; La Berceuse d'Aïtacho Enia pour violon et piano op. 52, de Szymanowski.

0.00 La Rose des vents. Irlande : Anuna. Enregistré au Théâtre de la Ville, le 10 février.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 20 janvier, au Théâtre des Champs-Elysées, Symphonie n°1 op. 13, de S. Rachmaninov, Marche Slave op. 31 de P. Tchaïkovsky, Le poème de l'Extase op. 54 de A. Scriabine, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, dir. Evgueni Svetlanov.

22.35 Les Soirées... (Suite). Sonate pour flûte à bec HWV 367, de Haendel, Hugo Reyne, flûte, Pierre Hantaï, clavecin ; Concerto pour clavier op. 1 n°4, de JC Bach, par The Hanover Band, dir. Anthony Halstead, clavecin ; Symphonie Wq 182 n°2, de CPE Bach, par The Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood ; Septuor op. 147, de Spohr, par le London Winds, Pascal Rogé, piano, Chantal Juillet, violon, Christopher van Kampen, violoncelle. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Thalassa (France 3 du 1/3/96). 21.00 Enjeux - *Le Point*. 22.00 Journal (France 2). 22.30 Le monde est à vous. Invités : Serge Lama, Didier Barbelivien, Marie-Paule Belle, Anything, Aprile Milo, Sarah Chang et l'orchestre Pasdeloup (France 2 du 25/2/96). 0.00 On aura tout vu. 0.35 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Ratnapura ou le Mirage des pierres. 21.30 Les Yeux dans le noir. Portrait d'une feria. 22.40 Carné, *vous avez dit Carné ?* 23.15 Les Animaux de la Méditerranée. [8/27] Indicateurs biologiques. 23.45 Les Grandes Merveilles de l'Amérique. [8/9] Yellowstone, le premier parc naturel du monde. 0.50 Première Guerre mondiale. [7/12] L'aviation des as (50 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première.
21.00 La Puritaine ■ Film de Jacques Doillon (1986, 95 min). 30982758
22.35 Concert : Blur. (55 min). 24597278

23.30 Paris dernière. 0.25 Top-Flop. 0.55 Totalement cinéma. 1.20 Première loges (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les jeux sont faits ■ Film de Jean Delannoy (1947, N., 90 min). 5120075
22.00 Le Réveil de la sorcière rouge ■ Film d'Edward Ludwig (1948, N., v.o., 105 min). 5177487
23.45 Secret de femme ■ ■ Film de Nicholas Ray (1949, N., v.o., 85 min). 31145520
1.10 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Film de Marcel Carné [1/2] Le Boulevard du crime (1943-1944, N., 100 min). 18824650

Ciné Cinémas

18.35 From the Hip. *Film de Bob Clark* (1987, v.o., 115 min). 58957487
20.30 Black mic-mac 2. Film de Marco Pauly (1988, 80 min). 25186742
21.50 Butch Cassidy et le Kid ■ Film de George Roy Hill (1969, v.o., 110 min). 97228926
23.40 Les Yeux bandés ■ ■ Film de Carlos Saura (1978, 110 min). 43384704
1.30 L'Amour tagué. Téléfilm français de Bruno Carrière (1995, 90 min).

Série Club

20.20 *Ne mangez pas les marguerites.* La caravane. 20.45 (et 23.45) La Loi selon Mac Clain. Portrait d'une enfant précoce. 21.40 (et 1.15) Jim Bergerac. Une mission secrète. 22.20 Le Club. 22.30 Alfred Hitchcock *présente. Affaire de cœur.* 0.30 L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

20.00 M.A.S.H. Le testament. 20.30 Numéro un Jane Birkin.
21.30 New York Police Blues. Episode n° 38. 84134278
22.15 Chronique de la combine.
22.20 *CB4* Film de Tamra Davis (1993, 90 min). 41816920
23.50 Concert : Queen, We Will Rock You. Enregistré à Montréal (Québec). 15101758
1.20 Les Envahisseurs. La soucoupe volante (55 min).

RTL 9

20.30 Le Retour de Max Dugan. Film de Herbert Ross (1983, 100 min), avec Marsha Mason. *Comédie.* 22.10 Leader. 22.15 *Les Chinois à Paris.* Film de Jean Yanne (1974, 120 min), avec Jean Yanne. *Comédie.* 0.15 Télé-achat. 0.30 La Vie facile. Film de Francis Warin (1971, 85 min), avec Henri Serre. *Comédie.*

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Plein fer. Film de Josée Dayan (1990, 95 min), avec Serge Reggiani. *Comédie dramatique.* 22.10 Grand Canyon. Film de Lawrence Kasdan (1991, 130 min), avec Danny Glover. *Comédie dramatique.* 0.20 Secret bancaire. Le fils illégitime (55 min).

Eurosport

18.00 Ski de fond. En direct. Formula Skiing Race, à Joensuu (Finlande, 90 min). 371926
19.30 (et 23.00) Eurogoals. 20.00 Speedworld. 22.00 Formule 1 Magazine. 0.00 Eurogolf. 1.00 Bêtisier - Zapping 95 (30 min).



« Infirmières », un métier en souffrance

Portrait sensible et gai d'une profession en manque de reconnaissance, le film de Jenny Kéguiner dégage aussi une subtile réflexion sur la mort dans notre société

UN SERVICE de réanimation comme un autre, celui de l'hôpital Laennec à Paris. Un univers de tuyaux et d'électronique. Il y a le bruit spongieux des chaussons de caoutchouc sur le sol en linoléum, le « bip-bip » implacable des électrocardiogrammes et les goutte-à-goutte qui s'écoulent en silence. Il y a, surtout, des malades au bord de la mort et ces *Infirmières* que la caméra de Jenny Kéguiner suit patiemment, pas à pas, dans l'ordinaire de leurs jours et de leurs nuits. Un ordinaire dans l'intimité de la souffrance et de la mort.

Infirmières. Un métier qui ne s'écrit plus qu'au féminin. Infirmière *« comme bonne sœur, comme maman »*, dit l'une d'elles, avec humour. En 1988, elles descendaient dans la rue et créaient la fameuse « coordination ». En 1991, nouveau conflit : grève, manifestations. Au-delà des revendications sur les salaires et les conditions de travail, la profession exprimait une demande de reconnaissance, le désir d'un *« véritable statut à la hauteur des missions confiées »*.



« DES ÊTRES EXTRAORDINAIRES »

Jenny Kéguiner a elle-même été infirmière, pendant un an, en 1980. Elle a abandonné le métier rapidement, comme beaucoup d'autres, parce qu'il était trop dur, parce que *« seuls les gens très forts peuvent tenir le coup, résister dans ce côtoiement permanent avec la douleur. Ce n'est pas un hasard si l'ancienneté moyenne dans la profession n'est que de huit ans. Mais ceux qui continuent sont souvent des êtres extraordinaires, motivés par une véritable croyance dans l'utilité de leur rôle, mais aussi doués d'une force de vie étonnante »*.

Après avoir été assistante sur quelques documentaires et tourné plusieurs *« petits sujets, toujours sur des problèmes de société »*, la jeune réalisatrice a choisi, pour son premier *« grand film »*, de donner la parole aux intéressées elles-mêmes, dans les gestes quotidiens, précis, de leur travail.

Infirmières ne se contente pourtant pas de livrer le portrait sensible, pudique – et souvent gai ! – d'une profession. Il pose aussi, au fil de sa narration simple et limpide, d'une lumineuse évidence, un certain nombre de questions essentielles sur le monde de l'hôpital et des soignants en général, et sur la relation trouble que notre société entretient avec la maladie et la mort.

Le film dit, en laissant parler les images sans commentaire oiseux, les rapports hiérarchiques presque moyenâgeux qui règnent à l'hôpital. Ce que l'on voit, très clairement, c'est comment les médecins se protègent derrière la rationalité, le discours scientifique – quasi crypté –, pour ne pas affronter l'aspect psychologique de la douleur. Et comment ils se déchargent de la relation humaine sur les infirmières, qui doivent assumer seules cette *« agression sentimentale »*.

« C'EST HUMAIN DE MOURIR, NON ? »

Avec une force rare, la scène centrale du documentaire concentre toutes ces questions. Face à face, l'interne de service et un infirmier. Il s'agit d'un jeune homme qui va mourir. Faut-il le lui dire ? Les deux hommes s'opposent. *« Est-ce que tu crois que c'est humain de dire à un type de vingt-six ans qu'il est condamné à trois mois ? »*, demande le médecin. *« Bien sûr que c'est humain, c'est humain de mourir, non ?*, répond l'infirmier. *C'est impératif d'énoncer l'idée de mort, sinon tu le laisses gérer ça tout seul. Il a le droit de savoir : tout le monde a des choses à régler avant de partir. »* L'interne avoue, honnêtement, son incapacité, sa lâcheté. Et invoque le manque de formation...

La plus belle réussite du film de Jenny Kéguiner, c'est cela, avoir su dire : *« N'oublie pas que tu vas mourir. »* Comme le film de fiction de Xavier Beauvois, sorti en salles en janvier, et qui portait ce titre. *Infirmières* le dit sur un mode apparemment plus modeste, mais avec infiniment de finesse et de profondeur. Et sans pathos. Entre-temps, il y a la vie...

Fabienne Darge

★ « La Vie en face » : *Infirmières*, Arte, mardi 5 mars à 20 h 45.

César

par Agathe Logeart

ELLE ÉTAIT DANS LE FOND. Pas au balcon, quand même. Mais dans le fond. Pas devant, où s'épanouissent les huiles : les ministres, présent et passé, de la culture ; les robes du soir en taffetas et plis savants sur des corps de jeunesse ; les producteurs-joueurs de poker ; les petits nouveaux qui sont à la mode ; les grands anciens avant qu'ils soient morts. La caméra-tête chercheuse l'effleurait, de temps en temps, comme par erreur. Qu'est-ce qu'elle pouvait bien faire là, elle que l'on ne voyait plus depuis si longtemps ? De la figuration, sûrement. Il faut bien remplir la salle. La bourrer de corps à deux mains, pour remplir le sac à applaudissements, confettis multicolores qui tombent en pluie douce sur les fauteuils cerise. Oui-oui, mais si-mais si, c'était bien Girardot. Cette invraisemblable coiffure de mèches folles, ces yeux très noirs qui ont toujours l'air d'être sur le qui-vive, pleins d'une colère de vie, c'était bien elle.

On l'avait vue, récemment, dans une émission de Mireille Dumas, là où cachetonnent les vies naufragées. Elle y avait parlé de sa mère, entre deux sanglots mal contenus, la voix cassée, âpre, dérangeante. On avait été mal à l'aise de cette explosion douloureuse, comme déplacée d'une catégorie à l'autre, de la rubrique cinéma à celle des malheurs intimes. C'est un peu comme lorsque quelqu'un pique une crise de nerfs dans le métro : on a envie à la fois de tendre un mouchoir et de détourner les yeux. On se disait que les acteurs sont là pour nous faire rire, pleurer, mais pour de faux. On leur en veut de se dénuder en jouant leur propre rôle. Au jeu dangereux de la vérité, ils fêlent leur fragile pouvoir et grillent leur talent d'illusionnistes.

Cette fois-là, la caméra s'est arrêtée. Ce n'était pas une erreur, c'était bien pour elle. Nominée dans la catégorie *« meilleure actrice dans un second rôle »*, pompompompom, *« Annie Girardot... »* Au pays des stars, être première dans la catégorie des secondes, c'est un genre de prix de consolation. Elle vacilla en allant chercher son César, la démarche incertaine, le geste confus. Le maquillage qui coule, le sanglot enfantin que l'on n'arrive pas à contenir, la main qui s'appuie au pupitre pour éviter de tomber : elle chavirait. Et là, en quelques secondes, sans sortir le petit papier des déclarations rédigées à l'avance au cas où, elle prit la salle de front. Avec sa détresse, sa solitude, ses rancœurs d'actrice abandonnée. Elle dit toute sa peine d'avoir été oubliée si longtemps. Etre honorée, regardée à nouveau, c'était une manière de se dire qu'elle n'est pas *« encore tout à fait morte »*.

Dans la salle, deux actrices, jeunes, belles, comprenaient très bien ce que disait leur aînée. Elles pleuraient elles aussi, à bas bruit. Un jour, elles se faneraient à leur tour. Un jour, leur téléphone sonnera moins souvent. On leur proposera peu à peu des rôles de plus en plus seconds. Puis on ne leur proposera plus rien du tout. Il y aurait alors leur mort inscrite dans le regard des autres.

MARDI 5 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Un jeu mortel. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. In extremis. Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Immigration clandestine. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE ■ ■
Film de Steven Spielberg (1981, 115 min). 462292
Sensationnel film d'aventures, où Harrison Ford apparaît comme LE héros américain.

22.45

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand.
2001 : la fin des bidasses. Invité : Charles Millon, ministre de la défense ; Le général Bigeard ; Reportages : Service civil ; Des jeunes engagés (85 min). 902124
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Bruno Grob (Otis) (20 min). 437245
0.30 L'Hôtel des passions.
1.25 Journal, Météo.

1.35 Reportages (rediff.). 2.05 et 3.05, 3.55, 4.30 TF 1 nuit. 2.15 Histoire de la vie. 3.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.05 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.50 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Une sœur envahissante.
14.45 Le Renard. Amitié mortelle. Série.
15.35 Tiercé.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Les belles et le dragueur.
17.30 La Fête à la maison. La meilleure façon de marcher. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Au revoir, Nounours.
19.20 et 2.25 Studio Gabriel. Invité : Charles Trenet.
19.59 Journal, Météo.

20.50

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION
Film de Chris Columbus (1992, 119 min). 75128850
La famille de Maman, j'ai raté l'avion *doit passer les vacances de Noël à Miami. Le gamin se trompe d'avion.*

23.00

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue.
Monastère : pour la vie, hors la vie ? (105 min). 8137850
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Emission spéciale Miquel Barcelo. Avec Jacques Kerchache, Castor Seibel, Eugen Bavcar (80 min). 2782834

2.55 Taratata (rediff.). 4.25 24 heures d'info. 5.05 Cerro Torre. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Chant de carpe*, de Jan Laurens Siesling.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES GRANDS CIRQUES DU MONDE
Présenté par Sergio. (95 min). 758740
Les Benneweis forment une célèbre dynastie du cirque au Danemark.
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine.
Programme des treize télévisions régionales (90 min). 218105
Au programme de Cinéma étoiles *: des entretiens avec Tomas Bardinet pour* Le Cri de Tarzan, *de Wang Kar Wai, pour* Nos années sauvages, *et avec Victoria Abril pour* Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes.

0.25 Saga-Cités (rediff.). 0.55 Sidamag (rediff.). 1.10 Dynastie. Le garage. 1.55 Musique Graffiti. *Concerto pour violon et orchestre nº 3*, de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Prague, sol. Josef Suk, dir. L. Hlavacek (15 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.30 Attention santé. Les nouveaux virus. 14.05 Teva. Aventure dans l'arctique. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais de Hearst. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Bartabas. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. A la découverte des animaux des îles : le paradis des oiseaux.

Arte

19.00 et à 2.25 Collection Hollywood 1950. Série. [22/28] Le Pur Sang, de Harold Huth, avec Douglas Fairbanks Jr. (30 min). 8414
19.30 7 1/2. Magazine. L'affaire Papon, quinze ans après. Invité : Alfred Grosser (30 min). 7785
20.00 Archimède. Magazine. Tout feu tout flammes ; antimatière perdue : entretien avec Mario Macri ; miroir, miroir (icône animée) ; à travers le miroir ; ils ont cerné l'antimatière ; bibliographie (30 min). 4698
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : INFIRMIÈRES
Documentaire de Jenny Kéguiner (60 min). 6858853
Tourné caméra à l'épaule, ce documentaire nous permet de cerner avec sensibilité l'univers d'un service d'urgence et le travail éprouvant des infirmières. Ce film plein de vie avait été déprogrammé à la suite du décès de François Mitterrand. (Lire ci-dessus.)

21.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : ROSSELLINI OU L'AMOUR DU RÉEL
Proposée par Claude-Jean Philippe.
21.46 Païsa ■ ■ ■ Film italien de Roberto Rossellini (1946, N., v. o., 120 min). 108492650
Cette œuvre historique et humaniste témoigne d'un pays ravagé par la guerre et la dictature, et d'un peuple survivant aux ruines et à la misère. Le grand cinéma rossellinien, au-delà du néoréalisme auquel le film se rattache.
23.45 Roberto Rossellini, un Prométhée franciscain. Documentaire de Claude-Jean Philippe (55 min). 202476

0.40 Etat sauvage ■ Film allemand de Werner Masten avec Jürgen Prochnow, Philippe Clay (1993, v. o., rediff., 104 min). 75913394

M 6

13.25 Une fille à croquer. Téléfilm de Paul Schneider (89 min). 9193056
Depuis la mort de sa mère, une jeune fille ne trouve de réconfort que dans les sucreries et les petits plats. Un jour, elle tombe amoureuse...
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Au pays de l'or noir.
19.00 Code Quantum. Série. Concert hard rock.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Le concours de robots.

20.50

LA COCCINELLE À MEXICO
Film américain de Vincent McEveety avec Stephan W. Burns (1980, 88 min). 309259
A force d'utiliser la fameuse « Coccinelle », les studios Walt Disney ont manqué d'imagination.

22.30

CAUCHEMAR
Téléfilm de John Pasquin, avec Victoria Principal, Paul Sorvino (90 min). 7618143
La fille d'une enseignante, âgée de onze ans, est obligée de monter dans la voiture du père de l'une de ses camarades. Celui-ci tente d'abuser d'elle. Interrogé par la police, il nie les faits.
0.10 Zone interdite (rediff.). Magazine de Patrick de Carolis (110 min). 1494853

2.00 Best of 100% français. Musique. 3.25 Culture rock. Magazine (55 min). 4.20 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

10.35 Constantin le Grand ■ Film de L. de Felice (1960, 108 min). 8827582
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Katia Ismaïlova ■ Film de V. Todorovski (1994, 92 min). 6952853
15.20 L'Œil du cyclone.
16.15 La mariée est trop belle. Film de P. Gaspard-Huit (1956, N., 95 min). 6821143
17.45 Pas si vite ! (rediff.).
17.50 Surprises.
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs.

20.30

FOOTBALL
En direct. Milan AC-Bordeaux. Match aller du quart de finale de la Coupe de l'UEFA (135 min). 8695378
Mission difficile pour les Girondins face à une des meilleurs équipes européennes.
22.45 Flash d'information.

22.50

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT ■ ■
Film australien de Stephan Elliot (1994, v. o., 99 min). 4780650
Comédie de mœurs (l'univers des « drag queens ») truffée de situations bizarres, hilarantes, dramatiques...
0.30 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Altiplano (58 min). 7048785
1.25 Le Journal du hard.
1.30 L'Emprise de la passion. Film américain, de John Leslie (1994, 90 min). 5367211

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Présence 96 : Le Porc-Epic clignotant. Mauricio Kagel tel qu'en lui-même (2).
20.30 Archipel Médecine. Les médicaments (3).
21.30 Grand angle. (rediff.). Les habitants du fond du lac.
22.40 Nuits magnétiques. Mais qu'est-ce-qu'elles disent quand elles en parlent ? (1).

0.05 Du jour au lendemain. Jacques Gaillard (Rome, le temps, les choses). 0.50 Coda. (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). L'Avant-guerre des immigrés (1) ; 1.59, La Prairie, de Diego Fabri ; 3.15, Qui êtes-vous André Chamson ? ; 3.56, Pierre Mac Orlan (1) ; 4.52, Dialogues à Vincennes : Littérasophie et philosoflure ; 6.10, Edouard Glissant ; 6.33 Bonnes nouvelles grands comédiens.

France-Musique

20.00 Concert. Présences 96. Donné le 16 février, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Mauricio Kagel : Œuvres de Kagel : Rrrrrr... cinq pièces pour vents, contrebasses et percussion (deuxième cahier) ; Ein Brief, scène de concert pour mezzo-soprano et orchestre ; Musik pour quatre pianos et orchestre ; Konzerstück pour timbales et orchestre.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Œuvres d'Essyad.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn.

0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Pujol (Cuba), Dussek (France), Herrero (Espagne), Isaacs (Australie), Biberian (Italie). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Pablo de Sarasate, violoniste et compositeur. Concerto pour violon nº 1, de Saint-Saëns, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, Kyung-Wha Chun, violon ; Légende op. 17, de Wienawski ; Caprice basque op. 24, de Sarasate, Maxim Vengerov, violon, Itamar Golan, piano ; Fantaisie écossaise op. 46, de Bruch ; Quatuor avec piano nº 3 op. 60, de Brahms ; Rapsodie pour orchestre, de Lalo ; Airs bohémiens op. 20, de de Sarasate.

22.35 Centenaire de la mort de Bruckner.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Envoyé spécial (France 2 du 29/2/96). 21.30 Perfecto. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Bas les masques (France 2 du 28/2/96). 23.50 Viva. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.05 Himalaya. [5/13] Des animaux étonnants dans un environnement unique. 20.35 Histoire de l'aviation. [1/7] Voler ! Des origines à 1909. 21.30 *Le Musée égyptien du Caire* [1/2]. 22.25 Pêche au gros. [2/7] Cabo Marzo. 23.20 Ratnapura ou le Mirage des pierres. 0.15 Les Yeux dans le noir. Portrait d'une feria. 1.25 Carné, vous avez dit Carné ? (35 min).

Paris Première

20.00 20h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Je me souviens. 23.35 Totalement cinéma.
0.05 Concert : Adamo. Enregistré à l'Olympia, à Paris en 1977 (60 min). 5996051

Ciné Cinéfil

19.05 Secret de femme ■ ■ Film de Nicholas Ray (1949, N., 85 min). 91507679
20.30 Grand'rue ■ Film de Juan Antonio Bardem (1956, N., v.o., 95 min). 5058308
22.05 Sans famille ■ ■ Film de Marc Allégret (1934, N., 100 min). 27032582
23.45 Le Bel Age ■ Film de Pierre Kast (1959, N., 105 min). 88938850
1.30 Lancer Spy ■ Film de Gregory Ratoff (1937, N., v.o., 75 min). 10667964

Ciné Cinémas

19.00 Blanc d'ébène ■ Film franco-guinéen de Cheik Doukouré (1991, 90 min). 5109582
20.30 Dans la soirée ■ Film de Francesca Archibugi (1990, 95 min). 5050768
22.05 Metropolitan ■ Film de Whit Stillman (1990, v.o., 100 min). 27034840
23.45 La Dernière Folie de Mel Brooks ■ ■ Film de Mel Brooks (1976, 85 min). 31114850
1.10 Séparés mais égaux. Téléfilm américain de George Stevens Jr [1/2] (1991, 90 min).

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Le monstre du sous-sol. 20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Un grand honneur. 21.30 Le Club. 21.40 (et 0.30)- Jim Bergerac. La vierge aux diamants. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Quand les apparences tuent. 1.15 L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Souvenirs, souvenirs. 21.25 ▶ Les Années transistor. De Gilles Nadeau, Pierre Bouteiller et Claude Fusée. 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Angela, quinze ans. Les bonnes résolutions. 23.10 Automobiles : La Pontiac Firebird. 0.05 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel. 0.35 Top bab. Invité : Lou Reed. 1.15 Le Frelon vert. Le Frelon vert et le pyromane (25 min).

RTL 9

20.30 Rencontres du troisième type. Film de Steven Spielberg (1977, 130 min), avec Richard Dreyfuss. *Fantastique*. 22.40 Leader. 22.45 La Charge héroïque. Film de John Ford (1949, N., 110 min), avec John Wayne. *Aventures*. 0.35 Télé-achat. 0.50 Le Toubib. Film de Pierre Granier-Deferre (1979, 95 min), avec Alain Delon. *Drame*.

TMC

20.00 Marc et Sophie. Le traité de Versailles. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Bugsy Malone. Film d'Alan Parker (1976, 90 min), avec Scott Baio. *Comédie*. 22.05 Sud. 23.40 Aveugle que veux-tu ? (95 min).

Eurosport

17.00 (et 23.00) Football. 18.00 Body-building. 19.00 Boxe. Hagler-Roldan (30/03/84) et Hagler-Hearns (15/04/85). 20.00 Monster Truck.
21.00 Boxe. En direct. Championnat britannique. Poids moyens : Mark Baker - Sven Hamer (8X3). Poids lourds-légers : Bruce Scott (G-B) - Lonnie Knowles (E-U), au York Hall de Londres (Angleterre, 120 min). 860018
1.00 Snooker (30 min).

Le Monde
MARDI 5 MARS 1996

Indifférents, forcément

par Pierre Georges

AU MOINS LES CHINOIS n'ont-ils pas de problèmes de sondage sur la popularité de leurs dirigeants. *« Aimez-vous Deng Xiaoping ? »* Ils l'aiment. Ils ne l'ont ni vu, ni entendu depuis plus de deux ans. Mais ils l'aiment.

Et ils l'élisent. L'agence Chine nouvelle vient ainsi de donner des nouvelles de *« l'Architecte en chef des réformes et de la politique d'ouverture »*. L'Architecte en chef va bien. Pas de nouvelles, *excellentes nouvelles*. L'Architecte en chef vient d'être élu au présidium de l'Assemblée nationale populaire. Etait-il candidat ? En état de l'être ? Qu'importe, il a été élu. Forcément élu.

La dernière apparition publique de Deng Xiaoping remonte à plus de deux ans. La télévision l'avait montré quelques minutes à l'occasion du Nouvel An chinois. Et le Grand Architecte était apparu singulièrement fatigué. Deux Nouvel An après, année du Rat après année du Cochon, son état n'a pas dû s'améliorer grandement. Surtout si l'on tient pour valables les avertissements des astrologues chinois qui pensent, à propos de l'année du Rat, que les choses y seront toujours pires que ce qu'elles paraissent être.

Aimez-vous Deng Xiaoping, fantôme de Grand Architecte ? Ils l'aiment, ce vieil absent-présent de quatre-vingt-onze ans *qui, pour survivre puissant, vit* caché. Forcément caché. Ils n'ont, en tout cas, pas de ces préoccupations vulgaires qui sont les nôtres sur nos dirigeants.

Ainsi *Le Parisien* en son baromètre sondagique sur le premier ministre. Aimez-vous Alain Juppé ? Bien sûr, la question n'est pas posée ainsi. Ce serait mettre de l'affect là où il n'y en a pas. La question est formulée autrement. Du genre avez-vous confiance, pas confiance, tellement confiance que vous pourriez changer d'avis ou l'inverse.

Mauvaise nouvelle pour le météreur de Matignon. Une bonne majorité de Français n'a pas du tout (32 %) ou pas confiance en lui (23 %). A l'inverse, il inspire une grande confiance (12 %) ou la confiance (26 %) à une minorité. Mauvaise nouvelle pour l'homme. Bonne nouvelle pour le premier ministre. Il est considéré à 62 % comme capable de mener à bien les réformes souhaitées par le Grand Architecte Chirac.

Bref, les Français n'aimeraient pas l'homme. Mais ils goûteraient sa politique. Ils le verraient bien partir. Avant les élections législatives de 1998. Ils le verraient bien rester. Faute de vrai mieux. Les Français ont ainsi le désamour tranquille. Juppé, ils l'aiment. Eux non plus !

Tout cela pour dire que ce sondage, comme d'autres, ne présente, à l'heure actuelle, plus grand intérêt. C'est un fait en effet et constaté par bien des politiques qui s'en réjouissent ou s'en inquiètent. Les sondages sont à marée basse. On questionne pour questionner. On répond pour répondre. Et vogue la galère dans l'indifférence généralisée.

Aimez-vous, n'aimez-vous pas ? La tarte aux pommes ou le gouvernement ? La bicyclette ou la CSG ? L'amour à la campagne ou Blondel ? Deng Xiaoping ou le pape qui vient de fêter ses soixante-quinze ans ? Aimez-vous, n'aimez-vous pas ? Faut voir ! En cette année du Rat qui n'annonce rien de bien, il y a urgence à faire attention. Forcément attention. Réponse à tout, envie de rien !

Un dirigeant serbe de Bosnie interpellé quelques heures à l'aéroport de Roissy

Un mandat d'arrêt remontant à 1992 et désormais caduc est à l'origine de cet incident

ARRIVÉ samedi 2 mars dans l'après-midi à l'aéroport de Roissy, sur un vol en provenance de Belgrade, Nicola Koljevic, vice-président de la « République serbe » de Bosnie, a été aussitôt interpellé par les policiers qui avaient entre les mains un mandat d'arrêt international pour *« génocide »* lancé en juin 1992 par un juge d'instruction de Sarajevo contre cet homme, alors considéré comme le numéro deux de la République serbe autoproclamée de Bosnie. Quelques heures plus tard, et après une intervention des autorités françaises visiblement embarrassées, M. Koljevic, qui dispose d'un statut de diplomate, a été remis en liberté par les policiers.

Tout s'est passé comme si le mandat diffusé par Interpol, et ordonnant à toutes les polices du monde d'interpeller M. Koljevic, était passé d'époque : lancée à une période où les autorités de Sarajevo se livraient à une sorte de *« guerre des mandats d'arrêt »*, la pièce de justice visant le responsable des Serbes de Bosnie est en effet, près de quatre années après, nettement dévaluée.

Chargé de juger les criminels de guerre dans l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye a certes besoin des polices des pays membres pour conforter son action puisqu'il ne dispose d'aucune force propre pour exécuter ses mandats d'arrêt. Mais, en l'occurrence, M. Koljevic, ancien professeur spécialiste de Shakespeare, n'apparaît pas sur la liste des personnes officiellement recherchées par le TPI.

L'agence officielle des Serbes de Bosnie (SRNA) avait annoncé à la fin du mois de février le voyage en France de Nikola Koljevic, destiné à des *« rencontres avec la diaspora »*. Le porte-parole du ministère bosniaque des affaires étrangères, Mirza Hajric, confirmait pour sa part, au téléphone depuis Sarajevo, lundi dans la matinée, que le « vice-président » de la « République serbe » ne faisait l'objet d'aucune poursuite de la part du Tribunal pénal international de La Haye (TPI). *« La liste de criminels que nous devons transmettre au TPI n'est pas encore officiellement terminée »*, a aussi assuré M. Hajric, en précisant qu'il ne pensait pas que Nicola Koljevic pourrait y figurer.

L'embarras des autorités françaises

Le porte-parole a précisé que M. Koljevic s'était rendu tout à fait officiellement à Sarajevo, au mois de février, lors de rencontres avec des organisations internationales, dans le cadre de l'application du plan de paix de Dayton.

Un diplomate de Belgrade affirme pour sa part qu'il s'agit *« d'une sale affaire pour la France qui est à l'origine du code de bonne conduite pour l'arrestation des criminels de guerre »*. Rappelant que M. Koljevic assistait aux pourparlers de Dayton et se trouvait à Paris pour la signature du plan de paix, ce diplomate souligne que le mandat d'arrêt international a été lancé par les Bosniaques en juin 1992 *« en pleine période de guerre, à une époque où les belligérants en lançaient contre tout le monde »*. Le « vice-président » de la « République serbe » appartiendrait *« au clan des modérés »* et pourrait représenter une alternative au pouvoir de Radovan Karadzic.

Le diplomate estime donc que de telles interpellations risquent de *« fragiliser le plan de paix »* et s'est félicité que cet incident n'ait duré que *« quelques heures »*.

Denis Hautin-Guiraut et Erich Inciyan

Des troupes bosniaques entraînées en Iran, selon le quotidien « New York Times »

Le gouvernement bosniaque a envoyé des troupes s'entraîner en Iran, rapporte, lundi 4 mars, le quotidien américain *New York Times*. Deux responsables bosniaques s'exprimant sous le couvert de l'anonymat ont reconnu l'envoi de troupes, se refusant toutefois à préciser leurs effectifs et la date de leur arrivée en Iran, selon l'article du quotidien daté de Vienne. Des pays européens ayant des ambassades en Iran estiment à quelques centaines le nombre de soldats ayant suivi ou suivant encore une formation de tactique pour l'infanterie légère, ajoute le *New York Times*.

Les Etats-Unis ont promis d'aider les Bosniaques à former et équiper leur armée à partir du mois de juillet. La présence de soldats bosniaques en Iran, de même que les découvertes de centres d'entraînement de moudjahidins en Bosnie, risque de rendre plus difficile l'assistance américaine.

Le Guide Michelin donne sa troisième étoile à Alain Passart

LE GUIDE MICHELIN 1996 décerne une seule *troisième étoile* – à Alain Passard, âgé de trente-neuf ans, chef de l'Arpège, rue de Varenne à Paris. Perfectionniste, il tient de sa grand-mère, cuisinière au village – en Bretagne – *« la capacité de maîtriser la force du feu sur les produits »*. L'ancien bras droit d'Alain Senderens – dans ce même lieu qui était alors L'Archestrate – *estime que l'on ne peut avoir la certitude intime d'être soi-même qu'à l'âge de la maturité : « Je porte aujourd'hui sur les textures, les saveurs, la technique culinaire même, un autre regard »*, dit Alain Passard. La grâce, en cuisine, *« c'est de savoir regarder le homard autrement »*. Tout réside alors dans la technique de cuisson – d'abord braisé, sauté vivement, puis *« éclaté au vin jaune et huile de noisette »*, servi tranché en fines aiguillettes.

Alain Passard, rejoint en France un club très fermé de dix-huit restaurateurs (il y en a par ailleurs quinze à l'étranger : quatre en Grande-Bretagne, trois en Belgique, trois en Italie, deux en Allemagne, deux en Espagne et un en Suisse). Parmi les plats qui ont fait sa réputation, figurent les aiguillettes de homard et navet à l'aigre-doux et au romarin, un poulet de Janzé fumé et ravioles de foie gras à la fondue d'oignons, une tomate farcie confite aux douze saveurs.

Etoile montante, étoiles palissantes. L'ancêtre des guides gastronomiques est de plus en plus rigoureux. Reflet de la crise, le nombre de restaurants étoilés diminue donc régulièrement (643 en 1985, 554 en 1994, 542 en 1995 et seulement 532 en 1996) ainsi que le nombre global d'établissements cités (3 858 restaurants contre 3 912 en 1995 et 6 154 hôtels contre 6 407). Pierre Gagnaire à Saint-Etienne (Loire), qui avait été promu en 1993, a *« rendu »* de lui-même ses trois étoiles après avoir été mis en redressement judiciaire en janvier et il ne figure même plus dans le guide – fait sans précédent. La Tour d'Argent, quai de la Tournelle à Paris (5e arrondissement), fondée en 1582, un des plus vieux restaurants *du monde, perd sa troisième étoile*, détenue depuis la création de cette distinction, en 1933. Et cela au grand dam de son propriétaire, Claude Terrail, *« blessé dans son amour-propre »*.

Le directeur du Michelin, Bernard Naegellen, avait d'ailleurs prévenu : *« C'est là incontestablement une conséquence de la crise économique. La situation de nombreux établissements à Paris, mais surtout en province, n'est pas florissante. Cependant, pour le Michelin, ce n'est pas une raison d'être laxiste. Ce qui reste décisif, avant tout, c'est ce qui est dans l'assiette et non les atours. »* Une déclaration en forme de réponse à ceux qui veulent faire porter la responsabilité de cette situation au Michelin et à la course aux trois étoiles, avec d'importants investissements entraînant un lourd, parfois trop lourd, endettement.

Au total la 87e édition du guide rouge ne comprend que quatre promotions à deux étoiles : Jean-Paul Jeunet à Arbois (Jura), Jean-Pierre Crouzil à Plancoët (Côtes-d'Armor), Christian Parra à l'Auberge de la Galupe, à Urt (Pyrénées-Atlantiques), et Alain Solivérès à l'Hôtel Elysées-Vernet à Paris. Côté sanctions, outre la Tour d'Argent, l'un des chefs français les plus connus, Claude Darroze, perd sa deuxième étoile à Langon (Gironde). Il était déjà arrivé la même mésaventure l'an dernier à une autre figure emblématique de la cuisine du Sud-Ouest, André Daguin. Perdent également leur deuxième étoile Michel Blanchet au Tastevin, à Maisons-Lafitte (Yvelines), Le Bateau ivre au Bourget-du-Lac (Savoie), ainsi que Le Chiberta, à Paris, pour cause de départ du chef, et le restaurant Schillinger à Colmar (Haut-Rhin) à la suite du décès de Jean Schillinger lui-même dans l'incendie de son restaurant.

J.-C. R.

★ Guide Michelin 1996, disponible en librairie mercredi. 145 F.

Légère hausse à Paris

La Bourse de Paris était orientée à la hausse, lundi 4 mars, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 des valeurs vedettes gagnait 0,15 % pour s'établir à 2018,80 points.

Les actions françaises étaient soutenues par la bonne tenue du dollar et des marchés obligataires.

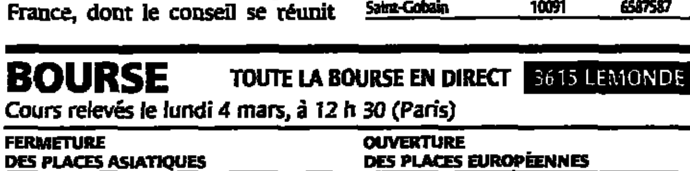
Le billet vert s'échangeait à 1,4730 mark, 105,25 yens et 5,05 francs. La vigueur de la monnaie américaine est favorable aux exportations des entreprises européennes.

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 12 centièmes, à 121,82 points. Les opérateurs espèrent que la solidité actuelle du franc face à la monnaie allemande incitera la Banque de France, dont le conseil se réunit jeudi 7 mars, à assouplir sa politique monétaire.

La victoire électorale étriquée du parti conservateur de José Maria Aznar affectait les marchés financiers espagnols. Face au risque d'instabilité politique, la Bourse de Madrid cédait 4,54 % tandis que la peseta reculait à 84,85 pesetas pour un deutschemark.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10 h 15	04/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	73296	24624911
Michelin	104886	24116940,40
Cerus Europ.Reun	113401	10468341,60
Elf Aquitaine	27942	9989699,30
Paribas	33227	9613729,10
Pechiney	45777	9367839
Carrefour	2581	8980812
Alcatel Alsthom	17963	8275410,30
Schneider SA	33875	7802100,80
Saint-Gobain	10091	6587587



BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 4 mars, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20168,60	+0,21	+0,98
Honk Kong index	11194,90	+0,62	+11,96

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/03	Var. en % 29/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2017,19	+1,33	+7,76
Londres FT 100	3763,50	+0,96	+2,01
Zurich	1601,26	—	+4,66
Milan MIB 30	1006	−2,23	+8,05
Francfort Dax 30	2501,22	+1,11	+10,97
Bruxelles	1714,39	+1,45	+9,92
Suisse SBS	1385,44	—	−4,94
Madrid Ibex 35	344,94	−0,17	+7,77
Amsterdam CBS	344,10	+0,73	+7,02

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/03	% 29/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,6500	+0,01	330	354
Écu	6,3440	−0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0705	+0,48	4,6700	5,2700
Belgique (100 F)	16,6695	+0,01	16,0900	17,1900
Pays-Bas (100 fl)	306,0600	+0,016	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2455	+0,09	2,9100	3,4100
Danemark (100 krd)	88,6900	[illegible]	82,5000	92,9000
Irlande (1 iep)	7,9695	+0,37	7,5600	8,3100
Gde-Bretagne (1 L)	7,7410	+0,32	7,2600	8,1100
Grèce (100 drach.)	2,0905	−0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,0500	+0,35	68	78
Suisse (100 F)	419,9200	+0,04	408	432
Norvège (100 k)	78,7500	+0,85	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,7220	+0,02	47,4500	50,5500
Espagne (100 pes.)	4,0730	+0,06	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3050	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7092	+0,84	3,3300	3,9300
Japon (100 yens)	4,7948	−0,32	4,5200	4,8700

PARITES DU DOLLAR 04/03

FRANCFORT : USD/DM	1,4774
TOKYO : USD/Yens	105,5500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	4,06	6,61
Allemagne	3,23	6,33
Grande-Bretagne	6,25	7,99
Italie	10	10,73
Japon	0,38	3,25
Etats-Unis	5,38	6,06

MATIF

Échéances 01/03	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 96	138944	[illegible]
Juin 96	12198	121,42
Sept. 96	247	120,26
Déc. 96	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 3-lundi mars 1996 : 535 072 exemplaires 1



« Le Monde de l'éducation » de mars

DANS son numéro de mars, *Le Monde de l'éducation* divulgue les *projets du ministre de la culture* en matière d'enseignement artistique (dépôt d'un projet de loi, convocation d'*« états généraux »*, lancement de vingt et une expériences locales, etc.) ainsi que le rapport de la Commission internationale de l'Unesco sur l'éducation pour le XXIe siècle. L'Unesco sermonne les gouvernants des pays occidentaux, auxquels elle reproche de trop sacrifier à *« l'esprit de compétition »* dans leurs politiques éducatives.

Au sommaire du mensuel figurent aussi une enquête sur la refonte annoncée des nouveaux programmes d'instruction civique ; un reportage sur les vingt-huit sectes qui endoctrinent les enfants ; un entretien avec le ministre des sciences et de l'éducation de Mongolie ; le récit du sauvetage de milliers de livres rares en Mauritanie ; des conseils pratiques aux étudiants en quête de bourses et de logements ; des recommandations avant le choix d'un institut d'études politiques, etc. La vente de ce numéro du *Monde de l'éducation* est couplée avec celle du Palmarès 1995 des classes préparatoires sciences et lettres.

★ Chez tous les marchands de journaux, 35 F.





